

Mémoire de Master 1 / juin 2014



Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

**Un travail de compilation sur les  
superstitions populaires des XVII<sup>e</sup> et  
XVIII<sup>e</sup> siècles : *L'histoire des  
imaginations extravagantes de  
Monsieur Oufle*, par l'abbé Laurent  
Bordelon.**

**Sarah Nègre**

Sous la direction de Philippe Martin  
Professeur d'histoire moderne – Université Lumière Lyon 2



## ***Remerciements***

*Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire, M. Philippe Martin, pour ses encouragements et ses conseils avisés.*

*Je remercie également le personnel des fonds anciens de la bibliothèque municipale de la Part Dieu pour leur disponibilité et leur professionnalisme ; ainsi que celui de la Bibliothèque nationale de France, de la bibliothèque de l'Institut de France et des bibliothèques municipales de Bourges et d'Amiens pour leur travail de reproduction.*

*Merci également à M. Fabrice Malkani pour son travail de traduction sur la préface de l'édition allemande, et à M. Jean-François Lattarico pour celle de l'édition italienne.*

*Enfin je remercie Fred, Alexandra et ma famille pour leur aide, leur soutien et leur relecture attentive.*

**Résumé** : *En 1710, l'abbé Laurent Bordelon est un petit écrivain méconnu et aujourd'hui oublié, précepteur dans une famille de magistrats parisiens. Il publie cette année-là son plus gros succès littéraire, un roman, L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle. Il y raconte les aventures farfelues de son héros, causées par sa grande superstition. Celui-ci se retrouve ainsi persuadé d'être un loup-garou, d'être poursuivi par des démons ou de se faire voler par un fantôme. Ce livre est une véritable compilation des superstitions populaires et des modes littéraires de l'époque moderne, et c'est le travail de l'auteur qui revêt un véritable enjeu. A travers le thème des sorcières, nous essayons de comprendre le travail de rédaction de l'auteur.*

**Descripteurs** : *Généalogie des savoirs - Superstitions populaires - Magie - Compilation - Édition parisienne - Histoire de la littérature - Histoire des mentalités - XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.*

**Abstract** : *In 1710, abbot Laurent Bordelon is a lesser known writer and now totally forgotten, tutor in a family of Parisian magistrates. He published this year his biggest literary success, a novel, The history of the ridiculous extravagancies of Monsieur Oufle. He tells the wacky adventures of his character, caused by his great superstition. Thus, this one is persuaded to be a werewolf, to be haunted by demons or to be robbed by a ghost. This book is a true compilation of popular superstitions and literary styles of early modern period, and it is the work of the author which is a real challenge. Through the themes of witches, we try to understand the work of writing of the author.*

**Keywords** : *Genealogy of knowledge - Superstitions - Magic - Compilation - Parisian editions - History of literature - History of mentalities - 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> centuries.*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou  
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San  
Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>17</b>
<b><i>L'HISTOIRE DES IMAGINATIONS EXTRAVAGANTES DE MONSIEUR OUFLE : UN LIVRE A SUCCES AUJOURD'HUI OUBLIE .....</i></b>	<b>23</b>
<b>I. Laurent Bordelon : « un abbé de salon ».....</b>	<b>25</b>
1. <i>Vie et carrière littéraire .....</i>	26
2. <i>Une écriture érudite pour une lecture inconfortable .....</i>	29
<b>II. L'histoire éditoriale .....</b>	<b>31</b>
1. <i>La première version : le texte original de l'abbé Bordelon .....</i>	33
2. <i>La seconde version : le texte raccourci par « M. G. ».....</i>	42
3. <i>Un succès à l'étranger.....</i>	47
<b>III. La lutte contre les superstitions : thèmes, influences et modes littéraires.....</b>	<b>49</b>
1. <i>Le besoin d'instruction .....</i>	50
2. <i>Une imagination gâtée par les lectures .....</i>	57
3. <i>La raison comme arme .....</i>	63
<b>SORCIERES ET MAGICIENS DANS L'HISTOIRE DES IMAGINATIONS EXTRAVAGANTES DE MONSIEUR OUFLE : LES SOURCES .....</b>	<b>73</b>
<b>I. Les principaux livres utilisés par l'abbé Bordelon.....</b>	<b>77</b>
1. <i>Les indispensables.....</i>	77
2. <i>Les récurrents .....</i>	81
<b>II. Les livres secondaires.....</b>	<b>86</b>
1. <i>Les éditions en français .....</i>	86
2. <i>Les éditions en latin .....</i>	90
<b>III. Synthèse.....</b>	<b>95</b>
<b>IV. Études de cas .....</b>	<b>102</b>
1. <i>Un grimoire : Le solide trésor du Petit Albert .....</i>	102
2. <i>Deux ouvrages contre les superstitions : Le monde enchanté de Balthasar Bekker et le Traité des superstitions de Jean-Baptiste Thiers.....</i>	106
3. <i>Deux livres de sciences : De l'incertitude, vanité et abus des sciences de Henri-Corneille Agrippa et La justice criminelle de la France de Laurent Bouchel.....</i>	114
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>121</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>123</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>133</b>

<b>RESSOURCES NUMERIQUES .....</b>	<b>139</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>143</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>177</b>
<b>TABLE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>177</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>179</b>

## *Sigles et abréviations*

BM : bibliothèque municipale.

BN : bibliothèque nationale.

BnF : Bibliothèque nationale de France.

CCFr : Catalogue Collectif de France.

SUDOC : Système Universitaire de Documentation.



## *Avant-propos*

### **Résumé de l'intrigue de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*.**

*Don Quichotte, Le berger extravagant, La fausse Clélie* etc... Autant de livres, nous dit Laurent Bordelon dans sa préface, racontant les aventures d'esprits faibles gâtés par des histoires de sorcières, de magiciens et de dragons. Mais il ne faut pas se tromper, ces récits ne sont que des divertissements qu'il ne faut pas prendre pour des vérités et c'est ainsi que de bons éducateurs devraient présenter les contes de fées aux enfants. Car c'est bien le problème du héros de son livre, M. Oufle, il a la crédulité d'un petit garçon. S'étant gavé dès son plus jeune âge de livres traitant des spectres et de la magie, il est persuadé que toutes ces choses existent réellement. Cette situation entraîne M. Oufle et sa famille dans des aventures farfelues mais authentiques, car l'auteur ne fait que retranscrire des faits qu'on lui a rapporté. Après tout, beaucoup de ses lecteurs doivent connaître des « oufles<sup>1</sup> », des personnes extrêmement superstitieuses et crédules. Et pour preuve de la sérieuse étude de ce cas, Bordelon a agrémenté les exactions de son héros par un riche appareil de notes permettant au lecteur curieux de retrouver dans des livres les pratiques magiques et autres superstitions évoquées dans le récit.

D'abord, une présentation des personnages. M. Oufle et sa famille étant de réelles personnes, le souci de l'anonymat empêche l'auteur de donner son vrai nom, ainsi que sa ville et son pays de résidence.

M. Oufle, notre héros, est un riche bourgeois vivant du commerce. Il a dans son bureau une grande quantité d'objets évoquant son goût pour la magie : un immense tableau représentant le Sabbat des sorcières, des instruments d'astrologie, des talismans... Tout cela marque sa profonde crédulité envers ce qu'il lit, et il a même développé un certain mépris pour ceux qui tentent de le raisonner.

Heureusement, M. Oufle est marié à une femme très raisonnable, Mme Oufle. Il est en effet bien étonnant qu'une femme ne soit pas versée dans toutes ces affaires superstitieuses, elle défend même son époux contre nombre de charlatans voulant profiter de sa faiblesse d'esprit.

Ils ont quatre enfants, deux filles et deux garçons. Le fils aîné, l'abbé Doudou, est un jeune homme cultivé mais aussi superstitieux que son père. Le fils cadet, Sansugue, est calculateur et cherche par tous les moyens de s'enrichir. Il peut aller dans le sens de son père s'il est sûr d'en retirer quelques richesses. Les deux filles sont aussi opposées l'une de l'autre que leurs frères. L'aînée, Camèle, est douce et naïve. Elle n'a pas d'opinion propre et se range du côté de sa mère ou de son père, suivant lequel des deux s'est exprimé en dernier. Ruzine, sa jeune sœur, est adroite et maligne. Elle souhaite ardemment se marier mais en tant que cadette doit attendre que Camèle soit déjà en ménage, et cette-dernière a déjà repoussé de bons partis.

---

<sup>1</sup> Laurent Bordelon voulu faire du patronyme de son héros un nom commun, désignant par-là les personnes crédules. Jacqueline DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730 », *University of California publications in modern philology*, 26, n°2, Berkeley : University of California Press, 1942. p. 145.



Numérisé par Google

Figure 1 - La famille de M. Oufle. 1710, tome 1 p. 1.

M. Oufle a également un frère, Noncrede, que l'auteur dépeint comme un homme sage et raisonnable. Il fait continuellement la guerre à son frère et à l'abbé Doudou contre leurs ridicules superstitions.

Pour compléter le tableau, la famille Oufle a à son service depuis de nombreuses années le valet Mornand, archétype du serviteur fourbe qu'on pourrait retrouver dans un mauvais vaudeville.

Les nombreuses aventures vécues par M. Oufle commencent par une histoire de loup-garou. La lycanthropie, que Bordelon considère comme une maladie, est un fait avéré depuis l'Antiquité et une telle longévité de cette croyance ne la rend que plus authentique aux yeux de notre héros. Un soir de carnaval, il donnait une petite réception chez lui. Tout le monde ria, mangea et but beaucoup. Les invités étant partis, les membres de la famille se retirèrent dans leur chambre. Sansugue était attendu à une fête costumée, il se prépara donc et quitta la maison pour rejoindre ses amis. M. Oufle, passablement ivre, monta dans la chambre de son fils pour discuter et, à défaut de l'y trouver, vit étaler sur son lit ses costumes, qu'il avait sorti avant d'en choisir un et de partir. Un déguisement intégral d'ours retint son attention, et il décida de le revêtir afin de faire une farce à sa femme. Il descendit ainsi accoutré jusqu'à la chambre de son épouse, séparée de la sienne, mais il entendit que sa camériste était encore là et décida de repousser son projet à un peu plus tard, quand Mme Oufle sera seule. Il retourna alors dans ses appartements, s'assit devant la cheminée et lut un passage sur les lycanthropes dans la *Démonomanie* de Bodin. Et il s'assoupit. Il se réveilla en sursaut, se vit couvert de poils et se souvenant de sa précédente lecture, il fut persuadé de s'être transformé en loup-garou. Il sortit alors de la maison, hurlant et courant à travers les rues de la ville. Il effraya beaucoup de personnes : un jeune homme et un orchestre jouant une sérénade sous la fenêtre d'une jeune femme, un groupe de quatre étudiants ivres sortant d'un cabaret, des joueurs perdant des fortunes, des brigands tentant de détrousser un marchand de toiles désarmé... Cette nuit restera gravée dans la mémoire des habitants de la ville. M. Oufle finit par tomber de fatigue au pied d'un fiacre, dans lequel se trouvait Sansugue et deux amis rentrant du bal costumé. Il reconnut son costume et son père, et le ramena chez eux en veillant à ce que cette anecdote bien embarrassante ne soit pas ébruitée.

Autre aventure, M. Oufle doutait de la fidélité de sa femme car elle s'opposait sans cesse à lui, preuve selon notre superstitieux qu'elle ne l'aimait plus. Il mit alors en place diverses pratiques superstitieuses, piochées dans ses livres, pour s'assurer de l'infidélité de sa femme. Aucune ne fonctionna. M. Oufle s'entêta et se persuada qu'il avait mal exécuté quelque chose car il avait en effet une totale confiance en ces procédés. L'un deux consiste à prendre trois chardons, à y attacher un bout de papier avec un nom de femme dessus et à en couper les pointes. Il faut ensuite les placer sous son lit et si au matin la pointe d'un des chardons a repoussé cela prouve l'amour de la femme dont le nom est inscrit sur le papier. Mr Oufle y inscrivit donc le nom de sa femme et de deux autres, dont il était sûr de ne pas être aimé. Mme Oufle s'aperçut de la chose et, pour pouvoir ôter tous doutes de son infidélité dans la tête de son mari, décida de remplacer le chardon coupé portant son nom par un chardon entier. Ainsi M. Oufle fut persuadé de l'amour de sa femme, et cette petite plante valut bien plus que toutes les explications qu'elle aurait pu lui fournir.

Mais cette innocente histoire ne fut pas sans conséquences, car désormais c'est Mme Oufle qui doutait de la fidélité de son mari, à cause des noms des deux autres femmes sur les chardons. Elle le traita durement, et M. Oufle se lassant de l'attitude de son épouse, mit aussi des distances avec elle. L'abbé Doudou tenta alors lui aussi grâce à des pratiques magiques de réconcilier ses parents, ce qui échoua. L'affaire fut finalement résolue grâce à Noncrede qui exigea des époux Oufle de s'expliquer et ils se pardonnèrent leur dispute.

Mais les histoires de cœur de M. Oufle ne s'arrêtèrent pas là. En effet, il avait lu que les natifs du quinzième jour de la Lune, comme lui, étaient des séducteurs. Étant « esclave de la superstition »<sup>2</sup>, il se persuada alors d'être amoureux de plusieurs femmes. La première fut Dulcine, une jeune veuve et amie de Mme Oufle. Notre héros cherchait seulement à s'en faire aimer, pour se prouver la justesse de son horoscope, et pas à commettre le péché d'adultère. Il fit alors la cour à Dulcine, puis tenta comme à son habitude de se faire aider par quelques philtres et potions. La situation amusant beaucoup la dame, elle se montra plus aimable avec cet étrange amoureux et celui-ci se persuada de la réussite de son entreprise. Mme Oufle avait été mise au courant de toute l'affaire par son amie et, la sachant très vertueuse, n'était pas intervenue. La seconde fut Dorise, une jeune coquette qui accumulait nombre de prétendants dans toute la ville, ce qui lui permettait de se faire richement entretenir. M. Oufle s'en enticha et comme on le savait fortuné, il fut très bien reçu par la jeune femme qui le fit languir longtemps pour pouvoir profiter de ses présents. Mais notre héros n'étant pas un homme patient, se fit porter secours par une bague ensorcelée devant rendre Dorise amoureuse de lui. Et en effet, elle fut beaucoup plus aimable envers lui ensuite, de sorte qu'encore une fois M. Oufle ne douta pas du succès de son sortilège. Seulement cette maîtresse lui montra plus d'attentions après avoir reçu la bague seulement parce qu'elle pensait qu'il allait lui offrir un bijou encore plus coûteux ! Quelle fut sa déception quand son courtisan cessa ses cadeaux, persuadé d'être aimé et donc en accord avec les prédictions de son horoscope.

Bordelon cesse là les aventures galantes de M. Oufle pour se pencher sur une de ses croyances superstitieuses, les fantômes. Cette anecdote fut prise en note par Mornand, qui assista à toute la scène. Notre héros est convaincu de leur existence et pense en voir derrière chaque ombre de formes étranges. Il en parla à son frère, qui se moqua de lui. M. Oufle se lança alors dans un grand discours, où il accumula beaucoup d'exemples de différentes époques et de différents pays sur les spectres. Noncrede, profitant que son frère reprenait sa respiration, contra un à un ses arguments. Mais ce fut inutile, nous dit Bordelon, car les superstitieux ne sont pas enclins à écouter les raisonnements qui sont contraires à leur pensée. Et en effet, quand Noncrede eut fini, il trouva M. Oufle endormit sur son fauteuil. Il partit fou de rage, et ce désaccord s'arrêta là. Le valet pensa profiter de la crédulité de son maître pour pouvoir en retirer quelques bénéfices. Il projeta alors avec Ruzine de subtiliser un sac de mille Louis d'or, enfermé dans un tiroir du bureau de M. Oufle. Celui-ci ayant avancé dans sa longue tirade à Noncrede que dans certaines îles on accusait les fantômes des vols<sup>3</sup>, il serait alors facile aux deux complices d'accuser un esprit de leur forfait. L'entreprise réussit parfaitement, grâce à l'ingéniosité de Ruzine, qui tourmenta son père pendant plusieurs jours

---

<sup>2</sup> Laurent BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*, Paris : Nicolas Gosselin et Charles le Clerc, 1710, 2 vol., in-12. Tome 1, p. 122.

<sup>3</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 270.

pour lui faire croire qu'il était tourmenté par des spectres. M. Oufle, constatant la disparition de son sac d'or, eut peur que d'autres ne viennent le voler et se protégea comme il put en s'aidant de quelques pratiques magiques. Et encore une fois, il constata l'efficacité de ces mesures, ne pensant pas un seul instant que ses esprits tourmenteurs vivaient sous son toit.

Un autre aspect de la crédulité de M. Oufle, déjà quelque peu évoqué, est sa croyance dans l'« astrologie judiciaire »<sup>4</sup>, c'est-à-dire à l'influence des astres sur la vie terrestre. Il fut là encore dupé par sa fille cadette, qui profita de sa grande crédulité. Celle-ci avait un prétendant, Belor, un homme raisonnable et instruit qui luttait contre les astrologues. Seulement M. Oufle ne consentait pas à ce mariage car l'horoscope de sa fille la prédestinait aux ordres et on ne pouvait se défaire de son étoile. Les deux amants, aidés par Mme Oufle et Mornand, envoyèrent à M. Oufle un traité écrit par Belor, contre l'astrologie judiciaire. Ils espéraient ainsi qu'il renonce à ses projets d'avenir pour Ruzine et accepterait leur union. Seulement, pour qu'il soit réceptif à des arguments allant contre ses convictions, on rédigea le traité de sorte que l'expéditeur soit le génie de M. Oufle. Mornand l'envoya par la cheminée avec quelques artifices, pour faire croire à une apparition magique. La démonstration fut convaincante et M. Oufle abandonna à regret les prédictions astrologiques et consentit finalement au mariage de Ruzine et Belor. Seulement Mornand, qui détestait Belor, craignit subitement que son futur maître ne le renvoya et avoua tout le stratagème à M. Oufle. Celui-ci annula donc le mariage, et agit finalement suivant l'horoscope de sa fille.

M. Oufle était aussi très craintif des mauvais esprits, des diables. Noncrede tenta une fois de plus de le raisonner sur le sujet mais il ne voulut rien entendre. Tout comme pour les fantômes, le crédule va essayer de convaincre son frère avec un long discours écrit. Il se basa essentiellement sur des auteurs antiques, sources de sagesse. De plus, tant de livres imprimés sur le sujet ne pouvaient que confirmer l'existence des diables. En effet M. Oufle a une confiance aveugle envers les livres publiés avec des approbations car, selon lui, on n'aurait pas approuvé des ouvrages faux ou erronés. Ce discours une fois achevé, Mornand l'apporta à Noncrede qui le lut avec beaucoup d'attention et rédigea à son tour une contre-argumentation. Il y enjoignit son frère à être plus objectif dans ses lectures et moins crédule. Mais encore une fois, la rationalité de Noncrede ne suffit pas à changer M. Oufle, qui depuis la rédaction de son discours se crut tourmenté cette fois-ci par des démons. Par exemple, un menuisier était venu chez lui à sa demande pour effectuer quelques travaux. L'artisan était accompagné de son chien, un barbet, que M. Oufle prit pour un démon et il chassa avec forts cris le menuisier hors de sa maison. Il mit là aussi beaucoup de pratiques superstitieuses pour se débarrasser de ces mauvais esprits et, comme le souligne l'auteur, son imagination lui permit de s'en défaire aussi facilement qu'elle lui a fait croire leur existence.

Le discours sur les diables de M. Oufle fut au centre d'une autre anecdote. Son fils Sansugue le lut, et trouva un passage très intéressant sur « le Démon barbu »<sup>5</sup> qui pouvait créer la pierre philosophale. Cette substance pouvant permettre à son propriétaire de devenir extrêmement riche, Sansugue se renseigna discrètement auprès de son père pour savoir comment entrer en contact avec ce démon et ainsi obtenir la pierre. M. Oufle n'en savait rien, mais il lui donna d'autres techniques magiques pour accumuler beaucoup de richesses. Sansugue les

---

<sup>4</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 294.

<sup>5</sup> *Ibid.* Tome 2, p. 50.

essaya en secret et naturellement aucune ne fit effet. Il se moqua de lui-même d'avoir cru à ces sottises et, dans une prolepse, l'auteur nous apprend qu'il se consacra ensuite aux métiers bien terrestres de la finance.

Pour finir, M. Oufle craignait constamment d'être ensorcelé par des sorciers. Cela le mena dans des situations bien honteuses pour sa famille. M. Oufle possédait un cheval, un animal magnifique que beaucoup lui enviaient. Un jour il partit en promenade sur ce cheval, comme il le faisait souvent, un peu à l'extérieur de la ville. Sur le chemin du retour il croisa une femme étrange, toute vêtue de noir, qui le regardait passer du pas de sa porte. Le soir même, Sansugue emprunta sans l'autorisation de son père son beau cheval pour se rendre à une fête dans la campagne environnante. Il rentra dans la nuit à vive allure avec une femme en selle. Naturellement le lendemain matin, le cheval était épuisé et M. Oufle se persuada que la femme croisée la veille avait ensorcelé son cheval. Il décida d'aller la voir pour lui faire ôter son sort, et ne manqua pas avant de partir d'utiliser toutes les pratiques magiques qu'il connaissait pour se protéger d'une éventuelle attaque de la « sorcière ». Une fois sur place, la dame ne se laissa pas insulter et la conversation fut très vive. M. Oufle finit par partir en prenant avec lui une montre qui appartenait à la femme, car il avait lu que dérober un objet à une sorcière empêcher cette dernière d'ensorcelé le voleur. Une jeune servante avait observé toute la scène et averti sa maîtresse de l'acte criminel de notre héros, qui partit à sa poursuite pour récupérer son bien. Elle le suivit jusque chez lui, s'engagea alors une lutte entre M. Oufle et la « sorcière » pour récupérer sa montre et toute la famille vint en renfort au malheureux homme victime de ses superstitions. Il réussit à expliquer son geste, brandissant ses livres comme preuve. La dame se calma, récupéra sa montre et eut bien de la pitié pour la famille de cet homme, contrainte de vivre aux rythmes de ses croyances ridicules.

La fin des *Histoires des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* s'achève sur un dernier traité écrit par notre héros, où il expose tout ce qu'il a lu au sujet du Sabbat des sorcières.

## INTRODUCTION

---

« Soyez certain que partout où  
Se trouvent vieilles radoteuses,  
Enfants et gens à têtes creuses,  
Se trouve aussi le loup-garou. »

Laurent Bordelon, *Nouveautés dédiés à gens de différents états, depuis la charrue jusqu'au sceptre*, II, p. 143 (1724).

Éviter de passer sous une échelle, frissonner en croisant un chat noir ou coincer une pièce de monnaie sous le manche de la crêpière le jour de la Chandeleur... Autant de petites traditions irrationnelles ancrées dans notre inconscient et qui y sont inscrites depuis notre enfance, dont nous ignorons les origines. Qui n'a pas déjà, machinalement, jeté une pièce dans un bassin ou cherché dans un champ de trèfles celui qui porte quatre feuilles ? Athée ou croyant, ces coutumes sensées apporter bonheur et richesse sont connues de tous. Elles font partie de notre culture, de notre héritage. Pourtant, notre société occidentale pragmatique et dominée par les sciences sait bien que ces « trucs de grand-mère » n'ont aucun pouvoir mystique d'influer sur nos vies, mais nous continuons à les perpétuer. Pourquoi ? « Au cas où, répond-t-on, on ne sait jamais ».

Les superstitions d'aujourd'hui sont bien différentes de celles de nos ancêtres de l'époque moderne. On peut dire que cette notion apparaît à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, au moment des grandes découvertes. Les occidentaux sont confrontés à de nouveaux peuples se situant complètement en dehors de leur cadre de pensées, ils qualifient alors leurs religions de « superstitions ». Car il faut bien noter que les croyances superstitieuses ne peuvent être détachées de la religion, même chrétienne. Pendant les Guerres de Religions qui ont déchiré la France au XVI<sup>e</sup> siècle, chaque parti accusait l'autre d'être superstitieux, se définissant ainsi comme seule véritable religion. Les catholiques, pour réagir à la poussée des réformés, organisent la Contre-Réforme lors du Concile de Trente (1545 – 1563), qui se traduit entre autre par une meilleure éducation des ecclésiastiques et, de là, des fidèles. Au XVII<sup>e</sup> siècle la génération de clercs formée sur les principes tridentins mesurent toute l'étendue et l'ancrage des superstitions dans le peuple, ce que Robert Muchembled nomme « la religion populaire »<sup>6</sup>. Le peuple n'est pas païen au sens premier du terme, plusieurs siècles de christianisme ont solidement inscrits ses préceptes dans la population, mais il a une conception différente du sacré que celle des autorités religieuses. Le christianisme est, depuis le Moyen-Âge, un sentiment collectif basé sur la peur – du péché, du Diable, de la mort, de la colère

---

<sup>6</sup> Cette qualification de « populaire » est aujourd'hui controversée et globalement abandonnée par les historiens. Néanmoins nous n'avons réussi à trouver un terme équivalent et moins péjoratif, ainsi dans notre propos l'emploi du mot « populaire » signifie le peuple au sens général et représente toutes les personnes soumises à l'autorité royale. R. MUCHEMBLE, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Armand Colin, 2013 [3<sup>ème</sup> éd.]. Coll. « Cursus – Histoire ».

de Dieu. Pour se prémunir de ces dangers, le peuple s'est transmis oralement en héritage des coutumes pour se protéger de la guerre, de la famine, de la maladie etc...<sup>7</sup> Il n'a pas conscience de s'écarter de la religion officielle, car la majorité de ses pratiques sont dérivées de ce qu'il voit à l'Église, il donne seulement plus d'importance à l'objet et au geste qu'aux symboles mystiques qu'ils représentent. Comme aujourd'hui ces superstitions sont machinales, presque comme des réflexes dont les origines ont disparu au fil des générations. Il devient donc urgent, pour les curés post-tridentins de lutter contre cette religion populaire. L'hérésie calviniste n'ayant pu être éradiquée, il faut à l'Église catholique un nouvel ennemi. D'abord l'assaut est frontal et violent, la population est dans l'incompréhension et les résultats ne sont pas toujours concluants. Muchembled constate à ce sujet que les régions où la lutte contre les superstitions populaires a été brutale dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle sont en majorité celles où la déchristianisation a été la plus rapide à la fin du XVIII<sup>e</sup> et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Le peuple n'a plus confiance en l'Église et son appareil judiciaire, l'Inquisition, qui veulent détruire ce qui rythment toute sa vie. Dans un second temps, qui correspond environ à la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les ecclésiastiques directement confrontés au problème des croyances populaires cherchent plutôt un compromis entre les coutumes du peuple et le dogme religieux. Ils mettent en place une surveillance, et doucement la religion populaire s'adapte aux exigences cléricales. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut assurer que la majorité des Français pratique une foi plus intériorisée, selon le désir des autorités ecclésiastiques<sup>9</sup>. La lutte de l'Église contre les superstitions est une réussite. Celles-ci n'ont néanmoins pas disparues.

Loin de l'instruction des fidèles dans une paroisse, l'abbé Laurent Bordelon (1653 – 1730), précepteur à Paris, publie en 1710 un roman en deux volumes au titre très long : *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle, causées par la lecture des livres qui traitent de la Magie, du Grimoire, des Démoniaques, Sorciers, Loups-garoux, Incubes, Succubes & du Sabbat, des Fées, Ogres, Esprits Folets, Génies, Phantômes et autres Revenants, des Songes, de la Pierre Philosophale, de l'Astrologie Judiciaire, des Horoscopes, Talismans, jours heureux & malheureux, Eclipses, Comètes & Almanachs, enfin de toutes les sortes d'Apparitions, de Divinations, de Sortilèges, d'Enchantemens, & d'autres superstitieuses pratiques*. Comme nous l'avons présenté dans l'avant-propos de cette étude, le héros de cette histoire est un homme extrêmement superstitieux au sens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Sa crédulité est un véritable handicap, le plongeant dans des péripéties dont il sort toujours perdant et ridicule. Mais bien plus qu'une œuvre de fiction, cet ouvrage se présente avant tout comme un véritable travail de compilation et d'accumulation des croyances populaires de l'époque. L'auteur a répertorié dans un appareil de notes très conséquent une grande partie des superstitions connues en son temps, en s'appuyant sur ses lectures et en nous signalant les références bibliographiques des ouvrages consultés. Pour faire simple, son livre est plus proche dans la forme d'un travail universitaire d'aujourd'hui, comme cette étude, que d'un roman purement fictif.

C'est pour cela que nous avons qualifié dans le titre de notre étude le livre *Monsieur Oufle* de « travail de compilation ». Nous voulons signifier par-là d'abord l'entreprise d'érudition et de recherches que constitue cet ouvrage, mais

---

<sup>7</sup> *Ibid.* p. 106.

<sup>8</sup> Il donne en exemple le diocèse de Chartres et le Limousin. *Ibid.* p. 109.

<sup>9</sup> *Ibid.*

aussi son aspect fait d'un *patchwork* de superstitions. Nous allons même un peu plus loin dans la définition du mot « compilation » en suivant celle du *Petit Robert*<sup>10</sup>, qui rapproche ce genre de travaux « faits d'emprunts » et sans originalité, du plagiat. La frontière entre ces deux concepts est en effet plutôt mince et Bordelon ne cesse de la franchir allégrement dans son livre, faisant douter le lecteur de l'authenticité de son texte. Faisant partie de l'élite cultivée de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est logique qu'il traite des superstitions dites « populaires », c'est-à-dire créées et employées par le peuple. Mais comme le suggère l'origine sociale de son héros, un riche bourgeois, il n'associe pas ces pratiques seulement aux ruraux mais à toute la société.

La recherche sur *Monsieur Oufle* étant quasiment inexistante<sup>11</sup>, cela nous laisse un très grand champ d'action pour notre étude, nous pouvons aborder ce livre avec de très nombreux points de vue. Nous avons choisi celui-ci : notre travail ne porte pas sur le contenu à proprement parlé du livre, mais sur le travail fourni par l'auteur. Comment l'abbé Bordelon a-t-il rédigé son roman ? Dans quels ouvrages a-t-il trouvé des informations sur les superstitions ? Comment les a-t-il ensuite intégrées dans les aventures de son héros ? Voici le genre de question auxquelles nous tentons de répondre. Nous nous alignons ainsi, modestement, dans le domaine historique de la généalogie des savoirs, brillamment mis en exergue par l'étude pionnière de Pierre Duhem sur Léonard de Vinci<sup>12</sup>, en 1906. Il y démontre les influences du génie italien en les cherchant dans ses lectures de jeunesse, que celui-ci a parfois indiquées dans ses notes manuscrites. Ensuite il étudie les savants qui ont été influencés par les travaux de de Vinci. Il utilise comme source presque uniquement les ouvrages scientifiques écrits par ces hommes et, en les comparant entre eux, il arrive à trouver quelle hypothèse est basée sur quel travail antérieur. Il cherche ainsi à définir le cheminement de la réflexion humaine pour arriver à la pensée géniale. Mais nous ne pouvons attribuer la même démarche à notre ouvrage *Monsieur Oufle* sans d'abord le remettre dans son contexte de publication. Depuis les années 1950 en France, Henri-Jean Martin a apporté une nouvelle dimension à l'histoire culturelle en considérant le livre en tant qu'objet historique propre, et non plus seulement comme un vecteur de transmission du savoir. Il s'associe avec Roger Chartier et d'autres historiens pour publier une *Histoire de l'édition française*, des origines médiévales jusqu'aux années 1980, véritable somme encyclopédique sur le sujet. Ces travaux nous ont été d'une grande aide pour saisir le contexte historique de l'édition en 1710, mais aussi celui de la littérature française. Mais en plus de l'histoire du livre, nous devons chercher du côté de l'histoire des mentalités en nous basant essentiellement sur les travaux de Robert Mandrou, Robert Muchembled et François Lebrun, du fait du thème central de notre livre. Il faut ainsi pouvoir comprendre la position de l'auteur par rapport aux superstitions et aux croyances populaires au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps nous avons lu le roman pour en étudier la structure et connaître l'écriture de Bordelon. Puis nous avons retracé son histoire éditoriale, c'est-à-dire que nous avons répertorié et comparé entre elles toutes les rééditions

---

<sup>10</sup> *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, 2008, p. 484.

<sup>11</sup> Nous n'avons trouvé aucun travail sur *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* en tant que tel, et seulement deux études sur son auteur : Jacqueline DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730 », *University of California publications in modern philology*, XXVI, n°2, Berkeley : University of California Press, 1942. p 123 à 224 ; Jean GIRAUD, « Laurent Bordelon, précepteur », *Paedagogia historica*, X, n°2, Gent : Blandijnberg, 1970. p. 205 à 224.

<sup>12</sup> P. DUHEM, *Étude sur Léonard de Vinci : ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, Paris : Hermann, 1906-1913.

de *Monsieur Oufle*. Enfin nous nous sommes attaqués au principal sujet de notre étude, la méthode de travail de Bordelon en cherchant ses influences et ses sources.

Pour définir cette méthode de travail de l'abbé Bordelon, nous avons utilisé comme base les notes en bas de page de *Monsieur Oufle*. Nous avons réduit cette étude à quelques chapitres qui ont le même sujet, les sorcières et la magie. Nous l'avons choisi, plutôt que de parler des fantômes ou des démons, car ce thème raisonne dans notre imaginaire collectif et semble exister depuis la nuit des temps. Même si nous ne nous concentrons que sur la France à l'époque moderne, c'est-à-dire *grosso modo* du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, étudier les sources relatives aux sorcières revêt un certain attrait. D'un point de vue plus historique, se pencher sur ce sujet à partir d'un roman publié en 1710 n'est pas non plus dénué d'intérêt et de logique. Contrairement aux idées reçues, la grande épidémie de persécutions des sorcières se répand en France des années 1580 à 1682, et est à son paroxysme jusqu'en 1630<sup>13</sup>. Au Moyen-Âge, les tribunaux ecclésiastiques luttent contre les hérésies – Cathares, Vaudois, Réforme protestante au XVI<sup>e</sup> siècle – et c'est dans ce contexte d'hétérodoxie chrétienne que des gens finissent sur le bûcher. La sorcellerie était déjà connue et pratiquée mais ne subissait pas systématiquement des poursuites judiciaires, qui se soldent toujours par une mise à mort. Une fois que le protestantisme atteint le statut de religion, les procès pour hérésie laissent place aux procès pour sorcellerie. Les traumatismes dus aux massacres entre catholiques et réformés, l'intolérance religieuse et la dureté de la pensée tridentine poussent les juges et les magistrats à surveiller de plus près les agissements de la population. La sorcellerie est presque exclusivement rurale, elle se trouve surtout dans les régions périphériques de la France et donc moins soumises au contrôle de la capitale. A l'époque moderne ce sont les tribunaux laïcs qui jugent des procès en sorcellerie, les magistrats croient que les crimes qu'on impute aux sorcières sont une réalité<sup>14</sup>. C'est d'ailleurs à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qu'émerge toute une littérature de démonologie censée aider les juges dans leurs verdicts<sup>15</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Europe est enlisée dans la guerre de Trente Ans (1618 – 1648), la Contre-Réforme atteint son but et la sorcellerie, de même que les procès qui la condamnent, disparaissent de la société ou du moins deviennent invisibles. Ainsi ce phénomène magique n'est plus vraiment une réalité tangible pour l'abbé Laurent Bordelon, d'autant qu'il est contemporain à l'édit royal de 1682 qui reconnaît les sorciers et sorcières comme des charlatans et des illusionnistes, mais non plus comme des partisans du Diable. Néanmoins, tout comme c'est encore le cas aujourd'hui, la magie diabolique ne cesse d'intéresser et de captiver au Siècle des Lumières. Nous pouvons alors nous demander comment notre auteur a étudié le sujet dans son roman *Monsieur Oufle*. Quelles sont les sources qu'il a utilisées, des contemporaines ou des traités de démonologie ? Quel point de vue concernant ce phénomène a-t-il, est-il plutôt pragmatique ou plutôt superstitieux ? Sa place d'ecclésiastique, car rappelons-le il est abbé, influe-t-elle sur sa pensée ? Autant de questions auxquelles nous essayons de répondre, en nous basant essentiellement sur le travail de Bordelon dans son livre. Nous voulons démontrer, à travers ces chapitres sur les sorcières et la magie, la ou une des méthodes de rédaction de notre auteur.

---

<sup>13</sup> R. MUCHEMBLED, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Armand Colin, 2013 [3<sup>ème</sup> éd.]. Coll. « Coursus – Histoire ». p. 117.

<sup>14</sup> *Ibid.* p. 119.

<sup>15</sup> Comme *De la démonomanie des sorciers* de Jean Bodin ou le *Malleus mallificarum*. *Ibid.* p. 117.

Notre étude se déroule alors en deux temps. D'abord il est essentiel de remettre *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* dans son contexte de publication. Ce roman a connu un grand succès au XVIII<sup>e</sup> siècle et nous essayons de l'expliquer par la personnalité de son auteur et les thèmes sous-jacents qu'il y aborde. Nous pouvons ainsi proposer une réflexion sur les raisons qui ont fait tomber ce livre dans l'oubli aujourd'hui. Ensuite nous nous penchons sur le travail que l'abbé Bordelon a fourni pour écrire ce roman, en nous intéressons donc particulièrement aux chapitres concernant les sorcières et la magie. Il ne s'agit pas vraiment de connaître sa vision et celle de ses contemporains sur ces personnes, mais plutôt d'expliquer comment il a travaillé pour compiler des informations à leur sujet.



# **L'HISTOIRE DES IMAGINATIONS EXTRAVAGANTES DE MONSIEUR OUFLE : UN LIVRE A SUCCES AUJOURD'HUI OUBLIE**

---

L'histoire du roman *Monsieur Oufle* commence au sein de la Communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris. Installée en ce début de XVIII<sup>e</sup> siècle dans le quartier latin, entre la rue Saint-Jacques et le quai des Augustins<sup>16</sup>, cette corporation tient le quasi-monopole des impressions autorisées en France. Elle est organisée comme une confrérie médiévale, on y trouve les libraires et les imprimeurs<sup>17</sup>, qui à l'époque moderne ont une fonction aussi bien de producteur que d'éditeur de livres au sens contemporain du terme<sup>18</sup>. Ce petit monde est limité et replié sur lui-même, on constate une grande porosité entre les différents métiers du livre, mais aussi entre les personnes qui les composent car les liens professionnels sont presque toujours renforcés par des liens familiaux et matrimoniaux. Pour faire simple, les imprimeurs-libraires se marient entre eux, créant ainsi de véritables dynasties sur plusieurs générations. En théorie<sup>19</sup> depuis 1686 il y a trente-six imprimeurs-libraires officiels à Paris, faisant tous partie de la Communauté, et pouvant ainsi soumettre au pouvoir royal l'autorisation d'imprimer un livre nouveau. Contrairement à aujourd'hui, la société moderne censure *a priori*, c'est-à-dire avant impression. L'auteur ou l'imprimeur doit soumettre chaque manuscrit aux censeurs royaux, qui travaillent sous la direction du Directeur de la Librairie Royale lui-même soumis au chancelier, qui autorisent ou non l'impression suivant le contenu. Le privilège royal obtenu confère le monopole de l'impression du livre à l'imprimeur-libraire qui en est propriétaire, et pour attester ce monopole, il imprime<sup>20</sup> en début ou fin d'ouvrage ledit privilège. Naturellement ce système, mis en place depuis 1566<sup>21</sup>, n'exerce qu'un faible contrôle et on voit se développer les contrefaçons<sup>22</sup> et les copies pirates<sup>23</sup> dès le

---

<sup>16</sup> Roger CHARTIER (dir.), Henri-Jean MARTIN (dir.), Jean-Pierre VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française, t. 2 : le livre triomphant (1660-1830)*, [Paris] : Promodis, 1984. p. 368.

<sup>17</sup> Jusqu'en 1686 s'y trouvait aussi les relieurs mais l'édit promulgué par Colbert la même année en août met fin à ce corporatisme en les excluant de la Communauté des Libraires. *Ibid.* p. 269.

<sup>18</sup> Les imprimeurs sont en contact avec l'auteur et s'occupent de la mise en page et de la promotion d'un ouvrage. En général ils sont aussi libraires, le magasin est au rez-de-chaussée et les ateliers de presse dans les étages. En revanche les petits libraires n'ont pas forcément les moyens d'investir dans une presse et confient l'impression à un de ces imprimeurs, ils ne se chargent ensuite que de la vente. R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française, t. 1 : le livre conquérant, du Moyen-Âge au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, [Paris] : Promodis, 1982. p. 368.

<sup>19</sup> Ce règlement est promulgué dans l'édit d'août 1686. Dans la pratique il faut des générations pour arriver à ce nombre d'imprimeurs-libraires dans la capitale, il est effectif à la veille de la Révolution, qui abolit par la suite la nuit du 4 août 1789 tous les privilèges, dont ceux régissant les professions du livre.

<sup>20</sup> Depuis le règlement de juin 1618, qui oblige les imprimeurs à faire paraître soit un extrait soit la totalité du privilège royal, ainsi que les éventuelles approbations des censeurs. R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française, t. 1 (...)*. p. 371.

<sup>21</sup> Par l'ordonnance de Moulins en février 1566. *Ibid.* p. 369.

<sup>22</sup> Les contrefaçons sont des ouvrages imprimés sans privilèges mais dont l'éditeur est sujet à l'autorité qui a octroyé le privilège original. Par exemple un imprimeur lyonnais faisant une contrefaçon d'un livre dont le privilège royal a été donné à un imprimeur parisien. Les contrefacteurs, pour ne pas être retrouvés, donnent de fausses adresses sur la page de titre.

<sup>23</sup> Les copies pirates sont des ouvrages imprimés sans privilège en dehors du pays d'origine. Par exemple au XVII<sup>e</sup> siècle beaucoup de ces copies pirates sont faites aux Provinces Unies où il n'y a pas de censure.

XVI<sup>e</sup> siècle. Malgré la solide prise en main de Colbert qui tente de réglementer plus efficacement la Communauté, le monde du livre parisien et plus généralement français est en crise depuis le début du règne de Louis XIV<sup>24</sup>. Si les livres de dévotion et de piété continuent à être vendeurs, les lecteurs délaissent les traités scientifiques compliqués, le théâtre et les romans<sup>25</sup>.

Ce genre littéraire est particulièrement méprisé par les érudits et par l'Église, qui voit dans sa lecture la mise en valeur des passions humaines. Néanmoins la production, bien qu'en baisse, reste élevée pour répondre à la forte demande<sup>26</sup>, car ce genre de récits plaît aux lecteurs de plus en plus nombreux grâce à l'avancée de l'alphabétisation<sup>27</sup>. Avec les progrès techniques dans le domaine de l'illustration, les ouvrages s'embellissent grâce à la gravure sur cuivre<sup>28</sup>. Cette littérature est codifiée dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup> et on lui connaît deux grands genres de récit<sup>30</sup> : celui qui idéalise l'homme, comme dans les romans de chevalerie, et celui qui reflète ses imperfections grâce à un anti-héros servant d'exemple, c'est le cas des romans picaresques comme *Don Quichotte*. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle on commence à se détourner de l'idéal de l'honnête homme pour une vision plus matérialiste, on délaisse les rois et les princesses pour un héros bourgeois<sup>31</sup>.

Voilà dans quel contexte est publié pour la première fois *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, en 1710 à Paris.

Dans cette partie nous nous attachons essentiellement au livre en tant que tel. Il nous a fallu d'abord retracer l'histoire éditoriale de ce roman, c'est-à-dire répertorier toutes les éditions existantes, les traductions etc... Pour cela nous avons surtout utilisé les catalogues de bibliothèques (BnF, bibliothèques municipales...) et les bases de données (SUDOC, CCFr...). Nous sommes arrivés à la chronologie suivante : la première édition date de 1710 avec la même année une copie pirate hollandaise, nous connaissons aussi une édition en 1712 qui peut être une contrefaçon, la deuxième édition est de 1753 et 1754, la troisième édition est publiée en 1789 et la quatrième et dernière édition date de 1793. Nous avons aussi recensé quatre traductions au XVIII<sup>e</sup> siècle : une anglaise, une allemande, une italienne et une portugaise. Même si nous ne connaissons pas le nombre exacte de tirages pour chaque édition, le fait que ce livre est été réimprimé cinq fois au cours du même siècle nous indique qu'il a connu un certain succès, en France et aussi à l'étranger. Mais au-delà des rééditions, il nous faut nous pencher sur les personnes

---

<sup>24</sup> R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française*, t. 2 (...). p. 270.

<sup>25</sup> *Ibid.* p. 22.

<sup>26</sup> Michel PRIGENT (dir.), Daniel RIOU, « Roman : héritage et innovations, naissance du roman moderne au XVII<sup>e</sup> siècle – idéologie, institution, réception », *Histoire de la France littéraire*, Paris : PUF, 2006, p. 663 à 682. p. 664.

<sup>27</sup> R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française*, t. 2 (...). p. 22.

<sup>28</sup> M. PRIGENT (dir.), Michel DELON, « Roman : héritage et innovations, le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire de la France littéraire*, t.2 (...), p. 682 à 700. p. 688.

<sup>29</sup> M. PRIGENT (dir.), D. RIOU, *op. cit.* p. 665.

<sup>30</sup> Jean DAGEN (dir.), Philippe ROGER (dir.), Thomas PAVEL « Continuité ou coupure ? Considérations sur le roman français du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Un siècle de deux cents ans ? Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : continuités et discontinuités*, Paris : éditions Desjonquères, 2004. Coll. « L'esprit des lettres », p. 171 à 180. p. 173.

<sup>31</sup> M. PRIGENT (dir.), D. RIOU, *op. cit.* p. 672.

qui ont travaillé autour de ce livre : l'auteur d'abord, mais aussi les éditeurs et les illustrateurs.

Le contexte littéraire de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle est aussi un facteur pour comprendre le succès de *Monsieur Oufle*. Il nous a été assez difficile d'en dresser un tableau complet car cette période littéraire est complexe, du fait qu'elle se situe en pleine transition entre Le Grand Siècle et celui des Lumières. Contrairement à ce que laisse penser l'historiographie classique, il n'y a pas de coupure nette entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais un progrès continu dans tous les domaines de la société. Ainsi la littérature de cette époque oscille entre les traditions classiques et les nouveautés philosophiques. Pour tenter d'en esquisser les contours, nous nous sommes servis d'ouvrages généraux sur la littérature en France<sup>32</sup> et sur le colloque dirigé par Jean Dagen et Philippe Roger en 2004<sup>33</sup>, qui met en lumière la transition entre ces deux périodes. Ensuite nous avons cherché les correspondances entre les thèmes évoqués dans *Monsieur Oufle* et les autres ouvrages qui sont publiés à la même époque.

Grâce à ces recherches nous voulons montrer si le livre de l'abbé Bordelon est un travail original ou non pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ainsi tenter d'expliquer son succès.

Pour répondre à cette interrogation nous nous intéressons d'abord à l'auteur de *Monsieur Oufle* et à sa carrière littéraire. Ensuite nous développons l'histoire éditoriale de ce roman. Enfin nous étudions ce qui nous semble être les trois thèmes principaux abordés dans cet ouvrage et leurs échos dans des écrits antérieurs et postérieurs, pour montrer les influences et inspirations de Bordelon.

## I. LAURENT BORDELON : « UN ABBE DE SALON »<sup>34</sup>

Il nous faut désormais nous intéresser à l'abbé Laurent Bordelon, l'auteur de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, en tant que personne. En effet il est essentiel de connaître sa vie pour pouvoir comprendre les thèmes qu'il aborde dans ses écrits, sa pensée, son style et sa méthode de travail. Nous présentons en annexe une bibliographie de cet écrivain extrêmement productif, la plus complète possible.

Nous dressons tout d'abord une biographie rapide car cet auteur ayant été aujourd'hui oublié, il nous a été difficile de trouver des informations à son sujet. Nous nous intéressons aussi à sa carrière littéraire. Ensuite nous faisons quelques remarques générales sur le style d'écriture de Bordelon, qu'on retrouve dans toutes

---

<sup>32</sup> Nous avons essentiellement utilisé : Antoine ADAM, *Histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle, t. 5 : la fin de l'école classique (1680-1715)*, Paris : Éditions Mondiales, 1968 ; Michel PRIGENT (dir.), *Histoire de la France littéraire*, Paris : PUF, 2006 ; Jean ROHOU, *Histoire de la littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000 ; Olivier SOUTET, *La littérature française de la Renaissance*, Paris : PUF, 1994 [3ème édition]. Coll. « Que sais-je ? ».

<sup>33</sup> J. DAGEN (dir.), P. ROGER (dir.), *Un siècle de deux cents ans ? (...)*.

<sup>34</sup> Jean GIRAUD, « Laurent Bordelon, précepteur », *Paedagogia historica*, 10, n°2, Gent : Blandijnberg, 1970. p. 205 à 224. p. 206.

ses œuvres. Pour cette section nous nous sommes essentiellement servis du travail quasi-unique que Jacqueline de la Harpe a consacré à cet auteur<sup>35</sup>.

## 1. Vie et carrière littéraire

Comme nous l'avons signalé, nous savons peu de choses sur la vie de Laurent Bordelon. Notre auteur semble mentionné pour la première fois dans le *Nouveau dictionnaire historique* de Louis-Mayeul Chaudon<sup>36</sup>, et ce dès la première édition de 1766<sup>37</sup>. Nous retrouvons cet article, peu flatteur, dans l'avertissement de l'éditeur de l'édition de 1789 de *Monsieur Oufle*.

Laurent Bordelon est né à Bourges en 1653. Il passe son enfance et son adolescence dans cette ville et y fait ses études. Il est diplômé de la Faculté de théologie de Bourges, tenue par les Jésuites depuis 1625. Louis de Lubert, le receveur général des finances de la ville de 1672 à 1684<sup>38</sup>, le remarque et l'engage comme précepteur<sup>39</sup> pour son fils aussi prénommé Louis, âgé d'environ douze ans<sup>40</sup>. Bordelon emménage donc chez son élève à Paris vers 1688, dans le secteur de la paroisse de Saint-Eustache dont il devient chapelain<sup>41</sup>. Il y reste jusqu'à sa mort le 6 avril 1730. Dans le milieu littéraire, on retient essentiellement de lui son parti pris pour le camp des Modernes, qui s'opposent aux Anciens à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans une querelle artistique et intellectuelle.

C'est un auteur prolifique, on lui attribue une centaine d'ouvrages, mais on estime<sup>42</sup> que moins de la moitié nous sont parvenus aujourd'hui. Il est d'autant plus difficile de retrouver ses écrits que notre auteur signe très rarement de son nom ses livres, parfois il utilise l'abréviation M. \*\*\*. L'abbé Bordelon commence sa carrière d'écrivain à la fin des années 1680, il est considéré comme un polygraphe car il a écrit dans différents registres littéraires. On a tout d'abord de lui un *Entretien curieux sur l'astrologie judiciaire* publié en 1689<sup>43</sup>, à la suite sans aucun doute de la comète de 1680 qui fit couler beaucoup d'encre en Europe. Ce traité se présente comme une suite de dialogues sur l'astrologie, avec à l'appui de

---

<sup>35</sup> Jacqueline DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730 », *University of California publications in modern philology*, 26, n°2, Berkeley : University of California Press, 1942. p 123 à 224.

<sup>36</sup> Louis-Mayeul Chaudon (1737 – 1817) est un bénédictin et un biographe français. Son *Dictionnaire* est publié initialement en quatre volumes au format in-8° et connaît sept nouvelles éditions du vivant de son auteur. Il est aujourd'hui connu sous le nom du *Nouveau dictionnaire historique* de Chaudon-Delandine, du nom d'Antoine-François Delandine (1756 – 1820) qui participa grandement à la huitième édition de cet ouvrage, publiée à Lyon en 1804 et composée de treize volumes. L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle ancienne et moderne (...)*, Paris : Desplaces, 1843-18?? ; nouv. éd. rev. et augm., 23 vol. Tome 8, p. 33.

<sup>37</sup> Louis-Mayeul CHAUDON, *Nouveau dictionnaire historique portatif (...)*, Avignon : Société de gens de lettres, 1766. Tome 1, p. 322-323. Disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=EwFYAAAACAAJ> > (consulté en avril 2014).

<sup>38</sup> Daniel DESSERT, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris : Fayard, 1984.

<sup>39</sup> Jean-Pierre DE BEAUMARCHAIS (dir.), Daniel COUTY (dir.), Alain REY (dir.), *Dictionnaire des littératures de langue française, t. 1 : A-F*, Paris : Bordas, 1984. Article « Bordelon » par Alain Niderst, p. 296.

<sup>40</sup> Louis de Lubert devient en 1700 Conseiller en Parlement puis en 1706 Président de la troisième chambre des Enquêtes du Parlement. C'est aussi un joueur de violon et un mélomane, il fonde en 1722 un des premiers orchestres de musiciens amateurs à Paris. J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 129.

<sup>41</sup> *Ibid.* p. 127.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Laurent BORDELON, *Entretien curieux sur l'astrologie judiciaire*, Paris : L. Lucas, 1689, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, V- 21823.

nombreuses citations d'auteurs antiques. Bordelon cherche à démontrer que les comètes n'ont aucun effet sur la vie des hommes. Le succès n'est pas au rendez-vous.

Dans les années 1690 il se distingue essentiellement dans le genre théâtral, aussi bien philosophique que comique. Il rédige toute une saga<sup>44</sup> se déroulant aux « Champs Élysées » qui n'a pas non plus de succès, si bien que Chaudon nous dit que ce genre littéraire « [convenait] peu à son état »<sup>45</sup>. En 1694 il publie *La belle éducation*<sup>46</sup>, un traité sur l'éducation des enfants qui passe relativement inaperçu mais qui mérite pourtant d'être signalé. Jean Giraud y consacre une rapide étude en 1970<sup>47</sup> en nous faisant remarquer les préceptes assez novateurs de l'abbé, plutôt libéraux pour son époque. Celui-ci s'adresse dans ce bréviaire pédagogique aux précepteurs, aux élèves et aux parents, mettant en avant le rôle premier de ces derniers dans l'éducation morale de leurs enfants. Il veut sensibiliser les élites à leur devoir d'être des exemples pour la génération suivante. Le précepteur a pour rôle de faire aimer les études à ses élèves et surtout de les former à leur future place dans la société, grâce à une éducation souple, c'est l'enseignant qui doit s'adapter à l'enfant. On retrouve dans ces principes l'influence de l'éducation reçue par notre auteur dans le collège jésuite de Bourges.

L'abbé Bordelon s'illustre particulièrement dans le monde littéraire comme auteur de romans, il publie entre 1708 et 1713 cinq ouvrages de fiction visant à dénoncer la crédulité populaire<sup>48</sup>. Le premier est *Mital, ou Aventures incroyables*, publié en 1708<sup>49</sup>. Il y traite des menteurs et de leur facilité à convaincre les gens et à faire accepter les mensonges comme des vérités, si ceux-ci sont dit avec suffisamment de conviction. Le tout est raconté sous forme de relations de voyages, que l'auteur prétend avoir trouvé par hasard. Le second est *Le voyage forcé de Bécafort, hypocondriaque*, publié en 1709<sup>50</sup>. Puis *L'histoire des aventures extravagantes de Monsieur Oufle*, sûrement son livre le plus célèbre, sur lequel nous ne revenons pas. Ensuite vient *Gomgam, ou L'homme prodigieux transporté dans l'air*, édité en 1711 et plusieurs fois réimprimé<sup>51</sup>, qui s'inscrit dans le genre picaresque. Enfin nous terminons par *Les tours de Maître Gonin* en 1713<sup>52</sup>, roman en deux volumes, qui raconte l'histoire d'un homme qui étudie les sciences dans le but de tromper les gens. Le nom « Gonin » est utilisé dès le XIV<sup>e</sup> siècle dans le

---

<sup>44</sup> On trouve entre autre : *Arlequin comédien aux Champs Élysées (...)*, Paris : Arnoul Seneuze, 1691, 1 vol., in-12, (Lyon, BM de la Part Dieu, 345676) ; *Molière comédien aux Champs Élysées (...)*, Lyon : Antoine Briasson, 1694, 1 vol., in-12 (Paris, BnF, YF- 7479) ; *Poisson, comédien aux Champs Élysées (...)*, Paris : Charles le Clerc, 1710, 1 vol., in-12 (Paris, BnF, YF- 12188).

<sup>45</sup> L.-M. CHAUDON, *Nouveau dictionnaire historique (...)*. Tome 1, p. 322.

<sup>46</sup> L. BORDELON, *La belle éducation*, Paris et Lyon : Urbain Coustelier, 1694, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 340205.

<sup>47</sup> J. GIRAUD, « Laurent Bordelon, précepteur » *op. cit.*

<sup>48</sup> J. DE LA HARPE, *op.cit.* p. 141.

<sup>49</sup> L. BORDELON, *Mital, ou Aventures incroyables (...)*, Paris : Charles le Clerc, 1708, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ B 371/13.

<sup>50</sup> L. BORDELON, *Le voyage forcé de Bécafort, hypocondriaque (...)*, Paris : Jean Musier, 1709, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 811028.

<sup>51</sup> L. BORDELON, *Gomgam, ou L'homme prodigieux transporté dans l'air (...)*, Paris : veuve Guillaume Saugrain, 1711, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, Y2-39452 et 39453) ; rééd. Paris : Pierre Prault, 1712, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, Y2-39454 et 39455) ; rééd. Amsterdam : Etienne Roger, 1713, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, Y2-39456 et 39457).

<sup>52</sup> L. BORDELON, *Les tours de Maître Gonin (...)*, Paris : Charles Le Clerc, 1713, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, Y2-12349 et 12350) ; rééd. Paris et Anvers : F. Huysens, 1714, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, Y2-71663 et 71664).

langage courant pour désigner un homme rusé et fourbe<sup>53</sup>. Il n'en est donc pas à son coup d'essai lorsqu'il rédige *Monsieur Oufle*, il manifeste déjà depuis plusieurs années un goût pour les croyances populaires.

Bordelon s'illustre aussi dans l'imitation des grands succès de son temps. Entre la sixième<sup>54</sup> et la septième<sup>55</sup> édition des *Caractères* de La Bruyère, un grand succès au XVII<sup>e</sup> siècle, il publie au début de l'année 1692 les *Caractères naturels des hommes en cent dialogues*<sup>56</sup>. De même à la publication de l'ouvrage de Lesage *Le Diable boiteux* en 1707<sup>57</sup>, Bordelon écrit quelques mois plus tard *Les béquilles du Diable boiteux*<sup>58</sup>, et ces deux ouvrages sont par la suite souvent imprimés ensemble dans un seul volume. Donnons comme dernier exemple, et pas des moindre, les *Dialogues des vivants* que notre abbé publie en 1717<sup>59</sup>, et qui s'inspire directement des *Nouveaux dialogues des morts* écrits par Fontenelle et publié en 1683<sup>60</sup>. Le sujet de cet ouvrage retrace ce qu'on nomme la « Querelle des Anciens et des Modernes », un conflit intellectuel de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle où s'opposait deux conceptions des arts. Bordelon y fait intervenir des auteurs encore vivants, à la différence de Fontenelle qui fait dialoguer des érudits antiques. Seulement ces auteurs vivants n'apprécièrent pas d'être ainsi mis en scène et portèrent plainte auprès de la chancellerie, ce qui l'amena à interdire la publication du deuxième tome de ces *Dialogues*, puis à la suppression définitive de l'ouvrage en 1718<sup>61</sup>. Notre auteur s'inspire essentiellement des grands succès littéraires de son époque, ce qui explique la grande diversité de ses écrits.

L'abbé Bordelon est un auteur très fécond à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est donc curieux qu'il soit totalement oublié aujourd'hui. Cela s'explique essentiellement par la manière d'écrire de notre auteur, très particulière et plutôt mauvaise, qui fait dire à ses contemporains qu'il était « un fort honnête homme mais un mauvais écrivain »<sup>62</sup>.

Nous allons étudier dans la section suivante ce style qualifié de « plat et bizarre » par Chaudon<sup>63</sup>, qui rend la lecture de ses œuvres difficile.

---

<sup>53</sup> Trois « charlatans historiques » ont porté ce nom : un sorcier à la cour de François I<sup>er</sup>, un à celle de Charles IX et un joueur de gobelet au temps de Louis XIII. J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 156.

<sup>54</sup> Jean DE LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Paris : Étienne Michallet, 1691, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, R-52303.

<sup>55</sup> *Id.*, Paris : Étienne Michallet, 1692, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, R-18791.

<sup>56</sup> L. BORDELON, *Caractères naturels des hommes en cent dialogues (...)*, Paris : Arnoul Seneuze, 1691, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, Z-16720.

<sup>57</sup> Alain-René LESAGE, *Le Diable boiteux*, Lyon : Antoine Briasson, 1707, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés B 487959.

<sup>58</sup> L. BORDELON, *Les béquilles du Diable boiteux*, Paris : Charles Le Clerc, 1707, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, RES-Y2-2555.

<sup>59</sup> L. BORDELON, *Dialogues des vivants*, Paris : Pierre Prault, 1717, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, Z-16724.

<sup>60</sup> Bernard LE BOUYER DE FONTENELLE, *Nouveaux dialogues des morts*, Paris : Claude Blageart, 1683, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, ZZ-3522.

<sup>61</sup> J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon... », *op. cit.* p. 164.

<sup>62</sup> Ces paroles sont attribuées à Nicolas Lenglet Du Fresnoy (1674 – 1755), alias C. Gordon de Percel, dans *Bibliothèque des romans (...)*, tome 2, p. 340. *Ibid.* p. 188.

<sup>63</sup> L.-M. CHAUDON, *Nouveau dictionnaire historique (...)*. Tome 1, p. 323.

## 2. Une écriture érudite pour une lecture inconfortable

Les œuvres de l'abbé Bordelon ne sont pas passées à la postérité comme des classiques de la littérature française, pour la simple et bonne raison qu'elles sont écrites dans un très style pénible. Que ce soit les lettrés du XIX<sup>e</sup> siècle ou bien les spécialistes de la littérature d'aujourd'hui, tous s'accordent à dire que Bordelon était un mauvais écrivain. Jacques Collin de Plancy le décrit comme un « écrivain médiocre » qui écrit « pesamment »<sup>64</sup>, Michaud évoque un « style diffus et ennuyeux »<sup>65</sup>. Dans la plupart des brefs paragraphes biographiques consacrés à cet homme on retrouve la même anecdote où il avoue en public que « ses ouvrages [sont] ses péchés mortels », à quoi on lui répond que « le public en [fait] pénitence »<sup>66</sup>. Si on peut douter de son authenticité, cette histoire illustre bien ce qu'on pensait des livres de Bordelon.

Néanmoins notre auteur trouva ses lecteurs et connu par moment quelques succès, preuve que son écriture ne déplaisait pas à la majorité. En effet on concède volontiers que ses écrits sont les reflets des goûts et des modes littéraires de son époque<sup>67</sup>.

Le principal défaut qu'on retrouve dans les ouvrages de Bordelon, et particulièrement dans ses romans et ses traités, est sa très forte tendance à la compilation<sup>68</sup>. Pour ne prendre que *Monsieur Oufle*, il écrit des dizaines de pages qui ne sont que des accumulations de pratiques superstitieuses, juxtaposées les unes à la suite des autres. Par exemple les discours de M. Oufle et de son frère Noncrede sur les fantômes et les esprits sont de ce type, les deux personnages ne donnent que des exemples de ce qui a été dit sur ce sujet. Cela rend la lecture laborieuse, d'autant plus que cette pratique est plus ou moins présente dans tous les chapitres. J. Giraud utilise pour ça, à juste titre, le terme d'« exemplification »<sup>69</sup>, montrant bien l'abus que fait Bordelon des exemples. Il ajoute même que, dans le cas du traité *La belle éducation*, il est difficile de définir quel passage est de Bordelon et quel passage est emprunté<sup>70</sup> !

Dans *Monsieur Oufle*, cette utilisation de la compilation conduit à l'établissement d'un appareil de notes surdimensionné par rapport au texte principal, qui parfois est réduit à seulement une ou deux lignes. Dans *Mital, ou Aventures incroyables*<sup>71</sup> l'auteur a ajouté à la fin de son roman, sous le titre « La clef des aventures de Mital », l'explication de certaines choses mentionnées dans les relations de voyages du héros, avec les références des sources. Ce n'est ni plus ni moins qu'un appareil de notes situé en fin d'ouvrage. De plus les péripéties de ses héros ne sont que des prétextes pour dénoncer un vice de la société, très souvent les croyances populaires et les superstitions. De ce fait l'histoire n'est

---

<sup>64</sup> Jacques COLLIN DE PLANCY, *Dictionnaire infernal (...)*, Paris : Henri Plon, 1863 [6<sup>ème</sup> éd.]. 1 vol., in-8°. p. 110.

<sup>65</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 5, p. 66.

<sup>66</sup> L.-M. CHAUDON, *Nouveau dictionnaire historique portatif (...)*. Tome 1, p. 323.

<sup>67</sup> Georges GREUTE (dir), Patrick DANDREY (dir), *Dictionnaire des lettres françaises, le XVII<sup>e</sup> siècle*, [Paris] : Fayard, 1996. Article « Bordelon » par Gérard Gailly, p. 171.

<sup>68</sup> Gérard Gailly dans son article parle de « compilation sur tous les sujets ». *Ibid.*

<sup>69</sup> J. GIRAUD, « Laurent Bordelon, précepteur », *op. cit.* p. 211.

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> L. BORDELON, *Mital, ou Aventures incroyables (...)*, Paris : Charles Le Clerc, 1608, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ B 371/13.

qu'une succession d'évènements sans liens logiques entre eux, sans fil conducteur, ce qui accentue ce sentiment de compilation. Cette pratique d'écriture est à la mode à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup> et illustre « la littérature moderne » comme la conçoit Fontenelle puis Marivaux, c'est-à-dire une accumulation d'idées savantes sans réel effort de rédaction et d'harmonisation<sup>73</sup>. Ajoutons à cela que les nombreux ouvrages sur les superstitions publiés depuis le XVI<sup>e</sup> siècle sont généralement des répertoires de textes recopiés de siècle en siècle<sup>74</sup>, comme nous le voyons par exemple plus bas avec le *Traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers<sup>75</sup>. L'abbé Bordelon ne fait finalement que suivre la mode littéraire de son temps et de son sujet de prédilection, même si elle est en contradiction aujourd'hui avec une lecture agréable. Cependant cette entreprise de compilation montre un très grand travail d'érudition de la part de notre auteur et c'est le gigantesque appareil de notes de *Monsieur Oufle* qui sauva cet ouvrage de l'oubli total<sup>76</sup>.

Autre trait d'érudition de la part de Bordelon, et celui-ci nettement moins assommant que des notes en bas de page, avec les nombreux jeux de mots qu'on retrouve dans ses œuvres. D'abord dans le théâtre où notre auteur s'inspire, voir imite, la *commedia dell'arte*. Comme le théâtre italien ses comédies jouent essentiellement sur le comique de situation et les jeux de mots<sup>77</sup>, et il réutilise les personnages endémiques de ce genre populaire. En effet il a écrit de nombreuses pièces avec Arlequin<sup>78</sup> comme héros, et on y retrouve aussi Colombine ou Pierrot. Mais le goût du bon mot de notre abbé-écrivain se retrouve essentiellement dans les noms de ses personnages. Il les nomme en fonction de leur caractère, ou de leur condition. Par exemple « Mital » est la contraction des premières syllabes de deux mots grecs signifiant « fable » et « vérité », pour préciser que les faits incroyables que ce héros raconte dans ses relations de voyages sont véridiques<sup>79</sup>. Dans *La Coterie des anti-façonniers*<sup>80</sup>, le narrateur anonyme présente les vingt membres de ce club<sup>81</sup> et explique pour chacun d'entre eux la signification de leur pseudonyme. Ainsi le religieux du groupe se nomme Marteoole car « à cause de sa profession [il est] sujet aux coups de marteau d'une cloche »<sup>82</sup>. Dans *Monsieur Oufle*, les noms des personnages sont choisis en fonction de leur caractère : « Oufle » est l'anagramme de « le fou » ; « Mornand » celui de « normand »<sup>83</sup>, c'est-à-dire un homme peu fiable ; « Sansugue » celui de « sangsue » car il n'est intéressé que par

<sup>72</sup> J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon... », *op. cit.* p. 182.

<sup>73</sup> J.-P. DE BEAUMARCHAIS (dir.), D. COUTY (dir.), A. REY (dir.), *Dictionnaire des littératures françaises (...)*. p. 296.

<sup>74</sup> Michel PRIGENT (dir.), Nicole JACQUES-LEFÈVRE, « Savoir et croyances », *Histoire de la France littéraire, t. 2 : Classicismes XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris : PUF, 2006, p. 379 à 406. p. 391.

<sup>75</sup> Jean-Baptiste THIERS, *Traité des superstitions (...)*, Paris : Antoine Dezallier, 1679, 1 vol., in-12 ; rééd. Paris : Antoine Dezallier (t. 1 et 2) et Jean de Nully (t. 3 et 4), 1697-1704, 4 vol., in-4°. Voyez plus bas, p. 106.

<sup>76</sup> J. COLLIN DE PLANCY, *op. cit.* p. 110.

<sup>77</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.* p.163.

<sup>78</sup> Nous connaissons au moins trois pièces de l'abbé Bordelon dont Arlequin est le personnage principal : *Les intrigues d'Arlequin*, [s.l.] : [s.n.], 1691 ; *Arlequin, Comédien aux Champs Élysées*, Lyon : Antoine Briasson, 1694, 1 vol., in-12 ; *Arlequin Roland furieux*, [s.l.] : [s.n.], 1694.

<sup>79</sup> L. BORDELON, *Suite de Mital, ou Aventures incroyables (...)*. p. 21.

<sup>80</sup> L. BORDELON, *La Coterie des anti-façonniers (...)*, Paris : Charles Le Clerc, 1716, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, Z- 17186.

<sup>81</sup> Une « coterie » est une association, un club privé, dont les membres sont unis par un intérêt commun.

<sup>82</sup> L. BORDELON, *La Coterie (...)*. p. 48.

<sup>83</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 145.

son enrichissement personnel ; « Camèle » pour signifier qu'elle n'a pas d'avis propre et agit comme un « caméléon » ; « Ruzine » car elle est « rusée » et enfin « Noncrede », cet homme si raisonnable, qui est la contraction de « non » et « credo », qui signifie celui qui « ne croit pas » aux allégations superstitieuses de son frère<sup>84</sup>.

Il ressort enfin que l'abbé Bordelon ne sait pas raconter les histoires. On ressent à la lecture qu'au début de son récit il essaye réellement de narrer des aventures cocasses, comme l'épisode du loup-garou dans *Monsieur Oufle*. Mais au fur et à mesure de son écriture, son besoin de moraliser et d'instruire le lecteur prend le dessus au détriment de l'intrigue. Celle-ci, déjà faible, devient carrément inexistante, l'auteur se lasse, ne fait plus d'efforts pour avoir un minimum de cohérence narrative. Ajoutons à cela des digressions parfois très longues, qui sont des récits dans le récit parfois sur plusieurs niveaux, et des fins abruptes et incongrues. Le fait que l'intrigue principale n'ait pas de fil conducteur, que le héros n'ait pas de but à atteindre, laisse un sentiment de brutalité quand le récit se termine. Georges Grente résume bien cette sensation et qualifiant les écrits de notre auteur de « volumes hâtifs »<sup>85</sup>.

L'abbé Laurent Bordelon est avant tout un écrivain, il évolue dans la société mondaine parisienne de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle grâce à son poste de précepteur dans une famille de hauts magistrats. C'est un homme instruit, qui lit beaucoup. C'est aussi un polygraphe, un « touche à tout », toujours en quête du bon mot dans chacun de ses écrits. Nous lui connaissons quelques ouvrages de morale mais il est clair que la religion catholique n'est pas sa source première d'inspiration, au contraire de certains de ses collègues écrivains et ecclésiastiques<sup>86</sup>. C'est pour cela que l'expression d'« abbé de salon » employée par J. Giraud nous semble tout à fait appropriée pour le décrire.

Nous allons maintenant nous intéresser au livre sujet de cette étude, son roman *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, en commençant d'abord par son histoire éditoriale.

## II. L'HISTOIRE EDITORIALE

L'abbé Laurent Bordelon est un auteur bien en place dans la société littéraire parisienne, même s'il est considéré comme mineur. Mais il ne faut pas sous-estimer ces petits écrivains, parfois dédaignés par les grands noms que nous connaissons encore aujourd'hui, car ils illustrent au même titre les lectures et les goûts de leur époque. Pour ce qui nous concerne, c'est-à-dire les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est fort à parier que Bordelon connut un grand succès avec *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*. Nous ne connaissons pas malheureusement le nombre d'exemplaires de chaque tirage,

---

<sup>84</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 186.

<sup>85</sup> G. GRENTÉ (dir.), P. DANDREY (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises (...)* p. 171.

<sup>86</sup> C'est le cas notamment de Jean-Baptiste Thiers, curé, et Balthasar Bekker, pasteur, sur lesquels nous revenons plus en détail dans la suite de cette étude, p. 106.

annoté dans le registre de la Communauté des Libraires de Paris, mais les nombreuses rééditions sont une preuve suffisante pour témoigner de ce succès. Nous pourrions même aller un peu plus loin en désignant cet ouvrage comme un petit évènement littéraire.

*Le Mercure galant* est un mensuel fondé en 1672 par Jean Donneau de Visé (1638 – 1710) dont il gère la direction jusqu'à sa mort<sup>87</sup>. Les publications s'étalent de mai 1672 à mai 1710, soit un total de quatre cent quatre-vingt-douze numéros<sup>88</sup>, avec privilège royal. Il est consacré à l'actualité mondaine, essentiellement parisienne, et principalement aux nouveautés littéraires. Il publie des nouvelles, des pièces de théâtre de jeunes écrivains et revêt aussi le rôle de critique. Cette gazette est subjective, elle soutient le camp des Modernes dans la querelle qui les oppose aux Anciens, ainsi y collaborent de grands écrivains du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle tel Charles Perrault, Pierre Corneille ou Jean de La Fontaine. Entre 1677 et 1685 le principal collaborateur au *Mercure galant* est Jean de Fontenelle<sup>89</sup>, nous l'avons déjà croisé et nous savons qu'il est l'une des influences de l'abbé Bordelon, voir même son mentor. Il n'est pas étonnant alors de trouver dans le numéro de décembre 1709<sup>90</sup> l'annonce de la sortie de son nouveau roman, *Monsieur Oufle*. L'auteur de ce texte, qui s'adresse au Dauphin<sup>91</sup>, écrit au sujet du contenu du livre de Bordelon « qu'on n'a jamais traité toutes ces matières curieuses, d'une manière aussi agréable et aussi forte »<sup>92</sup>, qu'on « y trouve une érudition surprenante, & de très forts raisonnemens pour montrer le ridicule, & pour convaincre de la fausseté »<sup>93</sup> des superstitions, le tout orné de « figures très-gracieusement gravées »<sup>94</sup>. Il ne nomme pas l'auteur mais sait pertinemment de qui il s'agit, quelques pages plus loin il fait le parallèle entre *Monsieur Oufle* et *Les aventures de Mital*. Cette comparaison n'est pas fortuite. Il engage d'ailleurs l'auteur de continuer à « rendre service à la vérité, en faisant la guerre générale »<sup>95</sup> aux croyances populaires. On peut même se demander si ce n'est pas Bordelon lui-même qui a rédigé la promotion de son propre livre. Si sa collaboration au *Mercure galant* n'est pas affirmée, il ne serait néanmoins pas surprenant qu'en tant que partisan des Modernes il y ait écrit. En tout cas cette publicité pour le livre de notre abbé témoigne de son appartenance au petit cercle des auteurs mondains, ils se connaissent tous.

Dans ce chapitre nous reprenons chronologiquement l'histoire éditoriale de *Monsieur Oufle*. Pour chaque édition nous nous intéressons au livre dans son ensemble – aussi bien la composition du texte que le format de l'objet – ainsi qu'aux différents acteurs de sa fabrication. Ainsi les informations que nous avons

---

<sup>87</sup> Il est repris jusqu'à la fin du siècle, sous différentes directions. Jean SGARD (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, t.2 : J-V, Paris : Universitas, 1991. p. 846 à 859 (soit les notices 919 à 927) pour la liste des différents directeurs ayant continué *Le Mercure galant*.

<sup>88</sup> *Ibid.* p. 846.

<sup>89</sup> *Ibid.* p. 847.

<sup>90</sup> Jean DONNEAU DE VISÉ (dir.), *Mercure galant, dédié à Monseigneur le Dauphin, décembre 1709*, Paris : Michel Brunet, 1709, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, 8-Lc2-33..

<sup>91</sup> À cette époque il s'agissait encore du fils aîné de Louis XIV, Louis de France surnommé « Le Grand Dauphin », il n'est emporté par la petite vérole que le 14 avril 1711.

<sup>92</sup> J. DONNEAU DE VISÉ, *op. cit.* p. 183.

<sup>93</sup> *Ibid.* p. 183-184.

<sup>94</sup> *Ibid.* p. 184.

<sup>95</sup> *Ibid.* p. 187.

obtenues<sup>96</sup> sont très variables suivant la notoriété et la visibilité actuelle de chaque imprimeur, libraire et graveur. Nous voulons par ce biais voir si ces hommes sont spécialisés dans la publication de ce genre d'ouvrages sur les superstitions, la magie etc... qu'ils soient romancés ou érudits. Il nous a fallu aussi étudier leur catalogue de librairie, pour ceux qui sont disponibles. Nous commençons cette étude par la première version du texte, non transformée, puis nous examinons la deuxième version du texte, considérablement réduite par « M. G. »<sup>97</sup>. Enfin nous faisons un bref tour d'Europe pour voir les diverses traductions de *Monsieur Oufle*.

## 1. La première version : le texte original de l'abbé Bordelon

Dans ce chapitre nous nous intéressons seulement aux premières éditions, qui ont le point commun d'être toutes composées du texte original de l'abbé Bordelon et du premier travail d'illustration.

*Le Mercure galant* mentionne<sup>98</sup> dans sa publicité l'édition parisienne publiée chez Nicolas Gosselin en Charles Le Clerc. Il existe aussi en 1710 une copie pirate hollandaise. Ce sont donc par celles-ci que nous commençons notre histoire éditoriale.

### a. Les deux éditions de 1710

Nous étudions d'abord l'édition originale, c'est-à-dire celle dont le mensuel mondain fait la promotion. Elle se présente en deux volumes au format in-12. Le premier volume est composé<sup>99</sup> d'une préface et de vingt chapitres, le tout faisant quatre cent cinquante-six pages. Le deuxième volume est plus petit, il comporte onze chapitres pour trois cent quarante-quatre pages au total. *Monsieur Oufle* bénéficie d'une approbation de l'auteur Jean le Bouyer de Fontenelle, qui a donc au XVIII<sup>e</sup> siècle tenu le rôle d'agent de la censure, et donc aussi d'un privilège royal. L'approbation se retrouve à la fin de chaque volume et est très sommaire, Fontenelle indique seulement qu'il n'a rien trouvé dans ce livre « qui en doive empêcher l'impression »<sup>100</sup>. Elle est datée pour le premier tome du 17 juin 1709 et du 23 juin pour le deuxième tome. Intéressons-nous maintenant au privilège du roi, qui figure juste après l'approbation. Le chancelier de l'époque est Louis Phélypeaux comte de Pontchartrain<sup>101</sup>, il octroie<sup>102</sup> le monopole de l'impression de

---

<sup>96</sup> Nos deux sources principales d'informations sont la base de données de la BnF (< data.bnf.fr >) et le *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500 – vers 1810)* par Jean-Dominique MELLOTT, Élisabeth QUEVAL et Antoine MONAQUE (collab.).

<sup>97</sup> Que nous avons identifié mais, pour un peu de suspense, nous ne dévoilons son identité que dans la section à laquelle il se rapporte.

<sup>98</sup> J. DONNEAU DE VISÉ, *op. cit.* p. 182.

<sup>99</sup> Pour plus de compréhension et de facilité de lecture, nous avons mis en annexe la composition détaillée de chaque volume dans chaque édition.

<sup>100</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 454.

<sup>101</sup> Il est chancelier jusqu'au 2 juillet 1714, son directeur de la Librairie est l'abbé Jean-Paul Bignon qui reste en place lui aussi jusqu'en 1714. R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française, t.2 (...)*. p. 72-73.

<sup>102</sup> Le privilège est signé « Le Comte ».

*Monsieur Oufle* pour les six années à venir à compter de la date d'émission du privilège, c'est-à-dire le 14 juillet 1709. Le nom des libraires n'est pas mentionné, il est désigné par la formule « le Sieur \*\*\* », ce qui est étrange car nous connaissons leur identité grâce à leur adresse sur la page de titre. Cette formule indique presque toujours que la demande d'autorisation d'impression a été faite par l'auteur qui n'a pas encore trouvé d'éditeur, remplaçant alors son nom par « \*\*\* ». Suite au privilège se trouve l'enregistrement<sup>103</sup> de celui-ci dans le registre de la Communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris. Il est signé par le syndic<sup>104</sup>, un certain Delaunay, il peut s'agir de l'imprimeur parisien Pierre Delaunay<sup>105</sup> mais nous ne pouvons le confirmer. Nous pouvons voir que les délais de traitement des demandes de privilège sont relativement courts : l'approbation date du 17 juin, un mois plus tard le chancelier donne le monopole d'impression et début septembre le livre est enregistré par la Communauté. En revanche il est étrange qu'il n'y ait pas d'édition avant l'année 1710, c'est-à-dire six mois après l'approbation de Fontenelle. Ce délai peut s'expliquer par le fait que Bordelon n'avait pas encore trouvé d'imprimeur pour son livre.

*Monsieur Oufle* est publié par deux libraires, Nicolas Gosselin et Charles Le Clerc, avec le concours de l'imprimeur Pierre-Augustin Lemercier. En effet en 1710 Gosselin et Le Clerc ne sont que des libraires parisiens, ils n'ont pas de presse, ils ne se chargent que de la vente des livres et peut être aussi de la reliure. D'après *Le Mercure galant*, les deux volumes sont vendus quatre livres et dix sous<sup>106</sup>.

Nicolas Gosselin<sup>107</sup> (1675 ? – 1755) est un imprimeur et libraire parisien. Il fait son apprentissage dans les années 1690 chez Théodore Girard, duquel il reprend la librairie le 7 juin 1698, ayant été reçu libraire la veille. Il épouse la fille d'un autre libraire parisien, Nicolas Le Gras. En 1710 sa boutique porte le nom « À l'Envie », elle est située « dans la Grande Salle du Palais »<sup>108</sup>. En 1723 il est reçu imprimeur mais il se défait de son atelier en 1728 et se retire du métier avant 1749. D'après son catalogue de 1704<sup>109</sup> son fond est divisé en plusieurs catégories, d'abord les ouvrages de droit, puis des livres à l'usage des Franciscains. Il rassemble dans la catégorie « assortiment de toutes sortes » des livres d'histoire, des belles lettres, des traductions d'auteurs antiques etc... Il réimprime les titres de Théodore Girard<sup>110</sup>, dont il a racheté le fond en reprenant sa boutique, mais les

---

<sup>103</sup> « Registre n.2 de la Communauté [...], page 482, n.925 [...]. A Paris ce 7 Septembre mil sept cens-neuf ». Les archives de la Communauté sont conservées au département des manuscrits de la BnF. Dans ces registres sont consignés chronologiquement tous les privilèges royaux avec l'ouvrage privilégié et parfois le nombre d'exemplaires imprimés pour le premier tirage.

<sup>104</sup> Le syndic est à la tête de la Communauté pendant un an, il est élu par ses confrères. Il est assisté par un ou plusieurs adjoints à qui il délègue certains de ses pouvoirs, comme enregistrer les privilèges.

<sup>105</sup> Pierre Delaunay (1650 – 1720) est imprimeur à Paris de 1683 jusqu'à sa mort et il semble être le seul imprimeur connu portant ce nom en 1709. Jean-Dominique MELLOTT, Élisabeth QUEVAL, *Répertoire d'imprimeurs / libraires (vers 1500 - vers 1810)*, Paris : Bibliothèque nationale de France, [1997] ; nouv. éd. rev. et augm., Antoine MONAQUE (collab.), 2004. Notice 1583, p. 186.

<sup>106</sup> J. DONNEAU DE VISÉ, *op. cit.* p. 182.

<sup>107</sup> J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *op. cit.* Notice 2282, p. 264.

<sup>108</sup> D'après l'adresse figurant à la page de titre de *Monsieur Oufle*.

<sup>109</sup> Nicolas GOSSELIN, *Catalogue des livres imprimez, et qui se vendent à Paris, chez Nicolas Gosselin (...)*, Paris : Nicolas Gosselin, 1704, in-12, 24 p. Exemplaire conservé à Paris, BnF, Q-8971. Notice bibliographique disponible sur : < <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb359503594/> > (consulté en décembre 2013).

<sup>110</sup> C'est le cas par exemple de l'*Imitation de Jésus-Christ* de Thomas Kempis, édité avec privilège par Girard en 1652 et Gosselin demande un nouveau monopole d'impression en 1724. < [http://data.bnf.fr/12393293/nicolas\\_gosselin/](http://data.bnf.fr/12393293/nicolas_gosselin/) > (consulté en décembre 2013).

ouvrages de droit sont essentiellement des nouveautés. Cela se confirme quand nous recherchons dans Google Books<sup>111</sup> les livres vendus par Gosselin, nous trouvons trois livres de droit<sup>112</sup> et une édition des contes de Charles Perrault de 1724. C'est bien là le seul livre que nous pourrions un peu rapproché de *Monsieur Oufle*, mais il est clair que Gosselin n'est pas un libraire spécialisé dans les ouvrages cabalistiques.

Le cas du deuxième libraire, Charles Le Clerc<sup>113</sup> (168? – 1765), est plus intéressant. Il fait son apprentissage chez son oncle Nicolas Le Clerc de 1695 à 1699, il est reçu maître en 1703. Il s'associe avec son fils Charles-Guillaume en 1741, qui reprend la librairie à la mort de son père. Sa boutique se trouve « Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel » à l'enseigne « la Toison d'Or »<sup>114</sup>. Nous trouvons ce libraire intéressant car il a contribué à la publication de plusieurs autres livres de l'abbé Bordelon. Si nous reprenons la bibliographie non-exhaustive que nous avons donnée en annexe, on en dénombre sept<sup>115</sup>, au début des années 1700. Dans l'édition comprenant les deux volumes de *Mital, ou Aventures incroyables (...)*<sup>116</sup>, il se trouve à la fin du premier tome un extrait du catalogue de Charles Le Clerc comprenant seulement les livres de Bordelon qu'il vend, antérieurs bien sûr à 1708. Il ne mentionne pas le nom de l'auteur mais donne pour chacun un petit résumé élogieux sur l'intérêt de ces livres pour le lecteur. À la fin du deuxième tome nous trouvons un catalogue plus long, plus général et aussi plus récent car y figure *Les Tours de Maître Gonin*. Charles Le Clerc vend aussi des livres d'histoire – les prédictions de Nostradamus sont mises sur le même plan que l'Histoire de France –, de géographie, de littérature – nous y trouvons *Don Quichotte*, des contes chinois, les *Fables* d'Ésope ou les romans de Mme de Gomez –, de la philosophie – essentiellement Descartes – et des livres religieux. En plus d'être le libraire attitré de Bordelon au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous voyons que son fond est composé de beaucoup de littérature mondaine et quelque peu ésotérique. Nous n'avons pas trouvé de liens entre lui et Nicolas Gosselin, en dehors qu'ils sont tous les deux libraires à Paris. Nous pensons qu'ils se sont associés pour partager les frais à avancer pour l'impression de *Monsieur Oufle*, une pratique courante à cette époque.

Pierre-Augustin Lemercier<sup>117</sup> (1666 – 1734) est un imprimeur-libraire parisien depuis 1694<sup>118</sup> et imprimeur ordinaire de la Ville dès 1711. Son nom n'est pas

---

<sup>111</sup> < <https://www.google.fr/search?hl=fr&tbo=p&tbm=bks&q=inauthor:%22Nicolas+Gosselin%22&safe=vss> > (consulté en décembre 2013).

<sup>112</sup> Il s'agit de : *Traité des donations entre vifs et testamentaires* par Jean-Marie Ricard (1713), *La Nouvelle pratique civile* par François Lange (1702) et le compte-rendu d'un procès d'un certain Louis de la Pivardière (1698).

<sup>113</sup> J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *op. cit.* Notice 3057, p. 345.

<sup>114</sup> D'après l'adresse figurant à la page de titre de *Monsieur Oufle*.

<sup>115</sup> Il s'agit de *La langue* (dans la réédition de 1708), *Les béquilles du diable boiteux* (1707), *Les oreilles de l'asne d'or* (1707), les deux volumes de *Mital, ou Aventures incroyables* (1708), *Poisson, comédien aux Champs-Élysées* (1710), *Les Tours de Maître Gonin* (1713) et *La Coterie des anti-façonniers* (1716).

<sup>116</sup> Disponible sur : < [http://books.google.fr/books?id=wLk-AAAAYAAJ&hl=fr&source=gbs\\_navlinks\\_s](http://books.google.fr/books?id=wLk-AAAAYAAJ&hl=fr&source=gbs_navlinks_s) > (consulté en décembre 2013).

<sup>117</sup> J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *op. cit.* Notice 3091, p. 349.

<sup>118</sup> Mais il est libraire depuis 1687. *Ibid.*



Figure 2 - M. Oufle en loup-garou. 1710, tome 1 p. 39.

mentionné dans l'adresse de *Monsieur Oufle* mais en petit caractère à la fin de la table des chapitres. Il n'a ici qu'une fonction d'imprimeur au sens le plus stricte, c'est-à-dire qu'il ne prend pas part à « l'édition » du livre, il ne le vend pas donc il n'est pas utile d'étudier son catalogue. Néanmoins nous signalons qu'il travaille régulièrement avec Charles Le Clerc et qu'il a imprimé pour lui *Les oreilles de l'asne d'or* (1707) de l'abbé Bordelon.

Il y a un autre acteur dans la fabrication et la composition de ce roman qu'il ne faut pas oublier, il s'agit de ce qu'on appellerait aujourd'hui l'illustrateur. Comme le mentionne le sous-titre de *Monsieur Oufle*, le roman est « enrichi de figures ». Il y en a dix réparties sur les deux tomes, dont une dépliant représentant le Sabbat des sorcières assez impressionnante, six dans le premier et quatre dans le second. Ce sont des gravures sur cuivre, comme l'indique la marque de forte pression laissée sur le papier, signées par « Crespy Scul » ou « Crespy Sc », nous faisant dire que l'artiste est le dessinateur et le graveur de ces planches. Il s'agit des frères Jean (1660 – v.1730) et Louis (v. 1680 – 17??) Crépy, deux dessinateurs et graveurs parisiens. Ils sont surtout connus pour leurs portraits et Louis grava d'après Le Brun et Watteau<sup>119</sup>. Nous ne savons s'ils ont travaillé ensemble sur le livre de Bordelon ou s'il n'y avait qu'un seul des deux frères. Ces illustrations représentent des passages de l'histoire de M. Oufle, elles n'ont pas de légende mais mentionne seulement à côté de quelle page elles doivent s'insérer lors de l'impression. Le héros de Bordelon y est toujours représenté suivi d'un bouffon, sans doute pour représenter allégoriquement la folie et le ridicule de ses croyances, comme si ce fou approuvé par-dessus l'épaule de M. Oufle ses superstitieuses pratiques.

Nous avons mentionné dans la petite introduction de cette section une copie pirate hollandaise, elle aussi daté de 1710. Nous pensons qu'il s'agit réellement d'une édition des Provinces Unies et non pas d'une fausse copie pirate faite par les libraires parisiens pour augmenter les ventes. Nos principaux arguments sont les signatures des cahiers, situées en milieu de ligne et numérotées avec des chiffres arabes, et le fait que les cahiers sont signés au-delà de leur moitié<sup>120</sup>. Ces caractéristiques sont typiques des impressions faites aux Pays-Bas à l'époque moderne. L'édition se présente de même que l'impression parisienne, en deux volumes au format in-12. Le texte est identique, le découpage des chapitre aussi, tout comme la place des illustrations. Il n'y a, bien sûr, aucune trace d'approbation ou de privilège royal, la censure étant inexistante aux Pays-Bas. Quatre libraires et imprimeurs d'Amsterdam ce sont associés dans cette publication : Étienne Roger<sup>121</sup>, Pierre Humbert<sup>122</sup>, Pierre de Coup<sup>123</sup> et les frères Châtelains<sup>124</sup>. Il ne nous

---

<sup>119</sup> Emmanuel BÉNÉZIT, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs* ; nouv. éd. rev. et augm. BUSSE Jacques (dir.), Paris : Gründ, 1999. Tome 4, p. 87.

<sup>120</sup> Dans notre cas d'un livre au format in-12, les cahiers sont signés de 1 à 7.

<sup>121</sup> Étienne Roger (1664 ? – 1722) est un imprimeur-libraire originaire de Caen. Protestant, il s'installe à Amsterdam après la révocation de l'Édit de Nantes. J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *op. cit.* Notice 4301, p. 480.

<sup>122</sup> Pierre Humbert (1680 ? – 1758) est libraire à Amsterdam. Il est originaire de Genève et devient citoyen de la ville hollandaise en 1706. < [http://data.bnf.fr/14408954/pierre\\_humbert/](http://data.bnf.fr/14408954/pierre_humbert/) > (consulté en décembre 2013).

<sup>123</sup> Pierre de Coup (1684 – 1731) est libraire à Amsterdam de 1708 à 1730. J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *op. cit.* Notice 1488, p. 172.

a pas semblé approprié de pousser plus avant les recherches sur ces imprimeurs-libraires, pour la simple et bonne raison que l'impression de *Monsieur Oufle* ne revêt pour eux aucune stratégie éditoriale. L'absence de censure et les libertés d'impression sont telles en Hollande qu'il ne peut se dégager une analyse pertinente de l'étude des catalogues, car, pour faire simple, ces imprimeurs-libraires impriment tout et n'importe quoi.

Voici ce que nous pouvons dire sur la première édition de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*. Voyons maintenant une deuxième édition, imprimée seulement deux ans plus tard.

### ***b. L'édition de 1712***

Cette édition est un peu particulière car nous n'en avons trouvé qu'un seul exemplaire en France, conservé à la bibliothèque municipale des Quatre Piliers de Bourges<sup>125</sup>. À l'adresse du premier tome figure le nom de l'imprimeur-libraire Pierre Prault, « en la boutique de la Veuve Saugrain, sur le Quay de Gesvres, du côté du Pont au Change », à l'enseigne « au Paradis ». Nous n'avons pas trouvé le deuxième tome de *Monsieur Oufle* édité par ce Prault. L'approbation de Fontenelle, le privilège du roi pour le « sieur \*\*\* » et son enregistrement sont les mêmes que dans l'édition parisienne de 1710. Cela confirme bien que c'est l'abbé Bordelon qui a demandé l'autorisation d'impression, et l'ayant obtenu il l'a d'abord octroyé à Nicolas Gosselin et Charles Le Clerc qui l'ont ensuite donné à Pierre Prault. Les droits d'auteur n'existent pas avant la Révolution et quand un auteur vend son manuscrit à un imprimeur-libraire, il perd définitivement tous ses droits dessus. La raison de ce changement de libraire n'est pas connue, peut être que les premiers ne voulaient plus avancer les frais d'impression de *Monsieur Oufle* et ont cédé tacitement les droits d'impression au deuxième. À ce sujet, l'édition de 1712 sort aussi des presses de Pierre-Augustin Lemercier. Au niveau de la composition de l'ouvrage, elle ne diffère pas non plus de celle de 1710.

Pierre Prault<sup>126</sup> (1685 – 1768) est originaire de Bourges, comme Bordelon, il monte à Paris en 1700 et commence son apprentissage chez Urbain Coustelier. Il est reçu libraire en 1711, suite à la mort de son beau-père Guillaume I Saugrain<sup>127</sup>, et imprimeur en 1723, c'est pourquoi il délègue l'impression de *Monsieur Oufle* à Lemercier. Il a le privilège d'imprimer des fermes et droits du roi et il crée dans les années 1730 les « Libraires associés pour l'impression des ordonnances de fermes ». Il se démet de son imprimerie en faveur de son fils en 1758 mais dirige la librairie jusqu'à sa mort. Comme Charles Le Clerc, Pierre Prault est un libraire qui revient souvent dans les adresses des livres de Bordelon. Ils commencent leur

---

<sup>124</sup> Il s'agit de l'association de Zacharias II Châtelain (1690 – 1754) avec un de ses frères, peut être Isaac Samuel Chatelain. Ils sont actifs comme libraires à Amsterdam de 1707 à 1715. < [http://data.bnf.fr/12398476/freres\\_chatelain/](http://data.bnf.fr/12398476/freres_chatelain/) > (consulté en décembre 2013).

<sup>125</sup> Et nous remercions encore une fois le service de reproduction pour leur travail. Exemplaire coté By 1240 1.

<sup>126</sup> J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *op. cit.* Notice 4080, p. 457.

<sup>127</sup> C'est pour cela qu'il précise dans son adresse « en la boutique de la Veuve Saugrain », désignant par-là sa belle-mère, la femme de Guillaume I Saugrain, la propriétaire officielle de la librairie. Il indique donc par cette expression qu'il a repris l'affaire de Guillaume I Saugrain.

collaboration en 1712 avec les publications de *Gomgam, Les coudées franches* et les *Entretiens sérieux et comiques des cheminées de Paris*. Est-ce que les aventures de M. Oufle ont déclenché cette collaboration, nous ne pouvons le savoir. En revanche nous pouvons affirmer que Prault a fait imprimer la majorité des ouvrages de Bordelon des années 1710<sup>128</sup>. En parallèle des documents royaux (ordonnances, arrêts en conseil, édits, traités diplomatiques etc...) dont il a le privilège, nous voyons<sup>129</sup> que Prault vend beaucoup de littérature divertissante et de théâtre. Nous trouvons par exemple un recueil contenant *Le Sylphe amoureux* de Madame Robert en 1714 ou bien *La vie de Pedrille del Campo* de Thibault gouverneur de Talmont en 1718, un roman picaresque. Imprimer *Monsieur Oufle* n'est donc pas surprenant pour un libraire comme Pierre Prault, cet ouvrage revêt pour lui un enjeu commercial, il s'inscrit dans une continuité éditoriale.

Quelques années plus tard, Pierre Prault obtient le privilège pour réimprimer ce roman, le monopole d'impression demandé par Bordelon étant arrivé à terme en 1716. C'est cette dernière édition du texte original, publiée en 1753, que nous allons étudier.

### c. La réédition de 1753

L'édition de Prault en 1753 se présente en cinq volumes au format in-12, dont nous indiquons la composition en annexe. Chacun d'entre eux s'ouvre sur une fausse page de titre, indiquant le titre raccourci du livre – *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* – et le numéro de la partie, c'est-à-dire du volume. Chose nouvelle, Prault a intégré à la fin du cinquième volume une « Table générale des matières contenues en cet ouvrage »<sup>130</sup>, c'est-à-dire la liste des noms propres et des notions évoqués avec les pages correspondantes, le tout classé par ordre alphabétique. Aujourd'hui nous appellerions cette table un index. Nous trouvons à la fin du premier volume l'approbation, signée par Gibert et datée du 23 février 1753, qui « [en permet] la réimpression »<sup>131</sup>. En effet la demande de privilège précise bien qu'on veut réimprimer *Monsieur Oufle*, ce qui est d'ailleurs signalé sur la page de titre avec la mention « nouvelle édition ». Il est accordé à Pierre Prault car c'est lui qui a fait la demande de réédition, il en a le monopole pendant trois ans. Cette autorisation est signée par un secrétaire du Chancelier<sup>132</sup>, nommé Sainson, et datée du 20 janvier 1753. On trouve ensuite l'enregistrement du privilège<sup>133</sup>, du 30 janvier 1753, signée cette fois par un adjoint de la

---

<sup>128</sup> En 1713 il y a la réédition des *Coudées franches*, l'*Almanach terrestre*, *Le supplément de « Tasse rouzi friou titave »*, *Les aventures de \*\*\**, ou *les effets surprenants de la sympathie* (aussi attribué à Marivaux ou au chevalier de Mailly). Il édite aussi en 1717 le *Dialogue des vivants*.

<sup>129</sup> Dans la liste des ouvrages publiés par P. Prault, disponible sur : < [http://data.bnf.fr/12257757/pierre\\_prault/](http://data.bnf.fr/12257757/pierre_prault/) > (consulté en janvier 2014).

<sup>130</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*, Paris : Prault père, 1753, 5 vol., in-12. Tome 5, p. 177 à 204.

<sup>131</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 150.

<sup>132</sup> En 1753 le chancelier est Guillaume de Lamoignon, seigneur de Blancmesnil (de 1750 à 1768). Le directeur de la Librairie est Guillaume de Lamoignon Malesherbes (de 1750 à 1763). R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française*, t.2 (...). p. 72-73.

<sup>133</sup> « Registré sur le Registre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°116. fol.88 ». Tome 1, p. 152.

Communauté qui s'appelle Herissant. Nous n'avons pu identifier de quelle Herissant il s'agit, le XVIII<sup>e</sup> siècle comptant plusieurs membres<sup>134</sup> de cette famille en activité en 1753.

Complétons maintenant quelque peu les informations que nous avons sur Pierre Prault, ou du moins actualisons-les pour voir s'il y a ou non une évolution de sa ligne éditoriale dans les années 1750. Déjà rappelons que depuis 1723 il est aussi imprimeur, il fabrique donc lui-même les livres qu'il vend. L'adresse nous indique que « Prault père », une variante du nom de Pierre Prault, a sa boutique située « Quai de Gesvres, au Paradis ». Il n'a donc pas déménagé depuis ses débuts en 1711, il est toujours dans la boutique héritée de son beau-père. À la fin du cinquième volume se trouve un catalogue des livres « qui se vendent chez Prault père, Quai de Gêvres »<sup>135</sup>. Ils sont divisés en trois catégories : d'abord les livres d'histoire, au nombre de trente-deux, ensuite les belles lettres, cinquante-huit, et enfin les « livres amusans », soixante-et-onze ouvrages. Nous nous intéressons surtout à cette dernière catégorie, d'abord parce que c'est la plus nombreuse, ensuite parce que c'est elle qui contient *Monsieur Oufle*<sup>136</sup>. On y retrouve les autres ouvrages de Bordelon déjà publiés par Prault comme *Gomgam*, *Les aventures de \*\*\**, ou *les effets surprenant de la sympathie* que l'imprimeur attribue à Marivaux et *Le supplément de « tasse rouzi friou titave »*, rangé lui dans les belles lettres. Nous y trouvons aussi un recueil des œuvres de Mme Durand, qui s'illustre dans le genre féérique, du théâtre et des histoires galantes. Dans le domaine plus spécifique de la magie et des superstitions, notons la présence du *Diable boiteux* de Lesage, repris par Bordelon, et du *Traité sur la magie* d'Antoine-Louis Daugis. Mais globalement nous pouvons dire que Pierre Prault a continué dans sa lancée et publie essentiellement des livres divertissants et instructifs. Il n'y a pas trace d'impression de documents royaux, comme nous avons vu précédemment, soit parce que ces écrits figurent dans un autre catalogue qu'il n'a pas jugé nécessaire de mettre à la fin de *Monsieur Oufle*, soit parce qu'en 1753 il n'a plus le privilège de ce genre de travaux.

Quand nous avons consulté cette édition à la bibliothèque municipale de la Part Dieu<sup>137</sup>, nous avons constaté la mauvaise qualité de l'impression : les cinq volumes ne sont pas reliés et ont encore une couverture d'attente, les pages ne sont pas massicotées, le papier n'est pas de bonne qualité et il y a de nombreuses erreurs d'impression<sup>138</sup> et de fantômes. Rien à voir avec la jolie édition de 1710. En plus de cela, chacun des cinq volumes avaient deux pages de titre, la première à l'adresse d'un certain « Duchesne » datées de 1754 et la deuxième de Prault père, de 1753. Nous voyons aussi clairement qu'une feuille a été grossièrement découpée d'un côté ou de l'autre de la page portant l'adresse de Prault. Voici l'explication qui nous semble la plus plausible, à savoir que ce Duchesne a réutilisé l'édition de *Monsieur Oufle* de Pierre Prault quelques temps après sa publication et y a simplement ajouté une page de titre avec sa propre adresse,

---

<sup>134</sup> Il peut s'agir de Claude-Jean-Baptiste Herissant (169? – 1762), de Jean-Thomas Herissant (1704 ? – 1772) ou de Claude-Jean-Baptiste II Herissant (1719 ? – 1775). Notre préférence va à Jean-Thomas car il semble avoir eu du succès et des relations avec l'Imprimerie Royale, cela étant idéal pour se faire désigner comme adjoint de la Communauté. J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *op. cit.* Notices 2514, 2519 et 2515 p. 287-288.

<sup>135</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 5, p. 205.

<sup>136</sup> Il est indiqué comme un livre divisé en cinq parties réparties dans deux volumes, vendu pour six livres contre quatre livres et dix sous pour l'édition de 1710.

<sup>137</sup> Exemplaires cotés B 495976.

<sup>138</sup> Notamment dans la numérotation des chapitres.

s'adjugeant ainsi l'impression. Cela se confirme par plusieurs éléments, d'abord par le fait que le privilège à la fin du tome 1 est toujours au nom de Prault et pas à celui de Duchesne, de même que le catalogue à la fin du tome 5 est celui de la boutique de Prault. Ensuite la page arrachée indique qu'il a décousu les feuillets composant le livre pour y ajouter sa propre page de titre, action implicitement approuvée par la mauvaise qualité des exemplaires de la Part Dieu. Ils semblent imprimés à la va-vite, leur donnant un caractère inachevé. Nous avons consulté d'autres exemplaires de cette édition et avons trouvé à la BnF<sup>139</sup> et à la bibliothèque municipale Louis Aragon d'Amiens<sup>140</sup> deux publications de *Monsieur Oufle* datée de 1754 et présentant seulement à la page de titre l'adresse de ce Duchesne, mais toujours avec le privilège octroyé à Pierre Prault. Voilà notre hypothèse : environ un an après que Prault ait demandé l'autorisation de réimprimer *Monsieur Oufle*, celui-ci a cédé oralement<sup>141</sup> ses droits à Duchesne (par choix ou par contrainte, nous ne savons pas). Par économie, celui-ci a pris les exemplaires imprimés par Prault avec son nom et y a simplement ajouté son adresse devant. Cela lui évite de réimprimer à ses frais de nouveaux livres mais aussi de laisser en circulation des copies au nom de Prault.

Voyons maintenant qui était ce Duchesne et ses liens avec Pierre Prault. Il s'agit de Nicolas Bonaventure Duchesne<sup>142</sup> (1711 ? – 1765), un libraire parisien dont la boutique « Au Temple du Goût » est située « rue St-Jacques, au-dessous de la fontaine St-Benoit ». Dans les années 1740 on le sait domestique chez Pierre Prault, puis en 1744 il commence à exercer la fonction de libraire sans avoir été reçu maître. Il le sera en 1751 sous pression du chancelier de Lamoignon, contre l'avis de la Communauté. Ses relations privilégiées avec la chancellerie lui permettent d'obtenir facilement des privilèges. C'est un libraire très productif<sup>143</sup> et un éditeur des « best-seller » du XVIII<sup>e</sup> siècle comme *L'Émile*, *Julie ou la nouvelle Héloïse* ou *La Henriade*. Il imprime lui aussi beaucoup d'ouvrages de divertissement – des romans, beaucoup de théâtre, des récits de voyages – et des livres pratiques – des almanachs, des livres de médecine –, pour un public donc plutôt constitué d'aristocrates et de bourgeois<sup>144</sup>. Son fond est similaire à celui de Prault à la même période et *Monsieur Oufle* s'inscrit tout à fait dans sa ligne éditoriale. La question est de savoir, mais nous n'avons pas de réponse, si Duchesne a récupéré une partie du fond de Pierre Prault en devenant officiellement libraire ou s'il s'est seulement approprié *Monsieur Oufle*. Cette dernière hypothèse, qui ne nous semble pas vraiment crédible, pourrait alors laisser supposer du grand succès du roman de Bordelon et du potentiel financier qu'il représente pour un libraire.

---

<sup>139</sup> Dont nous remercions le service de reproduction. Exemplaires cotés Y2-18835 à 18839.

<sup>140</sup> Dont nous remercions le service de reproduction. Exemplaires cotés Lesc 2315 A.

<sup>141</sup> Sinon il y aurait une trace écrite de cette cession dans les exemplaires ne contenant que la page de titre de 1754, comme il est coutume. Nous ne pensons pas non plus que ce soit une appropriation illégale car d'abord Duchesne n'aurait pas pris le risque de mettre son nom et son adresse, et ensuite parce que les deux hommes se connaissaient. Nous allons revenir sur leurs liens un peu plus bas.

<sup>142</sup> J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *Répertoire d'imprimeurs/libraire (...)*. Notice 1797, p. 211.

<sup>143</sup> On dénombre une centaine de livres imprimés seulement l'année avant sa mort. R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française, t.2 (...)*. p. 278.

<sup>144</sup> *Ibid.* p. 279

Voici la présentation des éditions connues du texte original de Bordelon, c'est-à-dire non modifié. Si nous faisons cette distinction, c'est bien sûr parce qu'il existe après 1754 des rééditions de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* dont le texte a été raccourci et retravaillé. C'est de ces éditions, au nombre de deux, dont nous allons à présent parler.

## 2. La seconde version : le texte raccourci par « M. G. »

### a. 1789, le volume 36 des *Voyages imaginaires*

*Monsieur Oufle* est réédité en 1789 en un volume in-8° comme trente-sixième et dernier volume de la collection des *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*. Sans entrer tout de suite dans le contenu de cette édition, nous devinons déjà que le texte a été raccourci pour que toute l'histoire tienne dans un seul tome d'environ trois cent soixante pages. En nous référant à l'annexe n°2 de cette étude, nous constatons d'emblée que quatre chapitres ont été supprimés et que la « Description du Sabbat » n'est plus présentée comme une section de *Monsieur Oufle* mais comme un ouvrage à part entière. Le nombre d'illustrations a été aussi considérablement réduit, il y en a deux dans ce volume contre dix pour les premières éditions. Avant la préface de Bordelon l'éditeur a ajouté un avertissement adressé au lecteur, sur lequel nous allons revenir un peu plus bas.

On voit se développer en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un goût prononcé pour les recueils d'œuvres romanesques, sorte d'encyclopédie du genre<sup>145</sup>. Si le roman a encore du mal à être considéré comme une littérature noble, la demande des lecteurs est très forte et la formation de compilation d'œuvres de fiction semble être une bonne stratégie commerciale. La collection des *Voyages imaginaires* est publiée de 1787 à 1789, elle comprend trente-six volumes et trois suppléments. D'après le numéro du *Mercur de France*<sup>146</sup> du 28 juillet 1787, il y a deux volumes par mois à trois livres et dix sous pièce<sup>147</sup>. Les ouvrages sont vendus chez le libraire Gaspard-Joseph Cuchet<sup>148</sup> situé « rue et hôtel Serpente » à Paris, chez qui il faut préalablement s'inscrire. Cuchet n'est ici que le revendeur, les livres sont imprimés à Amsterdam. Ces publications revêtent la forme d'impressions clandestines avec de fausses adresses et sans privilège royal, comme si l'éditeur devait se terrer en Hollande pour ne pas être arrêté par les autorités. En réalité les romans publiés dans cette collection ne sont pas interdits en France, mais nous pensons que cette dimension illicite est un coup promotionnel pour faire augmenter les ventes, l'éditeur jouant sur l'appétit des lecteurs de lire des ouvrages illégaux. Il est en effet bien connu des gens de cette époque, il s'agit de Charles-

---

<sup>145</sup> M. PRIGENT (dir.), M. DELON, « Le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire de la France littéraire*, t.2 (...). p. 683.

<sup>146</sup> Un descendant du *Mercur Galant*. Il est dirigé dans sa deuxième version par Charles-Joseph Panckoucke de 1778 à 1791 et comprend deux parties : d'abord des rubriques littéraires traditionnelles (nouveauautés, critiques, écrits...) puis des rubriques politiques. À partir de 1779 la publication est hebdomadaire. J. SGARD (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, t.2 (...). Notice 925, p. 856-857.

<sup>147</sup> R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *Histoire de l'édition française*, t.2 (...). p. 236.

<sup>148</sup> Gaspard-Joseph Cuchet (1750 – 1833) est un imprimeur-libraire grenoblois, travaillant à Paris dès 1777. J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *op. cit.* Notice 1405, p. 164.

Georges-Thomas Garnier<sup>149</sup> (1746 – 1795), éditeur, polygraphe, avocat en parlement et traducteur français. Il n'en est pas à son coup d'essai avec les *Voyages imaginaires*, publiant en parallèle depuis 1785 une autre collection d'œuvres de fiction, *Le cabinet des fées*<sup>150</sup>. Les *Voyages imaginaires* sont divisés en trois catégories ou « classes » : d'abord « les voyages imaginaires et merveilleux »<sup>151</sup> – on y trouve les aventures de Robinson Crusoé ou les voyages de Gulliver –, ensuite les « songes et visions »<sup>152</sup> et enfin « les romans cabalistiques »<sup>153</sup> – où nous retrouvons *Monsieur Oufle* ainsi que *Le Comte de Gabalis* de l'abbé Montfaucon de Villars<sup>154</sup>. Il y a souvent plusieurs œuvres dans un seul volume, soit écrites par un même auteur ou bien rassemblées parce qu'elles ont un sujet proche. L'ouvrage de Bordelon est donc considéré en 1789 comme un roman divertissant, ayant pour thème central des notions cabalistiques ce qui n'est pas inexacte, si par « cabalistique » on entend les croyances populaires et la magie. Si on ne peut affirmer que Garnier est un spécialiste de ce type de littérature, il est en revanche tout à fait logique qu'on retrouve ce livre dans son projet éditorial des *Voyages imaginaires*.

Garnier s'octroie la participation à ces éditions de l'illustrateur Clément-Pierre Marillier<sup>155</sup> (1740 – 1808), un artiste talentueux et très apprécié de son temps. Il travaille notamment sur les écrits de Voltaire, de Sauvigny ou de l'abbé Prévost, ainsi que dans les éditions du *Cabinet des fées*. Il n'illustre pas que de la littérature, on connaît aussi son travail sur une édition de la Bible éditée par F. Gay, en douze volumes. Il grave également ses dessins en taille-douce, une technique de la gravure sur cuivre. Dans chaque volume de la collection il livre deux dessins, qu'il ne grave pas lui-même. Dans *Monsieur Oufle*, la première illustration intitulée « C'étoit la Démonomanie de Bodin » représente M. Oufle assoupi devant sa cheminée en costume d'ours, tenant sur ses genoux *La Démonomanie* de Jean Bodin. Quand il se réveille, il croit être un loup-garou. Elle est signée par Marillier et par « De Valnay », le graveur. Il s'agit du pseudonyme de Nicolas Delaunay<sup>156</sup> (1739 – 1792) qu'il utilise lorsqu'il travaille pour Garnier, aussi bien dans les *Voyages imaginaires* que dans le *Cabinet des fées*. Cet artiste est surtout connu pour ses portraits, ses vignettes et ses estampes galantes. La deuxième illustration du roman de Bordelon, « À M. Oufle de la part de son Génie », met en scène M. Oufle et son fils l'abbé Doudou recevant par la cheminée les *Réflexions criti-comiques* sur l'astrologie judiciaire, que Belor fait passer pour venir du génie personnel de notre héros. Le graveur est différent, c'est ici Gérard

---

<sup>149</sup> D'après la notice d'autorité de la BnF disponible sur : < <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11997409m/> > (consulté en décembre 2013) ; R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *op. cit.* p. 237.

<sup>150</sup> En association avec Charles-Joseph de Mayer (1751 – 1825). Ce corpus de contes se compose de quarante-et-un volumes, il est aussi publié à Amsterdam et vendu à Paris chez Cuchet. On y trouve notamment les *Contes de Perrault*, *Les mille et une nuits* ou *La Belle et la Bête* par Mme de Villeneuve.

<sup>151</sup> Des volumes 1 à 30.

<sup>152</sup> Des volumes 31 à 33.

<sup>153</sup> Des volumes 34 à 36.

<sup>154</sup> R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *op. cit.* p. 238-239.

<sup>155</sup> E. BÉNÉZIT, J. BUSSE (éd.), *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs (...)*. Tome 9, p. 223.

<sup>156</sup> *Ibid.* Tome 4, p. 387.



Figure 3 - C'étoit la Démonomanie de Bodin. 1789, p. 30.

René Levillain<sup>157</sup> (1740 – 18??), lui aussi habitué aux collections de compilations de Garnier.

*L'histoire* de M. Oufle est présentée comme « retouchée et réduite par M. G. », il faut entendre par là « M. Garnier », pseudonyme que l'éditeur utilise régulièrement. Il a très souvent recourt à ce genre de procédé, de retravailler un texte en supprimant les passages qu'il juge inintéressants ou mal écrits, il enlève surtout le caractère moralisateur du récit<sup>158</sup>. Dans l'avertissement au lecteur, il expose ses motivations quant à la modification du roman de Bordelon. Celui-ci s'inscrit dans la nombreuse lignée de romans critiques et satyriques inspirés par *Don Quichotte* de Cervantès. *Monsieur Oufle* a, de plus, un très bon sujet de base qui promet du divertissement au lecteur, seulement son auteur a « une plume lourde et fastidieuse »<sup>159</sup>, rendant ainsi son ouvrage « médiocre »<sup>160</sup>. Garnier accuse directement Bordelon d'avoir gâché le potentiel de son livre parce que c'est un mauvais écrivain. Pour « réparer ces fautes »<sup>161</sup> et surtout pour le plaisir du lecteur, il a retouché le style pour le rendre plus moderne et a supprimé les « longues et ennuyeuses dissertations »<sup>162</sup> servant à l'origine à convaincre le lecteur du ridicule des superstitions. Néanmoins il reconnaît la grande érudition de notre abbé et n'a pratiquement pas touché à l'appareil de notes.

Nous avons comparé les deux textes, celui de l'édition parisienne de 1710 et celui corrigé par « M. G. », et nous avons pu établir une sorte de typologie des modifications, que nous allons exposer.

En plus des quatre chapitres que nous avons évoqués plus haut, nous avons comptabilisé plus de deux cent cinquante passages effacés. Pour une grande majorité il s'agit de la suppression de répétitions ou d'exemples dispensables, imputés au style très lourd de Bordelon. C'est le cas entre autre de la quasi-totalité de l'argumentation contre l'astrologie judiciaire, ou encore des rares dialogues entre les personnages. Certains paragraphes ont disparu pour garder une cohérence narrative au nouveau texte. Le chapitre sur la bibliothèque de M. Oufle n'existant plus, Garnier a effacé toutes les allusions postérieures à son contenu. De même pour l'introduction du chapitre sur la description du Sabbat, car il veut le faire passer pour un petit récit indépendant, il supprime donc le fait que ce soit M. Oufle qui l'a rédigé. En deuxième lieu, Garnier a enlevé les apartés de l'auteur, ses réflexions entre parenthèses ou les annonces du contenu du chapitre suivant, tout cela ajoutant aussi à la lourdeur stylistique. Notons à ce sujet que le chapitre consacré, comme l'indique son titre, aux « réflexions »<sup>163</sup> de l'auteur, n'existe plus. Enfin les changements les plus significatifs en quantité, car là M. G. a parfois effacé plusieurs pages, sont la suppression de tous les passages moralisateur de Bordelon. Nous le voyons déjà dans l'absence de deux chapitres consacrés au discours de Noncrede sur les spectres, mais cela se ressent dans tout le roman.

---

<sup>157</sup> *Ibid.* Tome 8, p. 598.

<sup>158</sup> R. CHARTIER (dir.), H.-J. MARTIN (dir.), J.-P. VIVET (collab.), *op. cit.* p. 238-239.

<sup>159</sup> L. BORDELON, « L'histoire de Monsieur Oufle suivie de la Description du Sabbat », *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*, t.36, Amsterdam et Paris : [Charles-Georges-Thomas Garnier], 1789, 1 vol., in-8°. p. 3.

<sup>160</sup> *Ibid.* p. 2.

<sup>161</sup> *Ibid.* p. 4.

<sup>162</sup> *Ibid.* p. 5.

<sup>163</sup> Nous voulons parler du chapitre 8 du tome 2, intitulé « Réflexions sur les Magiciens, les Sorciers, les Enchantemens, les Sortilèges et les Maléfices ».

Ces disparitions change le sens de l'histoire, elle perd sa vocation instructive pour rester seulement divertissante. Garnier tente d'effacer au maximum la présence de Bordelon dans *Monsieur Oufle*. En supprimant aussi dans le premier chapitre la volonté de l'auteur de garder l'anonymat sur la famille Oufle, pour ne pas leur nuire, l'éditeur des *Voyages imaginaires* n'essaye plus de faire croire au lecteur que les aventures qui vont suivre sont véridiques. Nous jugeons qu'en tout, Garnier a allégé l'intrigue de près d'un tiers de son volume.

De plus, il ne s'est pas contenté de supprimer des passages mais il en a aussi modifié. Ce sont essentiellement des reformulations de quelques paragraphes, qu'il a synthétisé en une tournure plus moderne en enlevant les nombreuses redondances et périphrases propres au style de Bordelon. Enfin nous constatons que, comme il l'annonçait dans son avertissement, il a conservé dans leur forme originale les notes en bas de pages.

Tous ces changements au texte original par Charles Garnier rendent, certes, la lecture de *Monsieur Oufle* plus fluide et plus agréable. Cette pratique est, nous l'avons dit, courante au XVIII<sup>e</sup> siècle mais il nous semble que par ce moyen, toute la profondeur que Bordelon a voulu donner à son texte a disparu avec les remaniements de Garnier. Son roman est alors relégué à la seule dimension dans laquelle il a réellement sa place, le divertissement.

Il existe une deuxième édition du texte revu par Garnier imprimée en 1793 à Paris, nous allons maintenant l'étudier.

### ***b. La réédition de 1793***

L'édition de 1793 se présente comme une réplique exacte de celle de 1789 dans les *Voyages imaginaires*. En consultant le catalogue<sup>164</sup> des libraires responsables de cette réimpression, nous constatons qu'en réalité ils rééditent toute la collection. Les trente-six volumes sont vendus ensemble pour cent cinquante livres<sup>165</sup> en feuilles, c'est-à-dire non reliés. On retrouve donc la même composition et les mêmes illustrations de Marillier.

Ces libraires sont au nombre de deux, F. Gay<sup>166</sup> et Théophile-Étienne Gide<sup>167</sup> (1768 – 1837), le premier étant le beau-frère du second. Ils sont associés de 1794 à 1797, leur boutique est située au « n°731 rue d'Enfer Saint-Michel, au coin de celle Saint-Thomas ». D'après leur catalogue, ils vendent essentiellement des livres d'histoire, de géographie et de sciences, aussi bien en nouveautés que des traductions de livres antiques. On remarque aussi de la littérature – essai, poésie, théâtre, mémoires, roman – qui là aussi laisse la part belle aux auteurs antiques tels Homère ou Sophocle. Ils rééditent également la collection du *Cabinet des fées*. En résumé nous pouvons dire que ces deux libraires vendent de tout et semblent

---

<sup>164</sup> F. GAY, Théophile-Étienne GIDE, *Catalogue des livres qui se trouvent au magasin de Gay & Gide, libraires (...)*, [Paris : Gay & Gide], [entre 1794 et 1797], in-4°, 4 p. Exemplaire conservé à Paris, BnF, 4- Z LE SENNE-2825 (64).

<sup>165</sup> *Ibid.* p. 4.

<sup>166</sup> J.-D. MELLOTT, É. QUEVAL, A. MONAQUE (collab.), *Répertoire d'imprimeurs/libraire (...)*. Notice 2160, p. 251.

<sup>167</sup> *Ibid.* Notice 2194, p. 254.

intéressés par les rééditions de livres plutôt récents. Après leur séparation en 1797, chacun continue son activité à Paris en conservant la même ligne éditoriale, si nous pouvons considérer que vendre toutes sortes de livres en constitue une.

Ils se sont associés avec un imprimeur pour cette réédition, il s'agit de François Belin<sup>168</sup> (1748 – 1808) situé rue St-Jacques et reçu libraire en 1792. Tout comme Pierre-Augustin Lemercier pour l'édition parisienne de 1710, Belin n'est ici que le fabricant du livre et il n'est donc pas pertinent d'étudier son fond de librairie. Notons tout de même qu'il a souvent travaillé avec F. Gay, notamment dans l'entreprise d'éditer la Bible en douze volumes<sup>169</sup>.

Il semble que cette édition de 1793 soit la dernière de *Monsieur Oufle* en France, nous n'en avons trouvé aucune même pour le XX<sup>e</sup> siècle. Cela explique en partie pourquoi ce roman est aujourd'hui tombé dans l'oubli, malgré son succès durant le Siècle des Lumières. En effet, en plus des éditions françaises, nous avons constaté que l'ouvrage de Bordelon a connu plusieurs traductions contemporaines à sa publication en France, sur lesquelles nous allons revenir rapidement dans la section suivante.

### 3. Un succès à l'étranger

Nous avons trouvé quatre traductions de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, trois au XVIII<sup>e</sup> siècle et une au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous a été très difficile de réunir des informations sur ces livres et leurs éditeurs. Nos connaissances sur le régime de l'édition en dehors des pays francophones étant très limitées, nous nous gardons donc de tirer des conclusions du même ordre que celles des éditions françaises. Ainsi nous nous contentons d'évoquer très succinctement ces éditions étrangères, dans le seul but de brosser un tableau le plus complet possible sur l'histoire éditoriale de ce livre.

La première traduction est anglaise, publiée en 1711, intitulée *A history of the ridiculous extravagancies of Monsieur Oufle*<sup>170</sup>. L'ouvrage est constitué de deux parties rassemblées en un volume au format in-8<sup>o</sup>, comme si nous réunissions ensemble les deux tomes de l'édition parisienne de 1710. La composition ne change pas par rapport à la version originale. C'est un livre de plus de trois cent pages sans illustrations et, pour gagner de la place, les nombreuses notes sont imprimées sur deux colonnes. Nous ne connaissons pas le nom du traducteur, mais nous savons que ce livre est imprimé à Londres par John Morphew<sup>171</sup> (16?? – 1720) qui est en activité comme imprimeur-libraire au moins de 1709 à 1713. Sa librairie est située « near Stationer's Hall ». D'après le catalogue en fin d'ouvrage et nos propres recherches<sup>172</sup>, il semble que Morphew soit spécialisé dans l'édition

---

<sup>168</sup> *Ibid.* Notice 355, p. 58.

<sup>169</sup> Celle dont nous avons dit plus haut qu'elle est illustrée par Marillier. < [http://data.bnf.fr/12258665/f\\_\\_gay/](http://data.bnf.fr/12258665/f__gay/) > (consulté en décembre 2013).

<sup>170</sup> Disponible sur : < <http://books.google.fr/books?id=nIIJAAAAQAAJ> > (consulté en octobre 2013).

<sup>171</sup> < [http://data.bnf.fr/15328437/john\\_morphew/](http://data.bnf.fr/15328437/john_morphew/) > (consulté en janvier 2014).

<sup>172</sup> Grâce à la notice sur < [data.bnf.fr](http://data.bnf.fr) > et aux résultats de recherche sur cet éditeur sur Google Books : < <https://www.google.fr/search?q=inauthor%3A%22John+Morphew%22&btnG=Chercher+des+livres&tbm=bks&tbo=1&hl=fr&safe=vss> > (consulté en janvier 2014).

de cartes géographiques, mais nous trouvons aussi dans sa boutique des livres sur la politique anglaise, l'histoire et quelques œuvres de fiction.

L'année suivante, en 1712, *Monsieur Oufle* est publié en allemand sous le titre *Historie, Oder Wunderliche Erzählung der seltsamen Einbildungen, welche Monsieur Oufle*<sup>173</sup>. Il est lui aussi composé comme l'édition de 1710, le tout réuni en un volume au format in-8° de cinq cent soixante-quatre pages. On retrouve seulement une illustration de Crépy, le frontispice du premier tome qui représente M. Oufle suivi de son bouffon regardant des astrologues au travail. La page de titre a la particularité très germanique d'être écrite en rouge et noir. Ce livre est publié à Dantzig par un certain Kretschmer. Il a inséré avant la préface de Bordelon un avertissement de l'éditeur<sup>174</sup>, où il dit être aussi le traducteur de *Monsieur Oufle*. Il en recommande d'ailleurs la lecture à son « bienveillant lecteur », pensant à la suite de Bordelon que tourner en ridicule les superstitions est le meilleur moyen de les combattre. Malheureusement nous n'avons pu trouver d'autres informations sur ce Kretschmer.

Quelques décennies plus tard, en 1757, le roman de Bordelon est traduit en italien sous le nom *La istoria delle immaginazioni stravaganti del Signor Oufle*<sup>175</sup>. Il se présente en deux volumes au format in-8°, composés eux aussi comme les deux tomes de l'édition de 1710. Il n'y a pas d'illustrations. Après la préface de Bordelon se trouve un cours avertissement de l'éditeur<sup>176</sup>, bien différent de celui de la version allemande. L'éditeur y appuie plus sur la dimension catholique du livre, c'est-à-dire que les superstitions sont contraires à l'ordre établi par l'Église. Cet éditeur se nomme Giambattista Novelli, il est installé à Venise et semble y être actif dans les années 1750 et 1760<sup>177</sup>. Globalement il publie du théâtre, des œuvres de fiction, des ouvrages de sciences – surtout de médecine – et des livres religieux. Il réédite les aventures de *Signor Oufle* l'année suivante. Nous avons aussi trouvé une réédition italienne de 1764, sans avoir pu déterminer son éditeur, et une autre en 1785<sup>178</sup> par Giovanni Maria Bassaglia<sup>179</sup>. C'est un imprimeur-libraire vénitien, il s'associe de 1783 à 1787 avec son frère Léonardo et continue jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle son activité.

Enfin *Monsieur Oufle* a été traduit en portugais et publié en 1814 à Lisbonne, dans un volume au format in-8°. Son titre est *Historia das imaginações extravagantes de Monsieur Oufle*<sup>180</sup>, il est publié par Rolland que nous n'avons pu

---

<sup>173</sup> Disponible sur : < <http://books.google.fr/books?id=usc5AAAAcAAJ> > (consulté en octobre 2013).

<sup>174</sup> Nous remercions chaleureusement M. Malkani, professeur d'allemand à l'Université Lyon-2, d'avoir bien voulu nous traduire cet avertissement. Pour les lecteurs curieux nous mettons en annexe sa traduction.

<sup>175</sup> Tome 1 disponible sur : < <http://books.google.fr/books?id=JtI9bpAPGVMC> > (consulté en octobre 2013) ; tome 2 disponible sur : < <http://books.google.fr/books?id=icjBpUXliH4C> > (consulté en octobre 2013).

<sup>176</sup> Nous remercions aussi chaleureusement M. Lattarico, professeur d'italien à l'Université Jean Moulin-Lyon 3, pour sa traduction.

<sup>177</sup> Résultats de recherche sur cet éditeur sur Google Books :

< <https://www.google.fr/search?tbm=bks&hl=fr&q=kretschmer+1712&safe=vss#hl=fr&q=inauthor:%22Giambattista+Novelli%22&safe=vss&tbm=bks> > (consulté en janvier 2014).

<sup>178</sup> Seulement le tome 2, disponible sur : < <http://books.google.fr/books?id=9CQimWEACAAJ&dq> > (consulté en octobre 2013).

<sup>179</sup> < [http://data.bnf.fr/13196312/giovanni\\_maria\\_bassaglia/](http://data.bnf.fr/13196312/giovanni_maria_bassaglia/) > (consulté en janvier 2014).

<sup>180</sup> Disponible sur : < <http://books.google.fr/books?id=ytY9HQAACAAJ&hl> > (consulté en novembre 2013).

identifier, et traduit par un certain Viajante Universal lors de sa détention à Cascais<sup>181</sup>. Nous n'en savons pas plus pour cette édition.

Les nombreuses éditions de *Monsieur Oufle* démontrent bien son succès au XVIII<sup>e</sup> siècle, en France comme à l'étranger. Cela indique aussi qu'il y avait une demande et un public pour ce livre, un éditeur prend rarement le risque de réimprimer un ouvrage s'il n'a pas quelques garanties de sa réussite. En France, le roman de Bordelon semble appartenir à cette catégorie de livres de divertissement très en vogue à cette époque, dont certains libraires s'en font une spécialité. Il appartient à un ensemble, au sens propre du terme quand on regarde la collection des *Voyages imaginaires*.

Dans le chapitre suivant nous étudions ce qui peut être une explication de ce succès, à travers trois idées importantes mentionnées dans *Monsieur Oufle* pour lutter contre les croyances populaires. Nous n'allons pas étudier les différentes aventures pittoresques de son héros mais les thèmes plus implicites qu'aborde Bordelon, et en avons cherché les influences chez les auteurs dont, nous avons vu, il s'inspire grandement. Ces idées sont : le besoin d'instruire les personnes qui, à cause de leur ignorance, tombe dans les erreurs ; l'imagination très fertile et compromise par des lectures fantastiques ; et le recourt à la raison et au bon sens pour se prémunir de toutes superstitions.

### III. LA LUTTE CONTRE LES SUPERSTITIONS : THEMES, INFLUENCES ET MODES LITTERAIRES

Il nous semble essentiel dans un deuxième temps de notre étude sur *Monsieur Oufle* d'analyser la pensée de l'auteur au sujet des superstitions, de connaître ce qu'il condamne et ce qu'il préconise pour s'en protéger. Les très nombreuses digressions et autres avis personnels que Bordelon distille tout au long de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* nous permet de nous faire une idée plutôt précise de son jugement sur le sujet. Après tout son héros n'est qu'un prétexte pour qu'il puisse condamner les croyances populaires. Ainsi nous avons relevé trois grands principes de l'auteur qui résume sa pensée et qui, nous le pensons, peut s'appliquer à tous ses écrits sur cette matière.

Il s'agit d'abord de la volonté de l'abbé Bordelon d'instruire son lecteur, de lui faire la morale car c'est en grande partie l'ignorance des gens qui cause leur crédulité. Ensuite vient l'idée d'une imagination fertile détériorée par les lectures car on leur donne trop de crédit, c'est là le principal problème de M. Oufle. Pour l'auteur, qui parle à travers le personnage de Noncrede quand il ne donne pas directement son avis, la défense la plus efficace contre cette crédulité est l'appel à la raison, voir même à la rationalité la plus terrestre possible.

---

<sup>181</sup> Antonio GONÇALVES RODRIGUES, *A Novelística estrangeira em versão portuguesa no período pré-romântico*, Coimbra : Biblioteca da Universidade, 1951. p. 39.

Pour chacun de ces thèmes nous nous sommes efforcés de les replacer dans un contexte littéraire en étudiant ce qui a été fait avant et, dans la mesure du possible, ce qui a été fait après *Monsieur Oufle*. Nous ne disons pas que le roman de Bordelon inspira d'autres auteurs, nous avons vu quel mépris ont ses contemporains pour son travail, mais qu'il s'inscrit dans un ensemble plus grand et qu'il contribua néanmoins à l'évolution de ce thème. Nous pouvons ainsi voir si les idées de Bordelon sont novatrices pour 1710 ou si, au contraire, il persévère jusqu'au bout dans son travail de réutilisation d'écrits antérieurs. D'après ce que nous avons vu dans le chapitre précédent sur sa carrière littéraire, ce n'est plus un secret de dire que la réponse se trouve dans la deuxième hypothèse. Dans la rédaction de ce travail nous nous sommes inspirés de l'étude pionnière, et quasi unique, que Pierre Duhem a consacré à Léonard de Vinci<sup>182</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il y démontre les influences du génie italien et ce qu'il a lui-même inspiré aux scientifiques de son temps et après lui. Naturellement nous ne prétendons pas présenter un travail aussi abouti que celui de Duhem. Nous n'ébauchons ici qu'une esquisse dont nous avons trouvé les bases chez Jacqueline de la Harpe<sup>183</sup> (encore), mais aussi dans les travaux de Constantin Bila<sup>184</sup>, de François Le Brun<sup>185</sup>, de Robert Muchembled<sup>186</sup> et dans les ouvrages consacrés à l'histoire de la littérature de cette période<sup>187</sup>. Nous avons aussi, bien sûr, consulté les principales sources ayant inspiré notre abbé pour avoir des exemples concrets à fournir. Nous nous efforçons de toujours rester au plus près du texte de Bordelon que nous citons fréquemment, en nous basant sur l'édition parisienne de 1710 de *Monsieur Oufle*.

## 1. Le besoin d'instruction

Il est couramment admis, et les érudits de l'époque moderne ne dérogent pas à la règle, que les superstitions sont toutes « populaires », c'est-à-dire qu'elles viennent du peuple et sont transmises par lui. Nous utilisons « peuple », mais il faut comprendre dans un contexte de monarchie absolue, le « menu peuple », les « petites gens », bref, les pauvres et si possible ruraux. Ces derniers n'ayant pratiquement pas accès à l'éducation, ils sont donc ignorants et véhiculent des erreurs populaires. Il faut bien sûr nuancer cette vision manichéenne des riches instruits défendant les sciences et des pauvres incultes chassant encore les sorcières, il n'est plus à prouver qu'on avait recours aux prévisions des astrologues jusque dans la cour royale, mais ce n'est pas le propos ici. Le fait est que cette image du peuple ignorant et donc moteur de la prospérité des superstitions, se

---

<sup>182</sup> Pierre DUHEM, *Étude sur Léonard de Vinci : ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, Paris : Hermann, 1906-1913.

<sup>183</sup> J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730 », *University of California publications in modern philology*, 26, n°2, Berkeley : University of California Press, 1942. p. 123 à 224.

<sup>184</sup> Constantin BILA, *La croyance à la magie au XVIII<sup>e</sup> siècle en France dans les contes, romans et traités*, Paris : J. Gamber, 1925.

<sup>185</sup> François LE BRUN, *Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime*, [Paris] : éditions du Seuil, 2001. Coll. « Points Histoire ».

<sup>186</sup> Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Flammarion, 1978. Coll. « L'Histoire vivante ».

<sup>187</sup> Essentiellement ceux d'Antoine ADAM, *Histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle, t. 5 : la fin de l'école classique (1680-1715)*, Paris : Éditions Mondiales, 1968 ; et de Michel PRIGENT (dir.), *Histoire de la France littéraire*, Paris : PUF, 2006.

développe déjà au Moyen-Âge. Pour revenir à notre époque, c'est-à-dire la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nous donnons en exemple le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière<sup>188</sup>, publié en 1690, et un paragraphe particulièrement intéressant dans l'article « populaire »<sup>189</sup> :

On appelle, Erreurs populaires, une infinité d'opinions fausses qui se sont glissées parmi le peuple, dont plusieurs gens ne sont persuadez que par préoccupation, & sans en avoir examiné les principes, ou la raison. On voit d'ordinaire régner & triompher les opinions populaires.

Furetière retranscrit bien le lien entre erreurs populaires et ignorance<sup>190</sup>. On le retrouve aussi dans l'article consacré au mot « superstition »<sup>191</sup> :

Dévotion excessive ; culte de Religion vain, mal dirigé, mal ordonné ; fausse opinion de Dieu mêlée de crainte. L'admiration & la superstition sont les filles de l'ignorance.

En effet les superstitions sont d'abord vues comme un excès de dévotion du peuple. Jean-Baptiste Thiers dans son *Traité des superstitions*, publié entre 1679, appuie aussi sur cette idée, selon lui les superstitions sont d'abord le fait des personnes ignorantes qui reproduisent des pratiques issues du paganisme<sup>192</sup>. Ajoutons à cela qu'avec les découvertes et les intérêts pour les nouveaux mondes<sup>193</sup>, l'Occident chrétien se heurte à des religions inconnues qu'il nomme alors « superstitions », pour marquer le retard de ces populations en matière de sciences et de civilisation.

Voici comment l'abbé Bordelon considère les « esprits ignorants »<sup>194</sup> :

Les esprits ignorans ont encore une grande disposition, pour recevoir les erreurs et les communiquer aux autres. On n'a pour cela, comme aux esprits foibles, qu'à prendre les devans [...]. Ils sont alors si étourdis de ce qu'on leur dit, & si peu capables de penser le contraire, parce que leurs connoissances sont extrêmement limitées, que n'ayant rien à répondre pour résister à ce qu'on leur suggere, il donne teste baissée dans ce qu'on ose leur avancer, quelqu'extravagant qu'il soit [...].

---

<sup>188</sup> Antoine Furetière (1620 – 1688) est un ecclésiastique, il est reçu à l'Académie française en 1662. Celle-ci travaillait sur son *Dictionnaire* et Furetière décide d'en écrire un à son propre compte, ce qui ne plut pas à l'Académie qui finit par le renvoyer en 1685. Il ne connut l'impression de son *Dictionnaire universel*, publié deux ans après sa mort aux Provinces-Unies. L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle ancienne et moderne (...)*, Paris : Desplaces, 1843-18.. ; nouv. éd. rev. et augm., 23 vol. Tome 15, p. 297-298.

<sup>189</sup> Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes (...)*, La Haye et Rotterdam : Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol., in-12. Tome 3.

<sup>190</sup> Il écrit d'ailleurs dans l'article « ignorant » : « le peuple est ignorant en toutes choses ». A. FURETIÈRE, *op. cit.* Tome 2.

<sup>191</sup> *Ibid.* Tome 3.

<sup>192</sup> Jean-Baptiste THIERS, *Traité des superstitions*, Paris : la Compagnie des libraires, 1741, 4 vol., in-12 ; rééd. présentée par Jean-Marie GOULEMOT, Paris : Le Sycomore, 1984. Coll. « La boîte de Pandore ». p. 19.

<sup>193</sup> Nous parlons ici essentiellement des Amériques, des îles atlantiques et pacifiques et des régions extrêmement au nord de l'Europe comme la Laponie.

<sup>194</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 238.

Cela illustre bien l'opinion commune voyant chez les ignorants le principal vecteur des superstitions, qu'ils assimilent et diffusent autour d'eux. Néanmoins Bordelon ne fait pas d'amalgames entre ignorance et analphabétisation, son héros étant un riche bourgeois qui a sans doute reçu une très bonne éducation.

D'où le besoin impérieux d'instruire le peuple pour le remettre dans le droit chemin, le détourner de toutes ces erreurs. C'est le but poursuivi par Thiers mais aussi par son homologue protestant Balthasar Bekker, qui publie en 1694 en français *Le monde enchanté*<sup>195</sup>. Ils sont tous deux religieux et traitent de façon sérieuse et érudite le problème des superstitions. À la même époque on retrouve ce souci d'instruction chez Pierre Lebrun dans les *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette*<sup>196</sup>, qui étudie la superstition de la « baguette divinatoire »<sup>197</sup>. Ce but est aussi défendu par son ami Nicolas de Malebranche, explicitement évoqué dans le titre de son ouvrage *De la recherche de la vérité*<sup>198</sup>, imprimé en 1674, qui a inspiré beaucoup des auteurs précédemment cités. L'abbé Bordelon n'est pas en reste, il présente *Monsieur Oufle* comme un divertissement mais aussi un moyen de s'instruire, ce qu'on retrouve dans la préface lorsqu'il parle des notes en bas de page<sup>199</sup> :

Ces Notes seules pourroient former un livre qui seroit également amusant & instructif ; [...] instructif, par un nombre prodigieux de traits d'Érudition, qui apprennent jusqu'où va l'esprit superstitieux, ou qui le combattent & en montrent le ridicule.

Il ajoute un peu plus loin<sup>200</sup> :

S'il y a des Lecteurs qui ne veulent point se divertir de cette histoire [...] tant pis pour eux [...] puisque, par entêtement [...] ils voudront se priver d'un divertissement & d'une instruction [...].

Notre auteur s'inscrit complètement dans les modes littéraires de son époque, on voit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle un rapprochement entre les philosophes classiques et les écrivains mondains. On cherche désormais à faire de la philosophie compréhensible par tous, des ouvrages ayant pour but de « plaire et d'instruire » car une meilleure connaissance permet une meilleure diffusion de celle-ci<sup>201</sup>. L'auteur s'illustrant le mieux dans cet exercice est le déjà nommé Fontenelle, dont

---

<sup>195</sup> Balthasar BEKKER, *Le monde enchanté*, Amsterdam : Pierre Rotterdam, 1694, 4 vol., in-12. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 803593. La version originale a été écrite en néerlandais : *De Betoverde Weereld*, Amsterdam : V. Van den Dalen, 1691, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, D2-954.

<sup>196</sup> Pierre LEBRUN, *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette (...)*, Paris : Jean Boudot, 1693, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342899.

<sup>197</sup> Ce que Lebrun appelle « baguette divinatoire » est un bout de bois ayant les propriétés entre autre de dénoncer les voleurs et les meurtriers ou encore d'indiquer une direction ou une source d'eau (comme les baguettes de sourcier aujourd'hui).

<sup>198</sup> Nicolas DE MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité (...)*, Paris : André Pralard, 1674, 2 vol., in-12. Exemplaires conservés à Paris, BnF, 8-S-1027 et 1028.

<sup>199</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. VI.

<sup>200</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 74.

<sup>201</sup> M. PRIGENT (dir.), Stéphane PUJOL, « La prose d'idées, l'essai et le dialogue philosophique », *Histoire de la France littéraire, t.2 : classicismes XVIIe – XVIIIe*, Paris : PUF, 2006, p. 701 à 731. p. 703-704.

on sait Bordelon proche de la pensée, avec notamment son *Entretien sur la pluralité de mondes*<sup>202</sup>.

Cette ignorance populaire, vivement dénoncée, a pour conséquence de cristalliser les superstitions et la crédulité des gens. Ceux-ci utilisent ces vieilles croyances pour expliquer des phénomènes qu'ils ne comprennent pas et les transmettent. Les femmes sont alors le vecteur de cette culture, elles perpétuent les traditions en les enseignant à leurs enfants<sup>203</sup>. C'est ce qui fait dire à Bordelon :

Combien de prodiges aux yeux des ignorans, la Gibecière d'un joëur de gobelets, n'enferme-t-elle pas ?<sup>204</sup>

De plus les personnes crédules ne cherchent pas à trouver les raisons d'un effet jugé prodigieux, elles se contentent d'y croire. Si elles le faisaient, nous assure Bordelon<sup>205</sup>, elles trouveraient alors des causes tout à fait naturelles. Cet argument n'est pas non plus original, nous le retrouvons encore une fois chez Malebranche mais aussi chez Furetière, que nous avons cités plus haut. Le XVII<sup>e</sup> siècle voit se manifester la rationalité cartésienne, qui cherche à clairement différencier ce qui est du domaine de la Nature et de celui de Dieu, mais nous revenons plus tard sur ce sujet. Le principal problème de cette crédulité et son effet « contagieux », les erreurs deviennent des traditions et sont alors acceptées par la majorité comme des vérités. Bayle le traite dans ses *Pensées diverses sur la comète*, dans le paragraphe 7 intitulé « de l'autorité de la tradition »<sup>206</sup> : il nous dit que par paresse l'homme n'utilise pas son esprit critique et fait d'une croyance traditionnelle la norme, car l'opinion de la masse a valeur d'autorité. Les gens tels que M. Oufle se contente alors simplement d'y croire<sup>207</sup>.

La crédulité populaire se manifeste dans le milieu religieux, et notamment au sujet des miracles. Bordelon résume bien la situation :

Il est peu de gens qui ne veuillent paroître sçavoir tout ce qui se peut connoître naturellement, & ainsi, lorsqu'il se présente quelque effet, dont il est mal aisé de rendre raison, parce que les causes n'en sont pas sensibles, on est tout porté à le croire surnaturel. On auroit ou trop de confusion à avouer son ignorance, ou trop de peines à s'engager dans la recherche de ces causes, c'est une voye bien plus courte et bien plus sûre, soit pour la réputation, ou pour son propre repos, de crier tout d'un coup, au miracle ! On se délivre par-là de bien des maux ; et le prétexte spécieux de la Religion s'en mêlant, on prétend même par cette conduite, rendre un grand service à Dieu, en lui

---

<sup>202</sup> Bernard LE BOUYER DE FONTENELLE, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, Paris : Veuve de Claude Blageart, 1686, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, RES-R-2778.

<sup>203</sup> R. MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites (...)*. p. 82. L'auteur décrit parfaitement ce principe en parlant de « lègue ».

<sup>204</sup> Pour les gens simples, les tours de passe-passe étaient assimilés à de la magie car ils ne pouvaient comprendre l'astuce. L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 244.

<sup>205</sup> « Voilà comment le hazard, & l'ignorance des vraies causes, fait souvent regarder comme prodigieux des effets qui sont tres-naturels ». *Ibid.* Tome 1, p. 146.

<sup>206</sup> Pierre BAYLE, « Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne (...) », *Œuvres diverses (...)*, t.3, La Haye : Husson, Johnson, Gosse, Swart, Scheurleer, Van Duren, Alberts, Le Vier et Boucquet, 1727 ; rééd. présentée par Joyce et Hubert BOST, Paris : Flammarion, 2007. p. 72-73.

<sup>207</sup> « Monsieur Oufle, qui n'en sçavoit là-dessus pas plus que lui, parce qu'il se contentoit de croire la possibilité des choses, sans examiner les preuves & les raisons de cette possibilité, & sans s'informer même s'il y en avoit, se retrancha pour ne pas découvrir son ignorance [...] ». L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 163.

conservant une gloire qu'on lui voudrait ôter. R.P. Lamy de la Congrégation de saint Maurice.<sup>208</sup>

L'ampleur du phénomène est si importante que l'Église, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, lance des enquêtes avant de confirmer un miracle. Elle se méfie des affirmations d'une population crédule et ignorante qui peut trop vite crier à l'extraordinaire<sup>209</sup>.

On voit se développer la même idée au sujet des sorcières. Si les auteurs ne remettent pas en cause leur existence, et Bordelon en tant qu'abbé ne s'y risque pas non plus<sup>210</sup>, on commence à considérer que dans la majorité des cas ce ne sont que des personnes souffrant de troubles mentaux ou des escrocs<sup>211</sup>. En donne pour preuve l'édit royal de juillet 1682 relatif à l'affaire des poisons, qui met un terme à la chasse aux sorcières, qui sont désormais considérées comme des charlatans et des illusionnistes<sup>212</sup>. Déjà au XVI<sup>e</sup> siècle Jean Wier dans son célèbre traité *De praestigiis daemonum*<sup>213</sup> dénonce la crédulité des ignorants au sujet des sorcières, et soutient la thèse plutôt controversée à l'époque des troubles mentaux<sup>214</sup>.

Nous terminons cette section sur l'ignorance du peuple avec une superstition très tenace et chère à notre abbé : l'astrologie judiciaire, c'est-à-dire la croyance en l'influence des astres sur nos vies. Nous rappelons que Laurent Bordelon a déjà écrit sur le sujet avant *Monsieur Oufle*, dans un traité publié en 1689<sup>215</sup> qui connaît un succès plutôt médiocre. Ce n'est pas un cas isolé à cette époque, beaucoup ont écrit sur l'astrologie. Cela s'explique par un événement qui causa un grand émoi en Europe occidentale lors de l'hiver 1680 : le passage d'une comète. Cet événement, des plus naturels, provoqua une sorte de panique collective parmi le peuple et on vit alors une recrudescence des superstitions. Cet épisode fut le prétexte idéal pour écrire sur le sujet, soit pour se moquer, soit pour instruire la population : Fontenelle écrit une comédie satirique en 1681 intitulée *La comète*<sup>216</sup>, l'année suivante Pierre Bayle publie son premier mais non moins important ouvrage *Pensées diverses sur la comète*<sup>217</sup>. En parallèle de cette littérature se développent des écrits scientifiques sur la question pour informer le peuple. Depuis les années 1660 on attache plus d'importance aux sciences, l'astronomie se détache

---

<sup>208</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 80, note [k].

<sup>209</sup> R. MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites (...)*. p. 267.

<sup>210</sup> « Je crois donc (& je le repete d'autant plus volontiers, que je ne veux pas qu'on m'attribue à cet égard [l'existence des sorciers] une incrédulité, que trop de gens trouveroient fort condamnable ». L. BORDELON, *op. cit.* Tome 2, p. 179-180.

<sup>211</sup> Ce qui ne l'empêche pas d'ajouter plus bas « Que l'on se ressouvienne donc que tout ce que je dirai dans la suite des Sorciers, Magiciens, enchantemens, sortilèges, n'est que pour montrer les ridiculitez d'une infinité de contes sur cette matière, qui n'ont point d'autres fondemens que l'imposture de ceux qui les inventent, & la trop facile crédulité de ceux qui la reçoivent [...] ». L. BORDELON, *op. cit.* Tome 2, p. 180-181.

<sup>212</sup> Max MILNER, « Le discours de la magie chez les gens d'Église (XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Magie et littérature*, Paris : Albin Michel, 1989. Coll. « Cahiers de l'Hermétisme ». p. 83.

<sup>213</sup> Jean WIER, *De praestigiis daemonum et incantationibus et venificiis (...)*, Bâle : Johann Oporin, 1563, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, Bibliothèque Diderot, 43167.

<sup>214</sup> M. PRIGENT (dir.), Nicole JACQUES-LEFÈVRE, « Savoirs et croyances », *Histoire de la France littéraire*, t.2 (...), p. 379 à 406. p. 384.

<sup>215</sup> Voir dans cette partie, chapitre I, p 26.

<sup>216</sup> J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon... », *op. cit.* p. 131.

<sup>217</sup> De son vrai titre : *Pensées diverses, écrites à un docteur de Sorbonne, à l'occasion de la comète (...)*. Nous avons utilisés l'édition de 1699 publiée à Rotterdam par Reinier Leers, 2 vol., in-12. (Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 348417).

alors peu à peu de l'astrologie. On pense qu'agrandir les connaissances scientifiques va permettre de détruire les superstitions<sup>218</sup>, justement grâce à la diffusion du savoir pour détruire l'ignorance. Ainsi, et encore une fois, Bordelon suit les modes littéraires de son époque.

Il réutilise son premier travail sur l'astrologie judiciaire dans *Monsieur Oufle*<sup>219</sup>, après l'avoir réduit et réorganisé<sup>220</sup>. Dès le début, nous savons que notre auteur n'apprécie pas du tout les astrologues et leur activité<sup>221</sup> et il ne se prive pas d'affubler son héros d'une forte croyance en leurs prédictions :

Il ajoûtoit tant de foy aux Astrologues Judiciaires, que leurs prédictions étoient pour lui, ou des commandemens auxquels il obeissoit sans résistance, ou des deffenses qui l'empêchoient d'agir, quelques raisons qu'il eût de faire ce qu'elles lui deffendoient<sup>222</sup>.

Son jugement fait écho à celui de Furetière, dans son article sur la divination où il écrit que « toute divination est incertaine & ne réussit que par hasard ou par adresse du devin »<sup>223</sup>. Globalement les intellectuels de cette époque ont tous une très mauvaise opinion sur les arts divinatoires en général et l'astrologie en particulier, car les devins sont des escrocs qui profitent de la crédulité des pauvres gens<sup>224</sup>.

L'argumentation de l'abbé Bordelon contre l'astrologie judiciaire dans *Monsieur Oufle* n'est pas sans rappeler celle de Bayle dans ses *Pensées diverses*, même si ce dernier traite le sujet de façon philosophique et non pas comique. Ses réflexions d'abord sans prétention prennent petit à petit une dimension plus théologique. Pour résumer, Bayle dénonce dans son traité la crédulité du peuple et leur ignorance car ce dernier pense égoïstement qu'il est le centre de l'univers et que les phénomènes de la Nature, envoyés par Dieu, ne s'adressent qu'à lui. L'auteur démontre qu'au contraire Dieu ne s'agite pas à chaque action d'un homme et que s'il devait envoyer un signe particulier il ne le ferait pas avec quelque chose au sens aussi ambigu qu'une comète. Ce raisonnement est aussi partagé par François de la Mothe le Vayer<sup>225</sup> et par Malebranche dans *De la recherche de la vérité* (1674) et le *Traité de la nature et de la grâce* (1680), où il défend l'idée que le Créateur n'a fait que des lois générales pour régir l'Univers et la Nature mais que l'Homme garde un certain libre-arbitre. À n'en pas douter Bayle avait connaissance de ces deux ouvrages lorsqu'il a rédigé son livre. Le raisonnement de l'abbé Bordelon, extrêmement semblable à celui de Bayle, n'a pas la prétention d'aller jusqu'à donner des leçons de théologie. Dans son argumentation il utilise l'« exemplification », selon lui les astres et les planètes ne

---

<sup>218</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 132.

<sup>219</sup> Il s'agit du chapitre 19 du tome 1, lorsque le prétendant de Ruzine envoie à M. Oufle ses *Réflexions critiques sur l'astrologie judiciaires* pour le convaincre de lui accorder la main de sa fille.

<sup>220</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 133.

<sup>221</sup> Il nous dit au début du chapitre 19 : « L'Astrologie Judiciaire, que j'appellerois d'abord volontiers pure forfanterie ». L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 294.

<sup>222</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 295.

<sup>223</sup> F. LE BRUN, *Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime (...)* p. 203

<sup>224</sup> Fontenelle développe très bien ce point dans son *Histoire des oracles*. J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 134.

<sup>225</sup> A. ADAM, *Histoire de la littérature française (...)* p. 232-233.

peuvent influencer la vie des hommes pour la simple et bonne raison qu'ils sont trop éloignés d'eux, et qu'il leur serait très difficile de jeter leurs « corpuscules »<sup>226</sup> sur une personne en particulier. Il est aussi blasphématoire de penser que Dieu enverrait de tels signes aux hommes pour les mettre en garde contre sa colère. Il va même jusqu'à réutiliser, voir recopier, les exemples des *Pensées diverses*, comme celui-ci sur le rapport de cause à effet, sur lequel nous terminons notre démonstration :

C'est comme si tu disois, « toutes les fois que je mets la tête à la fenêtre, il passe des carosses ; donc je suis cause que ces carosses passent ; ou du moins, me montrant à la fenêtre, je suis un présage à tout le quartier qu'il passera des carosses.<sup>227</sup>

Chez Bayle<sup>228</sup> :

[...] à moins qu'on ne veuille qu'il soit permis à une femme qui ne met jamais la tête à sa fenêtre, à la rue St. Honoré, sans voir passer des carosses, de s'imaginer qu'elle est la cause pourquoi ils passent, ou du moins qu'elle doit être un présage à tout le quartier, en se montrant à sa fenêtre, qu'il passera bientôt des carosses.

Le Siècle des Lumières et les érudits qui l'ont composé n'ont pas fait évoluer l'idée selon laquelle les superstitions sont le fait des ignorants. Dans *L'encyclopédie*, à l'article « superstitieux », nous trouvons<sup>229</sup> :

Aussi voit-on que les personnes de peu de génie, celles qui ont été mal élevées, celles qui ont passé leur jeunesse dans le vice & le libertinage, deviennent naturellement superstitieuses. En général il n'y a point d'absurdité si grossière, ni de contradiction plus palpable, que les grands, le petit peuple, les soldats, les vieilles femmes & la plupart des joueurs, ne se portent à croire sur les causes invisibles, la religion, la divination, les songes & toutes les pratiques les plus vaines et les plus ridicules.

Nous voyons tout de même qu'on commence à dire que les superstitieux ne sont plus seulement parmi la population la plus modeste. Les superstitions sont toujours une réalité au XVIII<sup>e</sup> siècle, on continue à publier des livres pour les combattre comme le *Traité sur la magie* d'Antoine-Louis Daugis<sup>230</sup> et 1732, qu'il a écrit en réaction à la crédulité persistante des hommes de son époque<sup>231</sup>, et qu'il faut les instruire sur le sujet.

---

<sup>226</sup> Ce terme de « corpuscules » désignent les particules, invisibles à l'œil nu, qui viendraient des comètes. Pierre Bayle utilise également ce terme dans les *Pensées diverses*.

<sup>227</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 387.

<sup>228</sup> P. BAYLE, J. et H. BOST (éd.), *op. cit.* p. 71.

<sup>229</sup> Denis DIDEROT, Jean le Rond D'ALEMBERT, *L'encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 15, Neufchastel : Samuel Faulche et Compagnie, 1765 ; rééd. New York : Readex Compact Ed., 1969, vol. 3. p. 654.

<sup>230</sup> Antoine-Louis DAUGIS, *Traité sur la magie, les sortilèges, les possessions (...)*, Paris : Pierre Prault, 1732, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 382423.

<sup>231</sup> M. PRIGENT (dir.), N. JACQUES-LEFÈVRE, « Savoirs et croyances », *op. cit.* p. 395.

L'abbé Bordelon n'est donc pas innovant dans sa réflexion au sujet de l'ignorance du peuple et du besoin de l'instruire pour corriger ses erreurs, il écrit la même chose que ceux qui l'ont précédé mais aussi que ceux qui l'ont suivi, montrant ainsi la quasi-absence d'évolution significative de cette pensée. Il faut, de façon générale, instruire les gens et développer leur esprit critique pour qu'ils ne tombent pas dans les erreurs superstitieuses, et qu'ils ne les transmettent pas. Voyons maintenant un autre thème fondamental dans *Monsieur Oufle*, celui d'une l'imagination trop fertile gâtée par les lectures.

## 2. Une imagination gâtée par les lectures

L'imagination est une faculté qui permet de se représenter en esprit un objet qui n'est pas présent physiquement ou une situation qui n'a pas déjà été vécue, c'est bien plus qu'un souvenir. Cette reproduction mentale est la composition de plusieurs images connues pour en former une nouvelle, ou bien inspirée d'une perception passée. L'imagination est avant tout basée sur les sensations, on estime que certaines personnes en sont plus pourvues que d'autres.

L'imagination est le thème central du roman *Monsieur Oufle* et c'est aussi le principal problème de son héros, une trop grande imagination qui lui a fait prendre pour vrai ce qu'il a lu dans les livres traitant de magie, de sorciers etc... Cette notion est tellement importante qu'elle figure dans le titre<sup>232</sup> et que Bordelon propose de nous raconter les aventures non pas de M. Oufle, mais de ses « *imaginationes extravagantes* ». Sans même avoir lu la préface le lecteur sait déjà que le héros du récit a une imagination dérégulée du fait de ses lectures. Difficile alors de ne pas faire le parallèle avec le personnage de Cervantès Don Quichotte, sur lequel nous revenons un peu plus bas.

Les défauts de l'imagination est un sujet qu'on pourrait qualifier de récurrent chez les philosophes et érudits au début de l'époque moderne<sup>233</sup>. Pour n'en citer que deux, citons les plus grands : Michel de Montaigne et Blaise Pascal. Dans ses *Essais*, Montaigne traite de la force de l'imagination qui peut rendre réelle une pensée ou une sensation, nous avouant ainsi sa grande hypocondrie. En effet la seule vue d'un malade lui fait ressentir les mêmes maux, mais il estime aussi que « le principal credit des miracles, des visions, des enchantemens et de tels effets extraordinaires, viennent de la puissance de l'imagination »<sup>234</sup> sur les esprits faibles, car elle peut faire voir ce qui n'existe pas. Chez Pascal, l'imagination est cette « maîtresse d'erreur et de fausseté »<sup>235</sup> qui domine l'homme et sa raison, le

---

<sup>232</sup> Qui, rappelons-le, est dans son entier : *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle, causées par la lecture des livres qui traitent de la Magie, du Grimoire, des Démoniaques, Sorciers, Loups-garoux, Incubes, Succubes & du Sabbat, des Fées, Ogres, Esprits Folets, , Génies, Phantômes et autres Revenants, des Songes, de la Pierre Philosophale, de l'Astrologie Judiciaire, des Horoscopes, Talismans, jours heureux & malheureux, Eclipses, Comètes & Almanachs, enfin de toutes les sortes d'Apparitions, de Divinations, de Sortilèges, d'Enchantemens, & d'autres superstitieuses pratiques.*

<sup>233</sup> Sans pouvoir l'affirmer, nous pensons même qu'il était présent à l'époque médiévale dans les écrits des grands ecclésiastiques, car l'imagination est soumise aux passions du corps et détourne de la foi.

<sup>234</sup> *Essais*, I, 21. Paris : Gallimard, 2009, coll. « Folio classiques », p. 242 à 255. M. PRIGENT (dir.), N. JACQUES-LEFÈVRE, « Savoirs et croyances », *Histoire de la France littéraire, t.2 (...)* p. 385.

<sup>235</sup> *Pensées*, Vanité, frag. 78. Paris : Librairie générale française, 2000. Coll. « Le livre de poche classiques », p. 66 à 73.

rendant ainsi complètement soumis. C'est une source d'erreur, une illusion des sens.

Ce sujet est toujours d'actualité à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et on le retrouve chez les auteurs qui ont influencé Bordelon tels Fontenelle, dans ses trois principaux ouvrages<sup>236</sup>, et Malebranche. Dans *De la recherche de la vérité*, ce dernier consacre à l'imagination tout le livre II de son travail. Il en conclut lui aussi que l'imagination est une source d'erreurs parce qu'elle est soumise aux corps et à ses sensations, empêchant alors l'âme d'accéder à la vérité, c'est-à-dire à son union avec Dieu. Elle neutralise l'esprit critique, elle fait voir des choses qui n'existent pas ou qui sont déformées<sup>237</sup>. Ce défaut de l'imagination est souvent mentionné lorsqu'il s'agit d'examiner l'existence des fantômes et des spectres. Ils sont vus comme des visions imaginaires, comme le confirme Furetière dans son article « fantôme » qu'il considère comme « un spectre, une chimère, une vaine apparence »<sup>238</sup>. Les chapitres 12 à 15 du premier volume de *Monsieur Oufle* traitent justement des revenants, et Bordelon joue lui aussi sur le principe des illusions visuelles :

Rempli de cette impertinente & ridicule idée [= d'être capable de voir des esprits], il s'imaginait voir presque toujours quelque Phantôme bizarre [...], un bruit, dont il ne savait pas la cause [...], une ombre causée par l'interposition d'une chaise [...] lui donnoit occasion de faire l'histoire de l'apparition d'un Spectre. Il se persuadoit même, que lorsqu'ayant les yeux fermez, je ne sçai quelles figures se presentoient à sa phantasie [...].<sup>239</sup>

Cependant parmi les contemporains de Fontenelle, Malebranche et Bordelon, l'imagination n'est pas de prime abord perçue négativement. Si l'on se réfère à la définition du mot « imagination » dans les *Dictionnaire de Furetière* et *Dictionnaire de Trévoux*, il faut attendre la troisième ou la quatrième explication<sup>240</sup> pour retrouver un sens péjoratif à cette faculté. Le propos est donc à nuancer, être imaginaire n'est pas un défaut à la fin du Grand Siècle, c'est se laisser dominer par son imagination qui l'est.

Selon Malebranche, encore, les personnes usent de leur imagination pour expliquer les choses qu'elles ne comprennent pas<sup>241</sup>, pour combler leur ignorance<sup>242</sup>. Ignorance et imagination sont donc deux facteurs de la crédulité populaire. Mais alors pourquoi les hommes, même les plus simples, n'utilisent-ils pas un raisonnement logique pour trouver une explication à un fait surprenant ? Toujours selon Malebranche, il y a deux réponses à cette question. D'abord, une imagination fertile a souvent pour cause une mauvaise éducation des enfants à qui

---

<sup>236</sup> *Nouveaux dialogues des morts* (1683), *De l'origine des fables* (1684) et *Histoire des oracles* (1687). J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon... », *op. cit.* p. 160.

<sup>237</sup> Il nomme ces gens des « visionnaires d'imagination ». M. PRIGENT (dir.), N. Jacques-LEFÈVRE, *op. cit.* p.388.

<sup>238</sup> F. LE BRUN, *Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime (...)*. p. 205.

<sup>239</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 151-152.

<sup>240</sup> Chez Furetière nous trouvons à la troisième définition : « signifie aussi vision, chimère (...) vous croyez cela fermement, mais il n'en est rien, c'est une imagination ». A. FURETIÈRE, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes (...)*. Tome 2.

<sup>241</sup> A. ADAM, *Histoire de la littérature française (...)*. p. 228.

<sup>242</sup> Voyez sur ce point la section précédente sur l'ignorance des gens, cause de leur crédulité.

on a fait passer les contes de fées pour véridiques, ou bien à cause d'un traumatisme de jeunesse<sup>243</sup>. La deuxième ensuite, et sans doute la plus importante, est que l'homme a un goût très prononcé pour le merveilleux et le surnaturel<sup>244</sup>. Entre deux histoires, il préférera la plus fabuleuse<sup>245</sup>. Si certains auteurs jouent sur cet aspect pour garantir le succès de leur livre<sup>246</sup>, d'autres tentent de le combattre en montrant les extrémités où cela peut mener<sup>247</sup>, mais tous s'accorde là-dessus. Bordelon aussi, dans la préface de *Monsieur Oufle* :

Il arrive aussi tres-souvent que ceux, qui étant plus avancez en âge, ont cependant l'esprit aussi foible que celui des enfans, croient tout ce qu'ils lisent, pourvû qu'ils y trouvent du prodigieux, de l'admirable, & de l'extraordinaire.<sup>248</sup>

Cet attrait pour le fabuleux est dû principalement aux lectures - des contes, des ouvrages de démonologie<sup>249</sup> ou la littérature d'auteurs antiques<sup>250</sup> - qui gâtent l'esprit des hommes avec une trop grande imagination, comme M. Oufle. L'abbé Bordelon répète régulièrement tout au long de son livre que son héros est superstitieux à cause de ces lectures, car ce sont les premiers ouvrages qu'il a lu et ils lui ont fait une très forte impression :

[II] se [contentait] pour toute occupation, de lire beaucoup de livres de magie, de sortileges, d'apparitions, de divinations, enfin de tout ce qui avoit raport à ces matières. Il faut avouer de bonne foy, qu'il lisoit là-dessus avec une égale attention & assiduité le pour & le contre. Mais il est vrai aussi qu'il ne croyoit de ces lectures, que les histoires [...].<sup>251</sup>

L'auteur ne condamne pas ce genre de lectures mais le fait que son héros ne réfléchisse pas ensuite à ce qu'il a lu, qu'il n'utilise pas sa raison pour pouvoir différencier ce qui tient du divertissement et de la réalité. Ses livres ayant été imprimés, approuvés et « privilégiés »<sup>252</sup>, M. Oufle est donc persuadé que les

---

<sup>243</sup> M. PRIGENT (dir.), N. JACQUES-LEFÈVRE, *op. cit.* p. 387.

<sup>244</sup> *Ibid.* p. 389.

<sup>245</sup> Bordelon approuve : « Qu'on présente un livre qui contienne une morale judicieuse, ou qui combatte une erreur populaire, ou qui donne des instructions sages & prudentes de conduite [...], comme on s'ennuie extrêmement du sérieux de cet ouvrage, il reste dans l'obscurité de la boutique du Libraire, autant d'années, que l'auteur a employé de jours à le mettre en lumière ; au lieu qu'un autre plaisamment inventé, & seulement propre pour amuser & divertir, attire de tout côté tant d'acheteurs, si empressez de l'avoir, qu'on est obligé de ne le vendre que broché, parce qu'on n'a pas le loisir de lui donner une véritable reliure. » L. BORDELON, *op. cit.* Tome 2, p. 315-16.

<sup>246</sup> C'est ce qu'exprime Fontenelle dans la préface des *Entretiens sur la pluralité des mondes*.

<sup>247</sup> C'est le cas par exemple du roman satirique *Le Berger extravagant* de Charles Sorel, publié en 1627. M. PRIGENT (dir.), D. RIOU, « Roman : héritage et innovations, naissance du roman moderne au XVII<sup>e</sup> siècle – idéologie, institution, réception », *Histoire de la France littéraire, t.2 (...)*, p. 663 à 682. p. 678.

<sup>248</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 2-3.

<sup>249</sup> C'est la principale lecture dénoncée par Malebranche. M. PRIGENT (dir.), N. JACQUES-LEFÈVRE, *op. cit.* p. 389.

<sup>250</sup> Bayle reprochent aux poètes et aux historiens antiques de mettre trop de merveilleux dans leurs récits. Ce style littéraire passe pour véridique à la lecture des esprits faibles, c'est ainsi qu'ils croient aux présages des comètes. Néanmoins Bayle ne fait pas allusion à la puissance de l'imagination mais seulement à l'ignorance des gens. P. BAYLE, J. et H. BOST (éd.), *Pensées diverses sur la comète (...)*. p. 67 à 70 ; A. ADAM, *op. cit.* p. 249.

<sup>251</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 4.

<sup>252</sup> C'est-à-dire avec un privilège du roi.

informations qu'ils contiennent ont été vérifiées<sup>253</sup>. On ne peut imprimer un ouvrage rempli de faussetés, selon lui, il n'aurait pas passé la censure. Au-delà de la notion d'imagination déréglée, Bordelon dénonce ici la sacro-sainte confiance que l'on accorde aux livres, qui peuvent renfermer des erreurs. Il utilise cet argument au travers du discours de Noncrede sur les fantômes<sup>254</sup>, car suivant cette logique, le polythéisme défendu par les auteurs antiques est donc une vérité car leurs ouvrages sont autorisés à être imprimés. Nous voyons bien que ce raisonnement est en contradiction avec la société catholique française du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais nous revenons sur ce point dans la section suivante. Malebranche décrit cela comme « un faux et lâche respect »<sup>255</sup> envers les livres, on se repose sur ce qui est écrit sans en chercher les fondements. La mauvaise, voire la dangereuse, lecture est en effet, comme le pratique M. Oufle, le fait de seulement faire travailler sa mémoire et de ne pas méditer sa lecture<sup>256</sup>.

Nous comprenons mieux alors pourquoi *Monsieur Oufle* est très souvent mis en parallèle avec *Don Quichotte*, les héros de ces deux ouvrages ayant l'esprit gâté par leurs lectures. Pour le premier il s'agit de livres de démonologie, pour le second des histoires de chevalerie. Tous deux, par leur grande imagination, transforment la réalité pour qu'elle corresponde à leur réalité, à leur croyance. Ce lien de paternité est implicitement revendiqué par Bordelon, dans la première page de sa préface :

On a imaginé des Histoires très amusantes pour représenter des esprits gâtés par la lecture des Livres de Chevalerie, des Romans, des Poètes, & d'autres ouvrages [...] les plus considérables, sont celles de Dom Quixotte, du Berger extravagant et de la Fausse Clélie.

À l'époque contemporaine ce rapport entre les deux romans est toujours souligné. On le retrouve dans le *Dictionnaire infernal* de Plancy dans l'article sur l'abbé Bordelon, il dit retrouver dans *Monsieur Oufle* l'esprit de *Don Quichotte*<sup>257</sup>. Dans le numéro de janvier 1900 du *Musée des familles*, un des premiers périodiques illustrés bon marché du XIX<sup>e</sup> siècle, on écrit même que notre auteur a délibérément copié Cervantès, pensant détenir là la clé du succès, sauf qu'au contraire de l'hidalgo son héros est un « vulgaire bourgeois au cerveau détraqué, flanqué d'une famille insignifiante »<sup>258</sup>. Enfin en 1947, pour le quatrième centenaire de la naissance de Cervantès, Jean Babelon, le conservateur du département des médailles à la BnF de l'époque, organise dans la galerie Mazarine une exposition rendant hommage à l'auteur espagnol. Dans le catalogue de cet événement, nous voyons que *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* est citée comme une œuvre directement inspirée par Cervantès et son *Don Quichotte*<sup>259</sup>,

---

<sup>253</sup> « La persuasion seule où il étoit, que ces impertinens livres ne disent jamais rien qui ne soit véritable, avoit produit ce penchant, par la force de son imagination ; de sorte qu'on peut dire, qu'il étoit plutôt imaginaire, que réel ». L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 120.

<sup>254</sup> Dans le tome 1, au chapitre 14.

<sup>255</sup> N. DE MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité (...)*, Paris : André Pralard, 1674, 2 vol., in-12. p. 241.

<sup>256</sup> *Id.* p. 242.

<sup>257</sup> J. COLLIN DE PLANCY, *Dictionnaire infernal (...)*, Paris : Henri Plon, 1863 [6<sup>ème</sup> éd.]. 1 vol., in-8°. p. 110.

<sup>258</sup> Charles DELAGRAVE (éd.), Eugène MULLER (dir.), « Imitations littéraires », *Musée des familles*, 67, n°1, 1900. p. 26-27.

<sup>259</sup> Jean BABELON, « Cervantès, notice sur sa vie et son œuvre, exposition organisée avec le concours de l'Union Nationale des Intellectuels », *Bibliothèque nationale, Galerie Mazarine*, Paris : Maison Charavay, 1947. p. 26.

cette histoire étant revenue à la mode à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Encore une fois nous voyons que l'abbé Bordelon, s'il ne fait pas à proprement parlé de plagiat, s'inspire grandement de ses lectures et des intérêts littéraires de son temps.

Pour terminer sur ce sujet, voyons maintenant les conséquences que peut avoir une imagination débordante imprégnée de lectures fantaisistes.

La première est le risque que des personnes fourbes profitent de la crédulité de ces hommes imaginatifs, par intérêt ou par divertissement. Bordelon l'a bien saisi :

Ainsi la prévention s'étant entièrement emparée de [l'esprit de M. Oufle], il fut continuellement en proie aux prétendus Lutins, Revenans, Devins, aux faiseurs d'Horoscopes, aux diseurs de bonne aventure, aux Fabricateurs de Talismans, & généralement à tous ceux qui entreprennoient de profiter ou de se divertir de sa crédulité.<sup>260</sup>

Comme au sujet des gens ignorants, pour qui « la Gibecière d'un joueur de gobelets »<sup>261</sup> renferme des secrets surnaturels, il est facile de tromper les imaginations dérégées par des tours de passe-passe, ou par la vente d'artefacts « magiques » qui en réalité sont de conception humaine. M. Oufle est à ce titre souvent la cible des charlatans, quand il recherche pour quelques pratiques superstitieuses des ingrédients fabuleux et complètement imaginaires. Fontenelle développe particulièrement bien ce sujet dans son *Histoire des Oracles*<sup>262</sup>.

La deuxième, et non la moindre, est le psittacisme qu'engendre une mauvaise lecture, les imaginations gâtées transmettant à d'autres leurs erreurs. C'est un phénomène collectif, que Bordelon assimile à une maladie contagieuse :

Aussi sommes-nous continuellement rebattus & assiegez de je ne sçai combien d'histoires fausses, d'opinions ridicules, d'erreurs populaires, repandues par le monde ; parce que ces histoires, ces opinions, ces erreurs se sont d'abord emparées d'un grand nombre d'esprits foibles, qui, par une espèce de contagion, les ont communiquées à d'autres [...].<sup>263</sup>

Cette comparaison est d'abord utilisée par Malebranche dans *De la recherche de la Vérité* :

Ces faux savants ont acquis par leur grande lecture une autorité si puissante sur [les esprits du commun] : ils les ont si souvent accablés par le poids de leur profonde érudition ; & les choses extraordinaires & inouïes qu'ils avancent, les noms d'Auteurs anciens & inconnus les ont si fort étourdis, qu'ils respectent et qu'ils admirent tout ce qui sort de leur bouche, qu'ils suivent avec assurance toutes leurs décisions.<sup>264</sup>

---

<sup>260</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 4.

<sup>261</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 244.

<sup>262</sup> J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon... », *op. cit.* p. 160.

<sup>263</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 236.

<sup>264</sup> N. DE MALEBRANCHE, *op. cit.* p. 243.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le goût des hommes pour le merveilleux et la faiblesse de leur esprit sont toujours considérés comme la cause des superstitions, idée que l'on retrouve chez de nombreuses Lumières<sup>265</sup>. Pourtant le statut de l'imagination change radicalement par rapport au siècle précédent. Dans *L'encyclopédie*, elle est décrite comme « le pouvoir que chaque être sensible éprouve en soi de se représenter dans son esprit les choses sensibles [...], peut être don de Dieu, l'imagination, est le seul instrument avec lequel nous composons des idées, & mêmes les plus métaphysiques »<sup>266</sup>. Cette faculté devient l'outil principal de la connaissance, non plus son ennemi<sup>267</sup>.

Dans la littérature le changement aussi est assez significatif : si au début du Siècle des Lumières l'imagination dérégulée est un sujet de moquerie idéal pour les romans burlesques, à la veille de la Révolution cette attitude est considérée comme pathétique et à plaindre<sup>268</sup>.

Enfin, terminons cette section par une petite anecdote plutôt amusante. Nous avons essayé d'expliquer dans ces paragraphes que la grande crédulité de M. Oufle avait pour cause ses nombreuses lectures de livres de démonologie, dont son imagination a fait passer le contenu pour réel. Dans son traité *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres du dix-huitième siècle*<sup>269</sup>, l'abbé Jean-Baptiste Fiard<sup>270</sup> reprend le cheval de bataille de Bordelon en dénonçant toutes ces lectures qui créent les superstitions et les renforcent. Seulement, il range *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* dans la catégorie des livres à condamner ! En effet pour lui ce roman est digne de la censure car il traite de choses absolument fausses, comme la communication avec les démons, et distille une « doctrine pestilente »<sup>271</sup>. C'est le gag de l'arroseur arrosé.

Après avoir étudié les deux causes principales de la naissance et de la propagation des superstitions, à savoir le manque d'instruction et une imagination trop fertile, voyons maintenant ce que préconise l'abbé Bordelon pour s'en protéger. Il s'agit d'une arme possédée par tous, la raison.

---

<sup>265</sup> On le voit par exemple dans les *Lettres cabalistiques* du marquis d'Argens (1737-38), les *Lettres persanes* de Montesquieu (1721) ou les *Lettres d'un Indien à Paris* de Caraccioli (1789). C. BILA, *La croyance à la magie au XVIII<sup>e</sup> siècle en France (...)*, p. 148. L'argumentation de Malebranche sur la puissance de l'imagination est reprise par Voltaire. M. PRIGENT (dir.), N. JACQUES-LEFÈVRE, *op. cit.* p. 390. Dans l'article « superstition » de *L'encyclopédie* de Diderot, il est dit que l'erreur populaire vient de l'imagination et se manifeste notamment par des spectres, des visions et des songes. D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT, *L'encyclopédie (...)*, t. 15, Neufchâtel : Samuel Faulche et Compagnie, 1765 ; rééd. New York : Readex Compact Ed., 1969, vol. 3. p. 654.

<sup>266</sup> D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT, *L'encyclopédie (...)*, t. 8, Neufchâtel : Samuel Faulche et Compagnie, 1765 ; rééd. New York : Readex Compact Ed., 1969, vol. 2. p. 420-21.

<sup>267</sup> M. PRIGENT (dir.), S. PUJOL, « La prose d'idées, l'essai et le dialogue philosophique », *Histoire de la France littéraire, t.2 (...)*, p.701 à 731. p. 710.

<sup>268</sup> M. PRIGENT (dir.), M. DELON, « Roman : héritage et innovations – Le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 682 à 700. p. 697.

<sup>269</sup> Jean-Baptiste FIARD, *La France trompée par les magiciens et démonolâtres du dix-huitième siècle (...)*, Paris : Grégoire et Thouvenin, 1803, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, Z-27896.

<sup>270</sup> Jean-Baptiste Fiard (1736 – 1818) est un ecclésiastique français qui passa sa vie à lutter contre les magiciens et les sorciers, ceux qu'il nomme « démonolâtres ». Il leur attribuait tout ce qui sortait de l'ordre naturel de Dieu et les rendit même responsables de la Révolution. L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 14, p. 83.

<sup>271</sup> J.-B. FIARD, *op. cit.* p. 197-98.

### 3. La raison comme arme

La raison, au sens de faculté intellectuelle, est un concept assez difficile à définir. *Grosso modo*, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un « attribut de l'être sensé, rationnel »<sup>272</sup>, c'est-à-dire de l'Homme, lui permettant de juger et de discerner la vérité de l'erreur, le vrai du faux. À l'époque moderne, le sens n'a pas tant changé, si nous nous référons à ce qu'en dit Furetière<sup>273</sup> :

1°. Entendement, premiere puissance de l'ame qui discerne le bien du mal, le vray d'avec le faux. [...]. 2°. Se dit quelquefois de la seule faculté imaginative. Les chimeres sont des êtres de raison [...]. 4°. Signifie aussi argumentation, preuve. Les mysteres de la foi ne se peuvent prouver par raison, ils sont au-dessus de la raison, & non pas contre la raison.

Nous notons néanmoins qu'au XVII<sup>e</sup> siècle la religion, ici catholique, a sa place dans une définition de dictionnaire, ne serait-ce qu'avec la notion d'âme. Dieu, nous le voyons, est situé au-dessus de la raison humaine, ce qui permet d'expliquer les miracles sans remettre en cause une rationalité que les avancées scientifiques ne permettent pas de renier.

Dans *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, la raison est pour son auteur la seule arme efficace pour lutter contre les superstitions. Pour réfuter la sottise populaire, il suffit d'utiliser la logique et le bon sens. Dans son roman il met ces préceptes en pratique essentiellement grâce au personnage de Noncrede, le frère de M. Oufle, un homme raisonnable (et ici cet adjectif prend tout son sens), qu'il définit ainsi :

Noncrede, frere de Monsieur Oufle, passoit dans l'esprit de tous ceux qui le connoissoient, pour un homme qui avoit vraiment de la sagesse & de la probité [...] comme il joignoit avec sa probité & sa sagesse beaucoup de bon sens, on juge bien qu'il étoit fort éloigné de tomber dans les extravagances de son frère. [...] [Les guerres continuelles qu'il faisoit à son frère et l'abbé Doudou] étoient d'autant plus judicieuses, qu'il les soutenoit par de si solides raisonnemens, qu'on avoit lieu d'être surpris de ce qu'il ne pouvoit pas les réduire à la raison.<sup>274</sup>

C'est grâce à son bon sens et à ses raisonnements logiques que Noncrede ne tombe pas dans les mêmes erreurs que son frère. Bordelon utilise ce personnage pour faire la morale à son héros mais surtout pour livrer au lecteur sa propre argumentation, notamment dans les deux discours de Noncrede au sujet des spectres<sup>275</sup> et des diables<sup>276</sup>. Le schéma est toujours le même, il répond à son frère sous la forme d'une suite d'arguments logiques opposés point par point aux croyances de M. Oufle. Bordelon utilise aussi le personnage de Belor, le

---

<sup>272</sup> Le nouveau Petit Robert de la langue française, 2008, p. 2108.

<sup>273</sup> A. FURETIÈRE, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes (...)*. Tome 3.

<sup>274</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 16.

<sup>275</sup> *Ibid.* Tome 1, chapitres 14 et 15.

<sup>276</sup> *Ibid.* Tome 2, chapitres 3 et 4.

Tom. 2. p. 223



Creopy Sc.

Numérisé par Google

Figure 4 - M. Oufle danse devant le serrurier et sa tringle de fer. 1710, tome 2 p. 223.

prétendant de Ruzine, un homme d'abord victime des astrologues mais qui « dans la suite l'âge ayant muri son jugement, [était] par conséquent plus capable de distinguer le mensonge de la vérité »<sup>277</sup>. C'est lui l'auteur des *Réflexions critico-comiques sur l'Astrologie Judiciaire*<sup>278</sup>, qui dénoncent cette activité et reprend le modèle des discours de Noncrede. Jacqueline de la Harpe définit à juste titre *Monsieur Oufle* comme un « sermon contre les superstitions »<sup>279</sup>, ce qui nous semble bien résumer le but de Bordelon et rappelle sa condition d'ecclésiastique, quelque peu oubliée dans ses écrits. Sa principale arme est de montrer les contradictions des croyances populaires en les tournant en ridicule<sup>280</sup>. C'est pour cela qu'il utilise un ton comique, héritage de sa carrière d'auteur de théâtre, et met en scène des situations absurdes pour souligner les extravagances que peuvent causer les superstitions. En voici un exemple :

[Monsieur Oufle trouva] en son chemin un Serrurier, qui tenoit à la main une grande verge ou tringue de fer, qu'il alloit, à ce qu'on dit, porter dans une maison pour y suspendre un rideau, il se mit à danser publiquement différentes sortes de danses, & à faire mille cabrioles ; de sorte qu'une infinité d'enfans & de polissons s'étant assemblez autour de lui, & le regardant comme un fou, ils l'accompagnerent jusqu'à sa maison, avec des huées qui furent extrêmement mortifiantes pour sa famille [...]. Madame Oufle, outrée de douleur de de confusion, lui demanda de quoi il s'avisait de jouer ainsi publiquement le rôle d'un baladin [...] « Est-ce que je pouvois résister à un diable de Sorcier qui tenoit en sa main une verge enchantée, faites exprés, pour faire danser ceux qui se trouveroient devant lui ? [...] »<sup>281</sup>

Si ce ne sont pas les péripéties de son héros qui sont ridicules, ce sont ses paroles ou ses écrits et dans ce cas Bordelon, ne manque pas d'émettre des réflexions personnelles cyniques<sup>282</sup>. Son mentor Fontenelle utilise lui aussi un ton plutôt désinvolte, notamment dans son *Histoire des oracles*. La lutte contre les superstitions est un thème largement traité à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle mais Bordelon ne le traite pas avec sérieux, par choix ou par défaut, contrairement à la majorité de ses prédécesseurs. Dans le *Traité des superstitions* de Thiers, l'auteur veut lui aussi démontrer le ridicule des croyances populaires<sup>283</sup> en faisant appel au bon sens<sup>284</sup>, l'autorité ecclésiastique et la raison humaine étant

---

<sup>277</sup> *Ibid.* Tome 2, p. 298.

<sup>278</sup> Même si nous savons qu'il s'agit en réalité d'un des premiers textes de Bordelon qu'il a remanié pour l'intégrer à son récit.

<sup>279</sup> J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon... », *op. cit.* p. 184.

<sup>280</sup> Bordelon est tout à fait explicite quant à sa démarche, par exemple lorsqu'il décrit le Sabbat : « examinons donc pié à pié, & avec toute l'exactitude possible, cette prétendue diabolique assemblée. Elle sera, à la vérité, effroyable ; mais le ridicule qui l'accompagnera, pourra la rendre divertissante pour ceux qui ne la regarderont pas aussi sérieusement, que feroient Monsieur Oufle et ses semblables. ». L. BORDELON, *op. cit.* Tome 2, p. 308-309.

<sup>281</sup> *Ibid.* Tome 2, p. 223-224.

<sup>282</sup> Voici un passage tiré de la description du Sabbat qui, nous le pensons, illustre bien le cynisme de Bordelon : « La jolie chose que de voir des crapaux danser ! C'est ce qu'on voit toujours au Sabbat. Mais le beau & l'admirable, c'est que ces crapaux parlent & font des plaintes contre ceux qui n'ont pas pris soin de les bien engraisser & de les bien nourrir. Ces animaux sont fort considerez dans la magie ; les enfans sont chargez de les garder, de les conduire & de les mener paître. Quel troupeau ! ». *Ibid.* Tome 2, p. 336-337.

<sup>283</sup> F. LE BRUN, *Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime (...)* p. 111.

<sup>284</sup> M. PRIGENT (dir.), N. JACQUES- LEFÈVRE, « Croyances et savoirs », *Histoire de la France littéraire, t.2 (...)* p. 392.

pour lui les deux moyens d'arrêter la propagation des erreurs. Chez son homologue protestant Balthasar Bekker nous trouvons le même raisonnement. Ces deux auteurs développent leur argumentation avec beaucoup de gravité, s'appuyant sur des sources et sur le dogme de leur religion. Les croyances populaires, ce mal qui gangrène la société, sont bien trop dangereuses pour être traitées à la légère.

L'argumentation extrêmement logique qu'utilise Bordelon dans son combat contre les superstitions est très terre-à-terre, nous faisant dire à la suite de J. de la Harpe qu'il est doté d'une rationalité cartésienne<sup>285</sup>, notion sur laquelle nous revenons un peu plus bas. Signalons d'abord que la rationalité et les superstitions ne sont pas deux visions incompatibles dans les récits romanesques, bien au contraire<sup>286</sup>. L'exemple que nous devons donner est le roman *Le Comte de Gabalis* de l'abbé Montfaucon de Villars, encore un ecclésiastique, publié en 1670<sup>287</sup>. Comme pour *Monsieur Oufle*, à qui on reproche souvent d'ailleurs d'être une pâle imitation du *Comte*<sup>288</sup>, c'est un roman plutôt humoristique qui répertorie les nombreuses formes de magie pratiquées à cette époque. Le récit est à la première personne et est composé d'entretiens écrits par un ami du comte de Gabalis, qui vient de mourir, et qui livre au lecteur tout ce que cet homme lui a appris concernant les « sciences secrètes ». Le narrateur n'est pas superstitieux, il distille ainsi au long de l'histoire ses réflexions, permettant la critique des superstitions par la raison et les lois de la Nature<sup>289</sup>. Il est intéressant de constater que cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque fictive de M. Oufle<sup>290</sup> et il est clair que Bordelon a lu ce livre et s'en est servi pour récolter des informations sur des pratiques. Cependant nous jugeons abusif de dire qu'il l'a imité, car les deux histoires dans leur construction, leurs péripéties et leur style d'écriture sont très différentes. De plus, nous constatons qu'ériger la raison comme arme pour combattre les superstitions n'est pas propre au *Comte de Gabalis* mais reflète plutôt une pensée collective chez les érudits de cette fin de XVII<sup>e</sup> siècle.

Revenons donc à la dimension cartésienne de l'argumentation de Bordelon contre les superstitions. René Descartes (1596 – 1650) transcrit l'essence de sa pensée dans son ouvrage *Le discours de la méthode*, publié en 1637<sup>291</sup>. Il rompt avec la scholastique aristotélicienne jusque-là dominante dans la pensée philosophique et scientifique européenne, héritière de l'humanisme du siècle précédent. Descartes est avant tout un savant, il impose sa vision du monde sur un modèle mathématique, tout peut être expliqué grâce à une logique déductive<sup>292</sup>, possible par l'intelligence de l'homme. En effet la raison seule suffit pour accéder à la connaissance, s'opposant ainsi à la conception empirique du savoir, et cette ascension est permise par la pensée, l'intuition<sup>293</sup> humaine garantie par Dieu,

---

<sup>285</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 162.

<sup>286</sup> M. PRIGENT (dir.), N. JACQUES-LEFÈVRE, *op. cit.* p. 399.

<sup>287</sup> Nicolas-Pierre-Henri MONTFAUCON DE VILLARS, *Le comte de Gabalis ou entretiens sur les sciences secrètes*, Paris : Claude Barbin, 1670, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 811050.

<sup>288</sup> C. BILA, *La croyance à la magie au XVIII<sup>e</sup> siècle en France (...)* p. 102.

<sup>289</sup> *Ibid.* p. 101.

<sup>290</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 28.

<sup>291</sup> René DESCARTES, *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences (...)*, Leyde : Jean Maire, 1637, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés 395315.

<sup>292</sup> Yvon BELAVAL, « L'âge classique », *Histoire de la philosophie, t.2 : de la Renaissance à la révolution kantienne*, Paris : Gallimard, 1973, p. 359 à 363. p. 362.

<sup>293</sup> Y. BELAVAL (dir.), Geneviève RODIS-LEWIS, « Descartes. Cartésiens et anticartésiens français », *op. cit.*, p. 364 à 403. p. 370.

détenteur de la vérité<sup>294</sup> et « Grand Horloger » de ce monde mécanique. Voilà comment nous pouvons résumer, rapidement, la pensée cartésienne. Après sa mort, Descartes fait de nombreux disciples, dont deux qui ne nous sont pas étrangers : il s'agit de Nicolas de Malebranche<sup>295</sup> et de Bernard de Fontenelle qui est considéré comme une « illustration populaire »<sup>296</sup> et triomphante<sup>297</sup> du cartésianisme. Cette doctrine s'invite dans les cercles littéraires des années 1680, grâce au rapprochement déjà évoqué des philosophes et des écrivains mondains<sup>298</sup>, où l'on attend un certain renouveau des sciences physiques et humaines avec l'aide de la libre recherche, un concept inédit<sup>299</sup>. On rejette l'orthodoxie scientifique, le rôle de la raison est de lutter contre les préjugés et les traditions. En effet la croyance et le savoir se détachent progressivement à la jonction du Grand Siècle et de celui des Lumières, on cherche à délimiter le naturel du surnaturel.

Il n'est donc pas étonnant que Bordelon, dans ce contexte où il évolue alors qu'il n'est qu'un jeune écrivain, suive la même pensée philosophique que deux de ses principales influences. Mais il ne faut pas trouver dans *Monsieur Oufle* la moindre once de dissertations métaphysiques propre au cartésianisme. En effet notre auteur est proche de ce mouvement car il utilise essentiellement une démarche déductive dans son argumentation contre les superstitions, en évoquant des réalités matérielles. Voici un exemple tiré des *Réflexions critico-comique sur l'Astrologie Judiciaire*, sur la croyance populaire disant qu'une comète passant dans le signe de la vierge provoque l'infertilité des filles nées à ce moment-là et des fausses-couches :

C'est un pur caprice, par exemple, qui a fait représenter un signe [astrologique] sous la figure d'une femme ; car il ne tient assurément pas plus de la figure humaine, que d'une autre. Quand même il seroit vrai qu'il tiendroit de la figure humaine, avons-nous les yeux assez bons, avec l'aide même des plus excellents Telescopes, pour discerner que c'est à une femme qu'il ressemble & non pas à un homme ? Et si nous pouvions porter notre discernement jusque-là, pourrions-nous connoître que c'est la figure d'une fille, plutôt que d'une femme ? Et enfin, quand même nous pourrions faire toutes ces subtiles distinctions, & connoître clairement qu'un certain nombre d'Etoiles sont tellement situées, qu'elles forment la figure de fille, s'ensuivroit-il qu'elles communiqueroient à un corps éloigné peut être de trente millions de lieües, une influence contraire à la multiplication du genre humain ? [...] Voilà, mon ami, de quelle manière tu devrois raisonner [...].<sup>300</sup>

---

<sup>294</sup> Y. BELAVAL, *op. cit.* p. 363.

<sup>295</sup> Il se revendique comme cartésien, il est aujourd'hui considéré comme un occasionaliste, une sous-catégorie du cartésianisme si nous pouvons le dire ainsi. Il s'oppose notamment à une union possible entre le corps et l'esprit, comme il le développe dans *De la recherche de la vérité*, car seul Dieu doit être le moteur de recherche de la vérité (l'esprit), et non pas les sens (le corps). Y. BELAVAL (dir.), André ROBINET, « Malebranche », *op. cit.*, p. 508 à 536. p. 508.

<sup>296</sup> Y. BELAVAL, *op. cit.* p. 362.

<sup>297</sup> A. ADAM, *Histoire de la littérature française (...)*. p. 213.

<sup>298</sup> M. PRIGENT (dir.), S. PUJOL, « La prose d'idées, l'essai... », *Histoire de la France littéraire, t.2 (...)*. p. 703-704.

<sup>299</sup> A. ADAM, *op. cit.* p. 221.

<sup>300</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 318-319.

La réalité matérielle est ici la disposition des étoiles dans le ciel qui, une fois reliées entre elles, dessinent vaguement une forme que les astrologues ont décidé être une jeune fille. La réflexion de Bordelon suit une logique déductive en utilisant son esprit, basée sur une observation que chacun peut faire.

Une autre caractéristique empruntée à la pensée cartésienne par Bordelon est la place de Dieu dans son raisonnement. Au XVII<sup>e</sup> siècle la France et l'Europe sont profondément chrétiennes et on cherche à concilier les changements que subit le monde – le progrès des sciences, les découvertes de nouvelles contrées, l'héliocentrisme de Galilée – avec une place pour le surnaturel, pour Dieu<sup>301</sup>. Celui-ci étant le créateur de l'univers et des lois qui le régit, l'incompatibilité des superstitions avec les lois de la Nature devient alors un argument tout à fait recevable dans une déduction logique. C'est d'ailleurs cette raison qu'avance Pierre Lebrun dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses*<sup>302</sup>, ouvrage de référence dans le domaine qui nous intéresse. Bordelon, nous l'avons vu, ne donne pas de dimension théologique à ses réflexions et s'appuie très peu dans ses notes sur les Pères de l'Église. Néanmoins la majorité de ses raisonnements incluent Dieu et ses lois<sup>303</sup>, ce sont des vérités aussi fiables que les observations sensibles de l'homme. En exemple nous prenons un passage du discours de Noncrede sur les spectres qui répond à son frère, où il est question des âmes<sup>304</sup> :

Vous êtes donc persuadé que les âmes deviennent matérielles, quand elles ont eû beaucoup d'attachement pour leur corps ; vous croyez, que les âmes passent d'un corps dans un autre ; vous croyez qu'elles roulent sous terre comme des taupes, pour aller s'unir je ne sçay où à des corps qu'elles ont pris d'affection. Dans ces extravagantes opinions, il n'est pas plus fait mention de Dieu, que s'il n'y en avoit point ; aussi sont-elles très-indignes de sa sagesse et de sa grandeur. Il semble, à vous entendre dire, que ces âmes disposent absolument d'elles-mêmes, sans dépendance, comme si elles avoient esté le principe de leur création, & qu'elles fussent les maitresses de leur existence.

Nous espérons avoir réussi à démontrer de façon compréhensible que l'abbé Bordelon calque ses raisonnements, visant à dénoncer les croyances populaires, sur la rationalité cartésienne qui domine dans le troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Toute la nuance est là. *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* est publiée en 1710 et la méthode de Descartes est dépassée depuis des années. La toute fin du siècle a vu se développer et s'imposer une rationalité beaucoup plus sceptique, mouvement mené entre autre par Pierre Bayle. La certitude, la vérité absolue et totale n'existe plus, rien n'est définitivement acquis. Chaque argument peut se voir opposer un argument contraire tout aussi valable, permettant ainsi de garder la recherche active et de détruire les fausses opinions. Bayle utilise

---

<sup>301</sup> C'est ce que M. Milner nomme, en référence à l'ouvrage de Paul Hazard, « la crise de conscience européenne ». M. MILNER, « Le discours de la magie chez les gens d'Église (XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Magie et littérature (...)*, p. 86.

<sup>302</sup> P. LEBRUN, *Histoire critique des pratiques superstitieuses (...)*, Rouen et Paris : Jean de Nully (t. 1), Rouen : Guillaume Behourt (t. 2), 1702, 2 vol., in-12. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 323137. Tome 1, dans l'épître à « Messeigneurs les cardinaux, archevêques et évesques, de l'Église de France ».

<sup>303</sup> L'exemple de déduction que nous avons cité plus haut sur le signe astrologique de la Vierge est assez rare, dans le sens où les principes de la religion ne font pas parties du raisonnement.

<sup>304</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 199-200.

exactement ce procédé, de façon très méthodique, dans les *Pensées diverses sur la comète*. Il suit une argumentation logique mais en s'appuyant avant tout sur des preuves matérielles, observables, sensibles, comme la nature. Tout n'est qu'un cycle, on revient à la conception empirique du savoir, accessible grâce à l'expérience de l'homme, métissée d'un fond de rationalité cartésienne, mais la raison seule ne permet plus l'accès à la connaissance. Ce besoin de mener une enquête avant de trouver une partie de la vérité est commun aux auteurs à cheval sur les deux siècles, comme Thiers, qui construit une partie de son *Traité des superstitions* avec une étude sociologique personnelle<sup>305</sup>, ou encore Pierre Lebrun dans les *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette* où il affirme dans sa préface qu'il a bâti son ouvrage sur des témoignages de personnes raisonnables<sup>306</sup>. On retrouve la faculté première de la raison, celle permettant de discerner le vrai du faux.

L'abbé Bordelon aussi indique explicitement le besoin d'avoir des preuves :

Une raison qui donne cours à un nombre prodigieux de fables, c'est cette confiance aveugle qu'on a pour les Anciens chez qui on les trouve. Qu'on ait du respect pour l'Antiquité ; à la bonne heure, c'est l'usage ; mais pour la crédulité, il faut plus que l'usage pour engager à la donner. Il faut des preuves, & c'est ce que les Anciens ne fournissent pas toujours.<sup>307</sup>

Nous savons qu'il a lu Bayle et qu'il lui a « emprunté » réflexions et exemples, il est donc normal qu'on retrouve dans *Monsieur Oufle* un peu de pensée sceptique. Bordelon et son héros représentent ici la jonction tardive entre deux pensées philosophiques.

Il est difficile par la suite de définir une pensée générale qui peut englober toutes les philosophies des Lumières. Nous pouvons tout de même affirmer que la rupture avec Descartes, amorcée par les sceptiques, est effective dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle. On laisse de côté la méthode de réflexion déductive pour revenir au contraire à un cheminement de pensée inductif<sup>308</sup>. C'est une philosophie plutôt matérialiste, c'est-à-dire qui se base sur les observations du réel pour en comprendre le fonctionnement, la Nature n'est plus un système mécanique figé mais une entité dynamique<sup>309</sup>. Le philosophe de ce siècle, plus un homme de lettres qu'un savant, veut remonter à l'origine des choses<sup>310</sup>. La particularité des Lumières françaises, contrairement aux allemandes, est leur dimension antireligieuse. C'est le triomphe de la raison, les débuts de la libre pensée et de l'individualisme. Voici ce que nous donne *L'encyclopédie* comme définition pour la raison :

RAISON, (Logique) : 1<sup>o</sup>. On peut entendre simplement et sans restriction cette faculté **naturelle** dont Dieu a pourvû les hommes, pour

<sup>305</sup> En plus d'un point de vue historique construit sur des théologiens et les conciles des débuts de l'Église chrétienne, Thiers complète son *Traité des superstitions* avec une vision plus sociologique basée sur ses observations personnelles et des statuts synodaux qui lui sont contemporains. F. LE BRUN, *op. cit.* p. 111.

<sup>306</sup> P. LEBRUN, *Lettres qui découvrent l'illusion (...)*. p. XII de la préface.

<sup>307</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 2, p. 87.

<sup>308</sup> Y. BELAVAL, « Le siècle des Lumières », *Histoire de la philosophie, t.2 (...)*, p. 601 à 608. p. 603.

<sup>309</sup> *Ibid.* p. 604.

<sup>310</sup> *Ibid.* p. 603.

connoître la vérité, quelque lumière qu'elle suive, & à quelque matière qu'elle s'applique. 2°. On peut entendre par raison cette même faculté considérée, non absolument, mais uniquement en tant qu'elle se conduit dans ses recherches par certaines notions, **que nous apportons en naissant, & qui sont communes à tous les hommes du monde**. D'autres n'admettent point ces notions, entendent par la lumière naturelle, l'évidence des objets qui frappent l'esprit, & qui lui enlèvent son consentement. [...] 4°. Par raison on peut aussi entendre l'enchaînement de vérité auxquelles l'esprit humain peut atteindre **naturellement**, sans être aidé des lumières de la foi.<sup>311</sup>

Nous avons signalé dans une typographie plus épaisse les quelques notions nouvelles, notamment celle de faculté naturelle et commune à tous les hommes. La raison, comme au temps de Bordelon, cherche toujours à différencier le vrai du faux. Voltaire, notamment, se sert lui aussi de cette arme pour lutter contre les superstitions qu'il considère comme la dégénérescence des croyances<sup>312</sup>.

De façon générale, ce chapitre sur les thèmes abordés dans *Monsieur Oufle* pose la question de savoir dans quelle lignée de penseurs se situe Bordelon, même si le terme est un peu fort car nous espérons avoir réussi à démontrer que c'est avant tout un auteur mondain et non pas un philosophe. Il est clair qu'il est dépassé, il s'inspire des courants de pensées de sa jeunesse qui ne sont plus d'actualité en 1710. Il ne prend pas en compte les évolutions sociales et scientifiques<sup>313</sup>, restant fidèle à un certain cartésianisme. Mais pourtant, il n'est pas anachronique. Les idées nouvelles attribuées aux Lumières dans la deuxième moitié de leur siècle sont les échos quelque peu déformés de ce qu'on trouve dans la littérature chère à Bordelon, celle de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>314</sup>. Aujourd'hui les historiens considèrent de plus en plus que ce XVIII<sup>e</sup> siècle, désigné comme celui du triomphe de la raison et de la libre pensée, prend racine chez son prédécesseur. Pour Nicole Ferrier-Caverivière<sup>315</sup>, la victoire des Modernes sur les Anciens marque le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, comment ne pas considérer Bayle, Locke ou Fontenelle comme les premières étincelles des Lumières ?

L'abbé Laurent Bordelon est un de ces « *autores minores* »<sup>316</sup> témoin des goûts et des succès de son époque, aujourd'hui auteur oublié de la littérature. C'est un homme de son temps, il écrit pour la société mondaine parisienne. Son public est composé de bourgeois et d'aristocrates qui fréquentent les salons. Les sujets qu'il traite dans ses écrits ne sont pas très originaux, il s'inspire grandement de ses propres lectures, des écrivains et des thèmes influents de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>311</sup> D. DIDEROT, J. D'ALEMBERT, *L'encyclopédie (...)*, t. 13, Neufchâtel : Samuel Faulche et Compagnie, 1765 ; rééd. New York : Readex Compact Ed., 1969, vol. 3.

<sup>312</sup> M. PRIGENT (dir.), N. JACQUES-LEFÈVRE, « Savoirs et croyances », *Histoire de la France littéraire*, t.2 (...). p. 399.

<sup>313</sup> J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon... », *op. cit.* p. 197.

<sup>314</sup> J. DAGEN (dir.), P. ROGER (dir.), Charles PORSET, « Hazard revisité. Y a-t-il une "charnière" XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ? », *Un siècle de deux cent ans ? (...)*, p. 127 à 144. p. 128.

<sup>315</sup> N. FERRIER-CAVERIVIÈRE, « L'avènement des Lumières », *Thèmes et genres littéraires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mélanges en l'honneur de Jacques Truchet*, Paris : PUF, 1992, p. 209 à 217. p. 215.

<sup>316</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.* p. 124

jusqu'à par moment frôler le plagiat. De par sa pensée et son style, nous pouvons dire que Bordelon est un écrivain à cheval sur les deux siècles, une sorte de jonction quelque peu dépassée. Son roman *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, nous l'avons vu, est un concentré de toutes les influences de Bordelon : on y retrouve un héros bourgeois dont les aventures servent à dénoncer une pratique sociale, les superstitions. Son argumentation, grandement édulcorée, se base sur les courants philosophiques de sa jeunesse. Malgré son manque d'originalité flagrant, *Monsieur Oufle* a du succès au XVIII<sup>e</sup> siècle car il s'accorde avec une période de pensée particulière, proche finalement des principes de Bordelon malgré plusieurs décennies d'écart. Néanmoins il n'arrive pas à perdurer et à se maintenir au siècle suivant, tombant doucement dans l'oubli. Le thème ne plait plus au siècle des romantiques, mais surtout nous pensons que le véritable handicap de ce livre est son écriture, tellement désuète que les éditeurs ressentent le besoin de le réécrire en 1789.

Nous concédons en revanche la grande érudition déployée par l'auteur pour rédiger *Monsieur Oufle*, il a effectué un véritable travail de recherches. Nous avons déjà rapidement mentionné l'appareil de notes absolument surdimensionné par rapport au texte, il nous a alors paru intéressant d'étudier son contenu. N'ayant pas le temps de mener cette enquête dans l'ensemble du roman, nous nous sommes concentré sur les notes relatives aux sorcières et à la magie. Nous voulons par le biais de cette étude identifier les sources de l'abbé Bordelon pour essayer de déterminer sa méthode de travail. Cette recherche est le sujet de notre deuxième partie.



## **SORCIERES ET MAGICIENS DANS *L'HISTOIRE DES IMAGINATIONS EXTRAVAGANTES DE MONSIEUR OUFLE : LES SOURCES***

---

L'organisation très thématique de l'ouvrage de Bordelon nous permet de regrouper facilement les chapitres concernant tout ce qui se rapporte à la magie : sorcières, Sabbat, maléfices, magiciens etc... Ce sont les chapitres 8 à 11 du tome 2, qui s'étendent de la page 173 jusqu'à la fin du livre<sup>317</sup>.

Le chapitre 8 intitulé « Reflexions sur les Magiciens, les Sorciers, les enchantements, les sortilèges & les malefices »<sup>318</sup> est une série de remarques personnelles de Laurent Bordelon touchant sa propre vision de la magie. À l'époque moderne un sorcier a obligatoirement un lien avec le Diable car c'est le seul qui peut fournir aux hommes des pouvoirs surnaturels. Ainsi Bordelon ne peut renier leur existence car cela reviendrait à nier celle du Diable et donc, celle de Dieu. En effet le christianisme a profondément ancré dans les esprits cette sorte de double divinité, héritière du paganisme, où le Bien et le Mal ne sont pas clairement distincts et hiérarchisés<sup>319</sup>. Mais ici l'abbé minimise la puissance du démon, selon lui c'est Dieu qui permet à ce dernier d'entrer en contact avec l'homme pour imposer à celui-ci des épreuves. L'auteur martèle ici cette idée car, en tant qu'homme d'Église, il doit se montrer très prudent en ce qui concerne la supériorité de Dieu sur le Diable. Peut-être a-t-il en tête l'exemple de son confrère protestant Balthasar Bekker qui fut renvoyé de sa charge pastorale pour avoir trop réduite l'influence du démon sur terre<sup>320</sup>. En revanche Bordelon peut largement critiquer toutes les superstitions attachées aux sorciers. S'il affirme une fois encore l'existence d'hommes et de femmes commerçant avec le Diable, ils furent en réalité très peu nombreux dans l'histoire de l'humanité. La plupart sont selon lui des fous, requérant donc l'aide de la médecine, ou des imposteurs qui espèrent en retirer quelques bénéfices. Les sortilèges qu'on leur attribue ne sont que des événements incompris mais pas magiques, car seul le Créateur a le pouvoir de modifier la Nature ou l'essence de l'homme et des choses. Bordelon nous livre alors le seul moyen de lutter contre ces croyances populaires : à l'instar de son personnage Noncrede, il faut faire appel à sa raison et aux preuves matérielles. Ces réflexions cartésiennes peuvent nous permettre de nous garder des superstitions et (surtout) des superstitieux.

Le chapitre 9, « Où l'on voit avec quelle facilité M. Oufle soupçonnoit ceux qui l'approchoient, d'être Sorciers ; les frayeurs que lui donnoient ces soupçons ; les extravagances que ces frayeurs lui firent faire ; & plusieurs réflexions fort

---

<sup>317</sup> Nous utiliserons comme référence l'édition française de 1710, publiée à Paris chez Nicolas Gosselin et Charles le Clerc, en 2 volumes in-12.

<sup>318</sup> Nous renvoyons le lecteur à notre Annexe 2 pour la composition de l'édition de 1710.

<sup>319</sup> Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris : Flammarion, 1978 ; rééd. 2011. « Culture et comportements populaires ruraux », p. 117.

<sup>320</sup> On l'accusa de refuser l'existence même du Diable. Ce point sera plus amplement développé dans le chapitre IV de cette partie. Louis-Gabriel MICHAUD (dir.), *Biographie universelle*, Paris : Desplaces, 1843. Tome 3, p. 520.

curieuses sur cette matière », est très conséquent, voir indigeste. Le récit n'est en réalité qu'une succession d'exemples. Ce sont des anecdotes sur tout ce que croit M. Oufle sur les pouvoirs des sorciers, de sorte qu'il pense être constamment à la merci de leurs sortilèges, et Bordelon en profite pour glisser quelques réflexions personnelles. Le ton est beaucoup plus cynique que dans les premiers chapitres de son ouvrage, comme s'il se laissait plus de libertés dans son écriture<sup>321</sup>. C'est l'archétype du chapitre prétexte à un gigantesque appareil de notes où on peut constater le travail de recherches et de compilations de l'auteur, mais qui rend la lecture plutôt pénible.

Avec le chapitre 10, « Chagrins que causa à la femme & aux enfants de Monsieur Oufle une aventure tres-honteuse qui lui étoit arrivée, sur ce qu'il s'avisait de s'imaginer qu'une femme avoit ensorcellé un de ses chevaux ; les précautions qu'il prit pour faire ôter ce prétendu sort, & pour s'en préserver lui-même », on revient à une simple anecdote qui tourne en ridicule M. Oufle et ses superstitions. Bordelon renoue ici avec le style narratif et un peu moralisateur, nettement plus plaisant. Il raconte ici l'aventure du cheval de notre bourgeois, qu'il crut ensorcelé par une vieille femme et qui, pour se protéger de ses pouvoirs, lui déroba une montre<sup>322</sup>. Ici s'arrête réellement et de façon très abrupte, comme souvent<sup>323</sup>, les aventures de M. Oufle.

Le chapitre 11, et le dernier de l'ouvrage, qui s'intitule « Description de l'assemblée des Sorciers, qu'on appelle Sabbat », est là aussi une compilation de tout ce qu'on a écrit sur le Sabbat des sorciers. Pour pouvoir le rattacher à son ouvrage, Bordelon l'attribue à M. Oufle. L'appareil de notes est conséquent, le récit est une succession d'exemples qui parfois se contredisent. Toute l'organisation de cette assemblée démoniaque est passée au crible : lieu, heure, déplacement des participants, apparence du Diable, déroulement de la cérémonie etc... Encore une fois le travail de compilation est très important et constitue à n'en pas douter un outil de recherche sur le sujet encore utile aujourd'hui. Le style est acerbe, moqueur. La conclusion de ce chapitre peut être vue comme la morale de tout l'ouvrage : les auteurs de livres sur les superstitions sont les véritables producteurs des superstitieux, comme l'est M. Oufle dont l'esprit fut gâté par ces lectures. Et malheureusement, ces ouvrages ont plus de succès que les livres de morale. Ainsi il faut s'armer d'un esprit rationnel et cartésien, et ne pas oublier le rôle de Dieu sur sa Création.

Nous avons décidé, non pas d'étudier le contenu de ces quatre chapitres, mais l'appareil de notes extrêmement abondant dont ils sont pourvus. Pour cela nous avons recensé tous les livres mentionnés par Bordelon dans ces notes, qu'il a utilisés pour écrire ce passage et sommes arrivés à un total de soixante-quatre ouvrages, autant en français qu'en latin. Les références bibliographiques en bas de page ne sont pas aussi codifiées que maintenant, de ce fait la plupart sont incomplètes : il n'y a pas toujours de nom d'auteur ou de titre, et une édition particulière est mentionnée seulement une fois<sup>324</sup>. De plus les quelques

---

<sup>321</sup> J. DE LA HARPE, « L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730 », *University of California publications in modern philology*, 26, n°2, Berkeley : University of California Press, 1942, p. 123 à 224. p. 186.

<sup>322</sup> Voir l'avant-propos, p. 10-11.

<sup>323</sup> J. DE LA HARPE, *Ibid.*

<sup>324</sup> Dans la note [t], tome 2, p. 325.

informations données sont pour la plupart sous une forme abrégée, qui pouvaient paraître évidente en 1710 mais dont le sens est obscur aujourd'hui.

Le premier outil pour identifier ces ouvrages est le chapitre 2 du premier volume<sup>325</sup> de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, qui dresse la liste des livres de la bibliothèque fictive du héros. Si Bordelon a conscience que cette longue énumération de sept pages risque fortement d'ennuyer le lecteur, elle est très intéressante pour notre enquête. En effet elle donne un aperçu des livres lus par M. Oufle et donc, par l'auteur car on peut aisément supposer qu'il s'agisse en réalité de sa bibliothèque. Y sont listés cent dix-sept ouvrages, avec la mention du titre et de l'auteur, et parfois un petit résumé ou une appréciation de Bordelon. On y trouve principalement des livres de démonologie, des grimoires, des traités d'astrologie mais aussi des œuvres plus classiques telles *l'Histoire Naturelle* de Pline. Dans cette liste, vingt-quatre ouvrages sont utilisés pour les quatre chapitres sur les sorciers.

Le deuxième outil qui nous a été d'une grande aide est la *Biographie universelle ancienne et moderne* publiée sous la direction de Louis-Gabriel Michaud, dans son édition revue et corrigée de 1843<sup>326</sup>. Les articles concernant des auteurs donnent aussi la liste de leurs œuvres, avec les différentes éditions qu'elles connurent. On peut ainsi retrouver le titre exact d'un ouvrage dont nous ne connaissons que quelques abréviations, ou traduit approximativement du latin vers le français. Par exemple Bordelon nous indique que M. Oufle possède *De la Magie Septentrionale* par Olaus Magnus. Dans l'article correspondant à cet auteur<sup>327</sup> dans la *Biographie* de Michaud, on nous indique qu'il s'agit en réalité du traité latin *Historia de Gentibus Septentrionalibus*, traduit en français sous le titre *Histoire des Pays Septentrionaux*. On voit que même si les deux titres sont proches, Bordelon n'en a donné dans son livre qu'une forme imprécise pouvant nous induire en erreur dans notre travail.

Enfin, pour approfondir encore la recherche, car la grande lacune de la *Biographie* de Michaud est qu'elle ne donne pas le nom des éditeurs, nous avons utilisés les catalogues de bibliothèques (bibliothèques municipales grâce notamment au CCFr, Bibliothèque nationale de France, SUDOC) et les répertoires bibliographiques<sup>328</sup>. Ainsi nous sommes en mesure de retracer l'histoire éditoriale de chaque livre.

Malgré nos efforts, treize de ces soixante-quatre ouvrages demeurent inconnus.

---

<sup>325</sup> Intitulé « De la Bibliothèque de Monsieur Oufle », p. 18 à 29.

<sup>326</sup> L.-G. MICHAUD (dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne (...)*, Paris : Desplaces, 1843-18.. ; nouv. éd. rev. et augm., 23 vol.

<sup>327</sup> *Ibid.* Tome 26 p. 52.

<sup>328</sup> Nous avons utilisés : Herbert M. ADAMS (dir.), *Catalogue of books printed on the continent of Europe 1501-1600 in Cambridge Libraries*, Cambridge : University Press, 1967. Roméo ARBOUR, *L'ère baroque en France, répertoire chronologique des éditions de textes littéraires, 1585-1643*, Genève : librairie Droz, 1977, 5 vol. Alexandre CIORANESCO, Verdun-Louis SAULNIER (collab.), *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Paris : librairie C. Klincksieck, 1959. Pierre M. CONLON, *Prélude au siècle des Lumières en France : répertoire chronologique de 1680 à 1715*, Genève : librairie Droz, 1971-1972. David PAISEY (dir.), *Catalogue of books printed in the german-speaking countries and of german books printed in other countries from 1601 to 1700 now in The British Library*, London : The British Library Board, 1994. Denis E. RHODES (dir.), *Catalogue of seventeenth century italian books in The British Library*, London : The British Library Board, 1986. Service des travaux historiques de la Ville de Paris, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVIe siècle, t. 4 : 1531-1535*, Abbeville : imprimerie F. Paillart, 1992. Avenir TCHEMERZINE, *Bibliographie d'éditions originales et rares d'auteurs français des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris : Marcel Plée, 1933.

L'intérêt de ce travail est de connaître le bagage culturel de l'abbé Bordelon lorsqu'il écrit *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus généralement, l'énorme travail de compilation de l'auteur nous donne un aperçu presque exhaustif des connaissances des érudits de son époque sur le thème de la magie, des sorciers et des maléfices. Ainsi nous avons étudié les ouvrages sur le sujet publiés en son temps, c'est-à-dire à partir du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi les rééditions de livres plus anciens auxquelles il a pu avoir accès. On remarque alors que certains étaient très difficiles à se procurer, donnant encore plus de poids aux recherches de l'auteur.

Il est en effet très intéressant de se demander quelle édition l'abbé Bordelon a physiquement tenue dans ses mains et lue. Était-elle disponible rapidement ? Fallait-il être un bibliophile aguerri pour la feuilleter ? Pour répondre à ces questions, il nous faut connaître la publication ou la réimpression la plus contemporaine à notre auteur de chacune des œuvres mentionnées dans les notes, sachant que nous estimons que Bordelon a commencé l'établissement de sa bibliothèque et l'accumulation de son savoir à la fin des années 1670 ou au début des années 1680.

Surgit alors un autre problème, celui de la langue dans lequel a été lu le livre. À l'époque moderne, et particulièrement dans ce XVII<sup>e</sup> siècle à cheval entre la Renaissance et les Lumières, on écrivait aussi bien dans sa langue maternelle qu'en latin et un ouvrage à succès connaissait rapidement de nombreuses traductions. Bordelon étant instruit et ecclésiastique, on ne doute pas de son bilinguisme franco-latin. Peut-être lisait-il aussi le grec, les Jésuites étant connus pour leur éducation portée sur les auteurs antiques<sup>329</sup>. Son activité de précepteur laisse aussi supposer des connaissances dans d'autres langues vivantes, mais nous ne possédons pas de preuves à ce sujet. Concernant les cinquante et un ouvrages identifiés de notre liste, vingt-sept ont probablement été utilisés dans leur version française et vingt-quatre dans leur version latine. De façon générale, nous nous basons sur la date d'édition la plus proche des années d'activité de l'auteur pour établir la langue de l'ouvrage. Celui-ci peut néanmoins en avoir plusieurs avec une date d'impression très proche, dans ce cas nous nous sommes basés sur les notes de bas de page auxquels il se réfère. En effet si elles sont en français, ou qu'elles mentionnent un titre d'ouvrage en français, cela indique que l'édition exploitée est sûrement la française. Sur le même principe, une note en latin assure quasiment l'utilisation de la version latine du livre.

Dans un premier temps il est utile de se pencher sur les livres les plus mentionnés dans les chapitres traitant de la magie, pour connaître la base des connaissances et des références de l'abbé Bordelon. Nous y exposons pour chaque ouvrage une rapide biographie de l'auteur et une courte histoire éditoriale, pour ainsi définir s'ils étaient facilement accessibles à son époque.

Dans un second temps, nous faisons le même exposé pour les références jugées secondaires, qui ne sont citées qu'une fois.

Ensuite, nous proposons une synthèse de ces deux travaux pour essayer de dégager une typologie des livres utilisés par Bordelon.

---

<sup>329</sup> J. DE LA HARPE, *op. cit.*, p. 175.

Enfin, nous nous penchons sur cinq ouvrages en particulier qui sont *Le solide trésor du Petit Albert* attribué à tort à Albert le Grand<sup>330</sup>, *Le monde enchanté* de Balthasar Bekker<sup>331</sup> et *Le traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers<sup>332</sup> en ce qui concerne les livres traitant de la magie, enfin *De l'incertitude, vanité et abus des sciences* de Henri-Corneille Agrippa<sup>333</sup> et *La justice criminelle de la France* de Laurent Bouchel<sup>334</sup> pour les livres scientifiques. Nous étudions leur place dans *L'Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* et ce qu'ils révèlent du travail de recherches et de rédaction de l'auteur.

## I. LES PRINCIPAUX LIVRES UTILISÉS PAR L'ABBE BORDELON

Parmi les nombreuses notes présentes des chapitres 8 à 11 du deuxième volume de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, nous remarquons que certains ouvrages reviennent très régulièrement. L'abbé Bordelon s'est donc particulièrement basé sur eux pour bâtir son récit. Ils sont au nombre de vingt-huit, nous les avons divisés en deux catégories : tout d'abord les livres qui furent indispensables à son travail, ils sont cités au moins cinq fois ; ensuite les livres jugés récurrents, qui apparaissent au moins deux fois dans les notes. Nous les présentons par ordre d'importance, avec une rapide biographie de leur auteur, leur première publication et l'édition supposée consultée par l'auteur de *Monsieur Oufle*.

### 1. Les indispensables

Nous commençons par Pierre Delancre (Bordeaux, v.1550 – v.1630, Paris)<sup>335</sup>, un démonographe très renommé à son époque. Il est pourvu d'une charge de conseiller en parlement et instruit les procès de nombreux sorciers. On le dit très crédule sur tout ce qui concerne la magie<sup>336</sup>. Bordelon utilise deux de ces livres dans leur langue originelle le français, qu'on retrouve dans la bibliothèque de son héros<sup>337</sup>. Ils sont cités quatre-vingt-douze fois et particulièrement dans le chapitre 11 relatif au Sabbat.

---

<sup>330</sup> ALBERT LE GRAND, *Le solide trésor des merveilleux secrets de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert (...)*, Genève : aux dépens de la Compagnie, 1704, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Munich, bibliothèque de l'état de Bavière. Disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=fL85AAAACAAJ&hl> > (consulté en février 2014).

<sup>331</sup> Balthasar BEKKER, *Le monde enchanté*, Amsterdam : Pierre Rotterdam, 1694, 4 vol., in-12. Exemplaires conservés à Lyon, bibliothèque municipale de la Part Dieu, 803593.

<sup>332</sup> Jean-Baptiste THIERS, *Traité des superstitions (...)*, Paris : Antoine Dezallier (t. 1 et 2) et Jean de Nully (t. 3 et 4), 1697-1704, 4 vol., in-4°. Exemplaires conservés à Lyon, bibliothèque municipale de la Part Dieu, 330276.

<sup>333</sup> Henri-Corneille AGRIPPA, *De l'incertitude, vanité et abus des sciences*, [s.l.] : [s.n.], 1630, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 800088.

<sup>334</sup> Laurent BOUCHEL, *La justice criminelle de la France (...)*, Paris : Jean Petit-Pas, 1622, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 339477.

<sup>335</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 23, p. 136.

<sup>336</sup> *Ibid.*

<sup>337</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 19 et 21.

Le premier est le *Tableau de l'inconstance des mauvais Anges & Démons (...)*, un traité sur la sorcellerie divisée en six parties. Il est édité pour la première fois en 1612, à Paris par Nicolas Buon<sup>338</sup> ou Jean Berjon<sup>339</sup>, le privilège royal étant accordé au deux imprimeurs, en un volume au format in-4°. On sait qu'il connaît une réédition corrigée et augmentée l'année suivante par les mêmes éditeurs et dans le même format<sup>340</sup>.

Le second est *L'incrédulité et mécréance du sortilège pleinement convaincu (...)*. On ne lui connaît qu'une seule édition, celle de 1622 par Nicolas Buon, en un volume in-4°.<sup>341</sup>

Les deux ouvrages sont du début du XVII<sup>e</sup> siècle et nous savons que notre auteur était actif dans le dernier quart de ce siècle. Même si ces ouvrages sont des classiques en démonographie, on peut supposer qu'ils ont dû être assez difficiles à se procurer du fait de leur ancienneté.

Ensuite vient Martin-Antoine Delrio (Anvers, 1551 – 1608, Louvain)<sup>342</sup> et son ouvrage en latin *Disquisitionum magicarum*, cité vingt-cinq fois en note et aussi présent dans la bibliothèque de M. Oufle, sous le titre *Disquisitiones magicæ*<sup>343</sup>. Delrio est un savant jésuite, qui fait d'abord ses études en France avant d'enseigner à l'université de Salamanque en 1574. En 1580 il entre dans la Compagnie de Jésus à Valladolid et est envoyé étudier la théologie à Louvain, où il reste jusqu'à sa mort.<sup>344</sup>

Son livre est un recueil de faits étranges, qu'il tente d'expliquer par des raisonnements intellectuels, même s'il fait preuve lui aussi de crédulité<sup>345</sup>. Il est publié pour la première fois en 1599 à Louvain par Gérard Rive, en un volume au format in-4°<sup>346</sup>. Il est traduit et abrégé en français par André Duchesne en 1611, sous le titre *Controverses et recherches Magiques*<sup>347</sup>, et Bordelon nous précise que son héros possède aussi cette édition<sup>348</sup>. Il connaît de nombreuses rééditions latines au XVII<sup>e</sup> siècle, la plus proche de notre auteur étant celle de 1679<sup>349</sup>. Nous pensons qu'il a utilisé la version latine car c'est la plus réimprimée et donc la plus facile à se procurer. De plus, Bordelon cite toujours cet ouvrage avec son titre latin.

*La Démonomanie* de Jean Bodin (1530-1596)<sup>350</sup> est citée vingt-et-une fois, et est elle aussi présente dans la bibliothèque de M. Oufle<sup>351</sup>. On l'y trouve aussi sous

---

<sup>338</sup> Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ R 307/1.

<sup>339</sup> Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 341534.

<sup>340</sup> Un exemplaire de l'édition de Jean Berjon est conservé à Montpellier, BM, 44963RES. L'existence de l'exemplaire publié par Nicolas Buon est confirmée dans Roméo ARBOUR, *L'ère baroque en France, répertoire chronologique des éditions de textes littéraires, 1585-1643*, Genève : librairie Droz, 1577. Tome 4, p. 235.

<sup>341</sup> R. ARBOUR, *L'ère baroque en France (...)*. Tome 2, p. 368. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Res 341548.

<sup>342</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 10, p. 351.

<sup>343</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 21.

<sup>344</sup> L.-G. MICHAUD, *ibid.*

<sup>345</sup> Jacques COLLIN DE PLANCY, Jacques-Paul MIGNE (éd.), *Dictionnaire des sciences occultes (...)*, Paris : Jacques-Paul Migne, aux ateliers du Petit-Montrouge, 1848. Coll. « Encyclopédie théologique », n°48 et 49. Tome 1, p. 433.

<sup>346</sup> Exemplaire conservé à Paris, BnF, 4-S-349.

<sup>347</sup> En deux volumes, in-4° ou in-8°. J. COLLIN DE PLANCY, J.-P. MIGNE (éd), *ibid.*

<sup>348</sup> L. BORDELON, *ibid.*

<sup>349</sup> Martin-Antoine DELRIO, *Disquisitionum magicarum*, Cologne : Hermann Demen, 1679, 6 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 344094.

<sup>350</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 4, p. 512.

son autre titre, *Le fléau des démons et des sorciers (...)*, qui est exclusivement celui de l'édition de Niort<sup>352</sup>. Jean Bodin est sans doute le démonographe le plus connu du XVI<sup>e</sup> siècle. Son livre est la somme de ses recherches sur les sorciers et la magie, et il y réfute la position de Jean Wier qui considère que les magiciens sont simplement des malades et des fous.<sup>353</sup>

Il est imprimé la première fois en 1580 à Paris par Jacques du Puis, en un volume au format in-4<sup>o</sup><sup>354</sup>. *La Démonomanie* de Bodin a connu de nombreuses rééditions, la plus récente au XVII<sup>e</sup> siècle datant de 1604<sup>355</sup>. Malgré ces anciennes éditions, cet ouvrage devait être facilement accessible pour Bordelon en vue du grand nombre d'exemplaires aujourd'hui disponibles, surtout de l'édition originale et de celle de 1598.<sup>356</sup>

L'ouvrage suivant n'a pas été rédigé par un démonographe, mais Bordelon l'utilise néanmoins dix-sept fois et le glisse aussi dans la bibliothèque de son héros<sup>357</sup>. Il s'agit de l'*Apologie pour les grands hommes faussement soupçonnés de magie* de Gabriel Naudé (Paris, 1600 – 1653, Abbeville)<sup>358</sup>, qui est avant tout un savant bibliophile et qui fut bibliothécaire de Mazarin puis de la reine Christine. Il défend dans son ouvrage les hommes, anciens ou contemporains, qui sont accusés à tort de magie.<sup>359</sup>

La première édition de son *Apologie* est de 1625, à Paris par François Targa en un volume au format in-8<sup>o</sup><sup>360</sup>. Ce livre a connu de nombreuses rééditions avant et après la publication de *Monsieur Oufle*. Bordelon a pu utiliser soit celle de 1669<sup>361</sup> ou celle de 1679<sup>362</sup>, dans tous les cas le grand succès de cet ouvrage le rendait très simple à se procurer. De plus le contenu est du goût de l'auteur qui regrette que M. Oufle ne l'ait pas plus consulté, sûrement que cette lecture l'aurait rendu moins crédule.<sup>363</sup>

L'abbé Bordelon mentionne seize fois le traité *Quatre livres des spectres* par Pierre Le Loyer, sieur de la Brosse (Huillé, 1550 – 1634, Angers)<sup>364</sup>, qu'on

---

<sup>351</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 19-20.

<sup>352</sup> J. BODIN, *Le fléau des démons et des sorciers (...)*, Niort : Duterroir, 1616, vol., in-8°. L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 4, p. 514.

<sup>353</sup> J. COLLIN DE PLANCY, J.-P. MIGNE (éd.), *op. cit.* Tome 1, p. 220.

<sup>354</sup> Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 341531.

<sup>355</sup> J. BODIN, *De la Démonomanie*, Rouen : Raphaël du Petit Val, 1604, 1 vol., in-12. R. ARBOUR, *op. cit.* Tome 1, p. 498.

<sup>356</sup> Il s'agit de la quatrième édition de *La Démonomanie*. À Lyon : Antoine de Harsy, Paul Frellon et Abraham Cloquemin, 1 vol., in-8° ; Paris : Etienne Prevosteau, Adrien Périer, Adrien Bertault, 1 vol., in-12 ; Tours : Sebastien Molin, 1 vol., in-8°. R. ARBOUR, *op. cit.* Tome 1, p. 314-315.

<sup>357</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 19.

<sup>358</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 30, p. 239.

<sup>359</sup> *Ibid.* Tome 30, p. 240.

<sup>360</sup> R. ARBOUR, *L'ère baroque en France (...)*. Tome 2, p. 548.

<sup>361</sup> Gabriel NAUDÉ, *Apologie pour les grands hommes (...)*, Paris : Auguste Besongne, 2 vol., in-12 (exemplaires conservés à Tours, BM, Rés 4000/1 et 2) ; Jacques Cotin, 2 vol., in-8° (exemplaires conservés à Paris, BnF, Z-17297 et 17298) ; François Eschart, 1 vol., in-8° (exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ R 303/11). Le privilège royal est accordé à F. Eschart, qui le partage avec A. Besongne et J. Cotin.

<sup>362</sup> G. NAUDÉ, *id.*, La Haye : Adrian Ulac, 1679, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342827.

<sup>363</sup> L. BORDELON, *ibid.*

<sup>364</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 25, p. 385.

retrouve aussi dans la bibliothèque de M. Oufle<sup>365</sup>. Le Loyer est un démonographe qui connaît l'hébreu, le chaldéen et l'arabe. Il veut démontrer dans son livre l'existence des spectres.<sup>366</sup> Son ouvrage est publié en 1586 à Angers<sup>367</sup>, il est réédité ensuite deux fois à Paris dont l'impression la plus récente est de 1608<sup>368</sup>. Nous n'avons pas trouvé d'édition postérieure à celle-ci, ce livre devait donc être assez rare à l'époque de Bordelon.

Ensuite l'auteur a utilisé *L'Incrédulité sçavante & la crédulité ignorante au sujet des Magiciens et Sorciers* par Jacques de Chevanes (Autun, 1608 – 1678, Dijon), dit Jacques d'Autun car il était originaire de cette ville. C'est un capucin qui conçoit son ouvrage comme une réponse à l'*Apologie* de Naudé<sup>369</sup>. Il est très probable que Bordelon ait utilisé l'édition originale, publiée en 1671<sup>370</sup>, qui correspond à la brève description faite du volume dans la bibliothèque de M. Oufle.<sup>371</sup>

Aussi cité onze fois, le *Traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers (Chartres, 1636 – 1703, Vibraye)<sup>372</sup>. Après une carrière de professeur de théologie à Paris, Thiers devient curé de Champrond-en-Gâtine dans le diocèse de Chartres. Il entre en conflit avec l'archidiacre de Chartres puis avec le chapitre en entier. Il devient ensuite curé de Vibraye, dans le diocèse de Mans, en 1691 et connaît là aussi de nouvelles querelles avec ses supérieurs. Son *Traité* est condamné en 1757<sup>373</sup>. Il connaît une première édition en 1679<sup>374</sup>, puis une seconde grandement augmentée en quatre volumes éditée de 1697 à 1704<sup>375</sup>. Bordelon étant un contemporain de Thiers, il a pu se procurer l'une ou l'autre de ces éditions très facilement.

Est mentionné sept fois *Le monde enchanté* de Balthasar Bekker (1634 – 1698), pasteur à Amsterdam. Il y dénonce les croyances populaires qui vont à l'encontre de la doctrine chrétienne, mais, à la différence de Bordelon, il traite ce sujet de façon très sérieuse<sup>376</sup>. Il rédige son livre en néerlandais sous le titre *De Betoverde Weereld*, qui est publié en 1692<sup>377</sup> et suite à cela il est déclaré athée et relevé définitivement de sa charge pastorale<sup>378</sup>. Néanmoins, il le fait traduire en

---

<sup>365</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 26.

<sup>366</sup> L.-G. MICHAUD, *ibid.*

<sup>367</sup> R. ARBOUR, *L'ère baroque en France (...)*. Tome 1, p. 39.

<sup>368</sup> *Ibid.* Tome 1, 2<sup>ème</sup> partie, p. 104.

<sup>369</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 7, p. 112.

<sup>370</sup> Jacques DE CHEVANES, *L'incrédulité sçavante (...)*, Lyon : Jean Molin, 1671, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Res 341550.

<sup>371</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 23.

<sup>372</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 41, p. 370.

<sup>373</sup> Jean-Baptiste THIERS, *Traité des superstitions (...)*, Paris : la Compagnie des libraires, 1741, 4 vol., in-12 ; rééd. présentée par GOULEMOT Jean-Marie, Paris : Le Sycomore, 1984. Coll. « La boîte de Pandore ». p. 28 à 32.

<sup>374</sup> J.-B. THIERS, *id.*, Paris : Antoine Dezallier, 1679, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 330275.

<sup>375</sup> J.-B. THIERS, *id.*, Paris : Antoine Dezallier (t.1 et 2) et Jean de Nully (t.3 et 4), 1697-1704, 4 vol., in-12. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 330276.

<sup>376</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 3, p.519.

<sup>377</sup> B. BEKKER, *De Betoverde Weereld*, Amsterdam : V. Van den Dalen, 1691, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, D2-954.

<sup>378</sup> L.-G. MICHAUD, *ibid.*

français et publier en 1694<sup>379</sup>. Bordelon s'est naturellement servi de la traduction française.

Enfin, les derniers ouvrages que l'on peut ranger dans « les indispensables » de Bordelon sont deux traités de Pierre Bayle (1647 – 1706). C'est un protestant, fils de pasteur, qui après ses études se convertit au catholicisme avant de redevenir calviniste dix-sept mois plus tard. Il est donc condamné comme relapse par l'Église catholique et part à Genève où il devient précepteur. Il retourne en France, obtient la chaire de philosophie de l'Université de Sedan de 1675 à 1681 et, après la fermeture de l'établissement, exerce le même poste à l'Université de Rotterdam jusqu'en 1693.<sup>380</sup>

Le premier de ses livres utilisé par Bordelon est le très célèbre et déjà cité *Pensées diverses sur la comète (...)*, publié pour la première fois en 1682 sous le titre *Lettres à M.L.A.D.C., docteur de Sorbonne, où il est prouvé (...)*.<sup>381</sup> L'auteur y dénonce la crédulité populaire, suite à la comète de 1680 qui provoqua de l'effroi dans toute l'Europe. Bordelon a pu utiliser cette édition, ou bien la troisième imprimée en 1699<sup>382</sup> qui est considérée comme la version définitive.

Le second est *Réponses aux questions d'un Provincial*, qui est publié pour la première fois de 1704 à 1707<sup>383</sup>.

Les deux ouvrages ayant été des succès, Bordelon se les ait procurés très facilement malgré leur interdiction d'être publiés en France. Au total, le nom de Bayle revient six fois dans les notes de *Monsieur Oufle*, et Bordelon a essentiellement utilisé *Réponses aux questions d'un Provincial*, mentionné cinq fois.

## 2. Les récurrents

Nous commençons la liste des ouvrages régulièrement cités par Bordelon, mais nettement moins que ceux que nous avons qualifiés d'« indispensables », par les *Élégies* de Tibulle (Rome, v.-50 à -18), qu'on retrouve quatre fois. Bien que ce corpus soit composé de quatre livres, seuls les deux premiers sont avérés être l'œuvre du poète<sup>384</sup>. Dans ses notes Bordelon cite textuellement des vers latin des *Élégies*, ainsi nous ne nous intéressons qu'aux versions latines de ces poèmes et pas à leur traduction en français. La première édition latine imprimée date de 1577, par Joseph Scaliger<sup>385</sup>. Il y a une réédition lyonnaise en 1607<sup>386</sup>, puis une autre en

---

<sup>379</sup> B. BEKKER, *Le monde enchanté*, Amsterdam : Pierre Rotterdam, 1694, 4 vol., in-12. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 803593. Nous étudions plus précisément cette édition dans le chapitre IV de cette partie.

<sup>380</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 3, p. 340-341.

<sup>381</sup> Pierre BAYLE, *Lettres à M.L.A.D.C. (...)*, Cologne : Pierre Marteau, 1682, 1 vol., in-12. Pierre M. CONLON, *Prélude au siècle des Lumières en France : répertoire chronologique de 1680 à 1715*, Genève : librairie Droz, 1971-1972. Tome 1, p. 119.

<sup>382</sup> P. BAYLE, *id.*, Rotterdam : Reinier Leers, 1699, 2 vol., in-12. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 348417.

<sup>383</sup> P. BAYLE, *Réponses aux questions (...)*, Rotterdam : Reinier Leers, 1704[-1707], 5 vol., in-12]. P. M. CONLON, *op. cit.* Tome 3, p. 328. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 330990.

<sup>384</sup> Wolfgang BUCHWALD (dir.), Armin HOHLWEG (dir.), Otto PRINZ (dir.), Jean-Denis BERGER (trad.), Jacques BILLEN (trad.), *Dictionnaire des auteurs grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen Âge*, [Paris] : Brepols, 1991. Coll. « Petits dictionnaires bleus ». p. 851.

<sup>385</sup> TIBULLE, *Élégies*, Paris : Mamert Patisson, 1577, 1 vol., in-12. Augustin CARTAULT, *À propos du Corpus Tibullianum : un siècle de philologie latine classique*, Paris : Félix Alcan, 1906. Coll. « Bibliographie de la Faculté des Lettres, Université de Paris », n°23. p. 14.

1708 sans nom d'auteur<sup>387</sup>. Nous supposons que notre auteur a eu accès à cette dernière, qui devait être plus simple à se procurer que celle du début du XVII<sup>e</sup> siècle, en effet nous n'avons pas trouvé d'autres impressions entre ces deux-là.

Ensuite vient les *Méditations historiques* de Philippe Kamermeister, ou Camerarius dans sa forme latine (1537-1624). C'est un historien et juriste allemand<sup>388</sup>. Ce livre est édité pour la première fois en latin en 1602<sup>389</sup> sous le titre *Operae horarum subcisivarum sive Meditationes Historicae*, et connaît l'année suivante une traduction française par Simon Goulart Senlisien<sup>390</sup>. Il est cité trois fois et nous a posé quelques difficultés quant à la langue dans laquelle il a été consulté. Dans les notes de *Monsieur Oufle*, le titre est mentionné dans sa version française et la note est elle-même en français. Seulement l'édition française la plus récente par rapport à Bordelon date de 1610, traduite par S. G. Senlisien<sup>391</sup> ou par François de Rosset<sup>392</sup>, ce qui la rend assez éloignée de notre auteur. Il existe en revanche une version latine plus récente, datant de 1658<sup>393</sup>

Aussi cité trois fois, *Le Dictionnaire Français-Latin*, plus connu sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux*, car rédigé par les Jésuites de la ville de Trévoux. Ils y font la synthèse de tous les dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle, en partie pour concurrencer le *Dictionnaire universel* de Furetière<sup>394</sup>. Bordelon s'est procuré sans aucun doute l'édition originale, publiée en 1704<sup>395</sup>. Il s'en sert dans les notes pour donner les définitions des mots « magie blanche », « magie noire »<sup>396</sup> et « paroles magiques »<sup>397</sup>.

Suit un nouvel ouvrage en latin, mentionné lui aussi trois fois dans les notes ainsi que dans la bibliothèque de M. Oufle<sup>398</sup>. Il s'agit de *Historia naturalis*, ou *Histoire naturelle*, de Pline l'Ancien (Côme, 23 – 79). C'est une encyclopédie de toutes les connaissances du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, basée sur les ouvrages de savants grecs et latins. Elle est divisée en trente-sept livres et les manuscrits étant de bonne

---

<sup>386</sup> TIBULLE, *id.*, Lyon : Anthoine de Harsy, 1607, 1 vol., in-12. *Ibid.*

<sup>387</sup> Jan VAN BROEKHUISEN (éd.), *Albii Tibulli Equitis Rom. Quae exstant (...)*, Amsterdam : ex-officina Wetsteniana, 1708, 1 vol., in-4°. A. CARTAULT, *op. cit.* p. 15.

<sup>388</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 6, p. 473.

<sup>389</sup> Philippus CAMERARIUS, *Operae horarum subcisivarum sive Meditationes Historicae (...)*, Francfort : Ioannis Saurij, c1610 [1602], 1 vol., in-4°. David PAISEY (dir.), *Catalogue of books printed in the german-speaking countries and of german books printed in other countries from 1601 to 1700 now in The British Library*, London : The British Library Board, 1994. Tome 1, notice C168.

<sup>390</sup> Phillip CAMERARIUS, *Les Méditations historiques (...) tournez de latin en françois par S. G. S.*, Lyon : Anthoine de Harsy, 1603, 2 vol., in-4°. R. ARBOUR, *L'ère baroque en France (...)*. Tome 1, p. 468.

<sup>391</sup> P. CAMERARIUS, *id.*, Lyon : veuve Antoine de Harsy, 1610, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, A 497984.

<sup>392</sup> P. CAMERARIUS, *Les heures dérobées ou Méditations historiques (...) mis en françois par F. D. R.*, Paris : Joseph Cottereau, 1610, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ ID 105/118.

<sup>393</sup> P. CAMERARIUS, *Operae horarum subcisivarum sive Meditationes Historicae (...)*, Francfort : Wolfgang Hofman, 1658, 3 vol., in-4°. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 304375.

<sup>394</sup> < [http://data.bnf.fr/11957810/dictionnaire\\_de\\_trevoux/](http://data.bnf.fr/11957810/dictionnaire_de_trevoux/) >

<sup>395</sup> *Dictionnaire Français-Latin (...)*, Trévoux : Etienne Ganeau, 1704, 3 vol., in-fol. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 23378.

<sup>396</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 2, p. 174.

<sup>397</sup> *Ibid.* Tome 2, p. 280.

<sup>398</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 28.

qualité, l'*Histoire* a connu beaucoup d'impression au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>399</sup> dont la première semble être une impression vénitienne de 1469<sup>400</sup>. Nous pensons que Bordelon a utilisé une version latine, bien que les notes se référant à cet auteur soient en français, car il n'existe pas de traduction intégrale avant la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>401</sup>. Il s'agit sûrement de l'édition parisienne de 1685<sup>402</sup>, commentée par le Jésuite Jean Hardouin, qui a eu un énorme succès grâce à ce travail de note.

L'ouvrage suivant est cité deux fois, il s'agit du *De Incertitudine et Vanitate Scientiarum Declamatio invectiva* de Henri-Corneille Agrippa de Nettesheim (Cologne, 1486 – 1535, Grenoble). C'est un philosophe et médecin, qui fut entre autre au service de Louise de Savoie. On le croyait sorcier car il travaillait au Grand Œuvre<sup>403</sup>. Son ouvrage paraît tout d'abord en latin, l'édition la plus vieille trouvée étant de 1531<sup>404</sup>. L'ouvrage ayant été interdit le mois suivant<sup>405</sup>, il existe de nombreuses contrefaçons. Il est néanmoins traduit en français en 1582 par Louis de Mayerne-Turquet, sous le titre *De l'incertitude, vanité et abus des sciences*<sup>406</sup>. Dans ses notes, Bordelon cite des passages de cet ouvrage en français, il a donc probablement eu accès à l'édition française de 1630<sup>407</sup>.

Le cas d'Anastase de Nicée est celui qui nous a posé le plus de difficultés durant nos recherches. Bordelon mentionne l'ouvrage *Quaestionibus in sacram scripturam*, qui est un recueil de questions et de réponses sur la religion chrétienne compilé avec des passages des écrits des Pères de l'Église et de conciles<sup>408</sup>. On le trouve aussi sous la forme *Quaestiones et responsiones de variis argumentis in sacram scripturam*<sup>409</sup>. Il est attribué à tort à Anastase de Nicée, qui fut évêque de cette ville à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, par Gentian Hervet qui le traduit en latin à partir de la version originale grecque vers 1575. De plus cette traduction n'est pas complète, G. Hervet ne transcrivant que quatre-vingt-treize questions sur les cent cinquante-quatre totales<sup>410</sup>. Il existe une édition bilingue gréco-latine publiée en

---

<sup>399</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 33, p. 523.

<sup>400</sup> PLINE L'ANCIEN, *Historia naturalis (...)*, Venise : Johannes de Spira, 1469, 2 vol., in-2°. Exemplaires conservés à Paris, BnF, VELINS-493 et 494.

<sup>401</sup> L.-G. MICHAUD, *ibid.*

<sup>402</sup> PLINE L'ANCIEN, *id.*, Paris : François Muguet, 1685, 5 vol., in-4°. Exemplaires conservés à Paris, BnF, NUMM-57844, 57845 et NUMM-58131 à 58133.

<sup>403</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 1, p. 246.

<sup>404</sup> Henri-Corneille AGRIPPA, *De incertitudine (...)*, Paris : Gérard Morrhy et Jean Pierre, 1531, 1 vol., in-8°. SERVICE DES TRAVAUX HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI<sup>e</sup> siècle, t. 4 : 1531-1535*, Abbeville : imprimerie F. Paillart, 1992. p. 50.

<sup>405</sup> *Ibid.*

<sup>406</sup> H.-C. AGRIPPA, *De l'incertitude (...)*, [Paris] : J. Durand, 1582, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, Z-19077.

<sup>407</sup> H.-C. AGRIPPA, *id.*, [s.l.] [Genève] : [s.n.], 1630, 1 vol., in-12. R. ARBOUR, *L'ère baroque (...)*. Tome 3, p. 46. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 800088.

<sup>408</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 1, p. 628.

<sup>409</sup> Louis MORERI, *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane (...)*, Paris : chez les libraires associés, 1759, 10 vol., in-fol ; nouv. éd. rev. et augm., DROUET Étienne-François (éd.), GOUJET Claude-Pierre. Tome 1, p. 9.

<sup>410</sup> *Ibid.*

1617 par Jacques Gretser<sup>411</sup> et cette version se retrouve en 1677 dans la Bibliothèque des Pères à Lyon<sup>412</sup>.

Malheureusement nous ne pouvons aujourd'hui confirmer ou infirmer ces informations, la seule édition que nous ayons physiquement trouvée date des années 1840. Néanmoins ces quelques informations, si elles sont exactes, montrent qu'il existait une version latine au XVII<sup>e</sup> siècle à laquelle Bordelon a pu avoir accès.

Il utilise un autre auteur byzantin médiéval, cette fois de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, George Cedrene (XI<sup>e</sup> siècle) et sa *Chronique*. Cet historien a écrit une chronique se voulant universelle, depuis Adam jusqu'à l'avènement de l'empereur Isaac Commène en 1057<sup>413</sup>. Il se base sur des écrits antérieurs grecs et latins.

L'édition la plus célèbre à l'époque de Bordelon est éditée dans la collection *De Byzantinae historiae scriptoribus*, appelé aussi « Byzantine du Louvre ». Cette collection est un projet du Jésuite Philippe Labbe (1607 – 1667), qui décide de rassembler dans cette collection tous les écrits historiques byzantins, trop dispersés. Il demande pour cela l'aide de tous les érudits hellénistes d'Europe, notamment de Charles Du Cange (1610 – 1688) qui lui succède à la direction de la collection après sa mort<sup>414</sup>. Dans le prospectus publié en 1648 par Labbe<sup>415</sup>, il annonce un total de trente-deux volumes, dont les vingt-six premiers sont donnés comme certains. Grâce au soutien de Louis XIV, l'impression de la « Byzantine du Louvre » est à la charge de l'Imprimerie royale, en luxueux volumes in-fol. Le texte est présenté en deux colonnes avec le texte original grec et la traduction latine en regard. La publication se fait de 1645 à 1702 et prend fin à la mort du Roi Soleil<sup>416</sup>.

D'après le prospectus, la *Chronique* de Cedrene est le tome 9<sup>417</sup>, mais en réalité il s'agit des numéros 4 et 5. On utilise la traduction de Guillaume Xylandre et la réédition de 1647 de cette version par Charles Annibal Fabrot<sup>418</sup>.

Un volume de cette collection devait être extrêmement coûteux, ainsi il y a peu de chance que Bordelon en ait possédé un. Néanmoins c'est un gros succès éditorial, il a sans doute pu le consulter quelque part, peut-être même chez les Lubert.

Bordelon a probablement aussi utilisé cette collection pour consulter l'*Histoire* de Nicetas Choniata (Chônai, v. 1155 – v.1215, Nicée), qui rédige aussi une chronique byzantine s'étalant de 1118 à 1206 environ, en vingt-et-un volumes<sup>419</sup>. Il y a une première édition en 1557, traduite par Jérôme Wolf<sup>420</sup>. Cette

---

<sup>411</sup> L.-G. MICHAUD, *ibid.*

<sup>412</sup> Rémy CEILLIER, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques (...)*, Paris : veuve Denis-Antoine Pierres, 1729-1782, 25 vol., in-4<sup>o</sup>. Tome 17, p. 444.

<sup>413</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 7, p. 302.

<sup>414</sup> Marie-France AUZEPY (dir.), Jean-Pierre GRELOIS (dir.), *Byzance retrouvée : érudits et voyageurs français (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2001. p. 70-71.

<sup>415</sup> Philippe LABBE, *De Byzantinae historiae scriptoribus, sub felicissimis Ludovici XIV (...)*, Paris : Typographia Regia, 1648, in-12. p. 7. Exemplaire conservé à Paris, BnF, J-1906.

<sup>416</sup> M.-F. AUZEPY (dir.), J.-P. GRELOIS (dir.), *op. cit.* p. 71.

<sup>417</sup> P. LABBE, *ibid.*

<sup>418</sup> George CEDRENE, Guillaume XYLANDRE (trad.), Charles Annibal FABROT (éd.), *Chronique*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1647, 2 vol., in-fol. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 29493.

<sup>419</sup> W. BUCHWALD (dir.), A. HOHLWEG (dir.), O. PRINZ (dir.), J.-D. BERGER (trad.), J. BILLEN (trad.), *Dictionnaire des auteurs grecs et latins (...)*. p. 600-601.

<sup>420</sup> NICETAS CHONIATE, Jérôme WOLF (trad.), *Acominati Choniatae (...) Imperii Graeci Historia (...)*, Bâle : Johann Oporin, 1557, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 24003.

version est rééditée par Charles Annibal Fabrot en 1647<sup>421</sup>, puis elle figure dans la « Byzantine du Louvre » au numéro 6<sup>422</sup>, annoncée dans le prospectus comme étant le tome 17<sup>423</sup>. Les notes étant en français, il est aussi possible que notre auteur est utilisé la traduction française éditée par Louis Cousin (1627 – 1707) en 1673, dans le tome 5 de sa collection *Histoire de Constantinople depuis le regne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire*<sup>424</sup>.

Voyons ensuite le traité *De Sortilegiis* de Paul Grilland, présent dans la bibliothèque de M. Oufle<sup>425</sup>. Nous savons très peu de choses au sujet de l'auteur, seulement qu'il est castillan<sup>426</sup>. Son livre est publié pour la première fois à Lyon en 1536<sup>427</sup>, il connaît une réimpression allemande en 1593<sup>428</sup>. C'est l'édition la plus récente que nous ayons trouvée jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, il devait donc être rare et très difficile à se procurer. Peut-être le trouvait-on chez certains libraires spécialisés.

Nous ne nous attardons pas sur le grimoire *Le solide trésor des merveilleux secrets de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert*, attribué à tort au philosophe Albert de Groot, dit Albert le Grand (v.1200 – 1280, Cologne)<sup>429</sup>, car nous l'étudions plus en détail dans le chapitre IV de cette partie. Cet ouvrage est censé daté du XIII<sup>e</sup> siècle mais nous ne trouvons pas d'éditions antérieures au XVII<sup>e</sup>, sans doute parce qu'elles n'existent pas. Nous supposons que Bordelon s'est servi de celle de 1704<sup>430</sup>, et c'est sur elle que nous avons basé notre étude. L'histoire éditoriale assez complexe de cet ouvrage est développée dans le chapitre lui étant consacré<sup>431</sup>.

Enfin, nous terminons cette liste par le récit des voyages de Marco Polo (Venise, v. 1250 – v.1323), intitulé *Le devisement du monde* ou *Le livre des merveilles*. La vie de ce voyageur n'est plus à faire, rappelons juste qu'il a vécu plus de vingt ans à la cour de l'empereur des Tartares et qu'il a voyagé dans toute l'Asie avec son père<sup>432</sup>. Il en prend des notes et les dicte alors qu'il est prisonnier à Gênes en 1298, et on pense que ce premier manuscrit est rédigé en vénitien. Les manuscrits ont beaucoup circulés et sont traduits dans différentes langues du vivant de l'explorateur et après sa mort<sup>433</sup>. L'édition latine la plus célèbre est celle

<sup>421</sup> NICETAS CHONIATE, J. WOLF (trad.), C. A. FABROT (éd.) : *Histoire*, Paris : Typographia regia, 1647, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 29545.

<sup>422</sup> M.-F. AUZEPY (dir.), J.-P. GRELOIS (dir.), *op. cit.* p. 72-73.

<sup>423</sup> P. LABBE, *op. cit.* p. 9.

<sup>424</sup> Louis Cousin a traduit en français et publié de 1672 à 1674 les principaux historiens byzantins, qu'il a rassemblés en huit volumes. M.-F. AUZEPY (dir.), J.-P. GRELOIS, *op. cit.* p. 72. Le tome 5 contient l'*Histoire* de Nicetas Choniate. Publié à Paris : Pierre Rocolet, 1673, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu 104676.

<sup>425</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 20.s

<sup>426</sup> J. COLLIN DE PLANCY, J.-P. MIGNE (éd.), *Dictionnaire des sciences occultes (...)*, Tome 1, p. 774.

<sup>427</sup> Paul GRILLAND, *De sortilegiis (...)*, Lyon : Jacques de Giunta, 1536, 1 vol., in-8°. Henri-Louis BAUDRIER (dir.), *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : F. de Nobele, 1964, 6<sup>ème</sup> série. Tome 6, p. 173.

<sup>428</sup> P. GRILLAND, *id.*, Francfort : [s.n.] [Martin Lechler], 1593, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342890.

<sup>429</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 1, p. 333-334.

<sup>430</sup> *Le solide trésor (...)*. Exemplaire conservé à Munich, bibliothèque de l'état de Bavière. Disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=fL85AAAACAAJ&hl> > (consulté en février 2014).

<sup>431</sup> Voir le chapitre IV de cette partie.

<sup>432</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 33, p. 650 à 654.

<sup>433</sup> *Ibid.* Tome 33, p. 656.

d'André Muller, publiée en 1671<sup>434</sup>. Il existe des traductions françaises, la plus proche de Bordelon datant tout de même de 1556<sup>435</sup>. Les voyages de Marco Polo sont très célèbres, notre auteur n'a sans doute eu aucun problème à se procurer une quelconque version, et nous pensons particulièrement à la version latine de Muller.

Ainsi se termine la première partie des nombreux ouvrages utilisés par l'abbé Laurent Bordelon pour écrire ses quatre chapitres sur les sorcières. Nous avons présenté ici les livres les plus utilisés, voyons ensuite ceux qui ne sont mentionnés qu'une seule fois, mais qui présentent une grande disparité de genres, d'auteurs et d'époques.

## II. LES LIVRES SECONDAIRES

Pour la présentation des ouvrages que nous avons jugés « secondaires », nous avons décidé de les séparer entre ceux prétendument utilisés dans leur version française, et ceux dans leur version latine. Il est en effet difficile de les classer par thèmes car ils sont très diverses. Nous espérons ainsi par notre classement rendre la lecture plus facile.

### 1. Les éditions en français

Nous commençons par José d'Acosta (Médina, 1539 – 1600, Salamanque) et son *Histoire naturelle des Indes, tant Orientales qu'Occidentales*. Acosta est un Jésuite et naturaliste espagnol qui est envoyé aux Indes comme missionnaire. Il rédige à son retour en Espagne en 1588 l'*Historia natural y moral de las Indias*<sup>436</sup>, publiée à Séville en 1590<sup>437</sup>. Son ouvrage est traduit en français en 1598 par Robert Régnauld<sup>438</sup>, avec le titre précédemment cité. L'édition la plus proche de Bordelon est tout de même datée, elle est de 1621<sup>439</sup> et il ne semble pas y avoir de nouvelles impressions au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce livre devait être assez rare.

Nous passons ensuite à un célèbre homme de lettre du début du XVII<sup>e</sup> siècle en la personne de Théodore Agrippa d'Aubigné (Pons, 1552 – 1630, Genève)<sup>440</sup>. Bordelon a utilisé son livre *Les aventures du baron Faeneste*, dont les deux

---

<sup>434</sup> Marco POLO, André MULLER (éd.), *Marci Pauli Veneti, historici fidelissimi juxta ac praestantissimi (...)*, Cologne : Georges Schulz, 1671, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 327190.

<sup>435</sup> M. POLO, F. G. L. (éd.), *La description des provinces et des villes plus fameuses de l'Inde orientale (...)*, Paris : Etienne Groulleau, 1556, 1 vol., in-4°. Conservé à Paris, BnF, 4-O2K-7.

<sup>436</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 1, p. 128.

<sup>437</sup> José ACOSTA, *Historia natural y moral de las Indias (...)*, Séville : J. de Leon, 1590, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, 4-P-337.

<sup>438</sup> J. ACOSTA, Robert REGNAULD (trad.), *Histoire naturelle et morale des Indes (...)*, Paris : Marc Orry, 1598, 1 vol., in-12. R. ARBOUR, *L'ère baroque en France (...)*. Tome 1, p. 311.

<sup>439</sup> J. ACOSTA, R. REGNAULD (trad.), *id.*, Paris : Adrien Tiffaine, 1621, 1 vol., in-8°. R. ARBOUR, *op. cit.* Tome 2, p. 283. Exemplaire conservé à New-York, Public Library, KB 1621.

<sup>440</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 2, p. 384.

premières parties sont publiées en 1617 par Jean Moussat<sup>441</sup>, l'éditeur ordinaire d'Agrippa d'Aubigné. La troisième partie est quant à elle publiée en 1619<sup>442</sup>. La seule version intégrale avec la quatrième partie que nous connaissons date de 1630, avec une fausse adresse<sup>443</sup>. C'est un classique de la littérature française, Bordelon n'a sans doute pas eu de mal à se le procurer même dans une édition vieille de près de cinquante ans.

Vient ensuite un historien médiéval, Albert de Strasbourg (2<sup>ème</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle). Bordelon le nomme avec son nom latin, Albertus Argentinensis, et mentionne ses *Chroniques*. Albert de Strasbourg a été le secrétaire de l'évêque de Strasbourg Berthold de Buchecke († 1353), il fait commencer ses *Chroniques* à partir de l'avènement de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, vers 1270. Il en termine l'écriture vers 1378, on les trouve aussi rédigées sous le nom de Mathias de Nuwenburg, ou Neufchatel, qui serait un nom d'emprunt d'Albert de Strasbourg<sup>444</sup>. Elles sont imprimées en entier dans un recueil d'histoire allemande par Christian Wursteisen (1544 – 1588)<sup>445</sup> sous le titre *Germaniae historici illustres*, en 1585<sup>446</sup>. Il existe une réédition en 1670<sup>447</sup> mais ces deux ouvrages sont très rares, même pour des contemporains.

L'ouvrage suivant apparaît dans la bibliothèque de M. Oufle<sup>448</sup>, il s'agit de l'*Histoire des diables de Loudun* de Nicolas Aubin (Loudun, v. 1655 – 17??)<sup>449</sup>. Son ouvrage raconte un cas de possession historiquement avéré survenu à Loudun en 1634, ville où il a été pasteur par la suite. Après la révocation de l'Édit de Nantes, il se réfugie comme beaucoup d'autres aux Pays-Bas où il publie son livre en 1693<sup>450</sup>. Il a un certain succès, Bordelon s'est sûrement procuré l'édition originale.

Il a aussi utilisé, et cela peut sembler surprenant dans des chapitres traitant des sorcières et de magie, un ouvrage de droit. Il s'intitule *La justice criminelle de la France*, rédigé par le juriste M<sup>e</sup> Laurent Bouchel (1559 – 1629)<sup>451</sup>. Il est publié la première fois en 1621<sup>452</sup>, puis réédité en 1622<sup>453</sup>. Bordelon l'utilise non pas pour son contenu juridique mais pour une anecdote au sujet de Charlemagne. Bouchel

---

<sup>441</sup> Théodore AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les aventures du baron Faeneste*, Maillé : Jean Moussat, 1617, 1 vol., in-8°. R. ARBOUR, *op. cit.* Tome 2, p. 55.

<sup>442</sup> T. AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *id.*, Maillé : J[ean] M[oussat], 1619, 1 vol., in-8°. R. ARBOUR, *op. cit.* Tome 2, p. 339.

<sup>443</sup> T. AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *id.*, Au Dezert [Genève] : aux despens de l'auteur [Pierre Aubert], 1630, 1 vol., in-8°. R. ARBOUR, *op. cit.* Tome 3, p. 47.

<sup>444</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 1, p.322

<sup>445</sup> *Ibid.* Tome 45, p. 120.

<sup>446</sup> Christian WURTEISEN (éd.), *Germaniae historici illustres (...)*, Francfort : André Wechel, 1585, 2 vol., in-fol. Exemplaires conservés à Paris, bibliothèque Mazarine, 2°6060.

<sup>447</sup> C. WURTEISEN (éd.), *id.*, Francfort : Jacob Gottfried Seyler, 1670, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Metz, BM, D 803.

<sup>448</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 23.

<sup>449</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 2, p. 386.

<sup>450</sup> Nicolas AUBIN, *Histoire des diables de Loudun (...)*, Amsterdam : Abraham Wolfgang, 1693, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342817.

<sup>451</sup> L.-G. MICHAUD, *op.cit.* Tome 5, p. 165.

<sup>452</sup> Laurent BOUCHEL, *La justice criminelle en France (...)*, Paris : Jean Petit-Pas, 1621, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM e la Part Dieu, 339476.

<sup>453</sup> L. BOUCHEL, *id.*, Paris : Jean Petit-Pas, 1622, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 339477.

ayant écrit d'autres ouvrages de droit, on peut supposer qu'ils sont disponibles chez les libraires spécialisés dans ce domaine.

L'abbé Bordelon mentionne aussi le poète français George de Brebeuf (Thorigny, 1618 – 1661, Venoix)<sup>454</sup> et sa traduction de *La Pharsale* de Lucain<sup>455</sup>, publiée sous le titre *Lucain travesti* en 1656<sup>456</sup>. Elle connaît deux rééditions dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, une en 1682<sup>457</sup> et une en 1702<sup>458</sup>. On voit donc que notre auteur a pu se procurer cet ouvrage aisément.

Marco Polo n'est pas le seul voyageur utilisé dans *Monsieur Oufle*, il y a aussi Pietro Della Valle (Rome, 1586 – 1652, Rome), lui aussi italien qui voyage en Orient de 1614 à 1626<sup>459</sup>. Il relate ses périples sous forme de lettres rédigées dans sa langue maternelle, publiés à Rome de 1650 à 1663<sup>460</sup>. Son ouvrage, *Les fameux voyages de Pietro della Valle*, est traduit en français par François-Célestin Lecomte et Etienne Carneau, et publié dans les années 1660<sup>461</sup>. L'ouvrage connaît un certain succès, pour preuve les traductions qui en ont été faites, en anglais et en néerlandais entre autre<sup>462</sup>. Bordelon n'a sans doute pas eu de difficulté à le consulter dans son édition originale.

L'ouvrage suivant est le seul parmi toutes les notes de bas de page des chapitres étudiés dont notre auteur mentionne précisément l'édition à laquelle il fait référence<sup>463</sup>. Il s'agit, encore une fois, d'une chronique médiévale rédigé par Enguerrand de Monstrelet (v.1400 – 1453), qui s'étend de 1400 à 1444<sup>464</sup>. Bordelon nous indique avoir consulté l'édition de 1572<sup>465</sup>, et non pas une des impressions un peu plus récentes<sup>466</sup> du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Soit cette édition était encore très répandue à son époque, soit l'abbé est un bibliophile qui a accès à des livres anciens. Cela peut expliquer comment il a pu consulter, voir obtenir, des

---

<sup>454</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 5, p. 454.

<sup>455</sup> Lucain (39 – 65) est un poète romain. Son œuvre appelée *La Pharsale*, mais qui s'intitule en réalité *Bellum civile*, est une épopée inachevée en 10 chants relatant la guerre civile à Rome entre César et Pompée. W. BUCHWALD (dir.), A. HOHLWEG (dir.), O. PRINZ (dir.), J.-D. BERGER (trad.), J. BILLEN (trad.), *Dictionnaire des auteurs grecs et latins (...)*. p. 526.

<sup>456</sup> George DE BREBEUF, *Lucain travesti (...)*, Paris et Rouen : Antoine de Sommerville, 1656, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 318624.

<sup>457</sup> G. DE BREBEUF, *id.*, Paris : Jean Cochart, 1682, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 344264.

<sup>458</sup> G. DE BREBEUF, *id.*, Paris : veuve Jean Cochart, 1702, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 317579.

<sup>459</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 42, p. 490.

<sup>460</sup> Pietro DELLA VALLE, *Viaggi di Pietro della Valle il Pellegrino (...)*, 1650-1663, 4 vol., in-4°. Tome 1 publié à Rome : Vitale Mascardi, 1650, 1 vol., in-4°. Tome 2 publié à Rome : Vitale Mascardi, 1658, 2 vol., in-4°. Tome 3 publié à Rome : Biagio Deversin et Felice Cesaretti, 1663, 1 vol., in-4°. Denis E. RHODES (dir.), *Catalogue of seventeenth century italian books in The British Library*, London : The British Library Board, 1986. Tome 2, p. 931.

<sup>461</sup> P. DELLA VALLE, Etienne CARNEAU (trad.) François-Célestin LECOMTE (trad.), *Les fameux voyages de Pietro della Valle (...)*, Paris : Gervais Clouzier, 1661-1665, 4 vol., in-4°. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ G 412/5 à 8.

<sup>462</sup> En anglais : *The travels of Pietro della Valle (...)*, Londres, 1665. En néerlandais : *De Volkome beschryving der vootreffelijcke (...)*, Amsterdam, 1666. L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 42, p. 491.

<sup>463</sup> « Monstrelet t.3 des Chroniques fol. 84. Edit de Paris, 1572, in-fol. » L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 2, p.325.

<sup>464</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 28, p. 660.

<sup>465</sup> Enguerrand DE MONSTRELET, Denis SAUVAGE (éd.), *Chroniques*, Paris : Guillaume Chaudière, 1572, 3 vol., in-fol. Exemplaires conservés à Paris, BnF, FOL-LA14-5.

<sup>466</sup> E. DE MONSTRELET, *id.*, Paris : Jean Orry, 1614, 3 vol., in-fol. Exemplaires conservés à Paris, BnF, FOL-H-1683.

ouvrages qui ne sont plus édités depuis plusieurs dizaine d'années avant même sa naissance.

Il cite l'auteur Jacques Gaffarel (1601 – 1681), un érudit « orientaliste »<sup>467</sup>. Deux de ses ouvrages sont mentionnés dans la bibliothèque de M. Oufle<sup>468</sup>.

Il s'agit d'abord de *Cribrum Cabalisticum*, sur lequel nous n'avons trouvé aucune information. Déjà à l'époque de Michaud, ce livre était introuvable<sup>469</sup>. Nous ne pouvons dire s'il était encore en circulation à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais cela semble peu probable.

Le second est en revanche bien connu, les *Curiositez inouies sur la culture talismanique des Persans*, rédigé en français et publié en 1629<sup>470</sup>. Il a été réédité dans cette langue en 1650<sup>471</sup>, au plus proche des années d'activité de Bordelon. Il en existe une version latine, avec notamment une impression en 1678<sup>472</sup>. Les notes dans *Monsieur Oufle* sont en français, mais rien n'indique quelle version des *Curiositez* a utilisé notre auteur. Le fait que cet ouvrage soit toujours édité dans les années 1670 nous montre qu'il y a une certaine demande, et donc que même dans son édition française il doit être encore disponible.

Bordelon mentionne les *Voyages historiques de l'Europe* de Claude Jordan (Valence, 1659/60 – 1727), un écrivain et imprimeur protestant français, qui doit se réfugier dans les années 1680 aux Pays-Bas, avant d'obtenir la protection royale qui lui permet de venir s'installer à Paris<sup>473</sup>. Ses *Voyages* sont édités de 1693 à 1700, en huit volumes<sup>474</sup>. Bordelon a consulté ces ouvrages dans leur édition originale.

Bordelon cite également *De la magie septentrionale* de Olaus Magnus (1490 – 1558), un historien et ecclésiastique catholique suédois<sup>475</sup>, on retrouve son ouvrage dans la bibliothèque de M. Oufle sous un faux titre *De la magie septentrionale*<sup>476</sup>. Cet ouvrage n'existe pas, probablement a-t-il voulu mentionner *Historia de gentibus septentrionalibus* qui traite entre autre des coutumes et superstitions des pays du nord de l'Europe. Publié à Rome en 1555<sup>477</sup>, il connaît une traduction française imprimée en 1561<sup>478</sup>, mais dans une version abrégée. Nous

---

<sup>467</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 15, p. 347.

<sup>468</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 25.

<sup>469</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 15, p. 348.

<sup>470</sup> Jacques GAFFAREL, *Curiositez inouies sur la culture talismanique des Persans (...)*, Paris : Hervé du Mesnil, 1629, 1 vol., in-8°. R. ARBOUR, *L'ère baroque en France (...)*. Tome 3, p. 17.

<sup>471</sup> J. GAFFAREL, *id.*, [s.l.] : [s.n.], 1650, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342897.

<sup>472</sup> J. GAFFAREL, *Curiositez inouies, hoc est curiositates inauditae de figuris Persarum talismannicis (...)*, Hambourg : Gottfried Schultze, 1678, 2 vol., in-12. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 342818.

<sup>473</sup> < [http://data.bnf.fr/16541196/claude\\_jordan](http://data.bnf.fr/16541196/claude_jordan) >

<sup>474</sup> Claude JORDAN, *Voyages historiques de l'Europe*, 1693-1700, 8 vol., in-12. Tome 1 à 3 publié à Paris : Pierre Aubouyn, Pierre Emery et Charles Clouzier, 1693. Tome 4 publié à Paris : Nicolas Le Gras, 1694. Tome 5 publié à Paris : Nicolas Le Gras, 1695. Tome 6 publié à Paris : Nicolas Le Gras, 1696. Tome 7 publié à Paris : Nicolas Le Gras, 1698. Tome 8 publié à Paris : Nicolas Le Gras, 1700. Pierre M. CONLON, *Prélude au siècle des Lumières (...)*. Tome 2, p. 108, 164, 226, 280, 416 ; tome 3, p. 78.

<sup>475</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 26, p. 52.

<sup>476</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 20.

<sup>477</sup> Magnus OLAUS, *Historia de gentibus septentrionalibus (...)*, Rome : Joannem Mariam Viotti, 1555, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ R 061/1.

<sup>478</sup> M. OLAUS, *Histoire des pays septentrionaux (...)*, Anvers : Charles Plantin, 1561, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, RES-M-819.

pensons que Bordelon a consulté la version française car, bien qu'incomplète, comporte toute une partie sur les croyances et la magie<sup>479</sup>. Ce livre devait être assez rare car il n'y a pas de réédition de la version française de 1561.

Ont été utilisées les *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier (Paris, 1529 – 1615, Paris), qui est une grande avancée dans l'historiographie de la France. Il s'est inspiré du modèle italien et rédige une histoire que nous pouvons nommer, même si ce terme est anachronique au XVI<sup>e</sup> siècle, « nationale » où il compile la culture, les coutumes, les institutions etc... françaises<sup>480</sup>. Cet ouvrage est publié la première fois dans les années 1560<sup>481</sup>. L'édition la plus avancée pour le XVII<sup>e</sup> siècle date de 1665<sup>482</sup>. Le grand nombre d'éditions antérieures nous laisse penser qu'il devait être assez facile à se procurer.

Enfin nous terminons cette longue énumération des ouvrages utilisés par Bordelon par un auteur antique classique, Tite-Live (v.-59 – 17) et son *Histoire de Rome depuis sa fondation*, encore appelée *Les décades*. C'est une immense somme de l'histoire romaine débutée en -27, originellement composée de cent quarante-deux livres mais dont seulement trente-cinq d'entre eux nous sont parvenus<sup>483</sup>. Les notes dans *Monsieur Oufle* sont en latin et en français, Bordelon doit à n'en pas douter posséder les deux versions. Il y a eu beaucoup de réimpressions aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, aucune difficulté donc pour se procurer ces ouvrages.

## 2. Les éditions en latin

Nous pensons que les quinze ouvrages suivants ont été utilisés dans leur version latine, tout simplement car il n'existe pas à l'époque de l'abbé Bordelon de traductions françaises.

Nous commençons cette liste avec l'historien écossais Hector Boece (fin XV<sup>e</sup> – début XVI<sup>e</sup>), ou Boethius dans sa forme latine, qui nous livre en 1527<sup>484</sup> une histoire de l'Écosse intitulée *Scotorum historiae a prima gentis origine*. C'est un ouvrage plutôt confidentiel en France, nous connaissons néanmoins une réédition au XVII<sup>e</sup> siècle publiée dans un recueil de plusieurs traités historiques sur l'Écosse<sup>485</sup>.

---

<sup>479</sup> Dans le livre 3.

<sup>480</sup> L.-G. MICHAUD, *op.cit.* Tome 32, p. 219-220.

<sup>481</sup> Étienne PASQUIER, *Recherches de la France*, 1560-1565, in-8° et in-4°. Tome 1 publié à Paris : Jeans Longis et Robert le Mangnier, 1560, 1 vol., in-8°. Tome 2 publié à Paris : Claude Senneton, 1565, 1 vol., in-4°. Avenir TCHEMERZINE, *Bibliographie d'éditions originales et rares d'auteurs français des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris : Marcel Plée, 1933. Tome 9, p. 81.

<sup>482</sup> É. PASQUIER, *id.*, Paris : Guillaume de Luyne, 1665, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 24029. Le privilège royal est partagé avec les éditeurs parisiens Jean Guignard père et fils, Louis Bilaine et Charles de Sercy.

<sup>483</sup> W. BUCHWALD (dir.), A. HOHLWEG (dir.), O. PRINZ (dir.), J.-D. BERGER (trad.), J. BILLEN (trad.), *Dictionnaire des auteurs grecs et latins (...)* p. 854-55.

<sup>484</sup> Hector BOECE, *Scotorum historiae a prima gentis origine (...)*, Paris : Josse Bade, 1527, 1 vol., in-fol. H. M. ADAMS (dir.), *Catalogue of books printed on the continent of Europe 1501-1600 in Cambridge Libraries*, Cambridge : University Press, 1967. Tome 1, p.178.

<sup>485</sup> H. BOECE, George BUCHANAN, William CAMDEN, *Republica sive status regni Scotiae et Hiberniae (...)*, Leyde : Elzevier, 1 vol., in-32.

Ensuite Bordelon a utilisé le *De rerum varietate* de Jérôme Cardan (Pavie, v.1501 – v.1576), un scientifique et médecin italien<sup>486</sup>. Laurent Bordelon le cite dans le chapitre de la bibliothèque de M. Oufle avec le titre français *Variété et subtilité*<sup>487</sup>, de même que dans les notes en bas de page. Néanmoins nous n'avons pas trouvé de traductions françaises de cet ouvrage. Il est publié la première fois en 1557 à Bâle<sup>488</sup>, puis est réédité en 1663 par Charles Spon dans un recueil d'œuvres complètes de Cardan<sup>489</sup>.

L'ouvrage suivant nous a posé des difficultés. Bordelon mentionne les *Mélanges* de Gilbert Cousin de Nozeroy (Nozeroy, 1506 – 1567, Besançon). C'est un humaniste, qui après des études en théologie devient le secrétaire d'Érasme. Il est soupçonné d'être protestant, il est alors arrêté par l'évêque de Besançon et meurt en prison pendant son procès<sup>490</sup>. Aucun de ses ouvrages n'a pour titre *Mélanges*, nous avons alors supposé que par ce terme Bordelon voulait parler d'un recueil d'œuvres complètes. Il y en a justement une édition en 1562<sup>491</sup>. Malheureusement cette explication n'est pas non plus satisfaisante car notre auteur précise dans la note qu'il a utilisé un passage du livre 8 de ces *Mélanges*, et il n'y a pas de livre 8 dans les œuvres complètes de Gilbert Cousin. Néanmoins, même si nous ne connaissons pas quel livre a précisément été utilisé, il est très probable que la notoriété et la multitude d'œuvres produites par Gilbert Cousin rendent ses travaux aisément disponibles en librairies.

Ensuite Bordelon a utilisé *De veneficis, quos olim sortilegos, nunc autem vulgo sortiarios vocant, dialogus* de Lambert Daneau (1530 – 1595)<sup>492</sup>, pasteur de son état, qu'il simplifie sous le titre *De sortiariis*<sup>493</sup>. Ces dialogues sur les sorciers sont publiés pour la première fois en 1574 en latin<sup>494</sup> et en français<sup>495</sup>, traduits par l'auteur lui-même. Quelle que soit la version, ces ouvrages sont rapidement interdits. Les notes dans *Monsieur Oufle* sont en français mais Bordelon mentionne le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre dans leur version latine, ainsi nous supposons qu'il a plutôt utilisé la version originale. Néanmoins ce livre devait être assez rare à trouver car nous n'avons pas mention d'édition après 1597<sup>496</sup>.

---

<sup>486</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 6, p. 660.

<sup>487</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 25.

<sup>488</sup> Jérôme CARDAN, *De rerum varietate*, Bâle : Heinrich Petri, 1557, 1 vol., in-fol et in-8°. Exemplaires conservés à Paris, BnF, R-782 (format in-fol) et R-30586 (format in-8°).

<sup>489</sup> J. CARDAN, Charles SPON (éd.), *Hieronymi Cardani Opera (...)*, Lyon : Jean-Antoine Hugueta et Marc-Antoine Ravaut, 1663, 10 vol., in-fol. *De rerum varietate* se trouve dans le tome 3. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 22574.

<sup>490</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 9, p. 388.

<sup>491</sup> Gilbert COUSIN DE NOZEROY, *Gilberti Cognati Nozerini opera (...)*, Bâle : Heinrich Petri, 1562, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 107752.

<sup>492</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 10, p. 96.

<sup>493</sup> L. BORDELON, *op. cit.* Tome 1, p. 20.

<sup>494</sup> Lambert DANEAU, *De veneficis, quos olim sortilegos, nunc autem vulgo sortiarios vocant, dialogus (...)*, Genève : Eustache Vignon, 1574, 1 vol., in-8°. Anne SAUVY, *Livres saisis à Paris entre 1678 et 1701, d'après une étude préliminaire de Motoko Ninomiya*, La Haye : Martinus Nijhoff, 1972. Coll. « Archives internationales d'histoire des idées » n°50, p. 129-130.

<sup>495</sup> L. DANEAU, *Les sorciers, dialogues très utiles et nécessaires pour ce temps (...)*, Genève : Jacques Bourgeois, 1574, 1 vol., in-8°. Alexandre CIORANESCO, Verdun-Louis SAULNIER (collab.), *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Paris : librairie C. Klincksieck, 1959. p. 230.

<sup>496</sup> L. DANEAU, *De veneficis, quos olim sortilegos, nunc autem vulgo sortiarios vocant, dialogus (...)*, Cologne : Johann Gymnich, 1597, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, R-32909. Disponible sur < Gallica.bnf.fr >, NUMM-72824.

*De abditis rerum causis* de Jean Fernel (1497 – 1558) n'a sans doute pas été difficile à trouver pour Bordelon. En effet l'ouvrage du médecin du roi Henri II a été réédité près de trente fois, nous dit Michaud<sup>497</sup>, depuis sa première édition de 1548<sup>498</sup>. Notre auteur a pu utiliser la version de 1644<sup>499</sup>.

Il n'y a pas de doute quant à la langue de l'ouvrage suivant, *De idolatria magica* de Jean Filesac (Paris, v.1550 – 1638)<sup>500</sup>, car Bordelon le cite en latin dans la note. La première édition semble dater de 1609<sup>501</sup> et la plus proche de notre auteur est celle de 1670<sup>502</sup>.

L'ouvrage suivant est un recueil des écrits de Barthelemy Georgevitz (1506 – 1566), un voyageur hongrois ou croate qui est capturé par les Turcs à la bataille de Mohac le 29 août 1526<sup>503</sup>, ou lors de l'invasion de 1528<sup>504</sup>. Il arrive à s'échapper treize ans plus tard et raconte sa captivité, véhiculant une image très négative des Ottomans. Il publie d'abord deux opuscules à Anvers en 1544<sup>505</sup> et 1546<sup>506</sup>, quasiment introuvables sous cette forme. Ils sont réédités dans un ouvrage plus complet en 1553, sous le titre *De Turcarum moribus epitome*<sup>507</sup>. Ce volume connaît plusieurs réimpressions, notamment une en 1629<sup>508</sup> que notre auteur a dû consulter.

Nous allons traiter simultanément les deux ouvrages suivants car nous pensons que l'abbé Bordelon les a consultés dans un même recueil.

Le premier est *Compendiosa Hispanica Historia* de Rodrigo Sanchez de Arevalo (1404 – 1470), qui est une histoire de l'Espagne des origines jusqu'en 1469<sup>509</sup>. Il est publié pour la première fois en 1470<sup>510</sup>.

Le second est un ouvrage de Damião de Góis (1502 – 1574) que Bordelon nomme *De Lappiorum regione*. L'auteur est un humaniste et historien portugais. Soupçonné d'être protestant, il est condamné par l'Inquisition à la réclusion à vie dans le monastère de Batalha<sup>511</sup>. Notre auteur a commis une erreur en recopiant le titre de cet ouvrage. « *Lappiorum* » serait le génitif du mot « *lappius* » qui n'existe

---

<sup>497</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 13, p.596

<sup>498</sup> Jean FERNEL, *De abditis rerum causis (...)*, Paris : Chrétien Wechel, 1548, 1 vol. in-fol. A. CIORANESCO, V.-L. SAULNIER (collab.), *op. cit.* p. 314.

<sup>499</sup> J. FERNEL, *id.*, Leyde : François Hack, 1644, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Amiens, BM Louis Aragon, M 2876/1.

<sup>500</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 14, p. 123.

<sup>501</sup> Jean FILESAC, *De idolatria magica (...)*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1609, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 808942.

<sup>502</sup> J. FILESAC, *id.*, Francfort : Jacob Gottfried Seyler, 1670, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342822.

<sup>503</sup> < [http://data.bnf.fr/12182090/georgius\\_hongarus](http://data.bnf.fr/12182090/georgius_hongarus) >

<sup>504</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 16, p. 272-273.

<sup>505</sup> Barthélémy GEORGEVITZ, *De Turcarum ritu et caeremoniis (...)*, Anvers : [s.n.], 1544, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, RES P-M-61.

<sup>506</sup> B. GEORGEVITZ, *Prognoma sive presagium mehemetanorum*, Anvers : [s.n.], 1546, 1 vol., in-16. L.-G. MICHAUD, *ibid.*

<sup>507</sup> B. GEORGEVITZ, *De Turcarum moribus epitome*, Lyon : Jean I de Tournes, 1553, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, J-11878.

<sup>508</sup> B. GEORGEVITZ, *id.*, Genève : Jean de Tournes, 1629, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 800136.

<sup>509</sup> L.-G. MICHAUD, *op.cit.* Tome 36, p.289.

<sup>510</sup> Rodrigo SANCHEZ DE AREVALO, *Compendiosa Hispanica historia (...)*, Rome : Ulrich Han, 1470, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, 4-H-2178.

<sup>511</sup> L.-G. MICHAUD, *op.cit.* Tome 17, p. 53-54.

pas en latin. Nous pensons qu'il y a une erreur typographique et que le véritable mot est « *lappiarum* », venant de « *lappiae* » qui signifie « Laponie ». De ce fait, la mention de la Laponie renvoie à *Deploratio Lappianae gentis*, la dernière partie de l'ouvrage de Góis intitulé *Fides, religio & mores Aethiopum*, publié en 1541<sup>512</sup>. Dans ce livre l'auteur fait plusieurs études anthropologiques et ethnologiques sur des pays méconnus, comme la Laponie ou l'Éthiopie.

Ces deux ouvrages se retrouvent ensemble dans le recueil *Hispaniae Illustratae (...) Scriptorum vari* du Jésuite André Schott<sup>513</sup>, qui reprend les grandes œuvres d'auteurs de la péninsule ibérique. Il est publié en 1603 en quatre volumes et c'est là que se trouve la réédition la plus récente de Sanchez de Arevalo, dans le premier tome<sup>514</sup>. S'y trouve aussi dans la quatrième partie<sup>515</sup> le *Deploratio Lappianae gentis* de Góis, il est donc très probable que Bordelon ait consulté ces deux ouvrages dans le recueil de Schott. De plus, cet ensemble devait être d'une grande importance dans le domaine de l'histoire et de la géographie à l'époque moderne.

Nous savons que notre abbé a utilisé Philippe Melanchthon (1497 – 1560), il nous mentionne seulement « un de ses Epîtres »<sup>516</sup>. C'est un auteur très productif, professeur de grec à l'Académie de Wittenberg et ami de Luther, il a traité de nombreux sujets philosophiques et philologiques<sup>517</sup>. N'ayant pas plus de précision, nous supposons que Bordelon s'est servi soit du recueil des lettres de Melanchthon<sup>518</sup>, ou plus simplement d'une édition de ses œuvres complètes<sup>519</sup>.

Le livre suivant date du IX<sup>e</sup> siècle, il s'agit de l'œuvre majeure du Patriarche de Constantinople Photios (v.820 – v.895), le *Myriobiblion* ou *La Bibliothèque*. C'est un manuscrit grec dans lequel l'auteur nous donne la notice de deux cent quatre-vingt textes qu'il a lu<sup>520</sup>. La première traduction latine est d'André Schott en 1606<sup>521</sup>. En 1653<sup>522</sup> paraît une nouvelle édition latine très recherchée et c'est sûrement celle-ci qu'a consulté Bordelon. De plus, *La Bibliothèque* de Photios n'a jamais été traduite en français à l'époque moderne.

Bordelon mentionne dans une très longue note de plusieurs pages *Fabula Hamelensis sive disquisitio historica* de Martin Schook (Utrecht, 1614 – 1669), un

---

<sup>512</sup> Damião DE GÓIS, *Fides, religio & mores Aethiopum (...)*, Paris : Chrétien Wechel, 1541, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ IG 403/601. *Deploratio Lappianae gentis* se trouve p. 95 à 102.

<sup>513</sup> André SCHOTT (éd.), *Hispaniae Illustratae (...) Scriptorum vari (...)*, Francfort : Claude de Marne et Johann Aubry, 1603-1608, 4 vol., in-2°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 24200.

<sup>514</sup> Publiée en 1603, l'œuvre de Sanchez de Arevalo se trouve p. 121 à 246, sous le titre *Roderici Santii, Episcopi Palentini historiae Hispanicae, Partes IV*.

<sup>515</sup> Se trouve à la p. 1313 avec son titre original.

<sup>516</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 2, p. 264.

<sup>517</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 27, p. 545-546.

<sup>518</sup> Nous mentionnons pour cette note et la suivante les éditions les plus proches des années d'activités de l'abbé Laurent Bordelon. Philippe MELANCHTHON, *Epistolarum liber, primum editus (...)*, Leyde : Bonaventure et Abraham Elzevier, 1647, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, Z-13909.

<sup>519</sup> P. MELANCHTHON, *Operum omnium (...)*, Wittenberg : Zacharias Schürer, 1601, 4 vol., in-fol. Exemplaires conservés à Paris, BnF, D2-12.

<sup>520</sup> W. BUCHWALD (dir.), A. HOHLWEG (dir.), O. PRINZ (dir.), J.-D.BERGER (trad.), J. BILLEN (trad.), *Dictionnaire des auteurs grecs et latins (...)*. p. 674.

<sup>521</sup> PHOTIOS, A. SCHOTT (trad.), *Photii Bibliotheca, sive lectorum a Photio librorum recensio, censura atque excerpta*, Augsbourg : Christoph Mang, 1606, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 108433.

<sup>522</sup> PHOTIOS, A. SCHOTT (trad.), *Photii myriobiblon sive Bibliotheca librorum quos legit et censuit Photius Patriarcha Constantinopolitanus (...)*, Rouen : Jean et David Berthelin, 1653, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 24484.

érudit néerlandais qui a écrit multitudes de traités très sérieux et en latin sur tout et n'importe quoi tel le beurre, les éternuements, les harengs<sup>523</sup> etc... Son ouvrage sur l'histoire de Hamelin est publié la première fois à Groningue en 1659<sup>524</sup>, puis réédité en 1662<sup>525</sup> par le même éditeur. Schook est très productif, les libraires français devaient être noyés sous la quantité de ses écrits et nous pensons ainsi que Bordelon a eu du mal à se procurer ce traité.

Est utilisé un troisième ouvrage d'un historien byzantin, il s'agit de Jean Zonare (fin XI<sup>e</sup> – après 1160)<sup>526</sup> et de ses *Annales*. Tout comme George Cedrene et Nicetas Choniata, Zonare fait partie de la « Byzantine du Louvre ». Annoncée comme le douzième tome<sup>527</sup>, son œuvre se retrouve aux volumes 31 et 32, publiés en 1686 et 1687<sup>528</sup>. C'est l'édition de Charles Du Cange, et non pas celle de Jacques Goar comme le précise le prospectus, basée sur la traduction latine de Jérôme Wolf de 1557<sup>529</sup>. Nous savons aussi qu'il en existe une traduction en français par Jean Millet de Saint-Amour en 1560<sup>530</sup>. Une partie de ses *Annales* se retrouvent aussi dans l'*Histoire romaine* de Louis Cousin, éditée en 1678<sup>531</sup>. Nous ne savons de quelle édition s'est servie Bordelon, il peut aussi bien s'agir d'une version latine que d'une version française. Néanmoins nous pensons que s'il a eu accès à la « Byzantine du Louvre », il a dû y consulter les ouvrages de Cedrene, Nicetas et Zonare.

Nous avons des doutes quant à l'identité de l'auteur de l'ouvrage suivant. Son titre est *Trinum magicum sive secretorum magicorum opus, editum a Caesare Longino Philosopho*, Caesar Longinus étant présenté ici comme l'éditeur scientifique. C'est un philosophe allemand, nous pouvons alors supposer qu'il en est aussi l'auteur. La première édition date de 1609<sup>532</sup>, il y a une réédition en 1673<sup>533</sup> et nous pensons que c'est celle-ci qu'a utilisé Bordelon. Il n'y a que des éditions allemandes, peut être alors que cet ouvrage était compliqué à se procurer. Il figure néanmoins dans la bibliothèque de M. Oufle<sup>534</sup>.

---

<sup>523</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 38, p. 421.

<sup>524</sup> Martin SCHOOK, *Fabula Hamelensis sive disquisitio historica (...)*, Groningue : Franciscus Bronchorstius, 1659, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à la BN d'Autriche, disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=bsRRAAAacAAJ&dq> > (consulté en février 2014).

<sup>525</sup> M. SCHOOK, *id.*, Groningue : Franciscus Bronchorstius, 1662, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, FB-11935.

<sup>526</sup> W. BUCHWALD (dir.), A. HOHLWEG (dir.), O. PRINZ (dir.), J.-D. BERGER (trad.), J. BILLEN (trad.), *Dictionnaire des auteurs grecs et latins (...)*. p. 894.

<sup>527</sup> Philippe LABBE, *De Byzantinae historiae scriptoribus (...)*. p. 8.

<sup>528</sup> Jean ZONARE, *Annales (...)*, Paris : Typographia regia, 1686-87, 2 vol., in-fol. M.-F. AUZEPY (dir.), J.-P. GRELOIS (dir.), *Byzance retrouvée (...)*. p. 77. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ IG 265/301 et 302.

<sup>529</sup> J. ZONARE, Jérôme WOLF (trad.), *Joannis Zonarae, (...) Compendium historiarum in tres tomos distinctum (...)*, Bâle : Johann Oporin, 1557, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Paris, BnF, J-766.

<sup>530</sup> J. ZONARE, Jean MILLET DE SAINT-AMOUR (trad.), *Chroniques ou Annales (...)*, Lyon : Bonhomme & Molin, 1560, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 23996.

<sup>531</sup> J. ZONARE, Louis COUSIN (éd.), *Histoire romaine, écrite par Xiphilin, par Zonare et par Zosime (...)*, Paris : veuve Damien Foucault, boutique de Pierre Rocolet, 1678, 1 vol., in-4°. p. 536 à 683. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 157894.

<sup>532</sup> Caesar LONGINUS (éd.), *Trinum magicum sive secretorum magicorum opus (...)*, Francfort : Antoine Humm et Jean Spies, 1609, 1 vol., in-12. David PAISEY (dir.), *Catalogue of books printed in the german-speaking countries (...)*. Tome 1, notice C14.

<sup>533</sup> C. LONGINUS (éd.), *id.*, Francfort : Jacob Gottfried Seyler, 1673, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, BnF, R-52817.

<sup>534</sup> L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 24.

Enfin nous terminons cette longue énumération d'ouvrages par un cas que nous n'avons pu résoudre. Bordelon cite dans ses notes le traité *De lamiis* et en se référant à la bibliothèque de son héros, nous remarquons qu'il peut s'agir soit de l'œuvre de Thomas Eraste *Repetitio disputationis de lamiis seu strigibus*<sup>535</sup>, soit de celle de Jean Wier *De lamiis liber*<sup>536</sup>. Malgré les références de pagination dans la note, nous n'avons pu déterminer à laquelle il fait référence.

Pour Thomas Eraste (1558 – 1580), de son vrai nom Thomas Liber<sup>537</sup>, son traité sur les sorcières est publié d'abord à Bâle en 1578<sup>538</sup>, puis est réédité à Amberg en 1606<sup>539</sup>. Il a été traduit en français par Jean Wier en 1579<sup>540</sup>.

Pour Jean Wier (1515 – 1588)<sup>541</sup>, son propre traité sur les sorcières est publié à Bâle en 1577<sup>542</sup> et connaît de nombreuses rééditions. Bordelon a pu y avoir accès dans le recueil de ses œuvres, imprimé en 1660<sup>543</sup>.

Nous dégageons dans le chapitre suivant une synthèse de cette longue liste d'œuvres et d'auteurs. Nous essayons ainsi de comprendre sur quel type de livres l'abbé Bordelon s'est appuyé, de quel genre d'auteurs et dans quelle période historique en a-t-il pioché la majorité, pour pouvoir brosser une esquisse de ses connaissances.

### III. SYNTHÈSE

Nous avons conscience qu'une liste aussi importante que celle des livres utilisés par l'abbé Bordelon, même si elle ne concerne que quatre chapitres, permet difficilement de dégager une vue d'ensemble cohérente. Ainsi nous tentons de faire une synthèse de tout ceci. Ces recherches ont pour but d'essayer de comprendre comment a travaillé notre auteur, sur quel type d'ouvrages il s'est appuyé, de quelle période. Il nous montre par ces choix les connaissances sur les sorciers et la magie accessibles pour lui et, plus généralement, pour ses contemporains.

Naturellement, il aurait fallu étudier l'ensemble des notes des deux volumes de *Monsieur Oufle* pour pouvoir cerner l'étendue des connaissances de Bordelon

---

<sup>535</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 25.

<sup>536</sup> *Ibid.* Tome 1, p. 26.

<sup>537</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 12, p. 537.

<sup>538</sup> Thomas ERASTE, *Repetitio disputationis de lamiis seu strigibus (...)*, Bâle : P. Pernam, 1578, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, R-35209.

<sup>539</sup> T. ERASTE, *id.*, Amberg : Michael Forster, 1606, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Paris, Museum d'Histoire Naturelle, bibliothèque centrale, FHNV.

<sup>540</sup> T. ERASTE, Jean WIER (trad.), *Histoires, disputes et discours (...) Deux dialogues de Thomas Erastus, professeur en médecine à Heidelberg, touchant le pouvoir des sorcières & de la punition qu'elles méritent*, [Genève] : Jacques Chouet, 1579, 1 vol., in-8°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Res 424398.

<sup>541</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 44, p. 596.

<sup>542</sup> Jean WIER, *De lamiis liber*, Bâle : successeurs de Johann Oporin, 1577, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Paris, BnF, R-8772.

<sup>543</sup> J. WIER, *Opera Omnia (...)*, Amsterdam : Pierre van den Berge, 1660, 1 vol., in-4°. Livre 3, p. 667 à 769. Exemplaire conservé à Paris, BnF, R-8775.

mais nous pensons que nous pencher sur ces quatre chapitres, extrêmement riches, nous a permis d'en avoir l'image générale.

Tout d'abord quelques remarques sur la rédaction des notes dans *Monsieur Oufle*. L'abbé Bordelon est un homme très consciencieux, il ne manque pas de nous indiquer dans quel ouvrage il a tiré son information et il ajoute très souvent le numéro de page ou de chapitre. Cette attention nous est très précieuse pour le chapitre suivant.

Les titres sont abrégés et même si aujourd'hui cela nous a posé quelques difficultés pour les reconstituer, il est évident qu'un homme cultivé du début du XVIII<sup>e</sup> siècle avait les mêmes références littéraires. Néanmoins nous avons remarqué que régulièrement l'auteur ne donne pas le véritable titre mais plutôt une indication générale, une reformulation. L'exemple le plus marquant est sur l'ouvrage de D. de Góis, *Deploration Lappiae Gentis*, que nous avons expliqué plus-haut<sup>544</sup>. Bordelon nous transmet seulement l'idée globale du contenu de ce traité, à savoir une description de la Laponie. Nous remarquons aussi des erreurs dans les titres latins, les mots sont les mêmes mais déclinés à un autre cas. C'est le cas par exemple de l'ouvrage de M.-A. Delrio *Disquisitionum magicarum*, transformé par l'auteur en *Disquisitiones magicae*.

De façon générale, il semble que les notes de Bordelon ne soient que des anecdotes ou l'explication de pratiques magiques particulières, qui lui permettent de justifier chaque élément de ses longues énumérations. Il recoupe même parfois plusieurs auteurs dans une seule note.

Ensuite nous nous sommes attachés sur les éditions que nous supposons consultées par Bordelon. Sont-elles anciennes ? Quelle proportion d'éditions originales a-t-il utilisé ?

D'après nos statistiques, nous estimons que l'abbé Bordelon a utilisé onze éditions originales sur les cinquante-et-un livres au total, soit un peu plus de 20%. Dix d'entre elles datent de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et une du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nous jugeons que dix-huit ouvrages sont difficiles à trouver, voir rares, soit environ 36%. Pour ces estimations nous avons pris en compte la date de l'édition la plus proche de notre abbé, la notoriété de l'auteur à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le nombre de rééditions ainsi que la difficulté à trouver aujourd'hui un exemplaire. Pour cela nous avons consulté les catalogues nationaux, tels le CCFr, ou municipaux. Prenons comme exemple B. Georgevitz<sup>545</sup> et ses deux premiers traités, *De Turcarum ritu et caeremoniis* (Anvers, 1544) et *Prognoma sive presagium mehemetanorum* (Anvers, 1546). Nous avons trouvé les titres dans la *Biographie universelle* de Michaud, nous ne doutons pas de leur exactitude. En cherchant dans les bases de données, nous avons trouvé un exemplaire de l'opuscule de 1544 à la BnF, mais aucune trace de celui de 1546. Déjà à l'époque de Michaud ces deux ouvrages étaient rares, alors qu'il écrit à peine plus d'un siècle après Bordelon, mais aujourd'hui l'un d'eux est carrément introuvable. Certes, il faut prendre en compte le fait que les bases de données ne sont pas exhaustives et toutes les institutions territoriales n'ont pas versé leur catalogue dans le CCFr. Néanmoins

---

<sup>544</sup> Voir dans cette partie le chapitre II, p. 92.

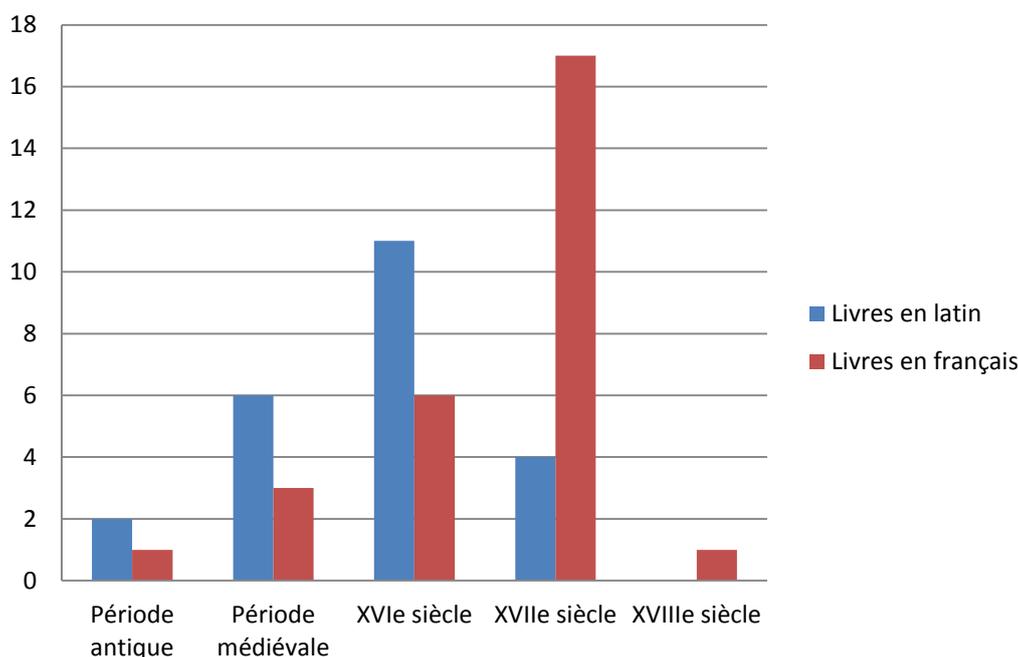
<sup>545</sup> Nous avons étudié cet auteur et ses œuvres dans le chapitre II, p. 92.

cela indique le peu d'exemplaires imprimés au XVI<sup>e</sup> siècle et donc la difficulté pour Bordelon d'y avoir accès. C'est pour cela que nous avons conclu qu'il avait pu consulter ces deux traités dans le recueil de 1553, plusieurs fois réédité.

Penchons-nous maintenant sur la langue des ouvrages dans laquelle Bordelon les a consultés. Pour les livres dont il existe une version latine et une version française à l'époque de Bordelon nous avons seulement pris en compte la traduction en français. Nous dénombrons vingt-huit livres probablement utilisés en français, que ce soit la langue originelle d'écriture ou une traduction, et vingt-trois en latin. L'écart n'est pas flagrant. Mais si nous classons ces ouvrages par périodes chronologiques, les différences sont alors beaucoup plus marquantes.

Pour illustrer cela nous avons réalisé le diagramme ci-dessous. Nous avons regroupé en une grande ère historique la période antique, que nous avons arrêtée au Ve siècle, et la période médiévale, qui s'étend du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. En revanche nous avons bien distingué les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles car à l'échelle de Laurent Bordelon cela fait une grande différence temporelle. Ce découpage correspond à la période de rédaction de ces écrits, et non pas à la date de l'édition supposément consultée par Bordelon.

**Graphique 1 - Répartition des livres en français et en latin dans le temps**



On voit nettement la prédominance du latin par rapport au français jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Cela se comprend très facilement pour la période antique, le latin étant une langue maternelle. Pour la période médiévale, cette supériorité du latin s'explique par les nombreux écrits byzantins que Bordelon a consultés dans leur traduction latine. Les deux chroniques occidentales d'E. de Monstrelet et de A. de Strasbourg sont rédigées en langue vernaculaire et en prose.

Le cas du XVI<sup>e</sup> siècle est plus intéressant. Si nous regardons de plus près ce qu'on pourrait appeler la « nationalité » des auteurs de cette époque, on remarque qu'elles sont très nombreuses : française, allemande, suédoise, portugaise,

italienne, slave etc... Nous sommes en pleine période humaniste, les hommes cultivés ne peuvent qu'écrire en latin. Cela s'explique d'abord par l'éducation de ces érudits qui n'ont eu que des cours en latin et qui ont été élevés dans l'idée de sa supériorité par rapport au si bien nommé « vulgaire »<sup>546</sup>. L'un des principaux traits du courant humaniste est le souci perpétuel de retrouver la pureté du latin « cicéronien », Érasme par exemple ne s'exprime que dans cette langue. Ensuite, il y a une réelle politique de diffusion des savoirs à l'échelle européenne<sup>547</sup>, et le latin, comme au Moyen Âge, reste universel. L'essentiel de la production latine au XVI<sup>e</sup> siècle se retrouve pour les ouvrages savants, l'histoire, la philosophie et bien sûr la théologie<sup>548</sup>. Bordelon a consulté tout type de livres, certains rédigés par des humanistes reconnus comme Cousin de Nozeroy, Melanchthon ou de Góis, il est donc logique que le latin prédomine. Le passage en français dans le monde savant est très lent, bien plus que dans la littérature<sup>549</sup>.

Le rapport de force s'inverse le siècle suivant, on voit que les ouvrages en français prédominent largement. Cela s'explique tout d'abord par le fait que sur les vingt-et-un livres imprimés au XVII<sup>e</sup> siècle, répartis entre seize auteurs, douze ont été écrits par des Français. L'humanisme est dépassé, c'est le temps du rayonnement de la France et de la langue française dans toute l'Europe. C'est aussi le moment de l'affirmation des langues « nationales », les contemporains de Bordelon, peu importe leur pays de naissance, écrivaient majoritairement dans leur langue maternelle. Il faut néanmoins nuancer, parmi ces livres en français une partie sont des traductions, comme par exemple *Le monde enchanté* de Bekker initialement écrit en néerlandais.

Pour compléter ce tableau, nous nous intéressons en dernier lieu au sujet des livres utilisés par Bordelon.

Nous avons classés les livres en neuf catégories : la démonologie (tout ce qui a trait aux sorciers, à la magie, au Diable), les traités sur les superstitions (il y a une volonté de l'auteur de dénoncer les croyances populaires en les expliquant), la littérature (poèmes, œuvres de fiction etc...), les sciences dures et théoriques, l'histoire, la géographie (nous mettons ici les récits de voyages et les études ethnographiques), la philosophie, la théologie et enfin les encyclopédies et dictionnaires.

D'un point de vue général, Bordelon a essentiellement utilisé, et ce n'est pas surprenant, des livres de démonologie. Ils sont au nombre de dix-sept, ce qui représente 1/3 de toute la documentation de notre auteur. Cette proportion augmente encore si on y ajoute les livres dénonçant les superstitions, nous en comptant cinq. Les livres sur la magie constituent ainsi près de la moitié des ouvrages utilisés par Bordelon. De plus, nous accentuons le caractère supérieur de ses écrits en remarquant qu'ils appartiennent tous à ceux que nous avons jugés « indispensables ».

---

<sup>546</sup> Olivier SOUTET, *La littérature française de la Renaissance*, Paris : PUF, 1994 [3<sup>ème</sup> édition]. Coll. « Que sais-je ? ». p. 57.

<sup>547</sup> *Ibid.* p. 18.

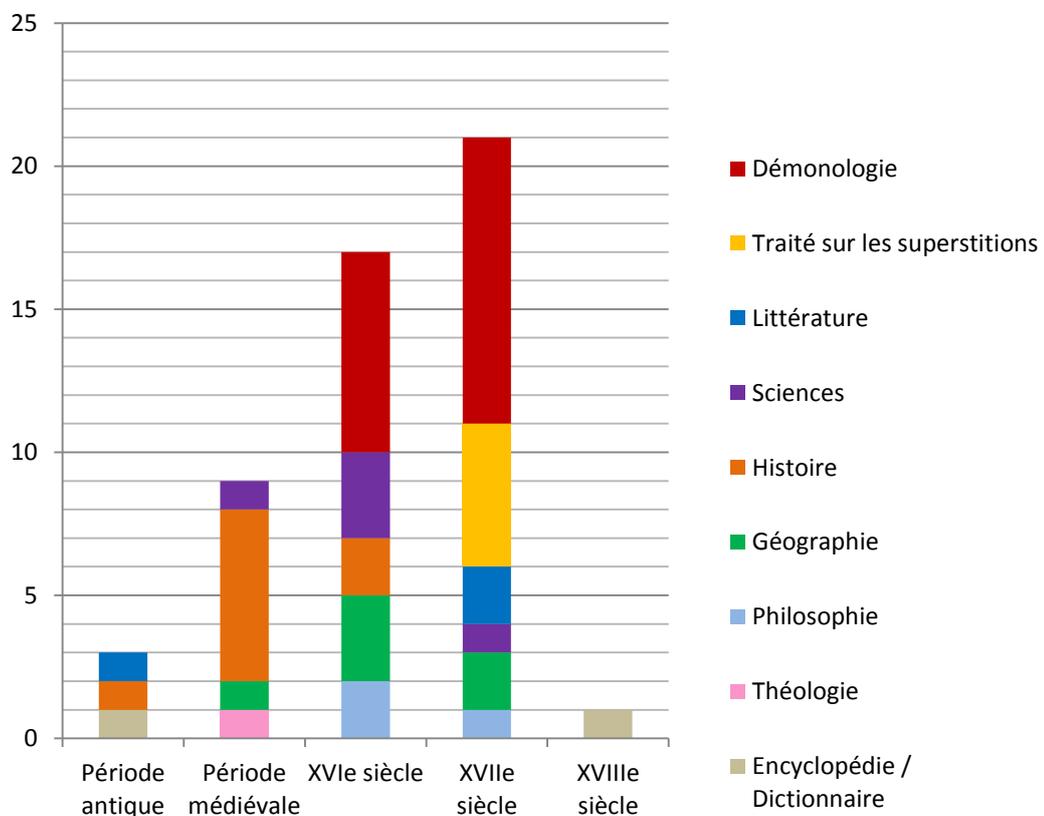
<sup>548</sup> Richard CRESCENZO, *Histoire de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Honoré Champion, 2001. p. 149.

<sup>549</sup> O. SOUTET, *op. cit.* p. 61.

Les livres d'histoire occupent aussi une bonne partie de notre corpus (17%), tout comme les livres de géographie (12%) et de sciences (10%). La philosophie, la littérature et les encyclopédies sont minoritaires. Mais le domaine où nous ne trouvons qu'un seul exemplaire est celui de la théologie, chose plutôt curieuse étant donné que Bordelon est un ecclésiastique et que sa principale et irréfutable défense contre les superstitions est justement l'omniscience et la toute-puissance de Dieu.

Nous pouvons encore affiner cette étude en répartissant chacune de ces catégories dans les périodes historiques précédemment définies, comme dans le graphique ci-dessous. Il s'agit là aussi de la période de rédaction des livres.

**Graphique 2 - Répartition des types de livres par périodes chronologiques**



Nous notons en premier lieu l'augmentation régulière du nombre d'imprimés utilisés à mesure que nous nous rapprochons des périodes d'activité de Bordelon. En d'autres termes, notre auteur a plutôt consulté des livres proches de lui. Rappelons que *Monsieur Oufle* est publié en 1710 et a demandé un travail de recherches conséquent, ce qui explique qu'il n'y ait qu'un seul ouvrage pour le XVIII<sup>e</sup> siècle dont nous soyons certains. Ainsi nous laissons ce siècle de côté.

Commençons par la période antique. Notre auteur a utilisé trois ouvrages d'auteurs romains, chacun dans une catégorie distincte, nous ne pouvons pas en tirer un constat explicite.

La période médiévale est plus parlante. En effet nous remarquons que c'est d'auteurs médiévaux que Bordelon a tiré la majorité de ses livres d'histoire, qui

sont de plus majoritaires pour cette période. Ce sont des chroniques occidentales, rédigées en prose et en langue vulgaire, datant du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle. Le style se développe au début du XIII<sup>e</sup> siècle en parallèle des entreprises de croisades<sup>550</sup>, il est surtout connu aujourd'hui par la *Chronique* de Jean Froissart sur la première moitié de la guerre de Cent Ans. D'ailleurs Enguerrand de Monstrelet se considère comme son successeur. On trouve aussi dans ces livres d'histoire des chroniques byzantines antérieures aux occidentales, elles sont des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Cette façon particulière d'écrire l'histoire est héritière du modèle romain antique, qui n'a pratiquement pas évolué dans l'Empire Byzantin. Nous notons deux genres de chroniques : les chroniques de règne, comme celle de Nicetas Choniate, faites à la gloire d'un prince ou d'une dynastie<sup>551</sup>, et les chroniques universelles qui cherchent dans les événements historiques l'annonce et la justification de la civilisation byzantine comme manifestation concrète de la foi chrétienne orthodoxe. C'est plutôt le cas des écrits de Cedrene et de Zonare<sup>552</sup>.

Pour le XVI<sup>e</sup> siècle la situation est plus diverses, mais nous voyons tout de même la prédominance des livres de démonologie. C'est en effet à cette période que se développe ce genre littéraire, mis en lumière par le classique *De la Démonomanie des sorciers* de Bodin. Les guerres civiles et la multiplication dans la deuxième moitié de ce siècle des procès de sorcellerie, aux issues de plus en plus violentes, ne font qu'augmenter la peur des démons et du Diable<sup>553</sup>. Les auteurs de ces traités sont pour la plupart des juges ou des avocats, ils se servent donc de leur expérience professionnelle pour rédiger leur ouvrage de démonologie. Nous savons que Delancre fut envoyé dans le Béarn juger de cas de sorcellerie et que Bodin était juriste, il a donc dû être en relation avec des procès de ce genre. Les deux grands autres démonologues du XVI<sup>e</sup> siècle, étonnamment absents des notes des chapitres concernant les sorciers mais présents dans la bibliothèque de M. Oufle, sont Nicolas Rémy<sup>554</sup> et Henri Boguet<sup>555</sup>, respectivement procureur général et juge. Ils sont tous deux connus pour leur violente politique contre les suspects de pactes avec les démons. De plus les humanistes, dans leur entreprise philosophique de placer l'homme au centre de tout, développent un vif intérêt pour la Kabbale<sup>556</sup>, la divination et l'astrologie<sup>557</sup>. Cela entraîne donc de nombreux écrits sur le sujet. On remarque aussi la consultation par Bordelon de livres de

<sup>550</sup> Michel PRIGENT (dir.), Frank LESTRINGANT (dir. du volume), Michel ZINK (dir. du volume), *Histoire de la France littéraire, tome 1 : naissances, Renaissances - Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : PUF, 2006. p. 386.

<sup>551</sup> André GUILLOU, *La civilisation byzantine*, Paris : Arthaud, 1974. Coll. « Les grandes civilisations ». p. 341.

<sup>552</sup> A. GUILLOU, *op. cit.* p. 343.

<sup>553</sup> R. CRESCENZO, *Histoire de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle (...)*. p. 64

<sup>554</sup> Nicolas Rémy (v. 1530 – 1612) était juriste, procureur général du duché de Lorraine et lieutenant général des Vosges. Il fait aussi parti des proches conseillers du duc de Lorraine, Charles III. Son ouvrage de démonologie porte le titre *Daemonolatreiae libri tres ex judiciis capitalibus nongentorum plus minus hominum*, publié en 1595 à Lyon par les héritiers de Simon Vincent, en un volume au format in-4°. Un exemplaire est conservé à Paris, BnF, R-8877. On le connaît en français sous le titre *La démonolâtrie*. Cet ouvrage est présent dans la bibliothèque de M. Oufle à la p. 21, sous le titre *Remigii Daemonolatreia*. D'après la notice d'autorité de la BnF sur cet auteur, disponible sur : < <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12232893x/PUBLIC> > (consulté en mars 2014).

<sup>555</sup> Henry Boguet (v. 1550 – 1619) était juge de Saint-Claude, en Franche-Comté. Il a écrit un *Discours des sorciers, tiré de quelques procès et une Instruction pour un juge en fait de sorcellerie*, souvent reliés ensemble en un volume. La première édition semble être imprimée à Lyon par Jean Pillehote, en un volume au format in-8°. Un exemplaire est conservé à Paris, BnF, RESP-R-1068. Cet ouvrage est présent dans la bibliothèque de M. Oufle p. 21 sous le titre *Des sorciers*. L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 4, p.545.

<sup>556</sup> La Kabbale chrétienne du XVI<sup>e</sup> siècle est basée sur le Zôhar, un traité rabbinique espagnol du XIII<sup>e</sup> siècle, et permet de donner une explication globale de l'univers. R. CRESCENZO, *op. cit.* p. 63.

<sup>557</sup> *Ibid.* p. 64.

sciences, et notamment écrit par des médecins (Agrippa, Cardan). La médecine, et plus généralement les sciences, sont bouleversées en ce début de XVI<sup>e</sup> siècle, grâce d'abord à l'apport des textes antiques « redécouverts » puis à la poursuite de ces travaux par les acteurs de la Renaissance italienne<sup>558</sup>. Notons aussi l'utilisation des livres de géographies, très en vogue à cette période. En effet les récits de voyages, les traités naturalistes sont favorisés par les récentes découvertes en Amérique du nord et du sud, ainsi que le fort développement du commerce en Orient et particulièrement aux Indes<sup>559</sup>.

Enfin terminons avec le XVII<sup>e</sup> siècle. Les livres sont les plus nombreux, car plus récents et donc plus faciles à trouver, ils sont encore dominés par la démonologie. Bordelon utilise donc majoritairement les études les plus récentes sur le sujet avec les écrits de Delancre, Le Loyer ou encore Gaffarel. C'est aussi seulement à cette période, et même précisément dans le dernier quart, qu'apparaissent les ouvrages dénonçant les superstitions. Beaucoup sont la conséquence de la comète de 1680 qui survola le ciel européen et qui amorça une recrudescence des pratiques superstitieuses, l'exemple le plus connu étant les *Pensées diverses sur la comète* de Bayle, publiées en 1682. Contrairement aux ouvrages de démonologie du siècle précédent, les auteurs de ces traités n'ont pas de liens directs avec les sorciers, ce sont des érudits qui proposent une réflexion philosophique et souvent dénonciatrice sur le sujet. De façon plus générale, cette fin de siècle est dominée par une rationalité critique doublée d'un esprit scientifique. On recherche des « causes naturelles », des vérités ailleurs que dans la foi chrétienne<sup>560</sup>. Cela donne place à des œuvres plus intellectuelles, tandis que les domaines littéraires traditionnels sont en déclin, il n'y a plus de place pour le divertissement et la frivolité<sup>561</sup>. Ces écrivains sont souvent en marge de leur société, comme Bayle, Fontenelle ou Bekker. Les historiens de la littérature française surnomment cette période le « temps des moralisateurs », et c'est précisément ce qu'ils font quand ils dénoncent les superstitions populaires.

Bordelon utilise donc principalement des ouvrages proches de lui dans le temps, car plus simples à se procurer, du domaine de la démonologie ou des superstitions. Mais bien que son appareil de note soit presque exclusivement constitué d'anecdotes ou de pratiques superstitieuses, il s'est documenté dans d'autres types d'écrits, tels les récits de voyages, les livres théologiques ou la poésie. Cela montre son immense travail de compilation, sûrement facilité par une solide érudition et un esprit curieux.

Nous allons maintenant étudier cinq ouvrages cités dans les notes : *Le solide trésor du Petit Albert*, *Le monde enchanté* de Bekker et le *Traité des superstitions* de Thiers, ainsi que *De l'incertitude, abus et vanité des sciences* d'Agrippa et *La justice criminelle de la France* de Laurent Bouchel. Ainsi nous voulons montrer plus précisément le travail de recherches de notre auteur et voir comment il utilisait les informations de ses sources.

---

<sup>558</sup> *Ibid.* p. 61.

<sup>559</sup> *Ibid.* p. 60.

<sup>560</sup> Jean ROHOU, *Histoire de la littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000. p. 318-319.

<sup>561</sup> *Ibid.* p. 323.

## IV. ÉTUDES DE CAS

Pour essayer de comprendre comment a travaillé l'abbé Bordelon pour rédiger les chapitres 8 à 11 de *Monsieur Oufle*, nous avons choisi d'étudier avec plus de précision cinq ouvrages, dans l'édition que nous supposons consultée par notre auteur. Notre choix a été fait suivant plusieurs critères. D'abord nous avons sélectionné des écrits parmi les plus utilisés, ensuite suivant leur disponibilité aux fond anciens de la bibliothèque municipale de la Part Dieu, notre principal accès aux livres de cette période, et enfin nous avons essayé de prendre différents types d'ouvrages.

Notre méthode de travail est la suivante. Nous avons recensé pour chacun de ces cinq livres toutes les notes s'y référant dans *Monsieur Oufle*. Ensuite nous avons retrouvé les passages correspondants dans ces livres, en nous basant d'abord sur les indications données par Bordelon. Si ces références sont exactes, cela permet aussi indirectement de confirmer l'édition utilisée. Nous voyons ensuite dans chaque source le contexte du passage exploité, s'il est utilisé dans les mêmes circonstances chez Bordelon, ainsi que sous quelle forme il présente sa note, c'est-à-dire s'il a recopié le texte mot à mot ou pas.

Pour plus de lisibilité, nous n'avons pas fait figurer dans notre développement toutes les notes de *Monsieur Oufle* et tous les passages auxquelles elles se réfèrent. Nous les avons disposées dans une annexe à la fin de cette étude. En effet nous cherchons ici à réaliser une synthèse de ce travail d'analyse, ouvrage par ouvrage, et nous ne détaillons que quelques notes particulières.

### 1. Un grimoire : *Le solide trésor du Petit Albert*

Nous avons utilisé l'exemplaire de 1704 imprimé à Genève « aux dépens de la Compagnie », en un volume format in-12<sup>562</sup>. Il n'y a pas de mention d'auteur. Le titre exact est *Le solide trésor des merveilleux secrets de la magie naturelle & cabalistique du Petit Albert, traduit exactement sur l'original latin, qui a pour titre : Albert Parvi Lucii Libellus de mirabilibus naturae Arcanis. Enrichi de plusieurs figures mystérieuses pour former les Talismans, avec la manière de les faire.*

Il est cité dans la bibliothèque de M. Oufle, à la page 23, sous la forme abrégée « Le Solide trésor du Petit Albert ». Bordelon estime qu'il est « d'un grand crédit chez les sots », c'est-à-dire plein d'informations propres à entretenir la crédulité des gens comme M. Oufle.

#### a. *Un faux grimoire du XIII<sup>e</sup> siècle*

Mais revenons tout d'abord plus en détail sur l'histoire éditoriale de ce grimoire. Nous avons indiqué plus haut<sup>563</sup> que cet ouvrage est attribué à tort à Albert de Groot (v.1200 – 1280), dit Albert le Grand. C'est un philosophe et érudit allemand, il enseigne la philosophie et la physique dans les universités

---

<sup>562</sup> Disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=fL85AAAACAAJ&hl> >.

<sup>563</sup> Voir le chapitre I de cette partie, p. 85.

européennes de l'époque. Il a de grandes connaissances et fait beaucoup d'expériences, on pense alors de lui qu'il est sorcier. On lui attribue d'ailleurs un autre grimoire appelé vulgairement *Le Grand Albert*, mais là aussi de Groot en est complètement étranger. C'est aussi un Dominicain depuis 1221 et il eût Thomas d'Aquin comme disciple<sup>564</sup>.

*Le solide trésor du Petit Albert* est censé être la traduction d'un ouvrage latin mais nous n'en retrouvons pas la trace car il n'existe sûrement pas. En effet ce grimoire est une invention du XVII<sup>e</sup> siècle, nous en avons trouvé une édition de Bellegrade en 1658<sup>565</sup>, puis celle que nous étudions de 1704, mais aucune d'antérieure. Si nous pouvons douter de l'adresse situer à Bellegrade, l'étude des signatures de l'impression genevoise laisse penser qu'elle est authentique. Les réclames sont de page à page et ont donc déplacé la signature au milieu de la ligne, on utilise des chiffres arabes et les cahiers sont signés jusqu'à la moitié, c'est-à-dire ici pour un in-12 de 1 à 6. Néanmoins l'adresse « aux dépens de la Compagnie » indique bien la volonté des éditeurs de ne pas être identifiés.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle le *Petit Albert* est de nombreuses fois réédité, notamment en 1729, 1743 et 1772<sup>566</sup> à la même adresse lyonnaise, chez « les héritiers de Beringos fratres, à l'enseigne d'Agrippa ». Il s'agit d'une référence aux frères Godefroy et Marcelin Beringen, imprimeurs-libraires à Lyon de 1544 à 1556. Leurs noms sont utilisés dès le XVII<sup>e</sup> siècle et même jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle comme fausse adresse pour éditer des livres d'occultisme et ceux de Cornelius Agrippa, d'où provient le nom de leur enseigne. De plus ces ouvrages ne sont sûrement pas imprimés à Lyon<sup>567</sup>.

Nous notons également que les exemplaires datant du XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont pas exactement le même titre, ils s'intitulent *Secrets merveilleux de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert*. Ils n'ont plus la mention « le solide trésor », qui est la forme utilisée par Bordelon pour faire référence à ce grimoire dans ses notes.

Nous avons aussi trouvé quelques éditions du *Petit Albert* du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle datant en réalité du XIX<sup>e</sup>, comme l'exemplaire de 1765<sup>568</sup> conservé à la BnF.

Notre exemplaire se présente comme un petit livre de cent soixante-quinze pages, avec des illustrations pleine page ou de petits schémas. Il est composé de cent chapitres donnant des solutions de « magie naturelle » pour régler différents problèmes du quotidien : gagner aux jeux d'argent, protéger les récoltes, guérir d'un coup d'arquebuse, enlever les boutons etc... Une grande part est donnée au domaine agricole et à la sexualité, notamment au sujet de l'impuissance masculine appelée en ce temps le « nouement de l'aiguillette ». L'auteur nous donne aussi

---

<sup>564</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 1, p. 333-334.

<sup>565</sup> *Le solide trésor des merveilleux secrets de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert*, Bellegrade : [s.n.], 1658, 1 vol., in-18. Exemplaire conservé à Troyes, BM, r.7.2205.

<sup>566</sup> *Le Petit Albert (...)*, Lyon : héritiers Beringos fratres, 1729, 1 vol., in-12 ; rééd. rev. et augm. 1743. Exemplaires conservés à Paris, BnF, R-10729 (édition de 1729) et 8-NF-4229 (édition de 1743).

<sup>567</sup> Marie-Anne MERLAND, Guy PARGUEZ (collab.), *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIIe siècle, t. 18 : Lyon deuxième partie B-Cardon*, Baden-Baden & Bouxwiller : Editions Valentin Koerner, 1993. Coll. « Bibliotheca Bibliographica Aureliana » vol. 136. Partie 2 (B-Cardon), p. 118.

<sup>568</sup> *Le Petit Albert (...)*, Lyon [Avignon] : héritiers Beringos fratres [Offray aîné], 1765 [1850], 1 vol., in-16. Exemplaire conservé à Paris, BnF, R-26162.

quelques pratiques cabalistiques comme faire des talismans, se rendre invisible ou bien comprendre les arcanes de l'astrologie. Ces conseils se présentent en petits paragraphes, de quelques lignes à plus d'une page, chacun surmonté d'un titre.

Dans l'introduction, l'auteur s'adresse directement au lecteur et emploie la première personne du singulier. Il présente le *Petit Albert* comme un recueil universel de conseils car son contenu s'adresse aux hommes et aux femmes de tous temps et de toutes catégories sociales. Les conseils qu'il contient sont naturels, c'est-à-dire qu'ils n'entrent pas en contradiction avec l'ordre de la Nature voulu par Dieu. Il ajoute même qu'ils sont depuis longtemps expérimentés par les Hébreux et que même un pape fut auteur d'un ouvrage semblable. De plus, l'auteur précise que tous ces secrets sont authentiques car il les a lui-même testé. Naturellement, cette petite introduction n'est pas signée.

### ***b. Dans les notes de l'abbé Bordelon***

*Le solide trésor du Petit Albert* est présent dans deux notes de *Monsieur Oufle*, la première se trouve au chapitre 8 p. 177 et la seconde au chapitre 9 p. 278.

Voici la première :

On prétend que l'Histoire de la Chronique de France nous apprend que Charlemagne reçut d'un Pape un petit livret, qui n'étoit composé que de figures & de paroles mystérieuses, dont ce Prince se servit fort heureusement dans une infinité d'occasions ; & ce petit livret a pour titre *Enchiridion Leonis Papa*. Le solide Trésor du Petit Albert p.4

Cette note est présente dans la deuxième réflexion de Bordelon sur les sorciers. Il y assure l'existence des sorciers, aujourd'hui combattus par l'Église catholique. En effet renier cette réalité peut revenir à considérer l'action de l'Église comme une grossière erreur superstitieuse, ce qu'il ne peut se permettre d'affirmer en tant qu'ecclésiastique. De plus, cela peut même aller jusqu'à renier l'existence du Diable et par là, c'est tout le dogme catholique qui vacille. Bordelon s'efforce alors de trouver des liens entre la religion chrétienne et les sorciers, mais avec beaucoup de prudence et à grand renfort de « on prétend » et de « on dit ». Il écrit notamment, que Cham, le fils cadet de Noé, est l'inventeur de la magie. Il fait aussi mention d'un pape qui écrit du temps de Charlemagne un livre de magie, et c'est ici que s'insère la première référence au *Petit Albert*.

Voici le passage correspondant dans le *Petit Albert*, situé dans l'introduction p. 3-4 :

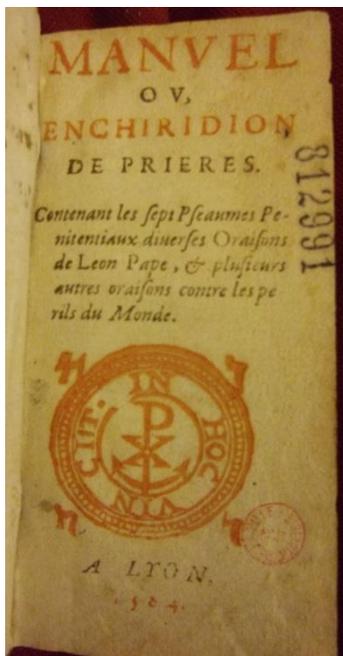
**& l'histoire &** la chronique de France nous apprend que Charlemagne reçut d'un Pape un petit livret qui n'étoit composé que de figures & de paroles misterieuses, dont ce Prince se servit fort heureusement dans une infinité d'occasions & ce petit livret a pour titre *Enchiridion Leonis Papae*. **Les merveilles que ce petit livret a produit en faveur de ceux qui s'en sont servi l'ont rendu recommandable, en dépit de ceux qui l'ont voulu d'écrier comme superstitieux.**

Les parties dans une typographie plus épaisse représentent ce qui diffère de la note de Bordelon. Notons d'abord que l'indication du numéro de page chez Bordelon

est exacte. On remarque ensuite qu'il a pratiquement recopié textuellement le grimoire. Le contexte est aussi similaire, ici l'auteur du *Petit Albert* justifie l'existence des pratiques magiques naturelles en attribuant à un pape, lieutenant de Dieu sur terre, la paternité d'un ouvrage de magie. De plus, le fait que Charlemagne ait suivi les conseils de ce petit livre est aussi une garantie de vérité, l'empereur carolingien cristallisant dans les esprits un modèle d'intégrité et de vertu.

La différence minime se trouve dans la formulation. Là où l'auteur du grimoire ne parle que de magie naturelle, en accord avec l'Ordre divin, Bordelon parle explicitement de sorciers, donc de personnes ayant pactisé avec le Diable.

Voyons maintenant la teneur de cette note intéressante, qui nous évoque ce fameux livre écrit par un pape, nommé *Enchiridion Leonis Papae*. On le retrouve dans la bibliothèque de M. Oufle, l'auteur en critique d'ailleurs vivement la lecture<sup>569</sup>.



**Figure 5 - Manuel ou Enchiridion de prières, Lyon : [s.n.], 1584, in-24. (Lyon, BM de la Part Dieu, 812991)**

Cet ouvrage existe réellement, il est attribué traditionnellement au pape Léon III (795 – 816) qui l'aurait rédigé à l'attention de Charlemagne. C'est ce même pape qui le sacre empereur le 25 décembre 800. C'est un ouvrage naturellement apocryphe et rédigé plusieurs siècles après la mort du souverain pontife<sup>570</sup>. On lui donne une première édition en 1525, en latin sous le titre *Enchiridion contra omnia mundi pericula Carolo Magno in munus datum*<sup>571</sup>. La mention de cet ouvrage du XVI<sup>e</sup> siècle dans le *Petit Albert*, censé être écrit au XIII<sup>e</sup> siècle, confirme donc bien que le grimoire est de très loin postérieure au philosophe Albert de Groot.

Nous avons consulté une édition de 1584 de l'Enchiridion intitulé Manuel ou Enchiridion de prières, contenant les Sept Psaumes Pénitentiels, diverses Oraisons de Leon Pape, & plusieurs autres oraisons contre les perils du Monde, publié à Lyon, en un volume au format in-24<sup>572</sup>. Il est majoritairement composé d'oraisons en latin, seuls les titres sont en français et, chose particulière, à l'encre rouge.

Nous avons aussi étudié une édition de 1630<sup>573</sup> qui se présente comme une compilation de toutes les éditions précédentes de l'*Enchiridion*. On retrouve dans les deux premiers tiers des oraisons en latin et dans le dernier tiers des conseils magiques. Ces secrets

<sup>569</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 24, p. 150.

<sup>570</sup> Bordelon le décrit comme un « livre des plus apocryphes, & uniquement destiné pour ceux qui donnent, teste baissée, dans les pratiques superstitieuses ». L. BORDELON, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle (...)*. Tome 1, p. 23.

<sup>571</sup> Publié à Rome, en un volume au format in-32. L.-G. MICHAUD, *ibid.*

<sup>572</sup> Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 812991.

<sup>573</sup> *Enchiridion du pape Léon, envoyé comme un gage préteux au Sérénissime Empereur des Français Charlemagne, traduction française emplifiée d'une clavicule ou Clef de l'œuvre*, Rome : [s.n.], 1630, 1 vol., in-12. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés 811655.

qualifiés de mystiques sont très semblables à ceux, désignés comme naturels, du *Petit Albert*. On peut justement supposer que le ou les auteurs du grimoire ont fait eux aussi un travail de compilation et ont utilisé en partie l'*Enchiridion*.

La deuxième note<sup>574</sup> montre aussi que Bordelon a recopié pratiquement mot à mot un passage du *Petit Albert* sur les méthodes pour dénouer l'aiguillette, c'est-à-dire pour remédier à l'impuissance sexuelle. Cette note s'inscrit dans une très longue énumération d'exemples sur les pouvoirs supposés des sorciers. Là aussi la référence de pagination est exacte, tout comme le contexte du *Petit Albert* qui donne des solutions pour remédier à ce mal.

Il est difficile de tirer des conclusions définitives avec seulement deux notes tirées de notre ouvrage, mais il semble que l'abbé Bordelon cherche dans ses sources de quoi étayer les accumulations d'exemples (trop) grandement utilisés dans les chapitres étudiés.

Voyons maintenant le cas de deux traités luttant contre les croyances populaires, le *Monde enchanté* de Balthasar Bekker et le *Traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers.

## **2. Deux ouvrages contre les superstitions : *Le monde enchanté* de Balthasar Bekker et le *Traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers**

On voit apparaître à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle de nombreux traités condamnant les superstitions. Ces pratiques, pourtant interdites depuis des siècles par l'Église, sont une réalité tangible à la fin de l'époque moderne, même si la chasse aux sorcières est reléguée depuis plusieurs décennies au rang de sport moyenâgeux<sup>575</sup>. Mais les croyances populaires se sont structurées et profondément imbriquées dans les rites religieux, d'où l'importance de les en déloger.

C'est dans cette optique de lutte contre ces pratiques que Balthasar Bekker et Jean-Baptiste Thiers ont rédigé *Le monde enchanté* (1692) pour l'un et le *Traité des superstitions* (1679) pour l'autre. Les deux auteurs font partie de ce que nous avons appelé les « moralisateurs » de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>576</sup>.

Nous avons décidé de traiter simultanément ces deux ouvrages pour montrer leurs grandes similitudes dans leur composition et leur démarche. Nous commençons par une présentation rapide du contenu de chacun, ensuite nous étudions l'utilisation qu'en fait l'abbé Bordelon.

---

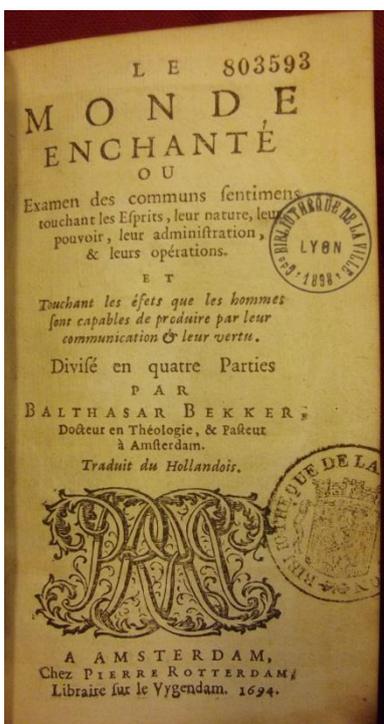
<sup>574</sup> Voir l'annexe 3.

<sup>575</sup> On commence à considérer à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que les accusés de sorcellerie sont soit des escrocs, soit des malades souffrant de troubles mentaux. En donne pour preuve l'édit royal de juillet 1682 relatif à l'affaire des poisons, qui met un terme à la chasse aux sorcières, qui sont considérées comme des illusionnistes. Max MILNER, « Le discours de la magie chez les gens d'Église (XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Magie et littérature*, Paris : Albin Michel, 1989. Coll. « Cahiers de l'Hermétisme ». p. 83.

<sup>576</sup> Voir le chapitre III de cette partie, p. 101.

### a. Des livres religieux

Nous n'allons pas revenir sur la biographie de ces deux hommes, nous en avons déjà exposé les grandes lignes plus-haut<sup>577</sup>, mais il nous semble important de nous attarder sur un certain aspect de leur vie. Ils sont d'abord très proches en âge, Bekker est né en 1634 et Thiers en 1636. De plus ce sont tous deux des ecclésiastiques, le premier est pasteur aux Pays-Bas et le second est curé, d'abord à Champrond-en-Gâtine dans le diocèse de Chartres dans les années 1660, puis à Vibraye dans le diocèse du Mans dès 1691. Ce sont aussi des théologiens, Bekker a le grade de docteur et Thiers celui de bachelier. Somme toute, nous pouvons dire que la seule différence entre ces hommes est leur religion, si éloignée l'une de l'autre alors que toutes les deux sont chrétiennes.



**Figure 6 - B. Bekker, *Le monde enchanté*, Amsterdam : P. Rotterdam, 1697, in-12. Tome1. (Lyon, BM de la Part Dieu, 803593)**

Nous avons utilisé pour *Le monde enchanté* la traduction française publiée en 1694 à Amsterdam par Pierre Rotterdam, en quatre volumes au format in-12<sup>578</sup>. Chaque tome a un sous-titre spécifique résumant son contenu.

Le premier est intitulé *Le monde enchanté ou Examen des communs sentiments touchant les Esprits, leur nature, leur pouvoir, leur administration, & leurs opérations et touchant les effets que les hommes sont capables de produire par leur communication & leur vertu*. On trouve un frontispice en regard de la page de titre, c'est un portrait de l'auteur gravé sur cuivre par Charles Mathey. Ce volume traite des pratiques magiques sur tous les continents et dans les trois religions monothéistes, pour en conclure que ces superstitions sont le fait de l'Église catholique.

Le second se nomme *Le Monde Enchanté, livre deuxième*. Dans lequel on examine la doctrine des Esprits, leur puissance, & leurs opérations, & sur tout celle du Diable, par la Raison naturelle & la Sainte Ecriture. Il entend traiter principalement de l'âme et des créatures « surnaturelles » : les anges, les demi-dieux, le Diable... en se basant sur les Écritures.

Le troisième a pour titre *Le Monde Enchanté, livre troisième*. Dans lequel on examine par la Raison naturelle, & par l'Écriture Sainte, la doctrine à l'égard des Esprits de leur pouvoir, & de leurs opérations, & particulièrement de la puissance & des actions qu'on attribue au Diable. L'auteur se base encore sur la Bible pour parler du Diable, et par là des pactes qu'il passe avec les hommes, et donc de la sorcellerie.

<sup>577</sup> Voir le chapitre I de cette partie, p. 80-81 pour B. Bekker et p. 80 pour J.-B. Thiers.

<sup>578</sup> Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 803593.

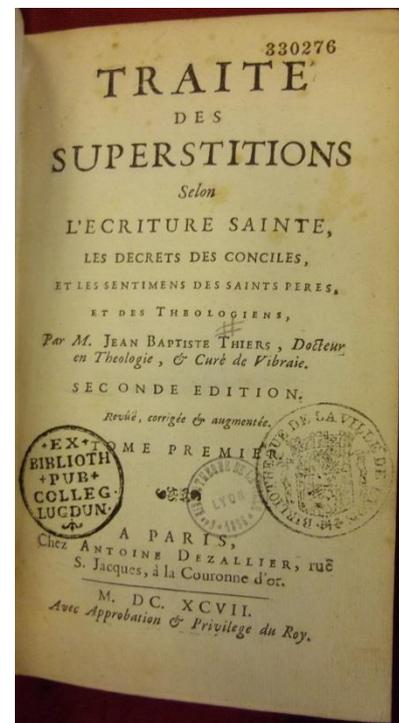
Enfin le quatrième s'appelle *Le Monde Enchanté, Livre quatrième. Dans lequel est examiné à fons, la preuve qui se prend de l'expérience*. Bekker argumente dans ce dernier volume l'imposture des pratiques magiques, ce sont des superstitions facilement démontrables par la raison et par l'examen des choses naturelles et anthropiques. Ainsi il réfute la toute-puissance du Diable sur les hommes.

Pour le *Traité des superstitions*, dans son intégralité le *Traité des superstitions selon l'Écriture Sainte, les decrets des conciles, et les sentimens des Saints Peres, et des Theologiens*, nous nous sommes servis de la réédition<sup>579</sup> grandement augmentée de 1697, pour les deux premiers tomes, et de 1704 pour les volumes 3 et 4, au format in-4°.

Le premier est le plus intéressant, et l'abbé Bordelon n'a d'ailleurs utilisé que celui-là dans ses notes. Ici Thiers retrace l'histoire des superstitions, tout d'abord en rappelant la position de l'Église catholique sur le sujet et en se basant sur les écrits des saints Pères, les synodes et les conciles. Ensuite il expose en un catalogue qu'il veut exhaustif<sup>580</sup> toutes les disciplines « superstitieuses » (magie, divination, phylactères, enchantements etc...) et en fait la description à la manière d'une encyclopédie. On retrouve pour la plupart de ces chapitres une composition similaire : l'auteur donne d'abord une définition de la superstition, il explique ensuite pourquoi c'est un péché et en quoi elle est condamnée par l'Église. Il ajoute parfois son sentiment sur la question ou une anecdote notable.

Les trois volumes suivants passent en revue les différents sacrements de la doctrine catholique (le baptême, le mariage, l'extrême onction etc...) et les croyances populaires qui leur sont associées. Ils portent le même titre, *Traité des superstitions qui regardent les sacremens selon l'Écriture Sainte, les decrets des conciles, et les sentimens des Saints Peres, et des Theologiens*, et la numérotation des dix chapitres se suivent d'un tome à l'autre.

Dans les deux cas les auteurs se basent sur ce qu'ils tiennent de plus certain comme source, c'est-à-dire les textes sacrés, les écrits de grands théologiens et les décisions de l'Église. Thiers semble traiter le thème plus à fond que son collègue néerlandais et avec plus de rigueur. Néanmoins on remarque que le tome 1 du *Traité* aborde les mêmes thèmes que Bekker : la magie, les pactes avec le Diable, les enchantements, la divination etc... et il se trouve que c'est seulement ce tome que Bordelon a utilisé dans les chapitres traitant des sorcières et des magiciens.



**Figure 7 - J.-B. Thiers, *Traité des superstitions*, Paris : A. Dezallier, 1697, in-4°. Tome 1. (Lyon, BM de la Part Dieu, 330276)**

<sup>579</sup> Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 330276. Les volumes 1 et 2 sont publiés à Paris par Antoine Dezallier en 1697, les volumes 3 et 4 à Paris par Jean de Nully en 1704.

<sup>580</sup> J.-B. THIERS, Jean-Marie GOULEMOT (éd.), *Le traité des superstitions : croyances populaires et rationalité à l'Âge classique*, Paris : Le Sycomore, 1984. Coll. « La boîte de Pandore ». p. 16.

Voyons maintenant le but des auteurs quand ils se sont lancés dans l'écriture de leur traité, et la réception du public.

L'objectif de Balthasar Bekker avec *Le monde enchanté* est de rétablir la foi chrétienne, car il estime qu'il faut remettre de l'ordre dans les croyances des fidèles. Pour cela il faut lutter contre les préjugés et les superstitions qui la rongent, notamment en ce qui concerne la puissance du Diable. Ils font de cet être une créature toute-puissante, égale à Dieu par son pouvoir. Cela est inconcevable pour Bekker, qui propose alors de rétablir la vérité et de remettre le Démon à sa place, c'est-à-dire enchaîné au fond des Enfers, et de démontrer que tous les faits surnaturels qu'on lui attribue sont aisément réfutables par une rationalité cartésienne. Cela permet de glorifier Dieu et de le replacer en unique Maître de la Nature. L'auteur espère par son travail être utile aux hommes, à les rendre plus sages et plus chrétiens.

La réception de l'ouvrage de Bekker a été très violente, on l'accuse notamment d'y renier l'existence du Diable et de l'Enfer, ce qui équivaut finalement à l'effondrement de tout un pan de la doctrine chrétienne. À la publication des deux premiers volumes originaux, ils sont immédiatement condamnés et son Église lui demande de les modifier, ce qu'il refuse<sup>581</sup>. Il est alors suspendu de sa charge ecclésiastique le 22 janvier 1692, d'abord à titre provisoire puis de façon définitive<sup>582</sup>. Cela ne l'empêche pas de mettre en place avec un traducteur une version française, la langue « la plus en vogue dans toute l'Europe »<sup>583</sup>, dès 1694. Il ne comprend cependant pas les reproches qui lui sont faits, lui qui met la connaissance de la foi et de Dieu au centre de son travail. C'est néanmoins un succès, Bekker parle d'une impression de 750 exemplaires au premier tirage<sup>584</sup>.

Bekker tient à garder le plus de contrôle possible sur la publication du *Monde enchanté*. Au début de chaque volume de la traduction française, l'auteur annonce qu'il ne reconnaît que les exemplaires imprimés par Pierre Rotterdam et possédant sa signature manuscrite. Dans l'épître dédicatoire du tome 4, il évoque une traduction allemande lancée sans son accord, ce qu'il déplore profondément<sup>585</sup>.

Jean-Baptiste Thiers a pour ambition avec son *Traité des superstitions* d'instruire les hommes sur leur ignorance et ses conséquences. En effet, cette ignorance est le terreau fertile à la propagation des superstitions qu'on retrouve au XVII<sup>e</sup> siècle jusque dans le sein de l'Église catholique. Il propose alors dans son enquête d'empêcher de nouvelles erreurs. Pour les combattre il faut unifier les pratiques religieuses par une solide instruction des ecclésiastiques, pour qu'ils puissent à leur tour instruire efficacement les fidèles. La religion doit encadrer la société. Il présente aussi l'esprit rationnel comme une arme efficace contre les croyances populaires. Thiers veut avant tout se montrer utile à l'Église catholique.

Son ouvrage a été favorablement accueilli par le public et par la censure, car la première édition de 1679 et celle que nous étudions sont pourvues de privilèges royaux et d'approbations de docteurs en théologie de la Sorbonne. Le travail de

---

<sup>581</sup> B. BEKKER, *Le monde enchanté (...)*. Tome 2, p. 5 de l'avis au lecteur.

<sup>582</sup> *Ibid.* Tome 3, p. 3-4 de l'avis au lecteur.

<sup>583</sup> *Ibid.* Tome 3, p. 3 de l'épître dédicatoire.

<sup>584</sup> *Ibid.* Tome 2, p. 6 de l'avis au lecteur.

<sup>585</sup> *Ibid.* Tome 4, p. 10 de l'épître dédicatoire.

Thiers est donc reconnu conforme à la doctrine ecclésiastique. Néanmoins le *Traité des superstitions* est condamné en 1757<sup>586</sup>.

Au niveau de la forme, la démarche de travail semble la même. Ce sont deux ouvrages de compilation de citations, de références, d'anecdotes qui démontrent, certes, un grand travail d'érudition, mais qui entraînent aussi une certaine distance de l'auteur avec son sujet. En effet, ni Bekker ni Thiers n'ont été les témoins directs des événements qu'ils décrivent<sup>587</sup>. Ils se servent de travaux antérieurs, comme dans l'extrait suivant<sup>588</sup> pris dans *Le monde enchanté*, Bekker recopie tout un passage de la description de la Laponie suédoise par Jean Scheffer<sup>589</sup> :

Ils [Les Lapons] ont de petits dards magiques faits de plomb, forts courts, n'ayant que la longueur d'un doigt. Ils lancent ces dards vers les lieux les plus éloignés contre les ennemis dont ils veulent se vanger. Ils leur envoient par ce Sortilège des maladies si dangereuses, & des douleurs si cuisantes, que n'en pouvant supporter la violence, ils meurent souvent dans l'espace de trois jours.

Nous voyons donc que, malgré leur religion, Balthasar Bekker et Jean-Baptiste Thiers ont le même dessein en écrivant leur traité, celui de redresser la religion chrétienne et de la purifier des erreurs commises par les fidèles. Si l'un entend être utile à l'Homme et l'autre à l'Église, leur ennemi commun reste les superstitions populaires. On remarque aussi que la démarche est la même dans les deux cas, c'est-à-dire qu'ils utilisent d'autres écrits qu'ils assemblent et qu'ils rangent thématiquement.

Voyons maintenant comment notre auteur l'abbé Bordelon s'est servi du *Monde Enchanté* et du *Traité des superstitions* dans son propre livre.

### ***b. Dans les notes de l'abbé Bordelon***

Notre auteur a utilisé sept fois *Le monde enchanté* et onze fois le *Traité des superstitions* dans ses notes. Grâce à ces deux sources il peut donner un exemple concret, aux nombreuses informations juxtaposées sans logique dans de ses longs paragraphes. Ainsi il peut prouver par ces exemples chacune de ses allégations. On retrouve les traités de Bekker et de Thiers pour expliquer par exemple une réaction superstitieuse de M. Oufle, comme dans le chapitre 10 où il se munie de plusieurs dispositifs censés le protéger de la « sorcière » qui a « ensorcelé » son cheval. Rien que dans ce passage, ne faisant que trois pages, *Le monde enchanté* est cité une fois et le *Traité des superstitions* six fois, soit plus de la moitié de toutes ses mentions ! Bordelon use d'un gigantesque appareil de notes, essentiellement dans le chapitre 9 qui n'est en réalité qu'une suite de paragraphes sans réels liens entre eux, eux-mêmes composés de suites d'exemples sur la magie et les magiciens.

---

<sup>586</sup> J.-B. THIERS, J.-M. GOULEMOT (éd.), *op. cit.* p.31.

<sup>587</sup> *Ibid.* p. 17.

<sup>588</sup> Tome 1, chapitre 6, p. 69.

<sup>589</sup> Jean Scheffer (1621 – 1679) est un antiquaire, bibliothécaire et érudit d'origine strasbourgeoise. Il fait carrière en Suède sous la protection de la reine Christine. Il publie en 1673 à Francfort *Laponia, seu gentis regionisque Laponicae descriptio accurata*. Cette histoire de la Laponie et de son peuple est traduite en français par le Père Auguste Lubin et par Richelet, et publiée en 1678 à Paris. L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 38, p. 263.

Ainsi notre auteur accumule les informations sur tout ce qu'on a pu écrire de plus farfelue sur les sorciers, pour dénoncer la crédulité des lecteurs, sur les pouvoirs magiques qu'on leur attribue<sup>590</sup> ou encore sur tout ce qu'il aurait aimé dire mais que, de peur d'ennuyer le lecteur, il tait<sup>591</sup>. On y retrouve en grand nombre les travaux de Bekker et Thiers.

Ces écrits étant eux-mêmes, comme nous l'avons dit plus haut, des ouvrages de compilation nous pourrions penser que le contexte d'utilisation est identique car après tout, Bordelon tente lui aussi à son échelle de lutter contre les superstitions. De plus il est, comme Thiers et Bekker, un ecclésiastique, seulement *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* n'est pas un livre religieux qui veut purifier la foi chrétienne. En effet les notes de notre abbé ne reprennent que *stricto sensu* une information en la sortant de son contexte, c'est-à-dire ici en effaçant toute sa dimension moralisatrice et critique.

Voici un exemple avec la note [b] située dans le chapitre 10, p. 294 de *Monsieur Oufle* :

Il y en a qui portent sur eux du sel, ou un noyau de datte poli, afin de chasser les malins Esprits. M. Thiers 172.

Ici Bordelon explique une des pratiques magiques utilisées par M. Oufle pour se protéger d'un éventuel maléfice jeté par la femme qu'il pense être une sorcière, celle qui a « ensorcelé » son cheval. On voit bien dans cette note que notre auteur n'émet aucun jugement explicite sur cette pratique, il ne fait que l'exposer.

Voici le passage équivalent dans le *Traité des superstitions* :

**Ceux** qui portent sur eux du sel, ou un noyau de datte poli, afin de chasser les malins esprits, **ce que Bodin dit être une idolatrie.**

Il est situé dans le tome 1, dans le second livre de la première partie au chapitre 5, intitulé « Du maléfice. Ce que c'est ? Que c'est une espèce de superstition, & un péché doublement mortel. Qu'on se peut servir du maléfice en set manières. Qu'il y a de trois sortes de maléfice. Exemples de divers maléfices. Que les maléfices sont condamnés par l'écriture, par les Conciles, par les Peres & par les Loix Civiles. Qu'il n'est pas permis d'ôter un maléfice par un autre maléfice. Que les Sorciers en ôtant un maléfice à une personne ou à un animal, le donnent le plus souvent à un autre. Quelles sont les armes dont nous devons nous servir contre les maléfices ? Exemples de diverses pratiques superstitieuses pour ôter les maléfices ».

L'extrait se place dans la dernière partie de ce chapitre, dans les exemples des pratiques superstitieuses servant à annuler un sort. Seulement nous voyons bien par le titre du chapitre et par le terme « idolâtrie » que Thiers juge très négativement cette coutume, il la dénonce comme un péché issu du paganisme, et donc contraire à la religion catholique. En effet un bon chrétien ensorcelé, car il ne remet pas en cause cette possibilité, doit avoir recours à des remèdes religieux pour se sauver :

---

<sup>590</sup> Ce paragraphe, composé de prépositions séparées uniquement par des virgules, s'étale de la page 267 à 278. Bordelon dresse en quelque sorte la liste de tous les pouvoirs supposément détenus par les sorciers et sorcières.

<sup>591</sup> Cela ne l'empêche de nous en dresser là aussi la liste, de la page 280 à 284.

le jeûne, les prières, les invocations de Jésus ou de la Vierge, l'utilisation de reliques de saints etc...

Nous voyons bien que toute la dimension théologique du propos de Thiers a disparu chez Bordelon.

Si nous nous penchons sur la forme des notes de *Monsieur Oufle* relatives à nos deux traités de superstitions, nous remarquons deux choses.

Tout d'abord, Bordelon semble faire une synthèse des passages de Bekker et de Thiers, qui sont en général plus longs et plus détaillés. Il ne retient que l'information essentielle.

Voici un exemple pris dans *Le monde enchanté*<sup>592</sup> :

Il y a pourtant encore une autre espèce de Magie que les hommes pratiquent sur eux-mêmes : elle consiste à se froter d'onguent magique, ainsi nommé ; parce qu'il est composé de choses qui naturellement ont la vertu de troubler le cerveau des hommes & des bêtes ; **qui par ce moyen demeurent quelque tems privés de leurs sens, sans aucun sentiment, comme dans un profond sommeil, & même comme morts, & qui cependant sont travaillés de songes fâcheux, avec une si grande impression, qu'étant réveillés ils sont fortement persuadés que les choses qu'ils n'ont fait que songer sont effectivement arrivées. C'est ici que l'imagination déploie toutes ses richesses dans son ouvrage, pour rapeller dans le cerveau la plus part des choses que l'homme a ouïes, ou vûes dans toute sa vie, ou depuis peu, & de plus près : s'imaginant par là qu'il est devenu loup, ours, ou chat.**

Ce qui donne chez l'abbé Bordelon<sup>593</sup> :

Il y a une autre espece de magie que les hommes pratiquent sur eux-mêmes. Elle consiste à se frotter d'onguent magique, ainsi nommé, parce qu'il est composé de choses qui naturellement ont la vertu de troubler le cerveau des hommes & des bêtes. Alors l'imagination travaille ; on croit être Loup, Ours, ou Chat &c. *Le Monde Ench.* T.3 p. 368.

Ensuite, nous remarquons que Bordelon signale les sources de ses propres sources. En effet, les deux traités que nous étudions étant des compilations, leurs auteurs précisent eux aussi où ils ont trouvé leurs informations. Ce qui donne dans *Monsieur Oufle* des notes avec deux références, comme celle qui suit<sup>594</sup> :

Certaines femmes superstitieuses attachoient aux épaules de leurs enfans des morceaux de miroirs cassez, ou des pieces de cuir de Renard ou de Brebis, afin de les garentir de la vûë empoisonnée des Sorciers. *Martin de Arles. Tract. Des Superstit. M. Thiers t.1 366.367.*

---

<sup>592</sup> Tome 3, chapitre 22, p. 468.

<sup>593</sup> Tome 2, chapitre 8, p. 193-194. Note [d].

<sup>594</sup> Tome 2, chapitre 10, p. 296. Note [i].

Voici le passage du *Traité des superstitions*<sup>595</sup> dont est tirée la note :

**Mais cette pratiques fut condamnée par le Concile de Constantinople en 692 & la condamnation qu'il en fit, se peut appliquer avec beaucoup de justice à la pratique de certaines femmes superstitieuses, lesquelles, ainsi que le témoigne Martin de Arles [f],** attachoient aux épaules de leurs enfans des morceaux de miroirs cassés, ou des pieces de cuir de renard ou de brebis, afin de les garantir de la vûë empoisonnée des Sorciers (...).

La source de Thiers est indiquée grâce à la note [f], il y mentionne l'ouvrage « *Tract. De Superstit.* ». Il s'agit de *Tractatus insignis et exquisitissimus de Superstitionibus contra maleficia seu sortilegia que hodie vigent in orbe terrarum*, par Martinus de Arles y Andosilla, un érudit espagnol du XVI<sup>e</sup> siècle qui fut professeur de théologie et de droit canon ainsi qu'archidiacre de Aybar en Navarre<sup>596</sup>. Son traité est publié en 1517 à Paris par Pierre Gromors, au format in-8<sup>o</sup><sup>597</sup>. On retrouve aussi ce livre dans la bibliothèque de M. Oufle, sous le titre *De superstitionibus maleficiorum & sortilegiorum*<sup>598</sup>.

Voici un autre exemple, nous avons dans *Monsieur Oufle*<sup>599</sup> :

Les Caraïbes, pour se garentir des sortilèges, mettent dans une calebace les cheveux ou quelques os de leurs parents défunts, disant que l'esprit du mort parle là-dedans, & les avertit du dessein de leurs ennemis. De la Borde. Le Monde Ench. T. 1 p. 128.

Voici le passage du *Monde enchanté* correspondant<sup>600</sup> :

**Ils [= les Caraïbes] mettent dans une Calebace les cheveux ou quelques os de leurs parents défunts, qu'ils gardent dans leur Carbet, dont ils se servent pour quelques Sorcelerie, & disent que l'Esprit du Mort parle là-dedans, & les avertit du dessein de leurs Ennemis.**

Ici Bekker ne mentionne pas sa source dans cet extrait mais quelques pages avant, quand il commence à utiliser les travaux de ce « De la Borde ». Bordelon veille tout de même à préciser cette source originale, qui est *Relation de l'origine, moeurs, coutumes, religion, guerres et voyages des Caraïbes, sauvages des isles Antilles de l'Amérique*, qui se trouve dans le recueil *Divers voyages faits en Afrique et en Amérique, qui n'ont point esté encore publiés*, imprimé à Paris en 1674. Il s'agit des relations du sieur de la Borde, un voyageur français du XVII<sup>e</sup> siècle, envoyé aux Antilles avec le père Simon, un jésuite<sup>601</sup>.

<sup>595</sup> Tome 1, 1<sup>ère</sup> partie, 5<sup>ème</sup> livre, chapitre 3, p. 366-367.

<sup>596</sup> D'après la notice d'autorité de la BnF sur cet auteur.

< <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12234494n/PUBLIC> > (consulté en mars 2014).

<sup>597</sup> Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés Inc 337(4).

<sup>598</sup> Tome 1, p. 22.

<sup>599</sup> Tome 2, chapitre 10, p. 298. Note [o].

<sup>600</sup> Tome 1, chapitre 10, p. 123-124.

<sup>601</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle* (...). Tome 22, p. 286.

La méticulosité dont fait preuve Bordelon nous fait penser qu'il a très bien pu aller vérifier les sources citées par Bekker et Thiers, mais nous ne pouvons aujourd'hui infirmer ou confirmer cette suggestion.

L'étude des notes concernant *Le monde enchanté* de Balthasar Bekker et le *Traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers confirme nos hypothèses annoncées à la fin de notre étude du *Solide trésor du Petit Albert*. L'abbé Bordelon utilise ses sources pour compléter son discours et donner des exemples précis. Néanmoins il n'utilise que ce dont il a besoin et laisse de côté le réel propos des deux traités, c'est-à-dire de montrer l'erreur dans laquelle sont les chrétiens superstitieux. Il est étonnant qu'un ecclésiastique comme Bordelon, même si nous l'avons qualifié de « mondain », n'ait pas employé cette argumentation « toute faite » dans les chapitres que nous étudions, car nous avons vu qu'il utilise un discours similaire à travers son personnage de Noncrede. Nous remarquons encore une fois son consciencieux travail de compilation, et sa rigueur quant aux références d'ouvrages et de pagination, quasiment sans erreurs.

Nous nous éloignons maintenant des ouvrages traitant de la magie en étudiant deux ouvrages scientifiques, *De l'incertitude, vanité et abus des sciences* d'Henri-Corneille Agrippa et *La justice criminelle de la France* par M<sup>e</sup> Laurent Bouchel. Nous voulons voir si notre auteur utilise la même méthode de travail avec des livres sur d'autres sujets.

### **3. Deux livres de sciences : *De l'incertitude, vanité et abus des sciences* de Henri-Corneille Agrippa et *La justice criminelle de la France* de Laurent Bouchel**

Nous l'avons démontré plus haut, l'abbé Bordelon ne se contente pas d'utiliser dans ses recherches des ouvrages traitant de la magie et des sorciers, que ce soit des livres de démonologie ou des traités dénonçant certaines pratiques et croyances populaires. Au contraire il use d'un large éventail de genres littéraires.

Nous avons décidé de retenir deux ouvrages scientifiques : l'un traitant des sciences en général avec *De l'incertitude, vanité et abus des sciences* d'Agrippa, l'autre du système judiciaire criminel français avec *La justice criminelle de la France* de Bouchel. Nous les avons choisis d'abord pour leur caractère éloigné de la démonologie, même si Agrippa publia près de vingt ans avant *De l'incertitude* (...) un célèbre ouvrage sur la magie intitulé *De la philosophie occulte*, ensuite parce qu'ils n'appartiennent pas au même siècle. Nous voulons montrer que malgré cela et malgré des démarches différentes, l'abbé Bordelon utilise les mêmes méthodes de recherches.

#### **a. La magie comme science**

Nous n'allons pas non plus revenir ici sur la biographie de nos deux auteurs mais, à la différence de Bekker et de Thiers, il est difficile de trouver un point commun entre les deux hommes. Henri-Corneille Agrippa de Nettesheim (1486 – 1533) voyage dans toute l'Europe où il enseigne aussi bien l'hébreu que la théologie. Dès 1524 il s'installe à Lyon et devient médecin, jusqu'à être réclamé

par Louise de Savoie elle-même. Il est demandé par de nombreux grands d'Europe pour ses talents d'astrologue, jusqu'à s'établir comme historiographe pour Charles Quint. Ses deux ouvrages les plus célèbres, *De Incertitudine et Vanitate Scientiarum Declamatio inveciva* et *De occulta philosopha*, lui valent la prison après leur publication presque simultanée au début des années 1530, soit quelques temps avant sa mort<sup>602</sup>. Comparé à cet érudit, Laurent Bouchel (1559 – 1629) a eu une vie nettement plus calme. En effet il exerce pendant cinquante ans sa charge au Parlement de Paris et se lie d'une profonde amitié avec Nicolas le Jay, le président du Parlement. On le connaît surtout pour ses ouvrages de compilation de droit, comme l'est *La justice criminelle de la France*<sup>603</sup>.

Nous avons utilisé pour l'ouvrage d'Agrippa la traduction française par Louis de Mayerne-Turquet dans une édition publiée en 1630 sans mention dans l'adresse d'un lieu ou d'un nom. L'étude des signatures nous laisse penser qu'il s'agit d'une impression genevoise. En effet les réclames de feuillets à feuillets et les pièces liminaires signées du symbole « ¶ » sont typiques d'impression faites à Genève dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Seulement l'imprimeur utilise des chiffres aussi bien arabes que romains et signe les cahiers de 1 à 5 pour un livre au format in-12, qui est une pratique assez singulière et rare en Suisse. De plus, nous avons trouvé la lettrine<sup>604</sup> utilisée dans la préface *De l'incertitude* dans un ouvrage publié à Lyon en 1626<sup>605</sup> par Pierre Colombier. Les pièces liminaires y sont aussi marquées par le symbole « ¶ », mais il s'agit d'un point commun isolé. Malheureusement aucune autre marques typographiques de ce livre ne correspondent avec celles du traité d'Agrippa et les bases de données d'ornements sont aujourd'hui trop incomplètes pour que nous puissions nous appuyer dessus. Néanmoins on peut quand même affirmer que l'ouvrage d'Henri-Corneille Agrippa, nous rappelons interdit dès sa première publication en 1531, a été imprimé clandestinement dans une ère géographique englobant de Lyon et la Suisse.



Figure 8 - Lettrine N. Jean de Renou, *Oeuvres pharmaceutiques*, Lyon : P. Colombier, 1626.

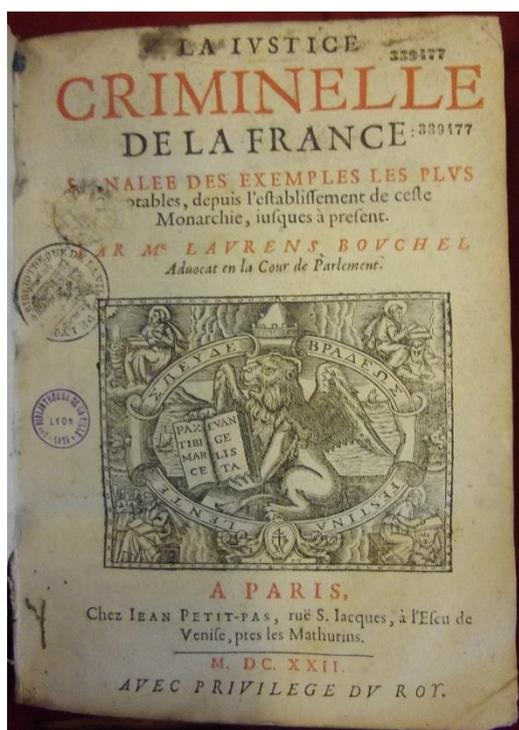
Ce livre est composé d'une préface au lecteur et de cent trois chapitres, chacun concernant une science en particulier. Agrippa veut démontrer dans son ouvrage que rien n'est plus dangereux que les sciences au sens large, c'est-à-dire aussi bien les sept arts libéraux que le droit, la théologie, la chasse, la médecine, la religion ou la magie. Il expose son projet dans sa préface, il veut faire une critique de toutes les sciences car elles rendent l'homme orgueilleux et méprisant envers les Écritures. L'homme doit d'abord croire la parole de Dieu avant d'écouter celle des philosophes, car ces derniers ne détiennent pas la vérité. Il passe donc en revue chaque domaine scientifique et le critique. Il semble tirer son argumentation de ses propres réflexions, donnant ainsi un caractère philosophique à son traité.

<sup>602</sup> L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 1, p. 246-247.

<sup>603</sup> *Ibid.* Tome 5, p. 165.

<sup>604</sup> Sur le site Les Bibliothèques Virtuelles Humanistes, notice disponible sur : < [http://www.bvh.univ-lyon.fr/notice\\_oldb.asp?IdImg=509](http://www.bvh.univ-lyon.fr/notice_oldb.asp?IdImg=509) > (consulté en avril 2014).

<sup>605</sup> Il s'agit de la deuxième édition des *Œuvres pharmaceutiques* de Jean de Renou, publiées à Lyon par Pierre Colombier sous le nom d'Antoine Chard, en un volume au format in-2°. Un exemplaire est conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 30386.



**Figure 9 - L. Bouchel, *La justice criminelle de la France*, Paris : Jean Petit-Pas, 1622, in-4°. (Lyon, BM de la Part Dieu, 339477)**

L'ouvrage de Laurent Bouchel, dans son titre entier *La justice criminelle de la France signalée des exemples les plus notables, depuis l'établissement de cette monarchie jusqu'à présent*, est utilisé dans son édition de 1622. Nous avons choisis cette impression et non pas l'originale de 1621 car l'abbé Bordelon, dans la note se référant à ce livre, précise après l'énoncé du titre que la mention « jusqu'à présent » équivaut à l'année 1622. Néanmoins nous signalons qu'il n'y a pas de différences notables de contenu entre les deux éditions, l'imprimeur Jean Petit-Pas ayant obtenu pour dix ans le privilège d'imprimer ce livre. L'auteur le dédicace à son ami Nicolas le Jay, le Président du Parlement de Paris.

*La justice criminelle de la France* est une compilation de droit, Michaud nous dit que Bouchel est surtout connu pour ce genre de travaux<sup>606</sup>. Dans sa dédicace, il annonce à son ami le but de ce livre. Il s'agit de chercher dans toute l'histoire de France, et

il remonte jusqu'au premier roi Childéric I<sup>er</sup>, les hommes qui ont fait la grandeur du pays et qu'il faut prendre pour modèle. Il loue notamment le pouvoir judiciaire royal, qui permet d'empêcher la domination de la part de mal inhérente à chaque homme sur le bien. Les rois étant les lieutenants de Dieu sur terre, il ne faut pas douter que le Seigneur est toujours du côté des innocents même dans les moments difficiles. L'ouvrage se compose alors de trente-huit « titres » qui ont tous trait à la justice criminelle, ils concernent les prisons, les peines, les différents crimes etc... Ils sont composés de chapitres, chacun étant une anecdote historique en rapport avec le thème du titre. Par exemple le Titre 1 intitulé « Des Accusations, Deffences & Recriminations » traite dans son premier chapitre d'une histoire de fausse accusation à l'époque du roi mérovingien Childebert. Bouchel précise à la fin de chaque chapitre la source où il a trouvé son histoire, ici chez le célèbre chroniqueur Grégoire de Tours.

Dans ces deux ouvrages nous trouvons un ou plusieurs chapitres consacrés à la magie et aux sorciers. Chez Agrippa la magie représente un domaine scientifique à critiquer, composé de différentes « disciplines » : on trouve la magie naturelle, la magie mathématique, la « magie qui empoisonne », la nécromancie, la kabbale, l'astrologie judiciaire etc... Chez Bouchel, user de la magie est un crime, comme le vol ou le meurtre, et cet aspect du domaine judiciaire doit encore être étudié à la Faculté de droit au début du XVII<sup>e</sup> siècle. On voit donc que pour ces deux auteurs, pourtant séparés d'un siècle, la sorcellerie est vue comme une science à part entière. Le mot « science » vient du latin « *scientia* » qui signifie « la connaissance ». Si l'on prend la définition du dictionnaire, la science est une « connaissance exacte et approfondie ; [...] un corps de connaissances ayant un

<sup>606</sup> L.-G. MICHAUD, *op. cit.* Tome 5, p. 165.

objet déterminé et reconnu et une méthode propre ; un domaine organisé du savoir ; [...] un ensemble des travaux des sciences ; une connaissance exacte, universelle et vérifiable exprimée par des lois »<sup>607</sup>. Ainsi la magie est à l'époque moderne un domaine intellectuel sérieux, dans lequel des érudits font des recherches au même titre que la physique ou la dialectique. Cela se comprend dans une société organisée autour de la religion chrétienne qui maintient le dualisme Dieu / Diable et fait des adeptes de ce dernier une réalité. Il est donc tout à fait légitime de traiter scientifiquement ce domaine, chose qui aujourd'hui semble très exotique.

Voyons maintenant la place et l'utilisation de ces deux ouvrages dans *Monsieur Oufle*.

### b. Dans les notes de l'abbé Bordelon

Nos deux traités scientifiques sont très peu utilisés par l'abbé Bordelon, nous avons vu en effet qu'il se basait pour écrire surtout sur des ouvrages avec la magie et les sorciers comme sujet principal. Ainsi, *De l'incertitude, vanité et abus des sciences* est cité deux fois dans les notes, et *La justice criminelle de la France* seulement une fois. Il est alors un peu plus complexe de dresser une typologie de l'utilisation de ces deux ouvrages scientifiques en se basant sur trois notes, mais nous avons remarqué des similitudes avec nos précédentes hypothèses.

L'abbé Bordelon utilise les livres d'Agrippa et de Bouchel pour en tirer une anecdote, servant à appuyer son propos. Il s'agit du même emploi qu'il fait du *Petit Albert*, du *Monde enchanté* et du *Traité des superstitions*. Voici un exemple :

Nous lisons d'un certain imposteur, nommé Pasete, qu'il faisoit paroître un banquet somptueux, & ensuite disparoître, aussi-tôt qu'on s'étoit mis à table. Agrippa, de la Vanité des Sciences. ch. 48.<sup>608</sup>

Le passage équivalent dans le livre d'Agrippa :

Nous lisons d'un certain imposteur nommé Pasete, **lequel auoit de costume de faire** paroistre vn beau banquet, **bien dressé, & fourni copieusement de bonnes viandes : puis quand** chacun estoit assis à table, **soudain faisoit tout esuanouïr, & laissoit la compagnie affamee sans viures ny breuuage.**

La référence est exacte, et c'est aussi dans ce chapitre que Bordelon tire le deuxième extrait de *De l'incertitude*. Le chapitre 48 est nommé « Des impostures & illusions dont vsent les basteleurs & ioueurs de passe-passe », Agrippa y traite spécifiquement de ce que nous appellerions aujourd'hui des illusionnistes. Il les critique vivement car selon lui ce sont des hommes fourbes qui trompent pour leur profit et grâce à des moyens naturels – des jeux de lumières, des miroirs, des breuvages – les gens crédules et leur font voir par imagination des choses qu'ils

<sup>607</sup> Nous avons utilisé *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, 2008.

<sup>608</sup> Tome 2, chapitre 9, p. 260. Note [1].

croient surnaturelles. Le fait que notre auteur ait pioché deux passages de ce chapitre montre clairement un parti-pris. Pourtant la dénonciation explicite d'Agrippa au sujet de ce type de personnes n'est pas retranscrite dans *Monsieur Oufle*, cette note s'inscrit (encore) dans une longue énumération des divertissements permis par les diables, précisément au sujet des banquets magiques. Nous remarquons aussi la même méthode de travail que pour les ouvrages précédent, c'est-à-dire une synthèse du passage original.

Il fait le même usage de *La justice criminelle de la France*. Cet ouvrage étant lui-même une compilation sans réflexion apparente de l'auteur, en dehors de glorifier la justice royale, Bordelon a simplement recopié le passage qui l'intéressait et signalé la source de Bouchel. On retrouve donc une note avec deux sources, comme nous l'avons vu précédemment. Elle s'insère dans la longue accumulation d'exemples des pages 267 à 278 sur les présumés pouvoirs des sorciers et sorcières, et raconte un amour de Charlemagne provoqué par un sortilège. Chez Bouchel cet extrait se trouve au titre XV intitulé « Des magiciens et sorciers », cette condition étant pénalement considérée comme un crime. Le juriste a tiré cette anecdote de l'ouvrage historiographique d'Étienne Pasquier *Les recherches de la France*, que nous avons mentionné dans la liste des sources de l'abbé Bordelon<sup>609</sup>. Grâce aux références de pages<sup>610</sup> indiquées par Bouchel, nous pouvons affirmer qu'il s'est servi de la réédition de 1617<sup>611</sup> des *Recherches*. En effet c'est la seule édition où ce passage est situé au chapitre 31 du livre 5<sup>612</sup>, parmi celles publiées avant 1621 date de rédaction de *La justice criminelle*.

Nous voyons donc avec ces deux exemples que l'abbé Bordelon utilise de la même façon des ouvrages de démonologie et des ouvrages scientifiques, il y cherche des exemples, des anecdotes pour appuyer ce qu'il avance dans ses chapitres. Notons qu'on trouve ces notes essentiellement quand notre auteur fait de très longues énumérations.

Néanmoins, nous avons trouvé un usage un peu particulier de la deuxième référence à Agrippa :

Agrippa dit, en parlant de lui-même dans son livre de la vanité des sciences, chapitre 48. « Je confesse qu'étant encore jeune, je me suis mis à écrire trois livres d'assez grand volume de la Magie, que j'ai intitulé de l'occulte Philosophie ; où tout ce que je puis avoir fait de mal, par curiosité de jeunesse, je le veux bien détruire ici par cette retractation. Car à la vérité j'ai autrefois employé beaucoup de tems dans ces vanitez. Cependant j'y ai du moins assez profité pour sçavoir dissuader les autres à s'en faire une étude. Je dis donc que quiconque prétend deviner, non par la vertu & selon la vérité de Dieu, mais par abus Diaboliques & opérations des Esprits malins ; que ceux qui se vantent de faire des miracles par vanité de magie, exorcismes, enchantemens, compositions amoureuses, & autres artifices Diaboliques. & en exerçant idolatries frauduleuses, éblouissent les yeux, &

---

<sup>609</sup> Voir le chapitre II de cette partie, p. 90.

<sup>610</sup> « Pasqu. liu. 5. des Recherch. chap. 31. »

<sup>611</sup> Étienne PASQUIER, *Les recherches de la France*, Paris : Laurent Sonnius, 1617, 1 vol., in-4°. Exemplaire conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, A 508047.

<sup>612</sup> Dans l'édition de 1596 il se trouve au chapitre 16 du livre 5 ; dans l'édition de 1607 au chapitre 25 du livre 5 ; dans l'édition de 1621 au chapitre 25 du livre 10.

font apparaître des fantômes, qui bien-tôt après s'évanouissent. Ceux-là, dis-je, avec Jannes, Mambres, & Simon le Magicien, seront destinez à souffrir éternellement les feux de l'Enfer. »<sup>613</sup>

Ce n'est pas une anecdote tirée d'un livre obscur, ni l'explication pour réaliser une potion magique. C'est un témoignage « autobiographique » d'Henri-Corneille Agrippa. Son expérience sert la démonstration de l'abbé Bordelon dans ses réflexions sur les sorciers, il le présente comme un repenté qui a su trouver la vérité en dénigrant son sérieux travail sur la magie. Il s'agit évidemment du très célèbre *De occulta philosophia*<sup>614</sup>, rédigé dans les années 1510 mais publié après *De l'incertitude* en 1533<sup>615</sup>, un traité sur les différentes magies et les sorciers qui valut quelques mois de prison à son auteur. En le citant ainsi, Bordelon semble vouloir inscrire sa démarche de dénoncer les superstitions et les croyances populaires sur les sorciers dans un plus grand contexte, de se placer dans la lignée d'auteurs renommés.

---

<sup>613</sup> Tome 2, chapitre 8, p. 186-187. Note [s].

<sup>614</sup> En français : Henri-Corneille AGRIPPA DE NETTESHEIM, A. LEVASSEUR (trad.), *La philosophie occulte (...)*, La Haye : Rutger Christoffel Alberts, 1727, 2 vol., in-8°. Exemplaires conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés 304043.

<sup>615</sup> H.-C. AGRIPPA DE NETTESHEIM, *De occulta philosophia (...)*, Cologne : [s.n.], 1533, 1 vol., in-fol. Exemplaire conservé à Paris, BnF, Z-621.



## CONCLUSION

---

Peu importe le type de livres utilisés par l'abbé Laurent Bordelon dans ses recherches – ouvrages historiques, de démonologie ou scientifiques –, il semble toujours s'en servir de la même façon. Il pioche dedans ce dont il a besoin pour son roman, c'est-à-dire une pratique magique ou une anecdote sur une pratique magique, et retranscrit le passage quasi à l'identique dans une note. Il ne se soucie pas du contexte original du passage en question, ni finalement du but poursuivi dans l'ouvrage qu'il utilise. C'est pour cela que nous considérons que son travail est plus une compilation qu'une véritable recherche au sens contemporain du terme, il ne confronte pas les visions des auteurs dont il se sert, il juxtapose juste des informations éclectiques. Néanmoins, n'enlevons pas tous le mérite de Bordelon, nous ne pouvons douter de sa grande érudition. En effet l'étude des livres qu'il a employé pour rédiger les chapitres sur les sorcières et la magie nous a permis de constater qu'il a consulté des ouvrages de toutes les époques, en français et en latin et certains étaient en 1710 très difficiles à trouver et donc à connaître. Pour bien se rendre compte de la masse de travail que cela a représenté, il faudrait étudier l'ensemble des notes de *Monsieur Oufle*, comme nous l'avons fait pour les chapitres 8 à 11 du deuxième tome.

Dans ces chapitres, il semble laisser de côté sa condition ecclésiastique. Il n'est pas confronté directement aux problèmes que la magie peut soulever dans les paroisses, à la différence des curés ou des pasteurs. C'est pour cela qu'il n'utilise pas tout le raisonnement théologique de Thiers ou de Bekker qui, eux, ont un devoir pastoral envers leurs ouailles. Il adopte le point de vue commun des érudits et intellectuels de son temps, c'est-à-dire de considérer les magiciens et autres associés du Démon comme des charlatans ou des fous. S'il ne peut remettre en cause l'existence du Diable, il tourne allégrement en ridicule ceux qui prétendent avoir pactisé avec lui. En s'intéressant aux autres thèmes abordés dans *Monsieur Oufle*, il semble que Bordelon soit très dubitatif quant aux pouvoirs qu'on attribue aux âmes, aux démons ou aux astres, s'alignant ainsi dans le sillage laissé par Pierre Bayle et les autres sceptiques de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le travail de compilation de *Monsieur Oufle* n'est pas propre à l'abbé Bordelon, mais est plutôt endémique à une façon de penser de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nous sommes dans les prémices des grands travaux encyclopédiques du siècle suivant. Nous avons vu que notre auteur est très réceptif aux modes littéraires de son temps, dont il s'inspire très largement pour ses propres écrits. Malgré ses nombreux défauts, le roman *Monsieur Oufle* est sans doute le plus gros succès de Bordelon, comme le démontre ses nombreuses rééditions. Sa réussite est, à notre avis, due au fait qu'il y concentre tous les ingrédients qui fonctionnent à son époque : un héros bourgeois crédule, des personnages stéréotypés mais facilement identifiables, des péripéties farfelues, un peu de morale et beaucoup d'instruction. Mais surtout le thème central, les superstitions, est particulièrement attrayant car il concerne finalement, tous les lecteurs. À n'en pas douter chacun d'entre eux s'est reconnu à un moment donné en M. Oufle.

Pour continuer la recherche sur ce livre, il serait intéressant de retrouver ses possesseurs, notamment en le cherchant dans les inventaires après décès ou les catalogues de vente. Ainsi nous pourrions déterminer un peu plus précisément son public. Il serait aussi utile de mettre ce livre en relation avec d'autres romans

ésotériques de la même époque, les comparer, en déduire les similitudes et les différences. Ce type de littérature est en effet peu étudié aujourd'hui, et cela prive la recherche en histoire littéraire de toute une catégorie d'écrits qui, même si secondaires, connurent un certain succès. L'étude de la bibliographie complète de Bordelon, du moins ses oeuvres qui nous sont parvenues, pourrait sans doute servir aux historiens de la lecture dite « populaire » des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En effet elle représente un véritable concentré des modes et des succès littéraires de cette époque. Cela permettrait aussi, de mieux connaître cet auteur et ouvrir la recherche sur d'autres écrivains mineurs de ce type.

Nous l'avons assez dit, *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle* est aujourd'hui tombée dans l'oubli. Ce roman eut certes du succès en son temps mais il ne survécut pas à l'époque contemporaine. En effet l'inexistence totale d'études sur ce livre est pour nous une preuve suffisante du peu d'intérêt qu'il suscite. Nous avons évoqué deux courts travaux sur son auteur, l'un est une rapide biographie et l'autre une petite étude sur le manuel pédagogique de Bordelon. Néanmoins, on trouve trace aujourd'hui de *Monsieur Oufle* dans les ouvrages généraux sur la littérature française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il est régulièrement évoqué dans les chapitres consacrés aux romans ou aux ouvrages ésotériques. S'il n'est plus considéré comme un livre à succès, son appareil de notes et le travail de compilation de Bordelon lui ont permis de ne pas complètement disparaître du paysage littéraire moderne. La version anglaise a eu plus de chance que l'originale, ayant été réimprimée en 2009<sup>616</sup> et 2010<sup>617</sup>. Il est bien dommage qu'un tel roman, même s'il est plutôt fastidieux à lire et pas très imaginatif, n'est pas été sujet d'un travail de recherche. Il est bien dommage aussi qu'un auteur aussi prolifique que Bordelon n'est pas assez de stature aux yeux des littéraires et des historiens actuels pour qu'on lui consacre une réelle étude, sur lui ou sur son travail. Car si aujourd'hui nous ne retenons du Siècle des Lumières seulement les grands noms tels Diderot, Voltaire ou Rousseau, il est essentiel de rappeler que ce sont de petits écrivains comme notre abbé qui étaient lus. Il représente, lui et les autres « *autores minores* » de son temps, les réels auteurs à succès du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>616</sup> L. BORDELON, *A history of the ridiculous extravagancies of Monsieur Oufle (...)*, Farmington Hills : Cengage Gale, 2009.

<sup>617</sup> L. BORDELON, *Id.*, Charleston : BiblioBazaar, 2010.

# Sources

## L'ŒUVRE DE L'ABBE LAURENT BORDELON

- *En français*

*L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle, causées par la lecture des livres qui traitent de la magie (...)*, Paris : Nicolas Gosselin et Charles le Clerc, 1710, 2 vol., in-12.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 342823.

*Id.*, Amsterdam : Estienne Roger, Pierre Humbert, Pierre de Coup et les Frères Chatelains, 1710, 2 vol., in- 12.

→ Tome 1 conservé à Paris, BnF, Y2-42336.

→ Tome 2 conservé à Munich, bibliothèque de l'état de Bavière et disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=PZE5AAAaAAJ> > (consulté en septembre 2013).

*Id.*, Paris : Pierre Prault, 1712, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Bourges, BM des Quatre Piliers, By 1240 1.

*Id.*, Paris : Prault père, 1753 ; rééd. Duchesne, 1754, 5 vol., in-12.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, B 495976.

*Id.*, Paris : Nicolas Bonaventure Duchesne, 1754, 5 vol., in-12.

→ Conservés à Paris, BnF, Y2-18835 à 18839.

→ Conservés à Amiens, BM Louis Aragon, Lesc 2315 A.

« L'histoire de Monsieur Oufle suivie de la Description du Sabbat », *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*, t.36, Amsterdam et Paris : [Charles-Georges-Thomas Garnier], 1789, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Paris, BnF, Y2-9298.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ G 221/36.

*L'histoire de M. Oufle, par l'abbé Bordelon ; suivi de la description du Sabbat*, Paris : Gay & Gide, 1793, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Paris, Bibliothèque de l'Institut de France, 8° N.S. 17348.

- *Traductions*

*A history of ridiculous extravagancies of Monsieur Oufle (...)*, Londres : J. Morphew, 1711, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à l'Université d'Oxford.

→ Disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=nlIJAAAQAQAJ> > (consulté en octobre 2013).

*Historie, Oder Wunderliche Erzählung der seltsamen Einbildungen, welche Monsieur Oufle auß Lesung solcher Bücher bekommen (...)*, Dantzig : Kretschmer, 1712, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Munich, bibliothèque de l'état de Bavière.

→ Disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=usc5AAAacAAJ> > (consulté en octobre 2013).

*La istoria delle immaginazioni stravaganti del signor Oufle (...)*, Venise : Giambattista Novelli, 1757, 2 vol., in-8° ; rééd Venise : Giovanni Maria Bassaglia, 1785, 2 vol., in- ?.

→ Conservés à la Florence, bibliothèque nationale centrale (édition de 1757).

→ Tome 1 (1757) disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=Jt19bpAPGVMC> > (consulté en octobre 2013).

→ Tome 2 (1757) disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=icjBpUXli4C> > (consulté en octobre 2013).

→ Tome 2 (1785) disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=9CQimwEACAAJ&dq> > (consulté en octobre 2013).

*Historia das imaginações extravagantes de Monsieur Oufle causadas pela leitura dos livros que trataõ da magica (...)*, Lisbonne : Rolland, 1814, 1 vol., in-8°.

→ Disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=ytY9HQAACAAJ&hl> > (consulté en novembre 2013).

## SOURCES IMPRIMEES

- *Magie, superstitions, ésotérisme*

AGRIPPA DE NETTESHEIM Henri-Corneille, *De occulta philosophia (...)*, Cologne : [s.n.], 1533, 1 vol., in-fol.

→ Conservé à Paris, BnF, Z-621.

—————, A. LEVASSEUR (trad.), *La philosophie occulte (...)*, La Haye : Rutger Christoffel Alberts, 1727, 2 vol., in-8°.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés 304043.

AUBIN Nicolas, *Histoire des diables de Loudun (...)*, Amsterdam : Abraham Wolfgang, 1693, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342917.

BAYLE Pierre, *Pensées diverses, écrites à un docteur de Sorbonne, à l'occasion de la comète (...)*, Rotterdam : Reinier Leers, 1699, 2 vol., in-12.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 348417.

—————, « Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne (...) », *Œuvres diverses (...)*, t.3, La Haye : Husson, Johnson, Gosse, Swart, Scheurleer, Van Duren, Alberts, Le Vier et Boucquet, 1727 ; rééd. présentée par BOST Joyce et Hubert, Paris : Flammarion, 2007.

—————, *Réponses aux questions d'un provincial*, Rotterdam : Reinier Leers, 1704[-1707], 5 vol., in-12.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 330990.

BEKKER Balthasar, *De Betoverde Weereld*, Amsterdam : V. Van den Dalen, 1691, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Paris, BnF, D2-954.

—————, *Le monde enchanté*, Amsterdam : Pierre Rotterdam, 1694, 4 vol., in-12.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 803593.

BODIN Jean, *De la Démonomanie des sorciers*, Paris : Jacques du Puis, 1580, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 341531.

DAUGIS Antoine-Louis, *Traité sur la magie, les sortilèges, les possessions (...)*, Paris : Pierre Prault, 1732, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 382423.

DELANCRE Pierre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons (...)*, Paris : Nicolas Buon ou Jean Berjon, 1612, 1 vol., in-4° ; nouv. éd. rev. et augm., 1613.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ R 307/1 (édition de Buon, 1612) et 341534 (édition de Berjon, 1612).

→ Conservé à Montpellier, BM, 44963RES (édition de 1613).

—————, *L'incrédulité et mécréance du sortilège pleinement convaincu (...)*, Paris : Nicolas Buon, 1622, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés 341548.

DELRIO Martin-Antoine, *Disquisitionum magicarum (...)*, Louvain : Gérard Rive, 1599, 1 vol., in-4° ; rééd. Cologne : Hermann Demen, 1679, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Paris, BnF, 4-S-349 (édition de 1599).

→ Conservé à Lyon, BM de la Pat Dieu, 344094 (édition de 1679).

ERASTE Thomas, *Repetitio disputationis de lamiis seu strigibus (...)*, Bâle : P. Pernam, 1578, 1 vol., in-8° ; rééd. Amberg : Michael Forster, 1606, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Paris, BnF, R-35209 (édition de 1578).

→ Conservé à Paris, Museum d'Histoire Naturelle, bibliothèque centrale, FHNV (édition de 1606).

—————, WIER Jean (trad.), *Histoires, disputes et discours (...) Deux dialogues de Thomas Erastus, professeur en médecine à Heidelberg, touchant le pouvoir des sorcières & de la punition qu'elles méritent*, [Genève] : Jacques Chouet, 1579, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Res 424398.

FIARD Jean-Baptiste (abbé), *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres du dix-huitième siècle, fait démontré par des faits*, Paris : Grégoire et Thouvenin, 1803, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Paris, BnF, Z-27896.

FILESAC Jean, *De idolatra magica*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1609, 1 vol., in-8° ; rééd. Francfort : Jacob Gottfried Seyler, 1670, 1 vol., in-8°.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 808942 (édition de 1609) et 342822 (édition de 1670).

GAFFAREL Jacques, *Curiositez inouies sur la culture talismanique des Persans (...)*, [s.l.] : [s.n.], 1650, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342897.

—————, *Curiositez inouyes, hoc est curiositates inauditae de figuris Persarum talismannicis (...)*, Hambourg : Gottfried Schultze, 1678, 2 vol., in-12.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 342818.

GRILLAND Paul, *De sortilegiis (...)*, Francfort : [Martin Lechler], 1593, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342890.

LE BRUN Pierre, *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette (...)*, Paris : Jean Boudot, 1693, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 342899.

—————, *Histoire critique des pratiques superstitieuses (...)*, Rouen et Paris : Jean de Nully (t. 1), Rouen : Guillaume Behourt (t. 2), 1702, 2 vol., in-12.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 323137.

LESAGE Alain-René, *Le Diable boiteux*, Lyon : Antoine Briasson, 1707, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés B 487959.

*Le solide trésor des merveilleux secrets de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert (...)*, Genève : aux dépens de la Compagnie, 1704, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Munich, bibliothèque de l'état de Bavière.

→ Disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=fL85AAAACAAJ&hl> > (consulté en février 2014).

LONGINUS Caesar (éd.), *Trinum magicum sive secretorum magicorum (...)*, Francfort : Jacob Gottfried Seyler, 1673, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Paris, BnF, R-52817.

MALEBRANCHE (DE) Nicolas, *De la recherche de la vérité (...)*, Paris : André Pralard, 1674, 2 vol., in-12.

→ Conservés à Paris, BnF, 8-S-1027 et 1028.

MONTFAUCON DE VILLARS Nicolas-Pierre-Henri, *Le comte de Gabalis ou entretiens sur les sciences secrètes*, Paris : Claude Barbin, 1670, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 811050.

NAUDÉ Gabriel, *Apologie des grands hommes (...)*, Paris : François Eschart, 1669, 1 vol., in-8° ; rééd. La Haye : Adrian Ulac, 1679, 1 vol., in-8°.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ R 303/11 (édition de 1669) et 342827 (édition de 1679).

SCHOOK Martin, *Fabula hamelensis sive disquisitio historica (...)*, Groningue : Franciscus Bronchorstius, 1659, 1 vol., in-8° ; rééd. anast. 1662.

→ Exemplaire conservé à la BN d'Autriche, disponible sur < <http://books.google.fr/books?id=bsRRAAAACAAJ&dq> > (édition de 1659) (consulté en février 2014).

→ Conservé à Paris, BnF, FB-11935 (édition de 1662).

THIERS Jean-Baptiste, *Traité des superstitions (...)*, Paris : Antoine Dezallier, 1679, 1 vol., in-12 ; rééd. Paris : Antoine Dezallier (t. 1 et 2) et Jean de Nully (t. 3 et 4), 1697-1704, 4 vol., in-4°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 330275 (édition de 1679) et 330276 (édition de 1697-1704).

—————, *Id.*, Paris : la Compagnie des libraires, 1741, 4 vol., in-12 ; rééd. présentée par GOULEMOT Jean-Marie, Paris : Le Sycomore, 1984. Coll. « La boîte de Pandore ».

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 330391.

WIER Jean, *De praestigiis daemonum et incantationibus et venificiis (...)*, Bâle : Johann Oporin, 1563, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Lyon, Bibliothèque Diderot, 43167.

—————, *De lamiis liber*, Bâle : successeurs de Johann Oporin, 1577, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Paris, BnF, R-8772.

—————, *Opera omnia (...)*, Amsterdam : Pierre van den Berge, 1660, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Paris, BnF, R-8775.

### • *Sciences humaines et sciences dures*

ACOSTA José, *Historia natural y moral de las Indias (...)*, Séville : J. de Leon, 1590, 1 vol., in-4°.

→ Exemplaire conservé à Paris, BnF, 4-P-337.

BOUCHEL Laurent, *La justice criminelle en France (...)*, Paris : Jean Petit-Pas, 1621, 1 vol., in-4° ; rééd. anast. 1622.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 339476 (édition de 1621) et 339477 (édition de 1622).

CARDAN Jérôme, *De rerum varietate (...)*, Bâle : Heinrich Petri, 1557, 1 vol., in-fol et in-8°.

→ Conservés à Paris, BnF, R-782 (format in-fol) et R-30586 (format in-8°).

—————, SPON Charles (éd.), *Hieronymi Cardani Opera (...)*, Lyon : Jean-Antoine Huguetan et Marc-Antoine Ravaud, 1663, 10 vol., in-fol.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 22574.

CEDRENE George, FABROT Charles Annibal (éd.), *Chronique*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1647, 2 vol., in-fol. Coll. « De Byzantinæ historiæ scriptoribus » n°4 et 5.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 29493.

CHEVANES (DE) Jacques, *L'incrédulité sçavante (...)*, Lyon : Jean Molin, 1671, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés 341550.

COUSIN Louis (éd.), *Histoire romaine, écrite par Xiphilin, par Zonare et par Zosime (...)*, Paris : veuve Damien Foucault, boutique de Pierre Rocolet, 1678, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 157894.

DELLA VALLE Pietro, CARNEAU Etienne (trad.), LECOMTE François-Célestin (trad.), *Les fameux voyages de Pietro Della Valle*, Paris : Gervais Clouzier, 1661-1665, 4 vol., in-4°.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ G 142/5 à SJ G 142/8.

GEORGEVITZ Barthélémy, *De Turcarum ritu et caeremoniis (...)*, Anvers : [s.n.], 1544, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Paris, BnF, RES P-M-61.

-----, *De Turcarum moribus epitome*, Lyon : Jean I de Tournes, 1553, in-12 ; rééd. Genève : Jean de Tournes, 1629, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Paris, BnF, J-11878 (édition de 1553).

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 800136 (édition de 1629).

FERNEL Jean, *De abditis rerum causis*, Leyde : François Hack, 1644, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Amiens, BM Louis Aragon, M 2876/1.

GÓIS (DE) Damião, *Fides, religio & mores Aethiopum (...)*, Paris : Chrétien Wechel, 1541, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ IG 403/601.

LABBE Philippe, *De Byzantinæ historiæ scriptoribus, sub felicissimis Ludovici XIV (...)*, Paris : Typographia Regia, 1648, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Paris, BnF, J-1906.

MAGNUS Olaus, *Historia de gentibus spetentrionalibus (...)*, Rome : Joannem Mariam Viotti, 1555, 1 vol., in-fol.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ R 061/1.

-----, *Histoire des pays septentrionaux (...)*, Anvers : Charles Plantin, 1561, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Paris, BnF, RES-M-819.

MONSTRELET (DE) Enguerrand, SAUVAGE Denis (éd.), *Chronique*, Paris : Guillaume Chaudière, 1572, 3 vol., in-fol. ; rééd. Paris : Jean Orry, 1614, 3 vol., in-fol.

→ Conservés à Paris, BnF, FOL-LA14-5 (édition de 1572) et FOL-H-1683 (édition de 1614).

NICETAS CHONIAE, WOLF Jérôme (trad.), *Histoire*, Bâle : Johann Oporin, 1557, 1 vol., in-fol ; rééd. FABROT Charles Annibal (éd.), Paris : Typographia Regia, 1647. Coll. « De Byzantinæ historiæ scriptoribus » n°6.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 24003 (édition de 1557) et 29545 (édition de 1647).

PASQUIER Étienne, *Les Recherches de la France*, Paris : Laurent Sonnius, 1617, 1 vol., in-4° ; rééd. Paris : Guillaume de Luyne, 1665, 1 vol., in-fol.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, A 508047 (édition de 1617) et SJ IF 143/172 (édition de 1665).

PHOTIOS, SCHOTT André (trad.), *Photii Bibliotheca, sive lectorum a Photio librorum recensio, censura atque excerpta*, Augsbourg : Christoph Mang, 1606, 1 vol., in-fol. ; rééd. *Photii myriobiblon sive Bibliotheca librorum (...)*, Rouen : Jean et David Berthelin, 1653, 1 vol., in-fol.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 108433 (édition de 1606) et 24484 (édition de 1653).

PLINE L'ANCIEN, *Naturalis historia*, Venise : Johannes de Spira, 1469, 2 vol., in-2° ; rééd. HARDOUIN Jean (éd.), Paris : François Muguet, 1685, 5 vol., in-4°.

→ Conservés à Paris, BnF, VELINS-493 et 494 (édition de 1469) et microfilm NUMM-57844, 57845 et NUMM-58131 à 58133 (édition de 1685).

POLO Marco, F. G. L. (éd.), *La description des provinces et des villes plus fameuses de l'Inde orientale (...)*, Paris : Etienne Groulleau, 1556, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Paris, BnF, 4-O2K-7.

—————, MULLER André (éd.), *Marci Pauli Veneti, historici fidelissimi juxta ac praestantissimi (...)*, Cologne : Georges Schulz, 1671, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 327190.

SANCHEZ DE AREVALO Rodrigo, *Compendiosa Hispanica historia (...)*, Rome : Ulrich Han, 1470, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Paris, BnF, 4-H-2178.

SCHOTT André (éd.), *Hispaniae illustratae (...) Scriptores vari (...)*, Francfort : Claude de Marne et Jean Aubry, 1603, 4 vol., in-2°.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 24200.

WURSTEISEN Christian, *Germane historici illustres (...)*, Francfort : André Wechel, 1585, 2 vol., in-fol ; rééd. Francfort : Jacob Gottfried Seyler, 1670, 1 vol., in-2°.

→ Conservés à Paris, Bibliothèque Mazarine, 2°6060 (édition de 1585).

→ Conservé à Metz, BM, D 803 (édition de 1670).

ZONARE Jean, WOLF Jérôme (trad.), *Annales*, Bâle : Johann Oporin, 1557, 1 vol., in-fol. ; rééd. DU CANGE Charles (éd.), Paris : Typographia Regia, 1686-1687, 2 vol., in-fol. « De Byzantinæ historiæ scriptoribus » n°31 et 32.

→ Conservé à Paris, BnF, J-766 (édition de 1557).

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ IG 265/301 et 302 (édition de 1686-1687).

—————, MILLET DE SAINT-AMOUR Jean (trad.), *Chroniques ou Annales (...)*, Lyon : Bonhomme & Molin, 1560, 1 vol., in-fol.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 23996.

- **Littérature, philosophie**

AGRIPPA DE NETTESHEIM Henri-Corneille, MAYERNE-TURQUET (DE) Louis (trad.), *De l'incertitude, vanité et abus des sciences (...)*, [Paris] : Jean Durand, 1582, in-8° ; rééd. [s.l.] : [s.n.], 1630, 1 vol., in-12.

→ Conservé à Paris, BnF, Z-19077 (édition de 1582).

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 800088 (édition de 1630).

BREBEUF (DE) George, *Lucain travesti (...)*, Paris et Rouen : Antoine de Sommaville, 1656, 1 vol., in-12 ; rééd. Paris : Jean Cochart, 1682, 1 vol., in-12 ; rééd. Paris : veuve Jean Cochart, 1702, 1 vol., in-12.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 318624 (édition de 1656), 344264 (édition de 1682) et 317579 (édition de 1702).

CAMERARIUS Philipp, *Operae horarum subcisivarum sive Meditationes Historicae (...)*, Francfort : Wolfgang Hofman, 1658, 3 vol., in-4°.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 304375.

—————, ROSSET (DE) François (trad.), *Les méditations historiques (...) mis en françois par F. D. R.*, Paris : Joseph Cottureau, 1610, 1 vol., in-8°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, SJ ID 105/118.

—————, GOULART SENLISIEN Simon, *Les Méditations historiques (...) tournez de latin en françois par S. G. S.*, Lyon : veuve Antoine de Harsy, 1610, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, A 497984.

COUSIN DE NOZEROY Gilbert, *Gilberti Cognati Nozerini opera (...)*, Bâle : Heinrich Petri, 1562, 1 vol., in-fol.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, 107752.

DESCARTES René, *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences (...)*, Leyde : Jean Maire, 1637, 1 vol., in-4°.

→ Conservé à Lyon, BM de la Part Dieu, Rés 395315.

*Dictionnaire universel françois et latin (...)*, Trévoux : Etienne Ganeau, 1704, 3 vol., in-fol.

→ Conservés à Lyon, BM de la Part Dieu, 23378.

LA BRUYÈRE (DE) Jean, *Les Caractères*, Paris : Étienne Michallet, 1691 [6<sup>ème</sup> éd.], 1 vol., in-12 ; rééd. Paris : É. Michallet, 1692 [7<sup>ème</sup> éd.], 1 vol., in-12.  
→ Conservés à Paris, BnF, R-52303 (édition de 1691) et R-18791 (édition de 1692).

LE BOUYER DE FONTENELLE Bernard, *Nouveaux dialogues des morts*, Paris : Claude Blageart, 1683, 1 vol., in-12.  
→ Conservé à Paris, BnF, ZZ-3522.

—————, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, Paris : Veuve de Claude Blageart, 1686, 1 vol., in-12.  
→ Conservé à Paris, BnF, RES-R-2778.

MELANCHTHON Philippe, *Operum omnium (...)*, Wittenberg : Zacharias Schürer, 1601, 4 vol., in-fol.  
→ Conservés à Paris, BnF, D2-12.

—————, *Epistolarum liber, primum editus (...)*, Leyde : Bonaventure et Abraham Elzevier, 1647, 1 vol., in-8<sup>o</sup>.  
→ Conservé à Paris, BnF, Z-13909.

- ***Monde du livre et périodiques***

DONNEAU DE VISÉ Jean, *Mercure galant, dédié à Monseigneur le Dauphin, décembre 1709*, Paris : Michel Brunet, 1709, 1 vol., in-12.  
→ Conservé à Paris, BnF, 8-Lc2-33.

GAY F., GIDE Théophile-Étienne, *Catalogue des livres qui se trouvent au magasin de Gay & Gide, libraires (...)*, [Paris : Gay & Gide], [entre 1794 et 1797], in-4<sup>o</sup>, 4 p.  
→ Conservé à Paris, BnF, 4- Z LE SENNE-2825 (64).

GOSSELIN Nicolas, *Catalogue des livres imprimez, et qui se vendent à Paris, chez Nicolas Gosselin (...)*, Paris : Nicolas Gosselin, 1704, in-12, 24 p.  
→ Conservé à Paris, BnF, Q-8971.



# Bibliographie

## OUTILS

ADAMS Herbert M. (dir.), *Catalogue of books printed on the continent of Europe 1501-1600 in Cambridge Libraries, t. 1 : A-M*, Cambridge : University Press, 1967.

ARBOUR Roméo, *L'ère baroque en France, répertoire chronologique des éditions de textes littéraires, 1585-1643*, Genève : librairie Droz, 1977, 5 vol.

BAUDRIER Henri-Louis (dir.), *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle, t. 6*, Paris : F. de Nobele, 1964, 6<sup>ème</sup> série.

BARBIER Frédéric, *Bibliographie de l'Histoire de France*, Paris : Masson, 1987.

BÉNÉZIT Emmanuel, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs* ; nouv. éd. rev. et augm. BUSSE Jacques (dir.), Paris : Gründ, 1999, 14 vol.

BUCHWALD Wolfgang (dir.), HOHLWEG Armin (dir.), PRINZ Otto (dir.), BERGER Jean-Denis (trad.), BILLEN Jacques (trad.), *Dictionnaire des auteurs grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen Âge*, [Paris] : Brepols, 1991. Coll. « Petits dictionnaires bleus ».

CHAUDON Louis-Mayeul (dir.), *Nouveau dictionnaire historique portatif (...)*, Avignon : Société de gens de lettres, 1766, 4 vol., in-8°.

CIORANESCO Alexandre, SAULNIER Verdun-Louis (collab.), *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Paris : librairie C. Klincksieck, 1959.

COLLIN DE PLANCY Jacques, *Dictionnaire infernal (...)*, Paris : Henri Plon, 1863 [6<sup>ème</sup> éd.]. 1 vol., in-8°.

—————, MIGNE Jacques-Paul (éd.), *Dictionnaire des sciences occultes (...)*, Paris : Jacques-Paul Migne, aux ateliers du Petit-Montrouge, 1848. 2 vol. Coll. « Encyclopédie théologique », n°48 et 49.

CONLON Pierre M., *Prélude au siècle des Lumières en France : répertoire chronologique de 1680 à 1715*, Genève : librairie Droz, 1971-1972.

DE BEAUMARCHAIS Jean-Pierre (dir.), COUTY Daniel (dir.), REY Alain (dir.), *Dictionnaire des littératures de langue française, t. 1 : A-F*, Paris : Bordas, 1984.

DE CHESNEL Adolphe, *Dictionnaire des superstitions, erreurs, préjugés et traditions populaires (...)*, Paris : Jacques-Paul Migne, aux ateliers du Petit-Montrouge, 1856. Coll. « Encyclopédie théologique », 3<sup>ème</sup> série, n°20.

DIDEROT Denis, D'ALEMBERT Jean le Rond, *L'encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 2, Paris : Briasson, David, Lebreton, Durand, 1751 ; rééd. New York : Readex Compact Ed., 1969, vol. 1.

—————, *Id.*, t. 8, Neuchâtel : Samuel Faulche et Compagnie, 1765 ; rééd. New York : Readex Compact Ed., 1969, vol. 2.

—————, *Id.*, t. 15, Neuchâtel : Samuel Faulche et Compagnie, 1765 ; rééd. New York : Readex Compact Ed., 1969, vol. 3.

FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes (...)*, La Haye et Rotterdam : Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol., in-12.

GRENTE George (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises : le XVII<sup>e</sup> siècle*, [Paris] : Fayard, 1954 ; nouv. éd. rev. et augm., DANDREY Patrick (dir.), 1996.

MELLOT Jean-Dominique, QUEVAL Elisabeth, *Répertoire d'imprimeurs / libraires (vers 1500 - vers 1810)*, Paris : Bibliothèque nationale de France, [1997] ; nouv. éd. rev. et augm., MONAQUE Antoine (collab.), 2004.

MERLAND Marie-Anne, PARGUEZ Guy (collab.), *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII<sup>e</sup> siècle, t. 18 : Lyon deuxième partie B-Cardon*, Baden-Baden & Bouxwiller : Editions Valentin Koerner, 1993. Coll. « Bibliotheca Bibliographica Aureliana » vol. 136.

MICHAUD Louis-Gabriel (dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne (...)*, Paris : Desplaces, 1843-18?? ; nouv. éd. rev. et augm. 23 vol.

MORERI Louis, *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane (...)*, Paris : chez les libraires associés, 1759, 10 vol., in-fol ; nouv. éd. rev. et augm., DROUET Étienne-François (éd.), GOUJET Claude-Pierre.

PAISEY David (dir.), *Catalogue of books printed in the german-speaking countries and of german books printed in other countries from 1601 to 1700 now in The British Library, t. 1 : A-E*, London : The British Library Board, 1994.

QUÉRARD Joseph-Marie, *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique (...)*, Paris : Firmin Didot, père et fils, 1827-1864, 12 vol.

RHODES Denis E. (dir.), *Catalogue of seventeenth century italian books in The British Library, t. 2 : M-Z*, London : The British Library Board, 1986.

SERVICE DES TRAVAUX HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI<sup>e</sup> siècle, t. 4 : 1531-1535*, Abbeville : imprimerie F. Paillart, 1992.

SGARD Jean (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Paris : Universitas, 1991.

TCHERZINE Avenir, *Bibliographie d'éditions originales et rares d'auteurs français des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, t. 9 : Montreux-Ronsard*, Paris : Marcel Plée, 1933.

WILLIAMSON George C. (dir.), *Bryan's dictionary of painters and engravers, new edition revised and enlarged*, London : George Bell & Sons, 1903.

## OUVRAGES GENERAUX

ADAM Antoine, *Histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle, t. 5 : la fin de l'école classique (1680-1715)*, Paris : Éditions Mondiales, 1968.

AUDIN Maurice, *Histoire de l'imprimerie : radioscopie d'une ère de Gutenberg à l'informatique*, Paris : éditions A & J Picard, 1972.

BELAVAL Yvon, *Histoire de la philosophie, t.2 : de la Renaissance à la révolution kantienne*, Paris : Gallimard, 1973. Coll. « Encyclopédie de la Pléiade » n°36.

BÉRALDI Henri, PORTALIS Roger (baron), *Les graveurs du dix-huitième siècle*, Paris : Damascène Morgand et Charles Fatout, 1880 à 1882, 3 vol. ; rééd. anast. Paris : L'échelle de Jacob, 2001.

CEILLIER Rémy, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques (...)*, Paris : veuve Denis-Antoine Pierres, 1729-1782, 25 vol., in-4°.

CHARTIER Roger (dir.), MARTIN Henri-Jean (dir.), VIVET Jean-Pierre (collab.), *Histoire de l'édition française, t. 1 : le livre conquérant, du Moyen-Âge au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, [Paris] : Promodis, 1982.

—————, *Id., t. 2 : le livre triomphant (1660-1830)*, [Paris] : Promodis, 1984.

CRESCENZO Richard, *Histoire de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Honoré Champion, 2001.

FERRIER-CAVERIVIÈRE Nicole (dir.), *Thèmes et genres littéraires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mélanges en l'honneur de Jacques Truchet*, Paris : PUF, 1992.

GUILLOU André, *La civilisation byzantine*, Paris : Arthaud, 1974. Coll. « Les grandes civilisations ».

PRIGENT Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire*, Paris : PUF, 2006.

RUFFAT Andrée, *La superstition à travers les âges*, Paris : Payot, 1977. Coll. « Petite Bibliothèque Payot » n°297.

ROHOU Jean, *Histoire de la littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000.

SOUTET Olivier, *La littérature française de la Renaissance*, Paris : PUF, 1994 [3<sup>ème</sup> édition]. Coll. « Que sais-je ? ».

## OUVRAGES SPECIALISES

AUZEPY Marie-France (dir.), GRELOIS Jean-Pierre (dir.), *Byzance retrouvée : érudits et voyageurs français (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2001.

BABELON Jean, « Cervantès, notice sur sa vie et son œuvre, exposition organisée avec le concours de l'Union Nationale des Intellectuels », *Bibliothèque nationale, Galerie Mazarine*, Paris : Maison Charavay, 1947.

BILA Constantin, *La croyance à la magie au XVIII<sup>e</sup> siècle en France dans les contes, romans et traités*, Paris : J. Gamber, 1925.

CARTAULT Augustin, *À propos du Corpus Tibullianum : un siècle de philologie latine classique*, Paris : Félix Alcan, 1906. Coll. « Bibliographie de la Faculté des Lettres, Université de Paris », n°23.

DAGEN Jean (dir.), ROGER Philippe (dir.), *Un siècle de deux cents ans ? Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : continuités et discontinuités*, Paris : éditions Desjonquères, 2004. Coll. « L'esprit des lettres ».

DELAGRAVE Charles (éd.), MULLER Eugène (dir.), « Imitations littéraires », *Musée des familles*, 67, n°1, 1900. p. 26-27.

DE LA HARPE Jacqueline, « L'abbé Laurent Bordelon et la lutte contre la superstition en France entre 1680 et 1730 », *University of California publications in modern philology*, XXVI, n°2, Berkeley : University of California Press, 1942. p 123 à 224.

DESSERT Daniel, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris : Fayard, 1984.

DUHEM Pierre, *Étude sur Léonard de Vinci : ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, Paris : Hermann, 1906-1913.

GIRAUD Jean, « Laurent Bordelon, précepteur », *Paedagogia historica*, X, n°2, Gent : Blandijnberg, 1970. p. 205 à 224.

GONÇALVES RODRIGUES Antonio, *A Novelística estrangeira em versão portuguesa no período pré-romântico*, Coimbra : Biblioteca da Universidade, 1951.

LE BRUN François, *Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime*, [Paris] : éditions du Seuil, 2001. Coll. « Points Histoire ».

MILNER Max, « Le discours de la magie chez les gens d'Église (XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Magie et littérature*, Paris : Albin Michel, 1989. Coll. « Cahiers de l'Hermétisme ». p 83 à 91.

MUCHEMBLED Robert, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Flammarion, 1978. Coll. « L'Histoire vivante ».

—————, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Armand Colin, 2013 [3<sup>ème</sup> éd.]. Coll. « Coursus – Histoire ».

SAUVY Anne, *Livres saisis à Paris entre 1678 et 1701, d'après une étude préliminaire de Motoko Ninomiya*, La Haye : Martinus Nijhoff, 1972. Coll. « Archives internationales d'histoire des idées » n°50.



## *Ressources numériques*

### **BASE DE DONNEES DATA BNF** (< DATA.BNF.FR >)

- *Professionnels du livre*

Giovanni BASSAGLIA : < [http://data.bnf.fr/13196312/giovanni\\_maria\\_bassaglia/](http://data.bnf.fr/13196312/giovanni_maria_bassaglia/) > (consulté en janvier 2014).

François BELIN : < [http://data.bnf.fr/12238860/francois\\_belin/](http://data.bnf.fr/12238860/francois_belin/) > (consulté en décembre 2013).

Nicolas DELAUNAY : < [http://data.bnf.fr/12345753/nicolas\\_de\\_launay/](http://data.bnf.fr/12345753/nicolas_de_launay/) > (consulté en décembre 2013).

Nicolas-Bonaventure DUCHESNE : < [http://data.bnf.fr/12258659/nicolasbonaventur\\_e\\_duchesne/](http://data.bnf.fr/12258659/nicolasbonaventur_e_duchesne/) > (consulté en décembre 2013).

F. GAY : < [http://data.bnf.fr/12258665/f\\_\\_gay/](http://data.bnf.fr/12258665/f__gay/) > (consulté en décembre 2013).

Théophile-Etienne GIDE : < [http://data.bnf.fr/12239164/theophile-etienne\\_gide/](http://data.bnf.fr/12239164/theophile-etienne_gide/) > (consulté en décembre 2013).

Nicolas GOSSELIN : < [http://data.bnf.fr/12393293/nicolas\\_gosselin/](http://data.bnf.fr/12393293/nicolas_gosselin/) > (consulté en décembre 2013).

Charles LE CLERC : < [http://data.bnf.fr/13539122/charles\\_le\\_clerc/](http://data.bnf.fr/13539122/charles_le_clerc/) > (consulté en décembre 2013).

Pierre-Augustin LEMERCIER : < [http://data.bnf.fr/12335780/pierre-augustin\\_le\\_mercier/](http://data.bnf.fr/12335780/pierre-augustin_le_mercier/) > (consulté en décembre 2013).

Clément-Pierre MARILLIER : < [http://data.bnf.fr/11914583/clement-pierre\\_marillier/](http://data.bnf.fr/11914583/clement-pierre_marillier/) > (consulté en décembre 2013)

John MORPHEW : < [http://data.bnf.fr/15328437/john\\_morphew/](http://data.bnf.fr/15328437/john_morphew/) > (consulté en janvier 2014).

Pierre PRAULT : < [http://data.bnf.fr/12257757/pierre\\_prault/](http://data.bnf.fr/12257757/pierre_prault/) > (consulté en janvier 2014).

- *Auteurs*

Barthélémy GEORGEVITZ : < [http://data.bnf.fr/12182090/georgius\\_hongarus](http://data.bnf.fr/12182090/georgius_hongarus) > (consulté en février 2014).

Claude JORDAN : < [http://data.bnf.fr/16541196/claude\\_jordan](http://data.bnf.fr/16541196/claude_jordan) > (consulté en février 2014).

- ***Œuvres***

DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX : < [http://data.bnf.fr/11957810/dictionnaire\\_de\\_trevo ux](http://data.bnf.fr/11957810/dictionnaire_de_trevo ux) > (consulté en février 2014).

### **NOTICES D'AUTORITES DE LA BNF** (< [CATALOGUE.BNF.FR](http://catalogue.bnf.fr) >)

Martin DE ARLES Y ANDOSILLA : < <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12234494 n> > (consulté mars 2014).

Charles G. T. GARNIER : < <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11997409m/> > (consulté en décembre 2013).

Nicolas RÉMY : < <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12232893x> > (consulté en mars 2014).

### **GOOGLE BOOKS** (< [BOOKS.GOOGLE.FR](http://books.google.fr) >)

Liste d'ouvrages publiés par Nicolas GOSSELIN :

< <https://www.google.fr/search?hl=fr&tbo=p&tbm=bks&q=inauthor:%22Nicolas+Gosselin%22&safe=vss> > (consulté en décembre 2013).

Liste d'ouvrages publiés par John MORPHEW :

< <https://www.google.fr/search?q=inauthor%3A%22John+MorpheW%22&btnG=Chercher+des+livres&tbm=bks&tbo=1&hl=fr&safe=vss> > (consulté en janvier 2014).

Liste d'ouvrages publiés par Giambattista NOVELLI :

< <https://www.google.fr/search?tbm=bks&hl=fr&q=kretschmer+1712&safe=vss#hl=fr&q=inauthor:%22Giambattista+Novelli%22&safe=vss&tbm=bks> > (consulté en janvier 2014).

### **BIBLIOTHEQUES VIRTUELLES HUMANISTES** (< [BVH.UNIV-TOURS.FR](http://bvH.univ-tours.fr) >)

**CALENDRIER ÉLECTRONIQUE DES SPECTACLES SOUS L'ANCIEN  
REGIME ET SOUS LA REVOLUTION (< CESAR.ORG.UK >)**

Notice biographique et bibliographique de Laurent BORDELON :

< [http://cesar.org.uk/cesar2/people/people.php?fct=edit&person\\_UOID=100128](http://cesar.org.uk/cesar2/people/people.php?fct=edit&person_UOID=100128) >  
(consulté en avril 2014).



## *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 – BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE DE L'ABBE LAURENT BORDELON .....</b>	<b>144</b>
<b>ANNEXE 2 – COMPOSITION DES DIFFERENTES EDITIONS .....</b>	<b>150</b>
<b>ANNEXE 3 – PREFACE DE L'EDITEUR DES EDITIONS ETRANGERES. .....</b>	<b>157</b>
<b>ANNEXE 4 – CORPUS DE NOTES .....</b>	<b>160</b>

## ANNEXE 1 – BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE DE L'ABBE LAURENT BORDELON

Pour établir cette bibliographie chronologique, nous nous sommes servis d'abord des catalogues de bibliothèques (BnF, BM de la Part Dieu) et des bases de données (CCFr, SUDOC, CESAR<sup>618</sup>...). Puis, pour compléter, nous avons utilisé la *Biographie universelle* de Michaud<sup>619</sup> et *La France littéraire* de Quérard<sup>620</sup>. Malheureusement certains ouvrages restent encore introuvables ou dont la publication reste difficilement identifiable.

### ANNEES 1680

*De l'Astrologie judiciaire, entretien curieux où l'on répond d'une manière aisée et agréable à tout ce qu'on peut dire en sa faveur et où l'on fait voir en même temps la superstitieuse vanité de sa pratique et la dangereuse fausseté de ses prédictions (...).*

**Publication :** Paris : L. Lucas, 1689.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 147 p.

**Localisation :** Paris, BnF, V- 21823.

### ANNEES 1690

*Remarques ou Réflexions critiques, morales et historiques, sur les plus belles pensées des auteurs anciens et modernes.*

**Publication :** Paris : Arnoul Seneuze, 1690.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 418 p.

**Réédition(s) :** Lyon : Jacques Lyons, 1693, 1 vol., in-12, 418 p. (Paris, BnF, Z-17794).

**Localisation :** Paris, BnF, Z-17793.

*Les Philosophes à l'encan, traduit de Lucien, avec des notes et un nouveau dialogue.*

**Publication :** Paris : Jean Musier, 1690.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 96 p.

**Localisation :** Paris, BnF, Z-18560.

*Les intrigues d'Arlequin.*

**Publication :** [s.l.] : [s.n.], 1691.

---

<sup>618</sup> Ce site recense des pièces de théâtres et le calendrier des représentations sous l'Ancien Régime ; notice de Laurent Bordelon : < [http://cesar.org.uk/cesar2/people/people.php?fct=edit&person\\_UOID=100128](http://cesar.org.uk/cesar2/people/people.php?fct=edit&person_UOID=100128) > (consulté en avril 2014).

<sup>619</sup> Louis-Gabriel MICHAUD, *Biographie universelle (...)*. Tome 5, p. 66-67.

<sup>620</sup> Joseph-Marie QUÉRARD, *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique (...)*, Paris : Firmin Didot, père et fils, 1827. Tome 1, p. 415.

**Description matérielle :** ??

**Localisation :** ??

*Arlequin comédien aux Champs Elisées, nouvelle historique, allégorique et comique.*

**Publication :** Paris : Arnoul Seneuze, 1691.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 204 p.

**Réédition(s) :** copies pirates à Amsterdam : Adrian Braackman, 1692, 1 vol., in-12, 130 p. (Paris, BnF, 8-YTH-1133) et à Bruxelles : P. Scoppen, 1692, 1 vol., in-12, 115 p. (Paris, BnF, 8-RF-5307) ; 2<sup>ème</sup> éd. revue et augmentée à Paris : Arnoul Seneuze, 1694, 1 vol., in-12, 231 p. (Paris, BnF, 8-RF-5308).

**Traduction(s) :** Arlequin in de Elizeesche Velden. Blyspel. Uit het fransch van monsieur \*\*\*, Rotterdam : Pieter de Vries, 1712, 1 vol., in-8°, 87 p. (Paris, BnF, 8-YTH-67202).

**Localisation :** Lyon, BM de la Part Dieu, 345676.

*Caractères naturels des hommes en cent dialogues.*

**Publication :** Paris : Arnoul Seneuze, 1692.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 368 p.

**Localisation :** Paris, BnF, Z-16720.

*Théâtre philosophique sur lequel on représente par des dialogues dans les Champs Elisées les philosophes anciens & modernes, et où l'on rapporte ensuite leurs opinions, leurs reparties, leurs sentences, & les plus remarquables actions de leur vie.*

**Publication :** Paris : Claude Barbin et Jean Musier, 1692.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 445 p.

**Localisation :** Paris, BnF, R-29602.

*La baguette de Vulcain, comédie.*

**Publication :** Rouen : Jacques Dumesnil et Bonaventure II Le Brun, 1693.

**Description matérielle :** 1 vol., in-18 ; ?? p.

**Réédition(s) :** Caen : Jean-Jacques Godes, 1695, 1 vol., in-12, 43 p.

**Localisation :** Paris, BnF, Z ROTHSCCHILD-4013.

*La Belle Éducation.*

**Publication :** Lyon et Paris : Urbain Coustelier, 1694.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 525 p.

**Localisation :** Lyon, BM de la Part Dieu, 340205.

*Diversitez curieuses pour servir de récréation à l'esprit.*

**Publication :** Paris : Urbain Coustelier, 1694-1699.

**Description matérielle :** 12 vol., in-12.

Vol. 1 à 3 : Diversités ; vol. 4 : Bigarrures ingénieuses ; vol. 5 : Livre à la mode ; vol. 6 : Malade en belle humeur ; vol. 7 et 8 : Lettres curieuses ; vol. 9 et 10 : L'Histoire critique des personnes les plus remarquables de tous les siècles ; vol. 11 et 12 : Lettres curieuses de M. B\*\*\*\*.

*Molière comédien aux Champs Elisées, nouvelle historique, allégorique et comique.*

**Publication :** Lyon : Antoine Briasson, 1694.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 143 p.

**Localisation :** Paris, BnF, YF- 7479.

*Arlequin Roland furieux.*

**Publication :** [s.l.] : [s.n.], 1694. On trouve cette pièce à la fin de l'édition d'*Arlequin, comédien aux Champs Élysées* dans la copie hollandaise d'Adrian Braackman, en 1697.

**Description matérielle :** ??

**Localisation :** ??

*La loterie de Scapin.*

**Publication :** [s.l.] : [s.n.], 1694. On trouve cette pièce à la fin de l'édition d'*Arlequin, comédien aux Champs Élysées* dans la copie hollandaise d'Adrian Braackman, en 1697.

**Description matérielle :** ??

**Localisation :** ??

*Nouvelles remarques ou Réflexions critiques, morales et historiques (...).*

**Publication :** Lyon : Antoine Briasson, 1695.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 486 p.

**Localisation :** Paris, BnF, Z- 17795.

*Pieux sentimens sur les attributs de Dieu, ou Exercices de la piété la plus parfaite (...)* *Seconde édition, revue, corrigée et augmentée.*

**Publication :** Paris : Urbain Coustelier, 1698.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 288 p.

**Rédition(s) :** 1ère édition ?

**Localisation :** Paris, BnF, D-48151.

## ANNEES 1700

*Les Caractères de l'Amitié.*

**Publication :** Paris : Jacques Le Febvre, 1702.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12.

**Localisation :** Lyon, BM de la Part Dieu, 340118.

*Cent questions et réponses sur différents sujets, pour le mois de février 1704.*

**Publication :** Paris : Urbain Coustelier, 1704.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 20 p.

**Localisation :** Paris, BnF, Z- 23323.

*La langue.*

**Publication :** Paris : Urbain Coustellier, 1705.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 403 p.

**Rédition(s) :** Paris : Urbain Coustellier, 1707, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, R-40718 et 40720) ; Paris : Charles Le Clerc, 1708, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, 8-S-2585 (1) et (2)).

**Localisation :** Paris, BnF, Z- 17339.

*Les Béquilles du diable boiteux.*

**Publication :** Paris : Charles Le Clerc, 1707.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 20 p.

**Localisation :** Paris, BnF, RES-Y2-2555.

*Les oreilles de l'asne d'or.*

**Publication :** Paris : Charles Le Clerc et Pierre-Augustin Lemercier (imp.), 1707.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 22 p.

**Localisation :** Paris, BnF, RES- Y2- 2678.

*Mital, ou Aventures incroyables et toute-fois et caetera (...) Suivi de Suite de Mital, ou aventures incroyables. Et toute-fois, & caetera. Contenant, La Clef, deux Lettres, plusieurs Scenes (...).*

**Publication :** Paris : Charles Le Clerc, 1708.

**Description matérielle :** 2 tomes en 1 vol., in-12 ; 438 p.

**Localisation :** Lyon, BM de la Part Dieu, SJ B 371/13.

*Le Voyage forcé de Becafort, hypocondriaque (...).*

**Publication :** Paris : Jean Musier, 1709.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 342 p.

**Localisation :** Lyon, BM de la Part Dieu, 811028.

## ANNEES 1710

*L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle causées par la lecture des livres qui traitent de la magie (...).*

**Publication :** Paris : Nicolas Gosselin et Charles Le Clerc, 1710.

**Description matérielle :** 2 vol., in-12.

**Réédition(s) :** copies pirates à Amsterdam : Estienne Roger, Pierre Humbert, Pierre de Coup et les Frères Chatelains, 1710, 2 vol., in- 12 (tome 1 : Paris, BnF, Y2-42336, tome 2 : < <http://books.google.fr/books?id=PZE5AAAACAAJ> >) ; Paris : Pierre Prault, 1712, 2 vol. ?, in-12 (tome 1 : BM Quatre Piliers Bourges, By 1240 1) ; Paris : Pierre Prault, et Nicolas Bonaventure Duchesne, 1753-1754, 5 vol., in-8° (Lyon, BM de la Part Dieu, B 495976) ; Amsterdam et Paris : [Charles-Georges-Thomas Garnier], 1789, 1 vol., in-8° (Paris, BnF, Y2-9298) ; Paris : Gay & Gide, Belin, 1793, 1 vol., in-8° (Paris, Bibliothèque de l'Institut de France, 8° N.S. 17348).

**Traduction(s) :** A history of ridiculous extravagancies of Monsieur Oufle (...), Londres : John Morpew, 1711, 1 vol., in-8° ; Historie, Oder Wunderliche Erzählung der seltsamen Einbildungen, welche Monsieur Oufle auß Lesung solcher Bücher bekommen (...), Dantzig : Kretschmer, 1712, 1 vol., in-8° (< <http://books.google.fr/books?id=usc5AAAACAAJ> >) ; Istoria delle immaginazioni stravaganti del signor Oufle (...), [s.l.] : Giambattista Novelli, 1757, 2 vol., in-8°.

**Localisation :** Lyon, BM de la Part Dieu, 342823.

*Misogyne ou la comédie sans femmes.*

**Publication :** Paris : Nicolas Le Clerc, 1710.

**Description matérielle :** ??

**Localisation : ??**

*Poisson comédien aux Champs-Élysées, nouvelle historique, allégorique et comique.*

**Publication :** Paris : Charles Le Clerc, 1710.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 201 p.

**Localisation :** Paris, BnF, YF- 12188.

*Gomgam, ou l'Homme prodigieux transporté dans l'air, sur la terre et sous les eaux. Livre véritablement nouveau. Titetufefnosy [Texte imprimé]*

**Publication :** Paris : Veuve Guillaume Saugrain, 1711.

**Description matérielle :** 2 vol., in-12.

**Réédition(s) :** Paris : Pierre Prault, 1712, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, Y2-39454 et 39455) ; Amsterdam : Etienne Roger, 1713, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, Y2-39456 et 39457).

**Localisation :** Paris, BnF, Y2-39452 et 39453.

*Les coudées franches.*

**Publication :** Paris : Pierre Prault, 1712.

**Description matérielle :** 2 tomes en 1 vol., in-12 ; 186 p. et 272 p.

**Réédition(s) :** Paris : Pierre Prault, 1713, 1 vol., in-12, augmentées d'une mandragore pour garantir de la pauvreté (Paris, BnF, 8- BL- 21949).

**Localisation :** Paris, BnF, Y2- 12345 et 12346.

*Entretiens sérieux et comiques des cheminées de Paris.*

**Publication :** Paris : Pierre Prault, 1712.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12.

**Localisation :** Paris, bibliothèque Mazarine, 8° 36078-5.

*Almanach terrestre, ou Prédications criti-comiques pour l'année suivante.*

**Publication :** Paris : Pierre Prault, 1713.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 123 p.

**Localisation :** Paris, BnF, Z- 12780.

*Le Supplément de "Tasse rouzi friou titave". Aux femmes, ou aux maris (...).*

**Publication :** Paris : Pierre Prault, 1713.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 338 p.

**Localisation :** Paris, BnF, Y2- 70792.

*Les Tours de Maître Gonin.*

**Publication :** Paris : Charles Le Clerc, 1713.

**Description matérielle :** 2 vol., in-12.

**Réédition(s) :** Paris et Anvers : F. Huysens, 1714, 2 vol., in-12 (Paris, BnF, Y2-71663 et 71664).

**Localisation :** Paris, BnF, Y2-12349 et 12350.

*La Coterie des anti-façonniers établie dans L. C. J. D. B. L. S. Première relation où l'on traite de l'établissement de cette coterie.*

**Publication :** Paris : Charles Le Clerc, 1716.

**Description matérielle :** 1 vol., in-12 ; 152 p.

**Réédition(s)** : Bruxelles : Nicolas Stehimbere, 1719, 1 vol., in-12 (Lyon, BM de la Part Dieu, B 509531).

**Localisation** : Paris, BnF, Z- 17186.

*Dialogues des vivans.*

**Publication** : Paris : Pierre Prault, 1717.

**Description matérielle** : 1 vol., in-12 ; 392 p.

**Localisation** : Paris, BnF, Z-16724.

## ANNEES 1720

*Nouveautés dédiées à gens de differens estats, depuis la charrüe jusqu'au sceptre.*

**Publication** : Paris : la Compagnie des libraires, 1724.

**Description matérielle** : 2 vol., in-12.

**Localisation** : Paris, BnF, Z- 20827 et 20828.

*Lettres familières instructives et amusantes, sur divers sujets, à un nouveau millionnaire.*

**Publication** : Paris : Guillaume (?) Cavelier, 1725.

**Description matérielle** : 2 tomes en 1 vol., in-12.

**Localisation** : Paris, BnF, Z- 15204.

*Monsieur de Mortentrouse.*

**Publication** : Paris ? : [s.n.], 1725 ?

**Description matérielle** : 1 vol., in-12 ou in-24.

**Localisation** : Paris, BnF, GD- 14388.

## LIVRES ATTRIBUES A L'ABBE LAURENT BORDELON

*Le livre sans nom.*

**Publication** : Paris : [s.n.], 1695.

**Description matérielle** : 1 vol., in-12.

**Localisation** : Paris, BnF, 8- BL- 32626.

*L'esprit de Guy Patin.*

**Publication** : Amsterdam : Henry Schelten, 1709.

**Description matérielle** : 1 vol., in-12 ; 380 p.

**Remarque(s)** : aussi attribué à Antoine Lancelot.

**Localisation** : Lyon, BM de la Part Dieu, Chomarat A 5498.

*Les aventures de \*\*\*, ou les effets surprenants de la sympathie.*

**Publication** : Paris : Pierre Prault et Pierre Huet, 1713.

**Description matérielle** : 5 vol., in-12.

**Remarque(s)** : aussi attribué à Marivaux ou au chevalier Louis de Mailly.

**Localisation** : Paris, BnF, 8- BL- 20424.

## ANNEXE 2 – COMPOSITION DES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

Nous présentons ici les différentes compositions de *L'histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle*, qui diffèrent suivant les éditions. Comme nous évoquons des chapitres et leur contenu dans notre étude, il nous a semblé qu'il serait plus facile au lecteur de se repérer grâce à cette annexe. Nous indiquons en italique la place des illustrations et leur sujet, ces dernières n'ayant pas de légende pour les éditions de 1710, 1712, 1753 et 1754.

### ÉDITIONS DE 1710 ET 1712 (T.1)

#### Volume 1

*Frontispice 1<sup>er</sup> tome : M. Oufle et les astrologues.*

Préface

Table des chapitres

*Fig. 1 : La famille de M. Oufle.*

Chapitre 1 : Caractère de Monsieur Oufle, & de ceux de sa famille, dont il est parlé dans cette Histoire . . . . . p.1

Chapitre 2 : De la Bibliothèque de Monsieur Oufle . . . . . p.18

Chapitre 3 : Où l'on voit combien Monsieur Oufle étoit persuadé qu'il y avoit des Loups-garoux, & ce qui l'avoit engagé à la croire . . . . . p.29

*Fig. 2 : M. Oufle en loup-garou.*

Chapitre 4 : Comment Monsieur Oufle crut être Loup-garou, & ce que son imagination lui fit faire . . . . . p.39

Chapitre 5 : Suite des Aventures de Monsieur Oufle, Loup-garou . . . . . p.51

Chapitre 6 : Le reste des Aventures de Monsieur Oufle, Loup-garou . . . . . p.65

Chapitre 7 : Monsieur Oufle, inquiet sur la conduite de sa femme, met en usage quelques superstitieuses pratiques, pour connoître si elle lui est fidelle . . . . . p.80

*Fig. 3 : M. Oufle découpe les pointes de trois chardons.*

Chapitre 8 : Suite des pratiques superstitieuses que Monsieur Oufle mit en usage, pour connoître si sa femme lui étoit fidelle . . . . . p.95

Chapitre 9 : Du divorce qui se mit entre Monsieur Oufle & sa femme, & des moyens superstitieux dont se servit l'Abbé Doudou leur fils, pour tâcher de rétablir la paix entr'eux . . . . . p.111

Chapitre 10 : Comment Monsieur Oufle devint amoureux, & ce qu'il fit pour se faire aimer . . . . . p.118

Chapitre 11 : D'une nouvelle Maitresse que fit Monsieur Oufle, des superstitions dont il se servit, pour en être aimé, & quel en fut le succès . . . . . p.133

Chapitre 12 : Où l'on montre, par un très-grand détail, combien M. Oufle étoit disposé à croire tout ce qu'on disoit, ou tout ce qu'il lisoit des Phantômes, Spectres, Revenans, & autres apparitions . . . . . p.150

*Fig. 4 (entre les pages 150 et 151) : M. Oufle et Noncrede discutent des fantômes et des spectres.*

Chapitre 13 : Suite du discours, ou de la Tirade de Monsieur Oufle, sur les Apparitions . . . . . p.168

Chapitre 14 : Discours que fit Noncrede sur les Apparitions, après celui de Monsieur Oufle . . . . . p.194

Chapitre 15 : Suite du Discours de Noncrede sur les Apparitions . . . . . p.210

Chapitre 16 : Où l'on parle des esprits foibles, ignorans, trop crédules, esclaves de la prevention, & où l'on montre combien il est facile de les tromper . . . . . p.234

Chapitre 17 : Adresses, Intrigues & fourberies de Ruzine & de Mornand, pour se divertir & pour profiter de la facilité de M. Oufle à croire fermement tout ce qu'on lui disoit des Spectres, Phantômes, Revenans, & généralement de toutes les sortes d'apparitions . . . . . p.260

Chapitre 18 : Où l'on apprend ce que fit Monsieur Oufle, pour se délivrer des prétendus Spectres, Phantômes & Revenans qui le tourmentoient . . . . . p.286

Chapitre 19 : Réflexions Criti-comiques envoyées à M. Oufle par son Génie ; ou stratagème dont on se sert pour le dissuader de ce qu'il croyoit, sur la puissance que les Astrologues Judiciaires attribuent aux Astres . . . . . p.294

*Fig. 5 (entre les pages 294 et 295) : M. Oufle et l'Abbé Doudou reçoivent les « Réflexions criti-comiques » sur l'astrologie judiciaire.*

Chapitre 20 : Quel fut le succes de la lecture que fit Monsieur Oufle des Réflexions Criti-comiques, rapportées dans le Chapitre précédent . . . . . p.449

## **Volume 2**

Table des chapitres

*Frontispice 2<sup>ème</sup> volume : M. Oufle entouré de démons.*

Chapitre 1 : Où l'on rapporte ce que Monsieur Oufle s'étoit imaginé touchant les Diabes ; la puissance qu'il leur attribuoit, la crainte qu'il en avoit, & les raisons qui l'engageoient à avoir cette crainte . . . . . p.3

Chapitre 2 : Suite du discours sur les diables, composé par Monsieur Oufle & par l'Abbé Doudou son fils, & ensuite envoyé à Noncrede . . . . . p.33

Chapitre 3 : Discours de Noncrede sur les Diabes, pour servir de réponse à celui que Monsieur Oufle avoit composé avec son fils l'Abbé Doudou sur la même matière, & qu'il lui avoit envoyé . . . . . p.64

Chapitre 4 : Suite du Discours de Noncrede sur les Diabes . . . . . p.90

Chapitre 5 : Extravagantes imaginations de M. Oufle, qui se persuadoit que les Diabes le suivoient partout, & qu'ils lui appaaroissent sous les figures de Chiens, de Pourceaux, de Mouches, de Papillons &c . . . . . p.117

*Fig. 6 (entre la page 120 et 121) : M. Oufle prend le chien du menuisier pour un démon.*

Chapitre 6 : Ce que fit Monsieur Oufle pour se délivrer & se garantir des prétendues apparitions des Diables qui lui causoient des troubles, & lui donnoient des inquiétudes continuelles, par la crainte où il étoit d'en recevoir quelque dommage . . . . . p.136

Chapitre 7 : Sansugue extrêmement avide d'acquérir de grandes richesses, s'informe, après avoir lû le Discours de monsieur Oufle sur les Diables, des moyens superstitieux, qui promettent de faire devenir riche, & les met en pratique . . . . . p.145

Chapitre 8 : Réflexions sur les Magiciens, les Sorciers, les Enchantemens, les Sortilèges et les Maléfices . . . . . p.173

Chapitre 9 : Où l'on voit avec quelle facilité Monsieur Oufle soupçonnoit ceux qui l'approchoient, d'être Sorciers ; les frayeurs que lui donnoient ces soupçons ; les extravagances que ces frayeurs lui firent faire, & plusieurs réflexions fort curieuses sur cette matière . . . . . p.208

*Fig. 7 (entre les pages 222 et 223) : M. Oufle danse devant le serrurier et sa tringle de fer.*

Chapitre 10 : Chagrins que causa à la femme & aux enfans de Monsieur Oufle, une aventure tres-honteuse qui lui étoit arrivée, sur ce qu'il s'avisa de s'imaginer qu'une femme avoit ensorcellé un de ses chevaux ; les précautions qu'il prit, pour faire ôter ce prétendu sort, & pour s'en préserver lui-même . . . . . p.285

Chapitre 11 : Description de l'Assemblée des Sorciers, qu'on appelle Sabbat . . . . . p.306

*Fig. 8 (entre les pages 306 et 307) : Description de l'assemblée des sorciers qu'on appelle Sabbat.*

## ÉDITIONS DE 1753 ET 1754

### Volume 1

*Frontispice 1<sup>ère</sup> partie : M. Oufle et les astrologues.*

Préface

Table des chapitres

*Fig. 1 : La famille de M. Oufle.*

Chapitre 1 : Caractère de Monsieur Oufle, & de ceux de sa famille, dont il est parlé dans cette Histoire . . . . . p.1

Chapitre 2 : De la Bibliothèque de Monsieur Oufle . . . . . p.18

Chapitre 3 : Où l'on voit combien Monsieur Oufle étoit persuadé qu'il y avoit des Loups-garoux, & ce qui l'avoit engagé à la croire . . . . . p.29

*Fig. 2 : M. Oufle en loup-garou.*

Chapitre 4 : Comment Monsieur Oufle crut être Loup-garou, & ce que son imagination lui fit faire . . . . . p.39

Chapitre 5 : Suite des Aventures de Monsieur Oufle, Loup-garou . . . . . p.51

Chapitre 6 : Le reste des Aventures de Monsieur Oufle, Loup-garou . . . . . p.65

Chapitre 7 : Monsieur Oufle, inquiet sur la conduite de sa femme, met en usage quelques superstitieuses pratiques, pour connoître si elle lui est fidelle . . . p.80

*Fig. 3 : M. Oufle découpe les pointes de trois chardons.*

Chapitre 8 : Suite des pratiques superstitieuses que Monsieur Oufle mit en usage, pour connoître si sa femme lui étoit fidelle . . . . . p.95

Chapitre 9 : Du divorce qui se mit entre Monsieur Oufle & sa femme, & des moyens superstitieux dont se dervit l'Abbé Doudou leur fils, pour tâcher de rétablir la paix entr'eux . . . . . p.111

Chapitre 10 : Comment Monsieur Oufle devint amoureux, & ce qu'il fit pour se faire aimer . . . . . p.118

Chapitre 11 : D'une nouvelle Maitresse que fit Monsieur Oufle, des superstitions dont il se servit, pour en être aimé, & quel en fut le succès . . . . . p.133

## **Volume 2**

*Frontispice 2<sup>ème</sup> partie : M. Oufle et Noncrede discutent des fantômes et des spectres.*

Table des chapitres

Chapitre 12 : Où l'on montre, par un très-grand détail, combien M. Oufle étoit disposé à croire tout ce qu'on disoit, ou tout ce qu'il lisoit des Phantômes, Spectres, Revenans, & autres apparitions . . . . . p.1

Chapitre 13 : Suite du discours, ou de la Tirade de Monsieur Oufle, sur les Apparitions . . . . . p.19

Chapitre 14 : Discours que fit Noncrede sur les Apparitions, après celui de Monsieur Oufle . . . . . p.45

Chapitre 15 : Suite du Discours de Noncrede sur les Apparitions . . . . . p.61

Chapitre 16 : Où l'on parle des esprits foibles, ignorans, trop crédules, esclaves de la prevention, & où l'on montre combien il est facile de les tromper . . . . . p.85

Chapitre 17 : Adresses, Intrigues & fourberies de Ruzine & de Mornand, pour se divertir & pour profiter de la facilité de M. Oufle à croire tout ce qu'on lui dit des Spectres, Phantômes, Revenans, & généralement de toutes les sortes d'Apparitions . . . . . p.111

Chapitre 18 : Où l'on apprend ce que fit Monsieur Oufle, pour se délivrer des prétendus Spectres, Phantômes & Revenans qui le tourmentoient . . . . . p.137

## **Volume 3**

*Frontispice 3<sup>ème</sup> partie : M. Oufle et l'Abbé Doudou reçoivent les « Réflexions criti-comiques » sur l'astrologie judiciaire.*

Chapitre 19 : Réflexions criticomiques envoyées à M. Oufle par son génie ; ou stratagème dont on se servit pour le dissuader de ce qu'il croyoit, sur la puissance que les Astrologues judiciaires attribuent aux Astres . . . . . p.1

Chapitre 20 : Quel fut le succès de la lecture que fit Monsieur Oufle des Réflexions Criti-comiques, rapportées dans le Chapitre précédent . . . . . p.158

Table . . . . . p.163

## Volume 4

Chapitre 21 : Où l'on rapporte ce que Monsieur Oufle s'étoit imaginé touchant les Diabes ; la puissance qu'il leur attribuoit, la crainte qu'il en avoit, & les raisons qui l'engageoient à avoir cette crainte . . . . . p.1

Chapitre 22 : Suite du discours sur les diables, composé par Monsieur Oufle & par l'Abbé Doudou son fils, & ensuite envoyé à Noncrede . . . . . p.33

Chapitre 23 : Discours de Noncrede sur les Diabes, pour servir de réponse à celui que Monsieur Oufle avoit composé avec son fils l'Abbé Doudou sur la même matière, & qu'il lui avoit envoyé . . . . . p.64

Chapitre 24 : Suite du Discours de Noncrede sur les Diabes . . . . . p.90

Chapitre 25 : Extravagantes imaginations de M. Oufle, qui se persuadoit que les Diabes le suivoient partout, & qu'ils lui appaaroissent sous les figures de Chiens, de Pourceaux, de Mouches, de Papillons &c . . . . . p.117

*Fig. 4 (entre les pages 120 et 121) : M. Oufle prend le chien du menuisier pour un démon.*

Chapitre 26 : Ce que fit Monsieur Oufle pour se délivrer & se garantir des prétendues apparitions des Diabes qui lui causoient des troubles, & lui donnoient des inquiétudes continuelles, par la crainte où il étoit d'en recevoir quelque dommage . . . . . p.136

Chapitre 27 : Sansugue extrêmement avide d'acquérir de grandes richesses, s'informe, après avoir lû le Discours de Monsieur Oufle sur les Diabes, des moyens superstitieux, qui promettent de faire devenir riche, & les met en pratique . . . . . p.145

## Volume 5

*Frontispice 5<sup>ème</sup> partie : M. Oufle danse devant le serrurier et sa tringle de fer.*

Chapitre 28 : Réflexions sur les Magiciens, les Sorciers, les Enchantemens, les Sortilèges et les Maléfices . . . . . p.3

Chapitre 29 : Où l'on voit avec quelle facilité Monsieur Oufle soupçonnoit ceux qui l'apporchoient, d'être Sorciers ; les frayeurs que lui donnoient ces soupçons ; les extravagances que ces frayeurs lui firent faire, & plusieurs réflexions fort curieuses sur cette matière . . . . . p.38

Chapitre 30 : Chagrin que causa à la femme & aux enfans de Monsieur Oufle, une aventure tres-honteuse qui lui étoit arrivée, sur ce qu'il s'avisa de s'imaginer qu'une femme avoit ensorcellé un de ses chevaux ; les précautions qu'il prit, pour faire ôter ce prétendu sort, & pour s'en préserver lui-même . . . . . p.115

Chapitre 31 : Description de l'Assemblée des Sorciers, qu'on appelle Sabbat . . . . . p.136

Table des chapitres . . . . . p.175

Table générale des matières contenues en cet ouvrage . . . . . p.177

*Fig. 5 (page 205) : Description de l'assemblée des sorciers qu'on appelle Sabbat.*

## ÉDITIONS DE 1789 ET 1793

Avertissement de l'éditeur des <i>Voyages Imaginaires</i> . . . . .	p.1
Préface de l'Auteur . . . . .	p.9
<u>Chapitre 1</u> : Caractères de M. Oufle & des personnes de sa famille, dont il est parlé dans cette histoire . . . . .	p.13
<u>Chapitre 2</u> : Où l'on voit combien M. Oufle étoit persuadé qu'il y avoit des loups-garoux, & ce qui l'avoit engagé à le croire . . . . .	p.22
<u>Chapitre 3</u> : Comment M. Oufle crut être loup-garou, & ce que son imagination lui fit faire . . . . .	p.28
<i>Fig. 1 (entre les pages 30 et 31) : « C'étoit la Démonomanie de Bodin ». (dans l'édition de 1793 ?)</i>	
<u>Chapitre 4</u> : Suite des aventures de M. Oufle, loup-garou . . . . .	p.34
<u>Chapitre 5</u> : Fin des aventures de Monsieur Oufle, loup-garou . . . . .	p.41
<u>Chapitre 6</u> : M. Oufle, inquiet sur la conduite de sa femme, met en usage quelques superstitieuses pratiques, pour connoître si elle lui est fidelle . . . . .	p.49
<u>Chapitre 7</u> : Suite des pratiques superstitieuses que M. Oufle mit en usage, pour connoître si sa femme lui étoit fidelle . . . . .	p.59
<u>Chapitre 8</u> : Du divorce qui se mit entre M. Oufle & sa femme, & des moyens superstitieux dont se servit l'abbé Doudou leur fils, pour tâcher de rétablir la paix entr'eux . . . . .	p.68
<u>Chapitre 9</u> : Comment M. Oufle devint amoureux, & ce qu'il fit pour se faire aimer . . . . .	p.73
<u>Chapitre 10</u> : D'une nouvelle maitresse que fit M. Oufle ; des superstitions dont il se servit, pour en être aimé, & quel en fut le succès . . . . .	p.83
<u>Chapitre 11</u> : Où l'on montre, par un très-grand détail, combien M. Oufle étoit disposé à croire tout ce qu'on disoit, ou tout ce qu'il lisoit des fantômes, spectres, revenans, & autres apparitions . . . . .	p.93
<u>Chapitre 12</u> : Suite du discours ou de la tirade de M. Oufle sur les apparitions . . . . .	p.105
<u>Chapitre 13</u> : Discours que fit Noncrede sur les apparitions, après celui de M. Oufle . . . . .	p.127
<u>Chapitre 14</u> : Suite du discours de Noncrede sur les apparitions . . . . .	p.135
<u>Chapitre 15</u> : Où l'on parle des esprits foibles, ignorans, trop crédules, esclaves de la prevention, & où l'on montre combien il est facile de les tromper . . . . .	p.155
<u>Chapitre 16</u> : Adresses, Intrigues & fourberies de Ruzine & de Mornand, pour se divertir & pour profiter de la facilité de M. Oufle à croire tout ce qu'on lui dit des spectres, fantômes, revenans, & généralement de toutes les sortes d'apparitions . . . . .	p.170
<u>Chapitre 17</u> : Où l'on apprend ce que fit M. Oufle, pour se délivrer des prétendus spectres, fantômes & revenans qui le tourmentoient . . . . .	p.182
<u>Chapitre 18</u> : Stratagème dont on se servit pour le dissuader de ce qu'il croyoit, sur la puissance que les astrologues attribuent aux astres . . . . .	p.186
<i>Fig. 2 (entre les pages 188 et 189) : « A Monsieur Oufle de la part de son Génie ».</i>	

<u>Chapitre 19</u> : Quel fut le succès de la lecture que fit M. Oufle de l'écrit de son génie . . . . .	p.196
<u>Chapitre 20</u> : Où l'on rapporte ce que M. Oufle s'étoit imaginé touchant les diables ; la puissance qu'il leur attribuoit, la crainte qu'il en avoit, & les raisons qui l'engageoient à avoir cette crainte . . . . .	p.199
<u>Chapitre 21</u> : Suite du discours de M. Oufle & de l'abbé Doudou, son fils, sur les diables . . . . .	p.215
<u>Chapitre 22</u> : Extravagantes imaginations de M. Oufle, qui se persuadoit que les diables le suivoient partout, & qu'ils lui appaaroissent sous les figures de chiens, de pourceaux, de mouches, de papillons, &c . . . . .	p.236
<u>Chapitre 23</u> : Ce que fit M. Oufle pour se délivrer & se garantir des prétendues apparitions des diables qui lui causoient des troubles, & lui donnoient des inquiétudes continuelles, par la crainte où il étoit d'en recevoir quelque dommage . . . . .	p.245
<u>Chapitre 24</u> : Sansugue extrêmement avide d'acquérir de grandes richesses, s'informe, après avoir lu le Discours de M. Oufle sur les Diabes, des moyens superstitieux, qui promettent de faire devenir riche, & les met en pratique. p.251	p.251
<u>Chapitre 25</u> : Où l'on voit avec quelle facilité M. Oufle soupçonnoit ceux qui l'approchoient, d'être sorciers ; les frayeurs que lui donnoient ces soupçons ; les extravagances que ces frayeurs lui firent faire, & plusieurs réflexions fort curieuses sur cette matière . . . . .	p.271
<u>Chapitre 26</u> : Chagrins que causa à la femme & aux enfans de M. Oufle, une aventure tres-honteuse qui lui étoit arrivée, sur ce qu'il s'avisa de s'imaginer qu'une femme avoit ensorcellé un de ses chevaux ; les précautions qu'il prit, pour faire ôter ce prétendu sort, & pour s'en préserver lui-même . . . . .	p.323
Description du Sabbat . . . . .	p.335
Table des ouvrages contenus dans ce volume . . . . .	p.358

## ANNEXE 3 – PRÉFACE DE L'ÉDITEUR DES ÉDITIONS ÉTRANGÈRES.

Nous mettons dans cette annexe les préfaces des éditeurs des éditions allemandes et italiennes de *L'histoire des aventures extravagantes de Monsieur Oufle*, avec leur traduction.

### ÉDITION ALLEMANDE, 1712

#### Version originale

#### Vorbericht des Übersetzers

Geneigter Leser !

Wulchdem mir meine Neigung zu verminffrigen / vernünffrigen und artigen Büchern bewogen gegenwärtigen curieus-en tractat ben müssigen Stunden aus dem Frantzösischen zu übersetzen ; So lebe der hoffnung / es werde mir von einem vernünfftigen / vernünstigen Leser nicht ungütig ausgenommen werden.

Es ist eine artige Satyre, die den herm Ubt Bourdelot zum Erfinder haben soll / und wird in derselben die Mennung vonder hereren ungemein ingenieus durchgelassen. Die darinn aufgeführte Persohn aber / hat er unter dem anagrammati-schen Nahmen Oufle, auswelchem le fou herauströmmt / vorgestellt.

Es ist auch gewis aus der Welt keine närrischere Mennung / als die gemeine Opinion von heren / da arme alte Beiblein / Weiblein vermittelst eines Packts mit dem Teuffel allerlen Unfug anstissten sollen / wie in Joh. Wagstaffs Tractat von der hereren deutlich erwiesen wird / und hat der Hern Ubt Bourdelot dieselbe durch gegenwärtige Satyre gewis am allerbesten widerleget ; massen ich versichert bin / das zehen ernsthasste Borstellungen des abgeschmachten Wesens ben dieser Mennung ben weitem dem Uberglauben solchen Ubruch nicht thun werden / als diese lächerliche Ubbildung eines abergläubigen Jecken thut.

Dem es ist nur gar zu wahr / was Moliere in der Borrede vor seinem Tartuffe schreibet / das die Leute wohl lasterhasst aber nicht gerne ridicul senn wollen / und da seine lächerliche Borstellung ihrer Thorheiten weit mehr fruchtet als eine ernsthasste Morale.

Doch ist auch dieses ausgemacht / das diese Satyre noch vollkommener würde gerathen senn / wenn dem Bersasser am Ende der Borrath von geschickten Invention-en nicht ausgegangen wäre / und er / wie ben Unsang / seine schöne Collectanea zierlich eingekleidet hätte / als worinn der berühmte Auctor des Romans vom Aristoteles glücklicher gewesen ist.

Der geneigte Leser sich demnach die Zeit zu Durchlesung dieses Tractats nicht reuen lassen / ich versichere / das er viel Bergnügen machen werde / lebe wohl / und bleibe dem Uebersezer gewogen.

## Traduction<sup>621</sup>

### Avant-propos du traducteur

Bienveillant lecteur,

Après que mon goût pour les livres raisonnables et décents m'eut conduit à traduire à partir du français, durant mes heures de loisir, le curieux traité que voici, je nourris l'espoir qu'il sera accueilli sans déplaisir par un lecteur raisonnable.

C'est une satire décente qui est attribuée à l'abbé Bourdelot et donne lieu à une opinion extraordinairement ingénieuse concernant la sorcellerie. Mais il présente la personne citée sous le nom anagrammatique de Oufle, ce qui donne « le fou ».

Il n'est certainement aucune opinion au monde qui soit plus insensée que l'opinion généralement répandue concernant les sorcières, selon laquelle de pauvres vieilles femmes peuvent, au moyen d'un pacte avec le diable, déclencher toutes sortes de désordres, comme l'a montré le traité de Joh. Wagstaff sur la sorcellerie. Et il ne fait aucun doute que c'est l'abbé Bourdelot qui réfute le mieux cette opinion grâce à la présente satire. De sorte que je suis certain que dix représentations sérieuses de cet état de folie ne mettraient pas fin de manière aussi tranchée à la superstition, que ne le fait cette description ridicule d'un fol superstitieux.

Car cela n'est que trop vrai, ce que Molière écrit dans la préface de son *Tartuffe*, que les gens veulent bien être méchants mais non point ridicules, et qu'une représentation risible de leurs folies porte beaucoup plus de fruits qu'une morale sérieuse.

Toutefois, on conviendra également que cette satire eût été plus parfaite encore si l'auteur n'avait épuisé à la fin sa réserve d'habiles inventions et s'il avait, comme au début, habillé son beau florilège avec plus d'ornements, ce en quoi le célèbre auteur du roman d'Aristote a été plus heureux.

Que le bienveillant lecteur ne craigne donc pas d'avoir à regretter le temps qu'il consacrerait à la lecture de ce traité : je lui promets qu'il y prendra grand plaisir. Porte-toi bien, bienveillant lecteur, et reste bien disposé envers le traducteur.

## ÉDITION ITALIENNE, 1757

### Version originale

L'editore.

A quelli che vorranno leggere.

L'autore di quest'Opera penetrato, quanto esser possa ogni buon Cattolico, dalle verità tutte che nelle Scritture sono rivelate, e nello stesso tempo desideroso di porre rimedio alla falsa credulità e al fanatismo che non regna più tanto, come una volta, ma che pure è ancora grande, ha voluto stendere questa Istoria, in cui se

---

<sup>621</sup> Par M. Malkani, professeur d'allemand à l'Université Lyon-2.

qualche volta sembrasse che il suo discorso fosse troppo forte, e desse in qualche eccesso contrario, si protesta che ciò non nasce dal non credere le cose che si devono credere, ma semplicemente dal desiderio di distruggere il male.

Chi leggerà attentamente il libro vedrà che l'Autore non passa poi i termini di uomo savio e discreto, e che se qualche volta ancora biasima certi libri d'Autori di merito non li biasima se non per quelle cose che in essi ritrova o di una credulità eccessiva, o che sono superstiziose, vane, e ridicole ; per altro egli stima tutti e confessa che il loro merito sarebbe senza eccezione, se da' loro libri si togliessero quelle poche cose, dalle quali si sono, come uomini soggetti ad errore, lasciati ingannare.

Vivete felici.

### **Traduction**<sup>622</sup>

L'éditeur

A ceux qui voudront bien lire.

L'auteur de cette œuvre pénétré, autant que peut l'être un bon catholique, de toutes les vérités révélées dans les Écritures, et en même temps désireux de remédier à la fausse crédulité et au fanatisme qui ne règnent plus autant qu'autrefois, mais qui sont encore importants, a voulu écrire cette histoire dans laquelle – même si parfois on a l'impression que son discours est excessif et verse même dans l'excès contraire – on affirme que cela ne naît pas du fait de ne pas croire les choses que l'on doit croire, mais simplement du désir de détruire le mal.

Celui qui lira attentivement ce livre verra que l'auteur ne déroge guère à ses qualités d'homme sage et discret, et si parfois il blâme encore certains livres d'auteurs de qualité, il ne les blâme que pour les choses qu'on y trouve (une crédulité excessive ou des superstitions vaines et ridicules) ; par ailleurs, il les considère tous avec beaucoup d'estime et admet que leurs mérites ne toléreraient aucune exception si on enlevait de leurs livres ces quelques éléments qui, en tant qu'êtres humains sujets à l'erreur, les ont poussé à se laisser tromper.

Vivez heureux.

---

<sup>622</sup> Par M. Lattarico, professeur d'italien à l'Université Jean Moulin-Lyon 3.

## ANNEXE 4 – CORPUS DE NOTES

### TABLEAU COMPARATIF DES NOTES UTILISEES PAR L'ABBE BORDELON ET LEURS SOURCES

Nous avons recensé dans les tableaux suivants les notes présentes dans *Monsieur Oufle* et en regard les passages originaux dans les cinq livres étudiés avec plus de précision, dans le chapitre IV de notre seconde partie. Nous avons conservé au maximum l'orthographe et la mise en page d'origine.

Nous les avons classés par ordre d'apparition de notre étude. Nous avons fait apparaître en gras les portions n'apparaissant pas dans les notes de Bordelon.

<i>Le solide trésor des merveilleux secrets de la magie naturelle &amp; cabalistique du Petit Albert, éd. 1704</i>			
Notes dans <i>Monsieur Oufle</i>		Passages originaux	
Note [h] Tome 2, chapitre 8, p. 177	On prétend que l'Histoire de la Chronique de France nous apprend que Charlemagne reçut d'un Pape un petit livret, qui n'étoit composé que de figures & de paroles mystérieuses, dont ce Prince se servit fort heureusement dans une infinité d'occasions ; & ce petit livret a pour titre <i>Enchiridion Leonis Papa</i> . Le solide Trésor du Petit Albert p.4.	p. 3-4	<b>&amp; l'histoire &amp;</b> la chronique de France nous apprend que Charlemagne reçût d'un Pape un petit livret qui n'étoit composé que de figures & de paroles misterieuses, dont ce Prince se servit fort heureusement dans une infinité d'occasions & ce petit livret a pour titre <i>Enchiridion Leonis Papae</i> . <b>Les merveilles que ce petit livret a produit en faveur de ceux qui s'en sont servi l'ont rendu recommandable, en dépit de ceux qui l'ont voulu d'écrier comme superstitieux.</b>
Note [d] Tome 2,	Pour empêcher le nouement de l'éguillette, porter un anneau, dans lequel soit enchassé l'œil droit d'une	p. 14	<b>De bonnes experiences ont fait connoitre que pour remedier &amp; mesme</b> pour empêcher cette espèce d'enchantement il n'y a qu'a porter un anneau dans

chapitre 9, p. 278	belette. Le Solide Trésor du petit Albert p. 14		lequel soit enchassé l'œil droit d'une belette.
--------------------	---	--	---

<i>Le monde enchanté, Balthasar Bekker, éd. 1694</i>			
Notes dans <i>Monsieur Oufle</i>		Passages originaux	
Note [t] Tome 2, chapitre 8, p. 188	S'il s'élève une tempête subite, & qu'il y ait qui ne soit pas trop de nos amis, & qui ait un peu le bruit d'être sorcier, nous ne manquons pas de lui imputer ce désordre. Si quelqu'un donne un petit gâteau, une dragée, une pomme ou un autre fruit à un enfant, qui vienne à tomber bien-tôt après dans une langueur de longue durée, celui par qui le présent a été fait, est aussi-tôt soupçonné d'avoir ensorcelé l'enfant, & l'on se sert des moyens en usage contre les Sorciers, comme d'une épreuve pour en découvrir la vérité ; de sorte que si la santé de l'enfant se rétablit promptement après l'épreuve, on ne doute plus du sort. Le Monde Ench. T.1 p. 327.	Tome 1, chapitre 22, p. 327-328	S'il s'élève une tempête subite, & qu'il y ait qui ne soit pas trop de nos amis, & qui ait un peu le bruit d'être sorcier, nous ne manquons pas de lui imputer ce désordre. Si quelqu'un donne un petit gâteau, une dragée, une pomme ou un autre fruit à un enfant, qui vienne à tomber bien-tôt après dans une langueur de longue durée, celui par qui le présent a été fait, est aussi-tôt soupçonné d'avoir ensorcelé l'enfant, & l'on se sert des moyens <b>dont il a été ci-devant fait mention</b> , comme d'une épreuve pour en découvrir la vérité. De sorte que si la santé de l'enfant se rétablit promptement après l'épreuve, on ne doute plus <b>que la maladie n'ait été l'efet d'un Sort Magique, &amp; qu'on n'ait été bien fondé dans les soupçons qu'on a eu du Magicien.</b>
Note [d] Tome 2, chapitre 8, p. 193-194	Il y a une autre espèce de magie que les hommes pratiquent sur eux-mêmes. Elle consiste à se frotter d'onguent magique, ainsi nommé, parce qu'il est composé de choses qui naturellement ont la vertu de troubler le cerveau des hommes & des bêtes. Alors l'imagination travaille ; on croit être Loup, Ours, ou Chat &c. Le Monde Ench. T.3 p. 368.	Tome 3, chapitre 22, p. 468	Il y a pourtant encore une autre espèce de Magie que les hommes pratiquent sur eux-mêmes : elle consiste à se frotter d'onguent magique, ainsi nommé ; parce qu'il est composé de choses qui naturellement ont la vertu de troubler le cerveau des hommes & des bêtes ; <b>qui par ce moyen demeurent quelque tems privés de leurs sens, sans aucun sentiment, comme dans un profond sommeil, &amp; même comme morts, &amp; qui cependant</b>

			<p>sont travaillés de songes fâcheux, avec une si grande impression, qu'étant réveillés ils sont fortement persuadés que les choses qu'ils n'ont fait que songer sont effectivement arrivées. C'est ici que l'imagination déploie toutes ses richesses dans son ouvrage, pour rapeller dans le cerveau la plus part des choses que l'homme a ouïes, ou vûes dans toute sa vie, ou depuis peu, &amp; de plus près : s'imaginant par là qu'il est devenu loup, ours, ou chat.</p>
<p>Note [e] Tome 2, chapitre 9, p. 216- 219</p>	<p>Schokius parle ainsi dans son petit livre latin intitulé, <i>Fabula hamelensis</i>, après Wierus &amp; Erichius. Il est arrivé une aventure étonnante, au de-là du prodige à Hamelen sur le Wefer, dans la basse Saxe, dont voici l'histoire.</p> <p>Les Habitants de cette Ville étant en l'année 1284 tourmentez d'une quantité surprenante de Rats &amp; de Souris, jusques-là, qu'il ne leur restoit pas un grain qui ne fût endommagé ; &amp; plusieurs d'entre eux songeant aux moyens de se délivrer de ce fléau, il apparut tout d'un coup un homme étranger d'une grandeur extraordinaire &amp; effroyable, lequel entreprit, moyennant une somme d'argent, dont on convint, de chasser sur l'heure toutes les souris hors du territoire de cette Ville : ainsi fut dit, ainsi fut fait. L'homme dont il est question, après avoir fait le marché, tira de sa gibecière qu'il avoit à son coté, un flute, dont ayant commencé à jouer, tous les rats qui se trouverent dans tous les coins des maisons, sous les toits, sur les auvans, &amp; dans les planchers, sortirent par bande en</p>	<p>Tome 4, chapitre 19, p. 364 à 373</p>	<p><b>Je suivrai Schokius, mon ancien Maître, dans le récit de la première histoire, si toute fois elle mérite ce nom. Il la raporte dans son petit Livre Latin, intitulé fabula Hamelensis, premièrement après Wierus, &amp; ensuite, &amp; plus amplement, après Erichius, à peu près dans ces termes. "</b> Il est arrivé une aventure étonnante, au de-là du prodige à Hamelen sur le Wefer, dans la basse Saxe, dont voici l'histoire. Les Habitants de cette Ville étant en l'année 1284 tourmentez d'une quantité surprenante de Rats &amp; de Souris, jusques-là, qu'il ne leur restoit pas un grain qui ne fût endommagé ; &amp; plusieurs d'entre eux songeant aux moyens de se délivrer de ce fléau, il apparut tout d'un coup un homme étranger d'une grandeur extraordinaire &amp; effroyable, lequel entreprit, moyennant une somme d'argent, dont on convint, de chasser sur l'heure toutes les souris hors du territoire de cette Ville : ainsi fut dit, ainsi fut fait. L'homme dont il est question, après avoir fait le marché, tira de sa gibecière qu'il avoit à son coté, un flute, dont ayant commencé à jouer, tous les rats qui se trouverent dans tous les coins des maisons, sous les</p>

plein jour, & suivirent ce joueur de flute jusqu'au Weser, où ayant relevé ses habits, il entra dans la riviere, & les souris qui voulurent l'imiter, se noyerent. Ayant donc executé de cette manière la promesse qu'il avoit faite, il vint demander l'argent dont on étoit convenu avec lui ; mais il trouva que les Bourgeois n'étoient plus dans la disposition de le lui compter. Voyant ce refus, il les menaça de leur faire payer bien plus cherement que ce qu'il avoit demandé, s'ils ne lui donnoient pas ce qu'ils lui avoient promis. Ils se mocquerent de lui & de ses menaces. Le lendemain leur etant apparu avec une mine effrayante sous la figure d'un chasseur, avec un chapeau de pourpre sur la tête, il joua d'une autre flûte, tout-à-fait differente de la premiere ; et alors tous les enfans de la ville depuis quatre ans jusqu'à douze, le suivirent sur le champ ; & il les mena dans une caverne sous une montagne hors de la ville, sans que depuis ce temps-là on en ait jamais revû un seul, ni appris ce que tous ces enfant étoient devenus. Depuis cette surprenante aventure, on a pris dans la ville la coûtume de marquer les années par ces mots, *Depuis la sortie de nos enfans*, en mémoire de ceux qui furent perdus de cette manière. Les Annales de Transilvanie disent qu'environ ce temps-là, il y arriva quelques enfans, dont on n'entendoit pas la langue, & que ces enfans s'y etant etablis, ils y ont aussi perpetué leur langage, tellement qu'encore aujourd'hui on n'y parle pas d'autre langue qu'en Allemand Saxon.

toits, sur les auvans, & dans les planchers, sortirent par bande en plein jour, & suivirent ce joueur de flute jusqu'au Weser, où ayant relevé ses habits, il entra dans la riviere, & les souris qui voulurent l'imiter, se noyerent. Ayant donc executé **cette chose de la manière susdite**, il vint demander l'argent dont on étoit convenu avec lui : mais il trouva que les Bourgeois n'étoient plus dans la disposition de le lui compter, **tellement qu'il commença à les menacer de se faire payer bien plus cherement que ce qu'il n'avoit marchandé**, s'ils ne lui donnoient pas **son argent**. Ils se mocquerent de lui : **mais** le lendemain leur etant apparu **sous la forme d'un Chasseur, avec une mine à faire peur, & un chapeau de pourpre, d'une façon toute particulière**, il joua d'une autre flûte, tout-à-fait differente de la premiere ; et alors tous les enfans de la ville depuis quatre ans jusqu'à douze, le suivirent sur le champ ; & il les mena dans une caverne sous une montagne hors de la ville, sans que depuis ce temps-là on en ait jamais revû un seul, ni appris ce que tous ces enfant étoient devenus. Depuis cette surprenante aventure, on a pris dans la ville la coûtume de marquer les années par ces mots, *Depuis la sortie de nos enfans*, en mémoire de ceux qui furent perdus de cette manière. [...] Les Annales de Transilvanie disent qu'environ ce temps-là, il y arriva quelques enfans, dont on n'entendoit pas la langue, & que ces enfans s'y etant etablis, ils y ont aussi perpetué leur langage, tellement qu'encore aujourd'hui on n'y parle pas d'autre langue qu'en Allemand Saxon."



	<p>Qu'au jour de saint Jean, saint Paul, ainsi qu'on le raconte,</p> <p>Les Habitants d'Hamel perdirent leurs enfans,  Au nombre de cent trente en compte.  Dans le mont Koppenberg, ils furent engloutis.  Seigneur, garde les tiens d'un semblable débris.</p> <p>Ces inscriptions ne prouvent pas que cette histoire soit vraie, mais seulement qu'on la croyoit ainsi. Aucun Historien de ce tems-là n'en a parlé, quoiqu'il y en ait plusieurs qui ayent écrit dans ce temps &amp; après de ces Pays-là. Comment les peres les laisserent-ils aller ? S'ils craignoient le flûteur, que ne lui donnoient-ils donc son argent, plutôt que de risquer ainsi leur enfans, puisqu'il les avoit menacez ? Comment firent-ils deux-cens lieuës sous terre, pour aller en Transylvanie ? D'où vient qu'on n'a pu encore découvrir ce chemin couvert ? Si le Diable les a transporté en l'air, d'où vient que personne ne les a vûs ? Il se peut faire que quelqu'un assez credule ait écrit en dattant de cette sorte ; mais cela ne fait pas une coûtume. Le Monde Ench. t. 1 p. 364 &amp;c.</p>		<p>Et Pauli charos Hamelenses, non sine damnis.  Fatur ut omnis, eos vivos calvaria sorpsit.  Christe, tuère tuos, ne tam mal ares quibus obsit.  Il y a douze-cens quatre-vingt-quatre ans,  Qu'au jour de saint Jean, saint Paul, ainsi qu'on le raconte,</p> <p>Les Habitants d'Hamel perdirent leurs enfans,  Au nombre de cent trente en compte.  Dans le mont Koppenberg, ils furent engloutis.  Seigneur, garde les tiens d'un semblable débris.</p> <p><b>[...] Pour reprendre la chose d'un peu plus haut, &amp; pour parler avec plus d'ordre, s'il est vrai qu'il se lise dans un Couvent ce que l'on dit, cela ne prouve rien, sinon qu'au temps que cela y a été écrit, les Moines, qui étoient les plus grands inventeurs de fables (surtout avant la Réfomation) que la terre eût jamais produit, le croyoient comme cela.</b></p> <p><b>[...] Mais au contraire n'est-ce pas une chose qui mérite que l'on y fasse réflexion, de dire qu'aucun Historien de ce temps-là n'en fait pas la moindre mention.</b></p> <p><b>[...] c'est une chose surprenante comme ce drôle sçut si bien ajuster sa flûte, que tous ces petits garçons pussent librement sortir de leurs maisons pour courir dans la rüe, sans que personne, au moins de ceux à qui ils appartenoient, se mît en devoir de</b></p>
--	---	--	---

			<p>retenir chacun les siens [...] que si l'appréhension a retenu les Bourgeois, d'où vient qu'ils ne se sont pas plutôt mis en devoir de compter l'argent à cet homme ? D'autant plus qu'il les avoit avertis, &amp; que les menaces qu'il leur avoit faites, devoient les avoir rendu sages.</p> <p>§7. Je voudrois bien que l'on me dit comment cela se passa, &amp; comment il se peut faire que ces enfans fissent deux cens lieuës par-dessous terre, pour s'aller rendre en Transylvanie, &amp; d'où vient que l'on n'a pu encore découvrir un si long chemin couvert ? [...] Et si le Magicien, ou le Diable par son ministère [...] les ait transportés par le milieu de l'air, comment se peut-il faire que personne ne les ait vus ?</p>
Note [h] Tome 2, chapitre 9, p. 220	Les Lapons font de petits dards magiques avec du plomb, long d'un doigt ; ils les lancent vers les lieux les plus éloignés contre leurs ennemis, & leurs envoient par ce moyen des maladies & des douleurs violentes. Le Monde Ench. T. 1 p. 69.	Tome 1, chapitre 6, p. 69	[Les Lapons] ont de petits dards magiques faits de plomb, forts courts, n'ayant que la longueur d'un doigt. Ils lancent ces dards vers les lieux les plus éloignés contre les ennemis <b>dont ils veulent se vanger. Ils leur envoient par ce Sortilège des maladies si dangereuses, &amp; des douleurs si cuisantes, que n'en pouvant supporter la violence, ils meurent souvent dans l'espace de trois jours.</b>
Note [a] Tome 2, chapitre 9, p. 243	Sennertus dit que les Soldats armez portent sur eux de petites images pendües à leur cou, pour se rendre invulnérables. D'autres avalent des billets. Le Monde Ench. T. 4 p. 355.	Tome 4, chapitre 18, p. 355	<b>Touchant leurs manières d'agir, &amp; les moyens qu'ils mettent en pratique, « tout le monde sait, poursuit Sennertus, que les soldats armés portent sur eux des petites images pendues à leur cou, où sont empreints plusieurs caractères &amp; figures ; qui, comme dit Apulée, sont ignorabiliter litterata, écrits d'une</b>

			<b>manière incnnue</b> , pour les rendre invulnérables [...] Il y en a qui avalent de ces sortes de billets ».
Note [g] Tome 2, chapitre 9, p. 280- 281	En Hollande on pese ceux qui sont accusez de sortilège, de sorte que ceux qui pesent moins que le poids qu'on met, (tel qu'il est arbitré) pour les peser, dans l'autre côté de la balance, sont reconnus pour Sorciers. Il n'y a point de poids fixe pour peser les gens ; on regarde seulement leur corpulence, & à la vûë, on y proportionne le poids. C'est dans la ville d'Oudewater. On pese seulement les étrangers. Le Monde Ench. T. 2 p. 74.	Tome 1, chapitre 2 1, p. 318 à 320	<b>Il y a encore une épreuve particulière qui se pratique ici en Hollande, quoi que ce ne soit pas sur les Hollandois mêmes, mais sur les étrangers qu'on pése dans une balance. Les Habitants Papistes des Evêchés de Munster, de Cologne, de Paderboorn, &amp; de plusieurs autres Lieux éloignés, se sont servis depuis le temps de l'Empereur Charles jusques à ce jour, du poids public de la Ville d'Oudewater dans cette même Province. C'est de quoi je vais vous donner une connoissance plus précise par le contenu d'une Lettre écrite par un des Bourgsmâîtres d'Oudewater à un certain sien ami, &amp; rapportée au commencement d'un petit Livre intitulé, Moyens assurés pour ne rendre point de Sentence de Mort injustement. Le Bourgmaître dit principalement dans sa Lettre, en répondant aux questions qui lui avoient été faites : « Que tous ceux qui sont venus de ces Païs-là pour cet éfet, se sont comme unanimement récriés, qu'ils avoient été injustement acusés de Magie dans leur Païs, &amp; qu'ils étoient assés malheureux pour ne trouver pas des preuves de leur innocence dans le poids de la ville d'Oudewater, avec lequel il falloit que leur corps se trouvât être d'une égale pesanteur pour leur justification, ils courroient danger à leur retour de perdre les biens &amp; la vie, parce que la commune créance de ces Païs-là est, que ceux qui pesent moins que le poids qu'on met pour les peser dans l'autre côté</b>

			de la balance ( <b>tel qu'il est arbitré comme on le verra tout à l'heure</b> ) sont <b>immanquablement Sorciers.</b> » [...] « <b>Qu'il n'y a point de poids fixé pour peser les gens ; mis qu'on regarde leur corpulence, &amp; qu'à la vûe on y proportionne le poids.</b> »
Note [o] Tome 2, chapitre 10, p. 298	Les Caraïbes, pour se garantir des sortilèges, mettent dans une calebace les cheveux ou quelques os de leurs parents défunts, disant que l'esprit du mort parle là-dedans, & les avertit du dessein de leurs ennemis. De la Borde. Le Monde Ench. T. 1 p. 128.	Tome 1, chapitre 10, p. 123- 124	<b>Ils</b> mettent dans une Calebace les cheveux ou quelques os de leurs parents défunts, <b>qu'ils gardent dans leur Carbet, dont ils se servent pour quelques Sorcellerie, &amp; disent</b> que l'Esprit du Mort parle là-dedans, & les avertit du dessein de leurs Ennemis

*Traité des superstitions, Jean-Baptiste Thiers, éd. 1697-1704*

Notes dans <i>Monsieur Oufle</i>		Passages originaux	
Note [t] Tome 2, chapitre 9, p. 240	Un Magicien promenoit où il vouloit le cadavre de la celebre joueuse de harpe de Boulogne, par le moyen d'un charme qu'il avoit attaché sous une des aisselles de ce cadavre, & le faisoit jouer de la harpe, comme si c'eût été un corps vivant & animé. Un autre Magicien ôta ce charme, & le cadavre tomba aussi-tôt par terre, & demeura sans mouvement. Peucer p II. Superst. De Thiers t.1 p. 130.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 130	<b>Cela [= la magie diabolique] parut visiblement dans les Magiciens de Pharaon, qui imiterent les veritables miracles que Dieu operoit par le bras de Moïse, &amp; dans le Magicien qui promenoit où il vouloit le cadavre de la celebre joueuse de harpe de Boulogne, par le moyen d'un charme qu'il avoit attaché sous une des aisselles de ce cadavre, &amp; le faisoit jouer de la harpe, comme si c'eût été un corps vivant &amp; animé, ainsi que le témoigne Gaspard Peucer, médecin Luthérien &amp; gendre de Philippe Melancthon, qui ajoûte qu'un autre Magicien ayant été averti de ce charme &amp; l'ayant ôté, le cadavre tomba aussi tôt par terre, &amp; demeura sans mouvement.</b>
Note [u]	L'Anneau de Giges le deroboit aux yeux des hommes, quand il en tournoit le chaton du côté de la main, & le	Tome 1, 1 <sup>ère</sup>	<b>Tels étoient les set anneaux qu'Iarchas Indien donna à Apollonius ; les deux du Tyran Excestus,</b>

Tome 2, chapitre 9, p. 275	faisoit voir, lorsqu'il le tournoit en dehors. Herod.1.I. Cic.1.3. Offic. Saint Greg. De Naz. Hym. II. Thiers t.1 p.361.	partie, p.361	<b>qui par le bruit qu'ils faisoient l'un &amp; l'autre, l'avertissoient de ce qu'il avoit à faire ; celui</b> de Giges [c], qui le déroboit aux yeux des hommes, quand il en tournoit le chaton du côté de la main, & qui le faisoit voir lorsqu'il le tournoit en dehors (...).  [c] : Hérod. 1.I. Cicer. 1.3. Offic. S. Greg. Naz. Hymn. II.
Note [d] Tome 2, chapitre 9, p. 278	Manger de la Joubarde, afin de rompre le nouement d'éguillette, dont on est affligé. M. Thiers t.1 p 170.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 170	<b>Ceux qui</b> mangent de la joubarbe <b>ou jonbarbe</b> , afin de rompre le nouement de l'aiguillette dont ils sont affligés.
Note [l] Tome 2, chapitre 9, p. 282	On croit qu'un Sorcier ne peut ôter le maléfice qu'il a donné, tant qu'il demeurera entre les mains de la Justice. M. Thiers t.1 p 273.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 273	<b>Qui sont dans la pensée</b> qu'un Sorcier ne peut ôter le maléfice qu'il a donné, tant qu'il demeure <b>lié, en prison, ou</b> entre les mains de la justice (...).
Note [b] Tome 2, chapitre 10, p. 294	Il y en a qui portent sur eux du sel, ou un noyau de datte poli, afin de chasser les malins Esprits. M. Thiers 172.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 172	<b>Ceux</b> qui portent sur eux du sel, ou un noyau de datte poli, afin de chasser les malins esprits, <b>ce que Bodin dit être une idolatrie.</b>
Note [e] Tome 2, chapitre 10, p. 295	Laver les mains le matin avec de l'urine, pour détourner les maléfices, ou pour en empêcher l'effet. C'est pour cela que le juge Paschase fit arroser d'urine sainte Luce, parce qu'il s'imaginoit, qu'elle étoit Sorcière, & que par ce moyen, elle ne pourroit éluder la force des tourments qu'il lui préparoit. <i>Apud Surium</i> . M. Thiers t.1 p.171.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 171	<b>Ceux qui</b> lavent leurs mains le matin avec de l'urine pour détourner les maléfices, ou pour en empêcher l'effet. C'est pour cela que le juge Paschase fit arroser d'urine sainte Luce [b], parce qu'il s'imaginoit qu'elle étoit Sorcière, & que par ce moyen elle ne pourroit éluder la force des tourmens qu'il lui préparoit.  [b] : Vit. S. Lucia apud Surium, 13. Dec. c Lib. I.

			<i>Polycrat.</i>
Note [f] Tome 2, chapitre 10, p. 295	Cracher sur le soulier du pied droit, avant que le chausser, afin de se préserver de maléfices. M. Thiers t.1 p.170.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 169-170	<b>Ceux qui</b> crachent sur le soulié de leur pié droit avant que de le chausser, afin de se préserver de maléfice, <b>&amp; qui se servent de leur salive pour les usages dont parle Pline.</b>
Note [g] Tome 2, chapitre 10, p. 295	Cracher trois fois sur les cheveux qu'on s'arrache en se peignant, avant que de les jeter à terre, pour se préserver de maléfices. Id. p.171.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 171	<b>Ceux qui pour le même sujet</b> crachent trois fois sur les cheveux qu'ils s'arrachent en se peignant avant que de les jeter à terre (...)
Note [i] Tome 2, chapitre 10, p. 296	Certaines femmes superstitieuses attachoient aux épaules de leurs enfans des morceaux de miroirs cassez, ou des pieces de cuir de Renard ou de Brebis, afin de les garentir de la vûë empoisonnée des Sorciers. Martin de Arles. Tract. Des Superstit. M. Thiers t.1 366.367.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 366-367	<b>Mais cette pratiques fut condamnée par le Concile de Constantinople en 692 &amp; la condamnation qu'il en fit, se peut appliquer avec beaucoup de justice à la pratique de certaines femmes superstitieuses, lesquelles, ainsi que le témoigne Martin de Arles [f],</b> attachoient aux épaules de leurs enfans des morceaux de miroirs cassés, ou des pieces de cuir de renard ou de brebis, afin de les garantir de la vûë empoisonnée des Sorciers (...). <i>[f] : Tract. De Superstit.</i>
Note [m] Tome 2, chapitre 10, p. 296	Pour empêcher qu'un Sorcier ne sorte du logis où il est, mettre des balais à la porte de ce logis. M. Thiers t.1 p.389.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p. 389	Empêcher qu'un Sorcier ne sorte du logis où il est, en mettant des balais à la porte de ce logis.
Note [x] Tome 2, chapitre	Emprunter quelque chose d'un Sorcier ou d'une Sorciere, ou leur dérober quelque chose, pour se garentir contre leurs malefices. M. Thiers t.1 p.172.	Tome 1, 1 <sup>ère</sup> partie, p.	<b>Ceux qui</b> empruntent quelque chose d'un Sorcier ou d'une Sorcière, ou qui leur dérobent quelque chose <b>de peur que l'un ou l'autre ne leur fasse quelque mal, ou pour ôter les maléfices que l'un ou l'autre leur a</b>

10, p. 302		172	donnés.
------------	--	-----	---------

*De l'incertitude, vanité et abus des sciences, Henri-Corneille Agrippa, éd. 1630*

Notes dans <i>Monsieur Oufle</i>		Passages originaux	
<p>Note [s] Tome 2, chapitre 8, p. 186- 187</p>	<p>Agrippa dit, en parlant de lui-même dans son livre de la vanité des sciences, chapitre 48. « Je confesse qu'étant encore jeune, je me suis mis à écrire trois livres d'assez grand volume de la Magie, que j'ai intitulés de l'occulte Philosophie ; où tout ce que je puis avoir fait de mal, par curiosité de jeunesse, je le veux bien détruire ici par cette retractation. Car à la vérité j'ai autrefois employé beaucoup de tems dans ces vanitez. Cependant j'y ai du moins assez profité pour sçavoir dissuader les autres à s'en faire une étude. Je dis donc que quiconque prétend deviner, non par la vertu &amp; selon la vérité de Dieu, mais par abus Diaboliques &amp; opérations des Esprits malins ; que ceux qui se vantent de faire des miracles par vanité de magie, exorcismes, enchantemens, compositions amoureuses, &amp; autres artifices Diaboliques. &amp; en exerçant idolatries frauduleuses, éblouissent les yeux, &amp; font apparôître des fantômes, qui bien-tôt après s'évanouissent. Ceux-là, dis-je, avec Jannes, Mambres, &amp; Simon le Magicien, seront destinez à souffrir éternellement les feux de l'Enfer. »</p>	<p>Chapitre 48, p. 178-179</p>	<p>Le confese qu'estant encor ieune ie me suis mis à escrire trois liures d'assez grand volume de la magie, que i'ay intitulés de l'occulte philosophie, <b>esquels tout ce que ie peux avoir forfait</b> par curiosité de ieunesse <b>ie veux bien amender par ceste mienne retractation</b> : Car à la vérité i'ay autresfois mal employé beaucoup de temps en ces vanités. <b>Toutefois</b> i'y ay au moins <b>tant</b> proffité <b>que i'ay appris</b> à sçauoir dissuader les autres <b>d'y mettre leur</b> estude. <b>Partant quiconque presume de</b> vouloir deuiner, non par la vertu &amp; selon la vérité de Dieu, mais par abus diaboliques &amp; operations des esprits malins. Ceux qui se vantent de faire des miracles par vanité de magie, exorcismes, enchantements, compositions amoureuses <b>&amp; attrayantes</b>, &amp; autres artifices diaboliques, &amp; en exerçant idolatries frauduleuses esblouissent les yeux, &amp; font apparoir des phantosmes qui bien tost apres s'esuanouissent : tous ceux-là, dis-ie, avec Iannes, Mambres &amp; Simon le magicien sont destinés <b>au feu en perpetuel tourment.</b></p>
<p>Note [l] Tome 2, chapitre</p>	<p>Nous lisons d'un certain imposteur, nommé Pasete, qu'il faisoit paroître un banquet somptueux, &amp; ensuite disparoître, aussi-tôt qu'on s'étoit mis à table.</p>	<p>Chapitre 48, p. 176</p>	<p>Nous lisons d'un certain imposteur nommé Pasete, <b>lequel auoit de coustume de faire</b> paroistre vn beau banquet, <b>bien dressé, &amp; fourni copieusement de</b></p>

9, p. 260	Agrippa, de la Vanité des Sciences. ch. 48.		<b>bonnes viandes : puis quand chacun</b> estoit assis à table, <b>soudain faisoit tout esuanouïr, &amp; laissoit la compagnie affamee sans viures ny breuage.</b>
-----------	---	--	--

*La justice criminelle de la France, Laurent Bouchel, éd. 1622*

<b>Note dans <i>Monsieur Oufle</i></b>		<b>Passage dans <i>La justice criminelle de la France</i></b>		<b>Passage original dans <i>Les recherches de la France (éd. 1617)</i></b>	
<p>Note [d] Tome 2, chapitre 9, p. 269- 270</p>	<p>François Petrarque, parlant dans une Epître de son voyage de France et d'Allemagne, dit qu'un Prêtre lui raconta dans la Ville d'Aix cette histoire. Charlemagne, après avoir conquis plusieurs pays, devint si éperduëment amoureux d'une simple femme, qu'il en negligea non seulement les affaires de son Royaume, mais même le soin de sa propre personne. Cette femme étant morte, sa passion ne s'éteignit point ; de sorte qu'il continua d'aimer son cadavre, de l'entretenir, de le caresser, comme il avoit fait auparavant. L'Archevêque Turpin ayant appris la durée de cette effroyable passion, alla un jour</p>	<p>Titre 15, chapitre 7, p. 552 à 554</p>	<p>François Petrarque <b>fort renommé entre les Poètes Italiens, discourant en vne Epistre son voyage de France, &amp; de l'Allemagne, nous raconte que passant par la ville d'Aix, il apprit de quelques Prestre vne histoire prodigieuse qu'ils tenoient de main en main pour tres veritable, Qui estoit que Charles le Grand, apres auoir conquesté plusieurs pays s'esperdit de telle façon en l'amour d'une simple femme, que mettant tout honneur &amp; reputation en arriere, il oublia non seulement les affaires de son Royaume, mais aussi le soin de sa propre personne, au grand desplaisir</b></p>	<p>Livre 5, chapitre 31, p. 674-675</p>	<p>François Petrarque fort renommé entre les Poetes Italiens, discourant en vne Epistre son voyage de France, &amp; de l'Allemaigne, nous raconte que passant par la ville d'Aix la Chapelle, il a prit de quelques Prestres vne histoire prodigieuse qu'ils tenoient de main en main pour tres veritable. Qui estoit que Charles le Grand, apres auoir conquesté plusieurs pays s'esperdit de telle façon en l'amour d'une simple femme, que mettant tout honneur &amp; reputation en arriere, il oublia non seulement les affaires de son Royaume, mais aussi le soing de sa propre personne, au grand desplaisir de chacun, estant seulement ententif à</p>

<p>pendant l'absence du Prince dans la chambre où étoit ce cadavre, afin de le visiter, pour voir s'il n'y trouveroit point quelque sort, qui fût la cause de ce déreglement. Il trouva en effet dans sa bouche sous sa langue un anneau, &amp; l'emporta. Le même jour Charlemagne étant retourné dans son Palais, fut fort étonné d'y trouver une carcasse si puante ; &amp; se reveillant comme d'un profond sommeil, il la fit ensevelir promptement. Mais la même passion qu'il avoit eüe pour ce cadavre, il l'eut pour l'Archevêque qui portoit cet anneau. Il le suivoit partout, &amp; ne pouvoit se séparer de lui. Ce Prelat voyant cette fureur, jetta dans un lac l'anneau, afin que personne n'en pût plus faire aucun usage. Enfin Charlemagne demeura toujours si passionné pour ce lieu, qu'il ne sortit point de la Ville d'Aix. Il y bâtit un Palais &amp; un Monastere, où il acheva le reste de ses jours, &amp; voulut y être</p>	<p><b>de chacun : estant seulement ententif à courtiser ceste Dame : laquelle par bon heur commença à s'aliter d'une grande maladie qui luy apporta la mort ; Dont les Princes, &amp; grands seigneurs furent resiouys, esperans que par ceste mort, Charles reprendroit comme deuant, &amp; ses esprits et les affaires du Royaume en main : toutesfois il se trouua tellement infatué de cest amour, qu'encores cherissoit-il ce cadaure, l'embrassant, baisant, accolant de la meme façon que deuant, &amp; au lieu de prester l'oreille aux legations qui luy suruenoient, il l'entretenoit de mille bayes, comme s'il eust esté plein de vie. Ce corps commençoit desia non seulement à mal sentir, mais aussi se tournoit en putrefaction, &amp; neantmoins n'y auoit aucun de ses favoris qui luy en osast parler : dont aduint que l'Archeuesque Turpin mieux</b></p>	<p>courtiser ceste Dame : laquelle par bon-heur commença à s'aliter d'une grosse maladie qui luy apporta la mort : Dõt les Princes, &amp; grands Seigneurs furent resiouys, esperans que par ceste mort, Charles reprẽdroit cõme deuant, &amp; ses esprits et ses affaires du Royaume en main. Tousefois il se trouua tellement infatué de cest amour, qu'encores cherissoit-il ce cadaure, l'embrassant, baisant, accolant de la mesme façon que deuant, &amp; au lieu de prester l'oreille aux legatiõs qui luy suruenoient, il l'entretenoit de mille bayes, comme s'il eust esté plain de vie. Ce corps commençoit desia non seulement a mal sentir, mais aussi se tournoit en putrefaction, &amp; neantmoins n'y auoit aucun de ses fauoris qui luy en osast parler : dont aduint que l'Archeuesque Turpin mieux auisé que les autres, pourpensa que telle chose ne pouuoit estre aduenüe sans quelque sorcellerie. Au moyen dequoy</p>
---	---	--

	<p>enseveli ; ordonnant, dit-on, par son testament que tous les Empereurs de Rome se seroient sacrer premierement en ce lieu. Recherches de Pasquier. L. 5. C. 31. La justice criminelle de la France, signalée des exemples les plus notables, depuis l'establissement de cette Monarchie jusques-à-present (1622) par Maître Laurent Bouchel, Avocat en la Cour de Parlement. Titre 15. Chap. 7. P. 553.554.</p>	<p><b>aduisé que les autres, pourpensa que telle chose ne pouuoit estre aduenüë sans queque sorcellerie. Au moyen dequoi espiant vn iour l'heure que le Roy s'estoit absenté de la chambre commença de fouïller le corps de toutes parts, finalement trouua</b> dans sa bouche au dessous de sa langue vn anneau <b>qui'l luy osta.</b> Le mesme iour Charlemagne retournant sur ses premieres brisees, se trouua fort estonné de voir une carcasse ainsi puante. Parquoy, comme s'il se fust resueillé d'un profond sommeil, il commanda que l'on l'enseuelist promptement. <b>Ce qui fut fait : mais en contr'eschange de ceste folie, il tourna tous ses pensemens vers l'Archeuesque porteur de cest anneau, ne pouuant estre de là en auant sans luy, &amp; le suiuant en tous les endroits. Quoy voyant ce sage Prelat, &amp; craignant que cest anneau ne tombast es mains de quelque autre, le</b></p>	<p>espiant vn iour l'heure que le Roy s'estoit absenté de la Chambre commença de fouïller le corps de toutes parts, finalement trouua dans sa bouche au dessous de sa langue vn anneau qui luy osta. Le iour mesme Charlemagne retournant sur ses premieres brisees, se trouua fort estonné de voir une carcasse ainsi puante. Parquoy comme s'il se fust resueillé d'un profond sommeil, commanda que l'on l'enseuelist promptement. Ce qui fut fait : mais en contr'eschange de ceste folie, il tourna tous ses pensemens vers l'Archeuesque porteur de cet anneau, ne pouuant estre de la en auant sans luy, &amp; le suiuant en tous les endroits. Quoy voyant ce sage Prelat &amp; craignant que cet agnau ne tombast és mains de quelque autre, le ietta dans vn lac prochain de la ville. Depuis lequel temps on dit que ce Roy se trouua si espris de lamour du lieu, qu'il ne desempara la Ville d'Aix, ou il bastit vn Palais, &amp;</p>
--	--	--	--

		<p>ietta dans vn lac <b>prochain de la ville. Depuis lequel temps on dit que ce Roy se trouua si espris de l'amour du lieu qu'il ne desempara la ville d'Aix, où il bastit un Palais, &amp; un Monastere, en l'vn desquels il parfit le reste de ses iours, &amp; en l'autre voulut estre enseuely. Ordonnant par son testament que tous les Empereurs de Rome eussent à se faire sacrer premierement en ce lieu. [...]</b>  Pasqu.liu.5.des  Recherch.chap.31.</p>	<p>vn Monastere, en l'vn desquels il parfit le reste de ses iours, &amp; en l'autre voulut estre enseuely. Ordonnant par son testament que tous les Empereurs de Rome eussent à se faire sacrer premierement en ce lieu.</p>
--	--	---	--



## ***Table des illustrations***

Figure 1 - La famille de M. Oufle. 1710, tome 1 p. 1.....	12
Figure 2 - M. Oufle en loup-garou. 1710, tome 1 p. 39.....	36
Figure 3 - C'étoit la Démonomanie de Bodin. 1789, p. 30. ....	44
Figure 4 - M. Oufle danse devant le serrurier et sa tringle de fer. 1710, tome 2 p. 223.....	64
Figure 5 - <i>Manuel ou Enchiridion de prières</i> , Lyon : [s.n.], 1584, in-24. (Lyon, BM de la Part Dieu, 812991) .....	105
Figure 6 - B. Bekker, <i>Le monde enchanté</i> , Amsterdam : P. Rotterdam, 1697, in-12. Tome1. (Lyon, BM de la Part Dieu, 803593).....	107
Figure 7 - J.-B. Thiers, <i>Traité des superstitions</i> , Paris : A. Dezallier, 1697, in-4°. Tome 1. (Lyon, BM de la Part Dieu, 330276) .....	108
Figure 8 - Lettrine N. <i>Jean de Renou, Oeuvres pharmaceutiques</i> , Lyon : P. Colombier, 1626.....	115
Figure 9 - L. Bouchel, <i>La justice criminelle de la France</i> , Paris : Jean Petit-Pas, 1622, in-4°. (Lyon, BM de la Part Dieu, 339477) .....	116

## ***Table des graphiques***

Graphique 1 - Répartition des livres en français et en latin dans le temps ...	97
Graphique 2 - Répartition des types de livres par périodes chronologiques .	99



# Table des matières

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>17</b>
<b><i>L'HISTOIRE DES IMAGINATIONS EXTRAORDINAIRES DE MONSIEUR OUFLE : UN LIVRE A SUCCES AUJOURD'HUI OUBLIE .....</i></b>	<b>23</b>
<b>I. Laurent Bordelon : « un abbé de salon ».....</b>	<b>25</b>
1. <i>Vie et carrière littéraire .....</i>	26
2. <i>Une écriture érudite pour une lecture inconfortable .....</i>	29
<b>II. L'histoire éditoriale .....</b>	<b>31</b>
1. <i>La première version : le texte original de l'abbé Bordelon .....</i>	33
a. Les deux éditions de 1710.....	33
b. L'édition de 1712.....	38
c. La réédition de 1753 .....	39
2. <i>La seconde version : le texte raccourci par « M. G. ».....</i>	42
a. 1789, le volume 36 des Voyages imaginaires.....	42
b. La réédition de 1793 .....	46
3. <i>Un succès à l'étranger.....</i>	47
<b>III. La lutte contre les superstitions : thèmes, influences et modes littéraires.....</b>	<b>49</b>
1. <i>Le besoin d'instruction .....</i>	50
2. <i>Une imagination gâtée par les lectures .....</i>	57
3. <i>La raison comme arme .....</i>	63
<b>SORCIERES ET MAGICIENS DANS L'HISTOIRE DES IMAGINATIONS EXTRAORDINAIRES DE MONSIEUR OUFLE : LES SOURCES .....</b>	<b>73</b>
<b>I. Les principaux livres utilisés par l'abbé Bordelon.....</b>	<b>77</b>
1. <i>Les indispensables.....</i>	77
2. <i>Les récurrents .....</i>	81
<b>II. Les livres secondaires.....</b>	<b>86</b>
1. <i>Les éditions en français .....</i>	86
2. <i>Les éditions en latin .....</i>	90
<b>III. Synthèse.....</b>	<b>95</b>
<b>IV. Études de cas .....</b>	<b>102</b>
1. <i>Un grimoire : Le solide trésor du Petit Albert.....</i>	102
a. Un faux grimoire du XIII <sup>e</sup> siècle.....	102
b. Dans les notes de l'abbé Bordelon.....	104

2.	<i>Deux ouvrages contre les superstitions : Le monde enchanté de Balthasar Bekker et le Traité des superstitions de Jean-Baptiste Thiers.....</i>	106
a.	Des livres religieux .....	107
b.	Dans les notes de l'abbé Bordelon .....	110
3.	<i>Deux livres de sciences : De l'incertitude, vanité et abus des sciences de Henri-Corneille Agrippa et La justice criminelle de la France de Laurent Bouchel.....</i>	114
a.	La magie comme science .....	114
b.	Dans les notes de l'abbé Bordelon .....	117
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>121</b>
	<b>SOURCES.....</b>	<b>123</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>133</b>
	<b>RESSOURCES NUMERIQUES .....</b>	<b>139</b>
	<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>143</b>
	<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>177</b>
	<b>TABLE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>177</b>
	<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>179</b>